

BDHA 1938

# NOTICES

SUR LES

PAROISSES DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Par H. PÉRENNÈS.

(Suite.)

---

## MOTREFF

---

Cette paroisse, qui appartient au doyenné de Carhaix, est limitée au Nord par Plouguer, à l'Est par Plévin, au Sud par Tréogan, à l'Ouest par Saint-Hernin.

D'une superficie de 2132 hectares, elle compte 1202 habitants.

D'après le cahier de Mgr de Saint-Luc, rédigé en 1779, « le patron de Motreff est saint Pierre, le présentateur, à l'alternative, le collateur l'Evêque, le décimateur le recteur, le revenu 1100 livres, les communiant au nombre de 700 ».

## MANOIRS ET FAMILLES NOBLES

Terre et seigneurie de Brunolo, vers le Nord de la paroisse, appartenait à Ch. de La Rivière, seigneur de Saint-Germain (1688). — Manoir de Kerantelynaire, à Jeannette, fille de Henri Le Prévost (1415). — Seigneurie de Kergourlay, non loin et au Nord-Est du bourg, au sieur de ce nom, sire de Chauvigny, héri-

tier de Catherine de Laval, dame de Chauvigny (1560), puis à Anne de Laval, veuve de François de la Trémoille (1563). — Manoir de l'Isle, possédé par les héritiers de Jeanne de Baudrinon (1406). — Manoir de Prat-an-Goalic, à Louis, fils de Pierre Trouvenel (1472) (1).

### ÉGLISE PAROISSIALE

Motreff relevait en entier, jadis, de la seigneurie de Kergourlay, dont les armes et celles de Laval, Rochefort et Monfort figurèrent dès le début dans la maîtresse vitre de l'église paroissiale, ainsi que dans la chapelle Saint-Roch en la même église, « avec les armes et platte peinture en divers endroits de la nef et bâtiment et litres en dedans et dehors de l'église » (2).

D'après ces indications, une église avait été construite à Motreff dans la première partie du xvi<sup>e</sup> siècle.

Quand en 1766 il fut question de reconstruire l'église paroissiale, M. de Treveret Pourcelet, subdélégué de l'Intendant de Bretagne, se rendit, de Carhaix à Motreff, le 17 Mai, pour y assurer les prééminences de messire Paul-Esprit-Marie de la Bourdonnaye, comte de Blossac, marquis de Tymeur, baron de Kergourlay, seigneur de Plouïé..., conseiller du Roi.

Le 27 Avril 1767 marché fut passé, pour l'adjudication des travaux de reconstruction, avec Poulizac et Yvon Cloarec, moyennant la somme de 9.000 livres. Un document contemporain laisse entendre que les frais doivent être partagés comme suit : aux décimateurs les frais du chanseau, au Général de la paroisse ceux de la nef, aux seigneurs ceux de leurs chapelles prohibitives.

(1) Archives de la Loire-Inférieure, B. 1079.

(2) Archives départ, E 502, pièce du xviii<sup>e</sup> siècle.

Le 17 Août 1768, M. de Treveret poussa jusqu'à Motreff pour y voir placer les armoiries du marquis de Tymeur.

Le 29 Décembre de l'année suivante, il y envoya Antoine Ruaut, vitrier de Carhaix, pour mettre les deux écussons de M. et Mme de Blossac dans chacune des deux vitres du sanctuaire. Il le chargeait en même temps de placer, près des armes des de Blossac, les deux anciens écussons des armoiries de Plœuc et de Kergourlay.

Arrivé à Motreff, le vitrier y trouva un huissier, expédié par Mme du Bot, du manoir de Brunolo, qui fit opposition à son projet. Cette dame, apparentée aux de Saint-Luc, demanda qu'on lui soumit les litres du seigneur de Tymeur. Le 19 Avril 1770, elle manda par lettre qu'elle cessait toute opposition (1).

En Avril 1848 un tremblement de terre endommagea le clocher, qui avait déjà été réparé en 1834. D'urgentes réparations s'imposaient d'ailleurs en ce qui touche l'église. Des démarches furent entreprises à cet égard près de M. Jean-Marie Le Roux, entrepreneur de Saint-Pol de Léon. Celui-ci fournit le devis suivant, relatif à l'église et au presbytère :

1. Le pavé de l'église à relever en entier et à changer à peu près pour deux tiers, main-d'œuvre. 500 f<sup>r</sup>
2. Dégâts faits par la tempête du 25 et 26 Février dernier. Vitraux cassés et chassis d'étain à remplacer ..... 60 f<sup>r</sup>
3. Lambris de l'église et de la sacristie et armoiries d'attaches de cette dernière à achever et à réparer ..... 250 f<sup>r</sup>
4. Toiture de l'église et de la sacristie à relever en entier ..... 1000 f<sup>r</sup>

(1) Arch. de la Loire-Inférieure B. 1079.

5. Achat de terrain et construction d'une chapelle latérale contenant les fonts baptismaux afin que le terrain y consacré dans l'église serve à agrandir la partie réservée aux fidèles et qui est insuffisante ..... 1800 fr

6. Chambre de l'horloge à réparer et tribune à établir au-dessus de la porte principale pour obvier à l'insuffisance de la nef ..... 500 fr

7. Chiquetage de la tour et de l'église... 600 fr

Pour faire face aux dépenses, le Conseil de Fabrique comptait sur un secours de l'État et du Département. Le premier lui octroya 1000 francs, le second 900 francs. Pour accroître les ressources de l'église, les fabriciens durent faire payer les chaises et les stalles. Des amendes étaient, de surcroît, prévues « contre les individus qui mettront leur chapeau ou leur bonnet sur les autels, ou qui s'y appuieraient par caprice ou nonchalance ; ils auront à payer chaque fois pris 0 fr. 25, contre les individus qui ne demandent pas au sacristain la permission de se servir des échelles de l'église, qui ne les reporteront pas immédiatement après avoir fini leur ouvrage, ou qui négligeraient de les montrer au sacristain avant de les déposer à l'église ; ils auront à payer 1 fr. 50 ». — Si les échelles ont éprouvé quelques avaries ou dommage, on aurait à payer d'après l'estimation du Conseil. Les récalcitrants ou ceux qui refuseraient de se conformer à ce règlement seraient poursuivis, même traduits devant le Juge de paix, conformément au décret du 30 Septembre 1809 (1).

Près de l'église, nous dit M. Waquet, se trouve un calvaire du XVI<sup>e</sup> siècle du type de celui de Saint-Hernin.

(1) Archives de Motreff. Cahier des délibérations de la Fabrique.

## CHÂPELLES

Deux chapelles figurent au rôle des Décimes de 1783 : Sainte-Brigitte (1 livre 15) et Saint-Patern (1 livre 15). Motreff en possédait une troisième, celle de Saint-Leufroy, à l'Est du bourg, non loin du manoir de Kergorlay. Peut-être dépendait-elle de ce manoir ?

### SAINTE-BRIGITTE

Charmante chapelle des XVI-XVII<sup>e</sup> siècles, remarquable par ses sablières et sa poutre de gloire (1). A son sujet, les administrateurs de la fabrique de Motreff écrivaient à l'Evêque en date du 28 Mars 1813 : « Elle nous est nécessaire pour le culte, pour la procession les jours des rogations, de la fête-Dieu et de calamité publique. Il y tombe un peu d'offrandes qui peuvent contribuer aux réparations de notre église principale et de notre presbytère. Nous serions très fâchés que cette chapelle fût supprimée. Nous vous prions de permettre qu'on y dise la sainte messe et de faire auprès du gouvernement ce qui est nécessaire pour qu'on y soit autorisé. »

Cette chapelle reçut quelques réparations en 1839. Elle fut pourvue d'un lambris en 1843. Déjà, en 1818, ses vitres avaient été restaurées moyennant la somme de 12 livres (2).

### SAINT-PATERN

Situé non loin du manoir de Brunolo, ce sanctuaire n'était plus que ruines en 1806.

(1) Note de M. Waquet.

(2) Archives de Motreff.

## SAINT-LEUFROY

Cette chapelle, limitrophe de Plévin et de Tréogan, tombait déjà en ruines après la Révolution.

Ecrivant à Mgr Graveran, le 12 Décembre 1848, M. Thomas, desservant de Motreff, nous donne à son sujet quelques renseignements intéressants.

Il nous apprend d'abord que Saint-Leuffroy s'appelait vulgairement *Sant Lérin*. C'est là un saint breton (1), tandis que saint Leuffroy, qui figure au bréviaire de saint Yves, au XI<sup>e</sup> des calendes de Juillet, doit être d'importation normande (2).

Nous apprenons ensuite que les murs de la chapelle sont en grande partie debout, avec les arcades ogivales et les colonnes, que les fenêtres et les portes sont à restaurer presque en entier, que le refus d'autoriser les réparations indisposerait toute la paroisse contre son Pasteur.

Et voici comment le bon recteur relate « la chronique du pays » relativement à la chapelle :

« Autrefois, il y avait à Saint-Leuffroy deux ou trois pardons et autant de foires qui ont péri avec la chapelle. Aujourd'hui l'autorité fait des démarches pour les rétablir. Ces foires étaient très considérables, on y venait de loin, même de la Normandie. Un richard de cette province, pris par la fièvre, au moment de mettre les pieds sur le sol de Motreff, se voua à saint Leuffroy, promettant de lui donner, si la fièvre le quittait, en retour, non seulement le plus beau couple de bœufs de la foire suivante, mais encore un calice

(1) Largillière, *Les Saints*..., pp. 48, 51, 113.

(2) *Mélanges de la Société d'Archéologie de Bretagne*, 1927, p. 235.  
— Il existe à Motreff une fontaine dite de Saint Lérin.

en vermeil, avec un écusson où il serait représenté offrant ses bœufs au bon saint Leuffroy. Je ne sais si le Saint a reçu les bœufs dont on parle si souvent, mais je puis certifier à Votre Grandeur qu'il y a à Motreff un beau calice en vermeil portant le nom de Saint Leuffroy. Le vide qui se trouve dans le pied de ce calice laisse à croire la disparition ou l'enlèvement d'un écusson ou armoirie quelconque.

» Il y a encore une autre tradition. Des lumières apparaissent très fréquemment dans la chapelle et les environs de Saint-Leuffroy. De là plusieurs versions, exceptée celle qui me paraît la plus naturelle. La chapelle de Saint-Leuffroy, située sur le versant de la montagne noire, est environnée d'eau. Parler à ces gens de gaz et feux-follets c'est les faire rire et s'en faire moquer. Par ces lumières, *Sant Lérin*, d'après quelques-uns, nous avertit de retirer ses reliques des ruines de la chapelle, pour les exposer à la vénération des fidèles ; d'après d'autres, c'est un signe évident de faire relever au plutôt sa chapelle, si nous ne voulons tous devenir les victimes de la fièvre, qui ne fait grace à aucune famille depuis que cette chapelle est en ruine. Plusieurs affirment que la fièvre quitte sans retour le premier fiévreux qui arrive à la chapelle après l'apparition de cette lumière. De là l'habitude de passer le temps de la grand'messe et des vêpres en prières au milieu de ces ruines. Le seul moyen de faire tomber ces abus serait, peut-être, de placer dans mon église les reliques de saint Leuffroy, mais je ne sais où les trouver » (1).

(1) Archives de l'Evêché.



## CLERGÉ

## RECTEURS AVANT LA RÉVOLUTION

21 Septembre 1536 François le Vestle (1) — 1573 Gilles de Kerampuil, recteur de Cléden-Poher et de Tréogan, chanoine de Saint-Trémeur, Carhaix (2) — 1676-1703 François Quillerou — 1705-1707 Jean Sérandour — 1724-1738 De Quélen — 1739-1742 Ménard — 1744-1758 Mével — 1760-1774 Nicolas Le Dain — 1774-1789 Mathurin Berto, né à Lanniscat en 1740, prêtre en 1769. « Etudie beaucoup, fait le bien ; excellent sujet en tout genre » (3) — Mars 1789-23 Septembre 1792 Guillaume-Augustin-François Tanguy, né à Saint-Caradec en 1755, prêtre en Septembre 1780, aumônier des Calvairiennes de Quimper en 1783. « Très bon sujet, a supérieurement répondu à toutes les conférences » (4) ; il refuse le serment à la Constitution civile du clergé.

De la fin de Septembre 1789 à la fin de Novembre, les registres portent la signature du constitutionnel F. Favennec, ancien vicaire de Spézet.

## CURÉS

1682-1700 Alain Bornazou — 1701 Hourman — 1703-1708 Alain Bornazou — 1724 Yves Lalement, curé d'office — 1734-1742 Le Micher, curé d'office en 1738 — 1742-1758 Yves Devallan — 1758-1765 Tasset — 1765-1770 Etienne Raul — 1773-1778 Le Micher, curé d'office en 1773 — 1778-1779 Clet Bourdon, né en

(1) Archives vaticanes, Paul III, Bullaire. L. 60 fol. 237.

(2) *Bulletin de la Commission Diocésaine...*, 1905, pp. 224-228.

(3) Cahier de Mgr de Saint-Luc.

(4) *Ibid.*

1754 à Pont-Croix, prêtre en Septembre 1778 — 1779-1782 André Le Pappe, né à Loctudy, qui mourra, déporté en Guyane (1) — 1783-1786 Le Polotec, « excellent pour tout, note Mgr de Saint-Luc » — 1786-1791 Quévarec, qui refusa le serment schismatique.

## ASSASSINAT DU CURÉ DE MOTREFF

« Le 3 fructidor an VI (20 Août 1798), De Bar, à la tête de douze brigands, à six heures du matin, obligea Poulizac, commissaire du canton de Saint-Hernin, et Quéméner, curé constitutionnel de Motreff (2), à le suivre, enchaînés l'un à l'autre. La bande les entraîna dans la forêt de Conveau, près de Languonnet, où, après un simulacre de jugement « prononcé, dit-on, par un abbé » (3), ils furent pendus dos à dos. Le cadavre de Poulizac portait, cloué entre les deux épaules, un écriteau avec ces mots : *Avis aux dénonciateurs.*

» Pendant plusieurs jours, des détachements venus de Carhaix, de Rostrenen, de Gourin et du Faouët fouillèrent tous les bois et les fourrés de la région avant de retrouver les suppliciés » (4).

## RECTEURS SOUS LE CONCORDAT

1804-1811 Jean Le Roux — 1813 Le Blons — 1819 François Le Mével — 1819-1835 Le Nevez — 1835-1848 François Mingant — 1848-1851 Yves Thomas

(1) Cf. H. Pérennès, *Les prêtres du diocèse de Quimper morts pour la foi...*, tome II, p. 143-144.

(2) Jacques Quéméner, né à Brasparts, le 8 Mars 1755, était curé de Saint-Rivoal en 1790. Il était curé de Motreff depuis 1793.

(3) D'après Duchâtellier, *Histoire de la Révolution en Bretagne*, t. VI, p. 155.

(4) D. Bernard, *Recherches sur la Chouannerie dans le Finistère. (Annales de Bretagne, 1937), p. 117. — Documents sur la Chouannerie, de Peyron, pp. 21, 23, 31, 32, 34, 49, 51, 91, 93, 96, 153, 163.*

— 1851-1864 Gabriel Néa — 1864-1882 Guillaume Col-  
léter — 1882-1892 Yves Guiffant — 1892-1905 Eugène  
Odeyé — 1905-1915 Antoine Corbel — 1915-1925 Hervé  
Quéré — 1925-1937 René Quélenec — 12 Juillet 1937  
Alain Le Bars.

## VICAIRES

Mai-Août 1852 Guillaume Bévout — 1888-1890  
Louis Guédès — 1890-1893 Arthur Merrien — 1893-  
1900 Alain Jaouen — 1900-1904 Joseph Le Pemp —  
1904-1910 Louis Le Gall — 1911-1914 Henri Potin,  
mort au champ d'honneur — 1919-1920 Joseph Des-  
nos.

## NOTABILITÉS

Motreff est le pays natal de l'un des témoins qui  
figurèrent au procès de canonisation de Charles de  
Blois : Rolland de Coustellès (Coatelez ?), âgé de qua-  
rante ans en 1371, licencié ès-arts, bachelier ès-lois,  
chanoine de Nantes, de Léon, de la collégiale de Saint-  
Pierre d'Angers, qui, vingt ans durant, vécut avec  
Charles de Blois et ses enfants, en qualité de chape-  
lain et de secrétaire (1).

C'est aussi à Motreff que naquit Robert Haranquin,  
auteur d'un dictionnaire breton, que Grégoire de Ros-  
trenen dit avoir consulté, et qui est demeuré manus-  
crit (2).

(1) Peyron, *Les églises et chapelles du diocèse de Quimper*, p. 170.

(2) Ogée.

## MUR

Paroisse de l'ancien diocèse de Cornouaille, aujour-  
d'hui dans le diocèse de Saint-Brieuc, sous le patro-  
nage de Saint Pierre. Elle comprenait autrefois deux  
trèves, actuellement paroisses : Saint-Guen et Saint-  
Connec.

Le Rôle des Décimes de 1783 lui assigne comme  
chapelles : Saint-Elouan, taxé pour 6 livres 15, Sainte-  
Suzanne (23 livres 17 sols 6 deniers), Saint-Tugdual  
(1 livre 15), Saint-Jean (1 l. 15), N.-D. de Pitié (1 l. 15).

La chapelle Sainte-Suzanne, qui avoisine le bourg,  
est ornée de peintures et de sculptures curieuses.

Le recteur de Mur en 1779 était Hervé Le Coq, ori-  
ginaire de la paroisse. Son neveu Corentin Le Coq,  
« joli enfant, de grande espérance » (1) lui succéda le  
12 Juin 1782 (2).

(1) Cahier de Mgr de Saint-Luc.

(2) Cf. Le Cerf, *Mur et ses trèves*, 1905.

## NEUILLAC

Paroisse de l'ancien diocèse de Cornouaille, actuellement dans le diocèse de Vannes, sous le patronage de Saint Pierre. Elle possédait les deux trèves du Moustoir et de Kergrist, puis, d'après le Rôle des Décimes de 1783 les chapelles suivantes : Saint-Gilles, taxé pour 1 livre 15, Saint-Samson (1 l. 15), Le Moustoir (3 l. 12, 6), N.-D. des Carmes (33 l. 17, 6), Saint-Maurice (1 l. 15), Saint-Eloy (1 l. 15).

La plus remarquable de ces chapelles est celle de N.-D. des Carmes, édifice du xvi<sup>e</sup> siècle, restauré au xviii<sup>e</sup>. Au lambris, des peintures de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle représentent les scènes principales de la vie du Christ (1).

Était recteur de Neuillac, de 1760 à 1782 M. Hervé Thépault, né le 13 Octobre 1715 à Plonévèzel. Prêtre en 1740, il avait été recteur à Saint-Caradec pendant dix ans.

(1) Duhem, *Les églises de France. Morbihan*, 1932, pp. 113-114.

## NEVEZ (1)

La paroisse de Nevez, qui fait partie du canton de Pont-Aven et du doyenné de Riec, se trouve dans l'arrondissement et l'archiprêtré de Quimperlé. Elle est limitée au Nord par Nizon, à l'Est par la rivière de l'Aven qui la sépare de Riec, au Sud par l'Océan Atlantique, sur une longueur de sept kilomètres environ, à l'Ouest enfin par la paroisse de Trégunc. Du côté Midi elle compte deux îlots, Raguénez qui possède une maison, puis plus loin, en face, l'île Verte, inhabitée.

Le Cartulaire de Landévennec désigne cette paroisse sous le nom de *Neued*. Rapprochant ce terme du vocable « Plounevez », M. Largillière estime que Nevez a dû être primitivement Plou-nevez, « paroisse neuve ou nouvelle », et que le terme Plou s'est décollé du nom (2). Ne serait-ce pas de l'importante paroisse voisine de Trégunc que Nevez fut détaché ? (3).

Le territoire de Nevez a une superficie de 2.455 hectares, et contenait, en 1936, une population de 3.214 habitants, qui vit de l'agriculture et du produit de la pêche. Les marins ont à leur disposition deux petits ports : Kerdruc et Port-Manech. Kerdruc,

(1) Nous avons utilisé, pour cette Notice, des documents aimablement fournis par M. Arthur Le Beux, recteur de Pluguffan, ainsi que par MM. le Recteur et le Maire de Nevez. Que ces Messieurs trouvent ici nos remerciements.

(2) *Les Saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique Bretonne*, pp. 31-32.

(3) En breton *Nevez* se prononce *Néo* à Nevez même, et *Neu* à Trégunc.

à deux kilomètres et demi de la mer, est situé sur la rive droite de l'Aven, en face de Rosbras, en Rice, auquel il est relié par un bac. Port-Manech, « le port des Moines », se trouve à l'embouchure de l'Aven, en face de l'entrée de la rivière de Bélon. Il est moins sûr que Kerdruc, pour abrité qu'il soit par un môle de 36 mètres de long.

Nevez avait jadis de nombreux tisserands dont la toile et la berlinge étaient réputées. Elles se vendaient sur le marché à Pont-Aven, ou étaient exportées par les bateaux qui fréquentaient Kerdruc et Port-Manech. C'est vers 1880 que les derniers métiers se sont tus (1).

#### MONUMENTS MÉGALITHIQUES

Il y a tout d'abord le *peulven*, en forme de tronc de cône, qui avoisine l'église paroissiale. De forme octogonale, il mesure 1 m. 50 de hauteur.

Citons ensuite le menhir qui se trouve sur la route de Nevez à Pont-Aven, à la limite de la paroisse, puis le dolmen de Kergouric et celui que l'on voit à 500 mètres environ à l'Ouest du manoir de Poulguin. La table de ce dernier consiste en un bloc énorme ayant 15 mètres de longueur, 9 de largeur et 2 m. 80 d'épaisseur. Sa surface présente une foule de cavités ou de bassins plus ou moins profonds, de formes bizarres et variées. « La chambre du dolmen, lisons-nous dans Ogée (Annotations), a été convertie en une forge... On a clos, d'une manière à peu près complète, l'enceinte de cette forge au moyen de quelques pans de maçonnerie élevés entre les rochers qui forment les faces latérales du dolmen, et qui en supportent la table. »

(1) Quand une jeune fille se mariait, note M. l'abbé Le Beux, son dot se comptait en linge plutôt qu'en argent.

Par ailleurs, dans les champs et les landes de Nevez, se dressent de grands rochers, blocs erratiques, parfois d'un volume considérable. On en rencontre surtout aux environs du bourg, à Kergouric, à Kermen, Kerlan, etc. C'est de ces rochers qu'on tire dans le pays la pierre de taille en vue des constructions.

Savez-vous pourquoi ces masses rocheuses, souvent d'un profil bizarre, ont une forme plus ou moins arrondie ? La légende l'explique en disant qu'elles vont, la nuit de Noël, pendant que la vieille horloge de l'église sonne les douze coups de minuit, boire de l'eau à la mer. C'est alors le moment, pour les chercheurs de trésor, de faire fortune, car sous la plupart de ces rochers se trouve de l'or caché.

Voici, à ce propos, la mésaventure d'un gars de Nevez (1) :

Un jeune homme, garçon de ferme, avait entendu dire que les bœufs parlent la nuit de Noël et qu'ils disent des choses merveilleuses. Il voulut en avoir le cœur net.

Une nuit de Noël, étant de garde, il resta veiller près de l'étable, après avoir donné à manger aux bœufs. Et voilà qu'il entend un des bœufs dire à son voisin :

— Cette nuit les rochers vont boire de l'eau à la mer.

— Oui, c'est vrai, répond son compagnon, il y a cent ans qu'ils n'y ont pas été.

— Si notre maître savait cela, il pourrait faire fortune, car sous le rocher qui est là à côté de la ferme, il y a de l'or caché.

— Oui, répond l'autre, c'est encore vrai ; mais il faudrait qu'il se presse de ramasser l'or, car le rocher ne mettra à faire sa tournée à la mer, que le temps

(1) On dit, à Nevez, que le héros de l'histoire était de Tréguac.

pour l'horloge de l'église de sonner les douze coups de minuit.

Voici que brusquement se fait entendre le premier coup de minuit. Le jeune homme bien vite prend le sac sur lequel il est assis, et se précipite vers le rocher qui avoisine l'étable. Le rocher est déjà parti, et, à sa place, sous les reflets de la lune, brille quelque chose. N'osant toucher de la main ce corps brillant, le jeune campagnard y met un bâton qu'il agite. Aussitôt retentit un son métallique comme celui de l'or qu'on remue. Notre homme se met alors à remplir son sac. Hélas ! le douzième coup résonne à la vieille horloge, et aussitôt le rocher vient reprendre sa place. Le jeune homme avait trop tardé. Il fut pris sous le rocher ; il y est resté (1).

### MANOIRS

Deux vieux manoirs existent à Nevez : le Heznant et Poulguin.

#### LE HEZNANT

Le château du Heznant se dresse sur une colline boisée au bord de l'Aven, à quelque trois kilomètres à l'Est du bourg de Nevez. Voici comment le décrit Fréminville, vers 1830 : « Son portail extérieur a grande et petite porte ; il est surmonté d'une galerie à mâchicoulis et accompagné d'une tour hexagone. On y voit aussi, de droite et de gauche, des meurtrières pour placer des fauconneaux. La chapelle est à droite, à l'angle opposé à la tour (2). Le corps de logis intérieur est flanqué par le donjon, tour hexagone fort élevée, ayant une galerie supérieure dont la saillie

(1) C'est M. l'abbé Le Beux qui a recueilli cette gracieuse légende.

(2) Au chevet de la chapelle on lit en caractères gothiques : *Tout est à Dieu.*

est garnie de mâchicoulis. Le parapet de cette galerie est une charmante balustrade gothique travaillée à jour, de l'effet le plus élégant. Une tourelle pareillement à pans coupés est adossée à ce donjon, dont elle renferme l'escalier. Ces bâtiments, solidement construits en belles pierres de taille, sont surmontés de flèches avec leurs girouettes. La position écartée du château du Heznant, à l'extrémité du département, et loin de tout centre d'action des révolutionnaires, l'a préservé de leurs ravages. »

Déjà remaniée avant la Révolution, la façade du logis principal a été refaite dans un style néo-gothique et pourvue d'une tour carrée postiche qui contraste déplorablement avec la svelte et robuste masse du vieux donjon si bien couronné par les fines découpures de son balcon de granit. Tout aussi banale dans sa modernité est l'aile gauche du château. Quant à l'aile droite, elle n'a jamais existé, et, en son ancien état, Le Heznant donnait l'impression d'un édifice inachevé (1).

✱

La terre du Heznant appartenait en 1427 à Jean Morillon, seigneur de la Porte Neuve en Riec. Ayant hérité de Jean, son père, Catherine Morillon épousa, vers 1440, Guillaume de Guer, seigneur du Parc, dans la paroisse de Rédéné, et lui apporta ses biens.

Peu de temps après, Le Heznant passa à la famille de Cornouaille.

Jehan de Cornouaille étant décédé le 2 Février 1464, ses héritages, parmi lesquels le *manoir* du Heznant est indiqué en première ligne, échurent à son fils aîné, Loys. Comme la réformation de la paroisse de Nevez en 1426 fait seulement mention du « domaine

(1) Le Guennec, *Nos vieux manoirs à légendes*, pp. 93-94. — On peut lire à cet endroit la légende locale qui explique pourquoi le château est resté inachevé.

noble » du Heznant, sans aucune allusion au manoir, on dut conclure que ce manoir a été bâti entre 1426 et 1464.

Jacquette de Cornouaille est qualifiée de dame du Heznant. Louise de Cornouaille, dame du Heznant, épousa vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, Raoul de Kervégant, seigneur de Kervichart, dont le nom et les qualifications sont rappelés par une inscription qui subsiste encore sur la porte d'entrée du manoir : « *Raoul de Kervégant Seigneur du Heznant et de Riec* ».

La fille de Raoul de Kervégant, Françoise, épousa vers 1520, en secondes noces, Charles de Guer, seigneur de la Porte Neuve et du Treff ; elle apporta dans la famille de Guer les seigneuries de Kervichart et du Heznant.

Les armes de cette famille, qui avait déjà une place importante dans le pays, étaient : *d'azur à six macles d'or posées 3, 2 et 1 ; au franc quartier d'argent fretté de gueules*. Devise : *Sine maculis* (Sans taches).

Après Charles de Guer, Le Heznant passa à son frère François, cité dans la réformation de 1536. Celui-ci, marié en 1547 à Marie de Kosmadec, étant mort sans postérité, son frère Charles hérita de ses biens. Dans un aveu qu'il signa le 7 Septembre 1572, est mentionné le manoir du Heznant, « avec les maisons, courtilz, jardin, moullins à mer, etc., le tout valant de rente 16 livres, et 20 fermes ou métairies... ».

En Avril 1573, les biens de Charles passèrent à son frère Yves, qui avait épousé le 1<sup>er</sup> Février 1570 Catherine de Quélen. Deux ans plus tard, par suite du décès d'Yves, Le Heznant échoit à son frère Charles, époux de Marie Papin, fille de Jean Papin, seigneur de Pont-Callec (paroisse de Berné, canton du Faouet).

Charles de Guer, seigneur de la Porte Neuve, Kergunus, Rustéphan, Kervichart, Heznant, Baron de Pont-Callec, est désigné sous le titre de Chevalier de l'Ordre du Roi dans un acte du 25 Janvier 1625, pos-

térieur à sa mort. Olivier, le second de ses enfants, hérita de ses biens. Celui-ci avait épousé en 1626 Jeanne de Kermenp, fille de Alain, seigneur du Garo et de Louise de Rosmadec. Après la mort d'Olivier, décédé en 1650, sa veuve établit sa résidence ordinaire au château du Heznant.

Leur fils aîné, Alain, fut le membre le plus marquant de la famille. Il est qualifié : « Haut et puissant messir Alain, chef de nom et armes de Guer, chevalier, seigneur marquis de Pont-Callec, comte de la Porte Neuve, Baron des baronnies de Riec et de Hesnant, seigneur de Kergunus, Rustéphan et autres lieux. » Il épousa en 1649 Renée-Françoise de Lannion.

Devenu veuf, Alain de Guer éleva les sept enfants que Dieu lui avait donnés, puis se consacra à Dieu. Dans une inscription de 1678, il est désigné comme prêtre et recteur des paroisses de Riec et Moëlan et chanoine de Saint-Pierre de Vannes.

Il mourut au château de la Porte Neuve, dont il avait fait sa résidence habituelle, et fut inhumé dans l'église de Riec, au tombeau de ses ancêtres.

De la famille de Guer, Le Heznant passa, vers 1680, à la famille de la Pierre, puis en 1758 à la famille Euzenou de Kersalaün.

Au cours de la Révolution, la propriété fut confisquée et vendue nationalement à Remi Lauchon, négociant à Lorient. La maison de commerce Lauchon et frères la vendit en 1807 à Mme Marie Le Veyer, épouse de M. Alain de Bruillac, capitaine de vaisseau.

Le Heznant passa ensuite par vente à M. Bureau de Lecotay, puis à M. de Solminihac, enfin en 1888 à M. Le Bouteiller. Mlle Marguerite Le Bouteiller ayant épousé M. Georges Demimuid Treuille de Beaulieu, le vieux manoir est aujourd'hui la propriété de la famille Demimuid.

(1) Tous ces renseignements sont empruntés à la *Notice sur le château du Heznant*, œuvre du général Demimuid, lithographiée en 1907.

## LE POULGUIN (1)

Plus bas que Le Heznant, sur la rive droite de l'Aven, se dresse le manoir du Poulgin (on prononce en breton Poulgin avec le *g* dur), entouré de débris de ses anciens remparts. Il est flanqué à l'Est de sa chapelle, possède une vasque circulaire au centre de la cour, et, à environ trente mètres au Sud-Est, un colombier féodal à ciel ouvert. — Dans une salle voisine de la cuisine on voit une auge de granit de sept pieds de long sur cinq de large et trois de profondeur.

A l'intérieur du manoir est une grande salle dallée de douze mètres de longueur, partagée en deux pièces depuis 1888. On monte aux étages supérieurs par un escalier de granit en spirale, de deux mètres de largeur, contenu dans une tour en pierres de taille cimentées, et aboutissant à une tourelle par un escalier très étroit.

Le Poulgin date vraisemblablement du début du *xvi*<sup>e</sup> siècle. Il appartient en 1525 à la famille du Rinquier, et Marie du Rinquier épouse, en cette même année, Guillaume du Plessis (Nizon). Vers le début du *xvii*<sup>e</sup> siècle, le manoir passe dans la famille Sauvaget des Clos. Au moment de la Révolution, il est possédé par Marie-Anne de Sauvaget, marquise de Créquy.

En 1819, la terre de Poulgin échoit à la famille de Bouteville, et passe par héritage aux de Kergariou. Elle appartient, à partir de 1883, à Alice de Kergariou, qui épouse M. Pierre Hersart de la Villemarqué, fils de l'auteur du *Barzaz-Breiz*. Tous deux sont décédés et c'est M. Arthur Krebs, époux de Marie-Madeleine-Valéry Hersart de la Villemarqué qui est aujourd'hui le propriétaire du vieux manoir.

(1) *Association Bretonne*, t. XXIV, 1906, pp. 288-294.

## MONUMENTS RELIGIEUX

## L'ÉGLISE PAROISSIALE

Située à l'emplacement de la nouvelle église, l'ancienne église paroissiale de Nevez, basse et obscure, constituait un monument de style flamboyant, du *xvi*<sup>e</sup> siècle. Le clocher gothique était accosté, sur la droite, d'un clocheton qui s'y reliait par une galerie.

On pouvait voir dans la vitre du fond de l'église divers écussons, qui ont pris place, depuis 1900, dans un vitrail de la chapelle domestique du manoir de Poulgin. Les voici à peu près telles que les a relevées M. Le Guennec.

1. *Mi parti de gueules au lion d'or et d'argent, au lion de gueules.*

2. *D'azur à six macles d'or au franc canton d'argent fretté de gueules qui est Guer du Heznant, et mi parti d'or au griffon de sable.*

3. *D'azur à la fleur de lys d'argent mi parti de gueules au lion d'or.*

4. *De Guer, mi parti à trois fusées de gueules.*

5. *De Guer plein.*

6. *De gueules au lion d'or plein.*

7. *De gueules au lion d'or mi parti d'argent à trois trèfles d'azur.*

Dans l'une des fenêtres de la salle à manger du manoir de Poulgin on a encasté deux autres écussons provenant de la même église.

8. *De gueules au lion d'or.*

9. *De gueules au lion d'or mi parti d'un coupé au 1 de gueules au lion d'or, et au 2 de gueules au croissant cartonné d'argent (1).*

(1) Archives départementales.





L'église était sous le vocable de Sainte Thumette. La statue de cette sainte faisait pendant, au chœur, à celle de Sainte Ursule, dont elle fut l'une des compagnes.

Le maître autel et l'autel de Saint Honoré ainsi que quelques vieilles statues émigrèrent, en 1900, vers le musée de Keriolet, en Beuzec-Conné.

Le maître-autel, du XVII<sup>e</sup> siècle, présente un beau retable à colonnes torsées décorées de pampres de vigne et de grappes de raisin. De-ci de-là des angelots et des fleurs.

Le tabernacle, à deux colonnettes torsées, est surmonté d'un baldaquin qui couronne une corbeille de fleurs. Entre ces colonnettes apparaît une statuette du Sauveur. A droite, c'est un personnage qui tient une épée et un livre, à gauche figure un autre personnage sculpté.

Devant le tabernacle, au premier degré du retable, sont deux vieilles statuettes : Sainte Anne apprenant à lire à Marie, puis une femme tenant un livre, peut-être la Sainte Vierge.

À la partie supérieure du retable, un beau panneau représente le Père Eternel enveloppé d'un superbe manteau rouge, tenant le globe du monde de la main gauche, et la droite étendue.

Au fronton de l'autel figure une colombe sculptée. Deux beaux anges adorateurs, d'une hauteur de 0 m. 70, font la garde aux extrémités.

Sur la table de l'autel on voit deux jolis petits anges en bois, pleins de vie et de mouvement.

De chaque côté de l'autel, deux consoles étayées par des aigles supportent deux statues : à gauche la Vierge Mère avec Jésus sur le bras droit, à droite un personnage qui peut être saint Jacques.

A l'autel de Saint Honoré (1), le retable est encadré de colonnes unies, ornées de fleurs. Deux superbes têtes d'anges supportent les deux colonnes centrales. Le tabernacle, dont la porte est décorée d'un calice sculpté, est surmonté d'un baldaquin. Dominant le tout, dans la hauteur, apparaît saint Honoré revêtu d'un rochet et d'une chape.

Quelques statues avoisinent, au Musée de Keriolet, le maître-autel de Nevez ; elles proviennent aussi de l'ancienne église paroissiale : une vieille Sainte Anne, massive, tenant un livre ouvert, un grand Saint Jacques, coiffé d'un large chapeau à coquille, Saint Jean l'Évangéliste, Saint Etienne, Saint Nicolas avec les trois enfants.



La tour de l'église reçut deux cloches en 1648. Toutes deux furent bénites le 24 Mars de cette année par messire Le Corre, recteur de Nizon. La grande fut nommée *Jeanne* par son parrain, Corentin de Chou, seigneur de Kermoguer, chevalier du roi, et sa marraine, Jeanne de Kermenot, dame douairière de la Porte Neuve, Heznant et autres lieux. La petite reçut le nom de *Yvonne* de son parrain, messire Matthieu Guesdon, recteur de Nevez, et de sa marraine, Yvonne Debaud, dame de Lesaren (2).

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au moment de la démolition de l'église, celle-ci possédait trois cloches.

L'une d'elles, fondue chez Lépine à Quimper, portait cette inscription : MRE GALLIOT RTR DE NEVES CALVÈS CVRE . 1788 . On lisait sur la seconde : CLOCHE DE NEVEZ JAI ETE BENITE PAR MR LHOVR RECTEUR DE NEVEZ JE MAPPELLE ANGELIQUE FRANCOISE... Cette cloche, qui portait la date de 1827, sortait de la

(1) Evêque d'Amiens au VII<sup>e</sup> siècle, patron des boulangers.

(2) Archives paroissiales de Nevez.

fonderie de Reynal, Lorient. La troisième cloche présentait simplement ces mots : PAROISSE DE NEVEZ . GARNIER FRERES FONDEURS A ROBECOURT (VOSGES) 1887 . (1).

Au mois d'Août 1892, M. Tonal, maire de Nevez, écrivait à l'évêché de Quimper : « Le lambris et la voûte de l'église sont en ruine et présentent quelque danger pour les fidèles. » Le recteur de cette époque, M. Ily, faisait remarquer que plusieurs évêques, à l'occasion de la Confirmation, avaient condamné le monument. Ce fut M. Rouzot qui, dès son arrivée dans la paroisse en Avril 1894, fut chargé de la construction d'une nouvelle église. Il prit comme architecte M. Gassis, comme entrepreneurs MM. Canévet père et fils, et, après bien des difficultés et des peines, il avait la joie de voir le monument sur pied en 1900 (2).

On aperçoit, dans le chœur de la nouvelle église, les vieilles statues de Sainte Thumette et de Sainte Ursule, puis aux fonts baptismaux un vénérable Saint Jean-Baptiste.

L'autel doré qui se trouve du côté de la sacristie provient de la chapelle du château de Keriolet.

Le Pardon de Sainte Thumette se fait le 2<sup>e</sup> dimanche après Pâques. La solennité au chœur a lieu le dimanche qui suit le 21 Octobre.

#### CHAPELLES

Il y a à Nevez quatre chapelles : Sainte-Barbe, N.-D. de la Clarté, Saint-Nicolas et Saint-Matthieu.

#### SAINTE-BARBE

La chapelle Sainte-Barbe, située au bourg, est en forme de croix et mesure 22 à 23 mètres de longueur

(1) *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1901, pp. XLIII-XLIV.

(2) *Semaine religieuse de Quimper*, 1900, pp. 397-398.

sur 6 mètres de large à la nef et 20 mètres au transept. Elle est toute entière en pierres de taille. Son pignon Ouest est surmonté d'un joli clocheton gothique, dont les quatre montants sont formés par des colonnettes rondes à pointe de diamants, coupées d'une bague avec laquelle fait corps le tirant qui soutient les cloches. La flèche, largement ajourée à la base, est accostée de quatre pinacles gothiques.

Sur la porte du tabernacle est sculpté un petit personnage agenouillé. A gauche de l'autel on voit une grande Sainte Barbe avec sa tour ; à droite, Sainte Anne tenant la Sainte Vierge.

Au transept Nord apparaissent les statues de Saint François d'Assise, de Saint Ambroise et de Sainte Catherine d'Alexandrie foulant un personnage qui symbolise les philosophes dont elle avait triomphé. Cette dernière statue aurait été, dit-on, trouvée en mer, détachée de la proue d'un bateau naufragé.

Le vitrail du transept Nord porte au tympan, trois fusées qui se retrouvent à la clef de voûte du transept et de la nef. C'est l'écusson de N. de Cornouaille, seigneur du Heznant, qualifié d'homme d'armes, dans la montre de Cornouaille tenue à Quimper le 3 Mai 1483 et qui blasonnait : *d'or à 3 fusées de gueules en fasce*. La chapelle remonte donc à la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle.

Le côté Midi du transept Nord est percé d'une porte donnant accès à un local qui dut servir de sacristie.

Au transept Sud figurent Sainte Marguerite, foulant un monstrueux dragon, Saint Cornély qui vient de l'ancienne église paroissiale, et Saint Herbot (1).

Sur l'une des poutres apparaît un vieux Christ et l'on aperçoit au fond de la chapelle une tribune ancienne.

(1) Une messe avait lieu, jadis, dans la chapelle, la veille du dimanche de la Trinité, et Saint Herbot recevait, ce jour-là, des offrandes de beurre.

Le Pardon de Sainte-Barbe se fait à l'église paroissiale le 2<sup>e</sup> dimanche d'Août.

La chapelle est avoisinée d'une maison gothique à pierres de taille, à tournure de manoir, avec un pan coupé muni d'une fenêtre, comme on en trouve au Conquet et à Saint-Renan. La tradition veut que des prêtres l'aient autrefois habitée.

#### NOTRE-DAME DE LA CLARTÉ OU DE TRÉMORÉN

A deux kilomètres environ au Sud du bourg, au village de Trémorén (1), sur un placître planté de hêtres et d'autres arbres, s'élève la chapelle de Notre-Dame de Trémorén. C'est l'appellation usuelle de ce sanctuaire. On dit aussi *chapel an teir Vari* et l'on entend par là N.-D. de la Clarté, N.-D. de Grâces et N.-D. de Pitié. Les anciens documents écrits donnent au sanctuaire le nom de N.-D. de la Clarté.

Le clocher gothique, dont les quatre montants sont formés de colonnettes rondes, ressemble, de ce chef, à celui de Sainte-Barbe.

L'édifice, qui a un arc diaphragme, est en forme de croix et mesure de 23 à 24 mètres de longueur, sur une largeur de 5 mètres à la nef et 16 mètres au transept. Il est éclairé par la fenêtre du chevet et les quatre fenêtres du transept. La nef ne comporte, avec la porte d'entrée, qu'un œil-de-bœuf à la façade Sud. Au fond du sanctuaire est une vieille tribune.

A la clef de voûte du transept, une curieuse Vierge couronnée porte sur les genoux l'Enfant Jésus. A la partie inférieure de ce groupe, figurent les trois fusées de N. seigneur de Cornouaille. Notre chapelle est donc contemporaine de celle de Sainte-Barbe. Et cette indication est confirmée par une donation que fit Jacquette de Cornouaille à M. D. de Trémorén (2).

(1) Loth signale en Cornwall la paroisse de *Lann-Moren* (*Les Noms*

(2) Général Demimuid, *Notice sur le château du Hénan. des Saints Bretons*, p. 95).

A l'intérieur du monument il y a trois autels. A droite du maître autel on voit une *Pietà* en bois, appelée *Intron Varia a druez*, « N.-D. de Pitié » ; détail touchant ; un petit ange soutient l'un des bras de Jésus. A gauche c'est une Vierge-Mère que l'on nomme : *Intron Varia a c'hrass*, « N.-D. de Grâces » : la Vierge tient de la main droite une pomme que touche son enfant.

Un vieux Christ est appendu à la fenêtre du chevet.

L'autel qui se trouve au transept Nord est encadré d'une statue de saint Michel, en chevalier, et de N.-D. de la Clarté qui porte Jésus sur son épaule gauche. A l'autel du transept Sud on aperçoit un abbé vêtu d'un rochet et une chasuble ornée d'une longue croix rouge.

Tout près de la chapelle, du côté Est, se dresse un vieux calvaire très simple et à fût fort élevé.

A environ 400 mètres à l'Est, au fond d'un petit-vallon, se trouve la fontaine de dévotion. Elle est maçonnée. On s'y rend en procession aux jours de Pardon ; le grand Pardon a lieu le deuxième dimanche de Septembre, le petit Pardon le 8 Décembre. Plusieurs pèlerins s'y lavent les yeux, en priant N.-D. de la Clarté.

Une autre fontaine, elle aussi maçonnée, est située à trois ou quatre cents mètres, au Sud.

#### SAINT-NICOLAS

La chapelle Saint-Nicolas borde l'anse de même nom, à l'embouchure de l'Aven, tout près de Port-Manech. Elle est au Sud-Ouest, à quatre kilomètres du bourg. On sait que saint Nicolas de Myre est le patron des marins.

C'est un édifice de 12 mètres de longueur sur 5 de largeur, à clocheton minuscule, qui date au moins du xvi<sup>e</sup> siècle.

On y voit deux autels, et les statues de saint Nicolas, saint Paul apôtre, saint Maurice et saint Avit. — Dans le fond de la chapelle, un vieux Christ en croix.

En Août 1935, de nouveaux vitraux ont été placés à Saint-Nicolas : le riche vitrail du maître-autel a pour motifs l'Eucharistie ; un autre représente la Pêche miraculeuse. Ils sortent des ateliers de M. Rault, de Rennes.

Quant aux écussons en mauvais état qui subsistaient dans les anciennes verrières, ils ont été enlevés pour être restaurés, en vue de leur emploi éventuel ultérieur dans une des fenêtres de l'église paroissiale.

Les voici, tels que M. le chanoine Abgrall les a relevés : *de gueules au lion rampant d'or — d'argent à la molette d'azur — d'argent à 3 pommes de pin d'azur — d'or au lion de gueules.*

#### SAINT-MATTHIEU

Ce sanctuaire avoisine le village de Kerancras, à deux kilomètres Nord-Est du bourg. Il s'élève au milieu d'un terrain vague, planté de vieux chênes et parsemé de gros rochers, sur l'un desquels, à une quarantaine de mètres de la chapelle, se dresse une croix de granit.

Tout entier en pierres de taille, il mesure 17 mètres de long et 6 m. 50 de large, et est surmonté d'un petit clocheton à dôme. Au fronton du portail est gravée la date de 1753.

Le retable de l'autel est orné d'un tableau représentant la vocation de saint Matthieu. On lit au rebord de la table les mots : *sequere me*. Le tympan du retable porte la date de 1775.

A gauche de l'autel est une grande statue de l'apôtre saint Matthieu, qui tient en main la Bible où l'on lit ces mots qui rappellent un texte de psaume : *Qui me invocaverit ego exaudiam eum*.

A droite apparaît une belle statue de saint Cornély avec une tête de vache à ses pieds.

A environ 200 mètres, au Sud du sanctuaire, se trouve la fontaine de dévotion.

Trois Pardons ont lieu à la chapelle. C'est d'abord le Pardon de saint Cornély, caractérisé par l'offrande de cordes, que le bedeau met aux enchères ; puis celui de saint Eloi, le pardon des chevaux, le dimanche après le 24 Juin : la statue du saint, qui se trouve à l'église paroissiale, est portée ce jour-là processionnellement à la chapelle ; enfin le Pardon de saint Matthieu, qui se célèbre le 3<sup>e</sup> dimanche de Septembre.

#### CLERGÉ (1)

##### RECTEURS

Depuis 1240 la paroisse de Nevez constituait une prébende dont la collation appartenait au Chapitre de Quimper (2).

En 1395, Yves *an Avanant* (Lavanant) en fut pourvu. Comme l'évêque refusait de ratifier la nomination, la cause fut déférée au Saint-Siège, et le Pape chargea les abbés de Sainte-Croix de Quimperlé, de Langonnet et de Landévennec d'enquêter sur les motifs des refus, et dans le cas où ils ne leur paraîtraient pas justifiés, de procéder à l'installation de Lavanant à Nevez (3).

En 1406, Guy Kervégant était recteur de cette paroisse (4).

De 1502 à 1508 firent du ministère à Nevez : Yves Gourlouen, Jacob Guillou, Thomas Bigourt, J. Anquer et Louis Le Gall. L'un d'eux devait être le recteur.

(1) Nous mettons ici à contribution l'intéressant manuscrit anonyme d'un prêtre qui exerça le saint ministère à Nevez vers 1860.

(2) Peyron, *Cartulaire de l'Eglise de Quimper*, pp. 94-95. Cf. p. 67.

(3) *Ibid*, pp. 128-129.

(4) Peyron, *Actes du Saint-Siège*, p. 147.

En 1543, il y avait onze prêtres en exercice, sans compter au moins une dizaine d'autres que les registres mentionnent comme parrains. Il est à remarquer que, de 1543 à 1574, deux parrains et une marraine figuraient au baptême d'un garçon, deux marraines et un parrain au baptême d'une fille, et que les prêtres faisaient fréquemment l'office de parrain. Certains noms, d'autre part, étaient alors d'usage courant, comme Bigourt, Philibourg, Draoullec, et surtout Scoazet et Chastal, qui ont depuis longtemps disparu.

Voici maintenant quelques recteurs :

Conan Le Grall (1555-1609) fut le parrain des six premiers enfants baptisés après son installation. C'était une marque d'honneur que l'on voulait ainsi lui donner.

Jean Le Créoff (1604-1615) légua des rentes en minots de froment ou d'orge aux prêtres de Nevez, ainsi qu'aux chapelles de Saint-Nicolas, Sainte-Barbe et N.-D. de la Clarté. A l'église paroissiale il laissa comme fondation *Parcou-an-Abat*, qu'il avait acheté pour 90 livres.

Charles Daniélou est recteur d'office de 1615 à 1621.

Guillaume Ollivier, chanoine de Quimper, fut installé comme recteur de Nevez en 1621. Il disparaît de la perspective en 1638, année de la nomination de Matthieu Guesdon (1638-1653).

Jean Le Borgne (1655-1676) était théologien de la Sorbonne et licencié *in utroque jure*. A son instigation fut fondée, le 13 Juillet 1659, la Confrérie du Rosaire, par le R. P. Olivier Driand, du couvent des Dominicains de Quimperlé. Il mourut le 5 Juillet 1676, âgé de 57 ans. Assistèrent à ses obsèques : Jean Le Ceyer, sieur du Ster, recteur de Trégunc, Jean Cadou, recteur de Nizon, Jean Bossier, recteur de Riec et Jean Fermal, prêtre, parent du défunt.

Jean Fermal, originaire de Pont-Aven, devint rec-

teur de Nevez en Août 1676. Le 19 Mars de l'année suivante, il fournit avec au Roi du manoir presbytéral de Kerstang (1). En 1684, il fit agrandir l'église. En 1697 il acheta, pour la somme de 36 livres, le champ où l'on devait bâtir la chapelle Saint-Matthieu. C'est le 16 Mars 1702 qu'il passa de vie à trépas.

Il eut comme successeur Marc Chevillard qui, en Septembre 1726, sera nommé recteur de Trégunc, mais restera en Nevez jusqu'en Janvier 1727. Vinrent ensuite Jean-Baptiste Robin (1727-1748), puis J. Goragner (1748-1756), qui fit bâtir en 1752 la chapelle Saint-Matthieu pour la somme de 1.300 livres, et Jean-Hervé Cozien, originaire de Pleyben. Celui-ci fit faire des travaux dans l'église paroissiale par Paul le Favennec, maître maçon, entrepreneur à Pleyben, auquel le Général versa la somme de 550 livres. Messire Cozien mourut le 23 Septembre 1778 à l'âge de 53 ans et fut enterré au cimetière, sous une pierre tombale que l'on voyait encore en 1860 à la porte septentrionale de l'église. Il eut comme successeur Yves-Marie de Tréméneq (1779-1786), remplacé lui-même au début de 1787 par Louis Galliot.

#### CURÉS

1609-1630. Jacques Noblet, du village de Kerado. — 1630-1653. Charles Daniélou. — 1653-1674. Jacob Dagorn, du village de Kercanbras. — 1674-1682. Josias Dagorn, neveu du précédent. — 1682-1685. Sébastien Treffeunteun. Vers 1682 il y avait à Nevez huit prêtres. — 1685-1728. Joseph Bourc'his, du village de Kerliou. — 1728-1732. Louis Pasco. — 1732-1734. Le Moign. — 1734. Louis Pasco. — 1778-1779. Le Beux. — 1779. Le Beux. — 1779. François Julien, remplacé par Yves Le Goff. — 1780-1785. Perrot. — 1785. Jean Calvez.

(1) Ce manoir se trouve à un kilomètre environ au Sud du bourg.

## LA RÉVOLUTION

Au moment où s'ouvrit la Révolution, Louis Galliot, recteur de Nevez, avait deux vicaires, Guillaume Le Meur (1), et Jean Calvez. Tous trois refusèrent le serment à la Constitution civile du clergé (2) et « pour se soustraire à la fureur des Tyrans » ils s'embarquèrent à Raguenez pour l'Espagne.

La population de Nevez resta incbranlable dans sa foi. Elle cacha sous la pierre tombale de M. Cozien une magnifique croix en argent, qui fut, hélas ! découverte et enlevée par les révolutionnaires du fait de la dénonciation d'un scélérat.

« Le dimanche était scrupuleusement observé. On se réunissait ce jour-là à l'église paroissiale aux heures ordinaires des offices pour chanter les mystères de la messe avant midi, et vêpres après-midi. François Caudan, de Kerilis, et Louis Marrec, de Kerlosquet, dirigeaient le chant, s'ils n'étaient même les seuls chantres. C'étaient eux aussi qui se rendaient à la demeure mortuaire pour faire la levée des corps, comme les prêtres le pratiquaient avant la Révolution. C'étaient eux enfin qui faisaient les enterrements et chantaient les services, en se faisant payer.

« Au commencement de cette période lamentable on trouvait assez facilement dans la paroisse des prêtres restés dans le pays, entre autres M. Boudin, mort recteur de Rosporden. L'un d'eux resta caché pendant six mois de suite au Cleuziou, au su de tous les habitants, qui s'y rendaient la nuit pour se confesser, baptiser leurs enfants, se marier, et entendre la messe qui se disait dans une *grange pavée* qu'on y voit encore. Ce même prêtre et d'autres cachés dans les

(1) Né au hameau de Kergabin en Locamand (La Forest-Fouesnant), le 5 Avril 1754, prêtre le 11 Mars 1780, à Nevez depuis le 9 Octobre

(2) Peyron, *Documents pour servir...*, I, p. 126.  
de la même année.

environs se rendaient une fois le temps seulement au Cleuziou ou à Kerangall ou à Riel, ou Parial, à Poulguin ou à la moindre alerte ils se cachaient dans une armoire creusée dans la muraille, et contre laquelle on roulait un lit. Ils donnaient avis de leur arrivée dans l'un de ces endroits au bedeau, qui était le catéchiste de la paroisse. Celui-ci prévenait les parens, qui conduisaient secrètement au prêtre ceux de leurs enfans que le bedeau avait déclarés être assez instruits pour faire leur communion (1).

« Toutefois, cela ne dura que quelque temps. Plus tard, la rigueur de la loi s'aggrava encore. Plusieurs des prêtres restés dans le pays furent contraints de chercher leur salut dans l'exil, de sorte que la présence d'un prêtre dans cette paroisse et même dans les environs devint excessivement rare. Quelquefois on restait longtemps sans en découvrir aucun ; d'autres fois on était obligé pour se marier d'aller d'ici soit à Tourc'h, soit à Bannalec, où il fallait arriver de nuit... » (2).

Les cloches de Sainte-Barbe, N.-D. de la Clarté et Saint-Matthieu furent enlevées par les révolutionnaires, venus d'ailleurs. Celle de Saint-Nicolas aurait subi le même sort si les habitants du quartier ne l'avaient cachée sous un tas de chaume. Quant à l'église paroissiale, aucun dégât n'y fut commis.

En Juillet 1795, les Anglais avaient imprudemment débarqué des émigrés dans l'étroite presqu'île de Quiberon. Des milliers de chouans vinrent se joindre à eux. Ils trouvèrent devant eux l'armée de Hoche, qui leur barrait la route, ne leur laissant pas assez de place pour utiliser leurs forces. On résolut donc de

(1) Parmi ces prêtres qui ont fait du bien Nevez il faut citer trois ecclésiastiques de Riec, MM. Le Beux, Talabardon et Gurudec, ainsi que l'abbé Derrien, natif de Saint Thuriel et curé de Roudouallec. (D. Bernard, *Documents et Notes sur l'histoire religieuse du Finistère sous le Directoire*, pp. 65-66.)

(2) Manuscrit anonyme.



transporter les chouans sur d'autres points pour opérer une diversion et tenter de prendre à revers l'armée républicaine. Le 15 Juillet s'effectua, sous la protection de l'escadre anglaise, la descente de 2.000 chouans sur la côte de Keranglas, en Nevez (1).

« Croyant que c'étaient des Anglais qui allaient tout mettre à feu et à sang, tous les habitants avaient abandonné leurs maisons et pris la fuite... Les prétendus Anglais furent très polis ; ils demandèrent seulement du lait dans les maisons, et puis se dirigèrent ensemble sur Pont-Aven. Les jours suivants arrivèrent 1.700 soldats à Keranglas ; tout l'espace qui se trouve depuis le village jusqu'à la mer fut couvert de tentes pour les loger. » (2).

#### APRÈS LA RÉVOLUTION

Quand s'instaura à nouveau le culte catholique, les prêtres cachés dans le pays furent tout naturellement les premiers à regagner leurs postes, ce qui explique pourquoi le culte public fut établi à Riec plus tôt qu'à Nevez. Jusqu'à l'arrivée de leurs prêtres, les habitants de cette dernière paroisse se rendaient en foule à Riec pour y entendre la messe. Quand eut lieu à Pont-Aven la première messe après la grande tourmente, tous les fidèles tombèrent à genoux en pleurant de joie et en s'écriant : *Diguez et al lezen vad en dro* : « Voici revenu le culte légitime ». Ce qui montre avec quel enthousiasme on salua le retour des prêtres fidèles.

Ceux de Nevez arrivèrent d'Espagne en 1801 ou 1802. Ce fut M. Le Meur qui vint le premier. Un chasse-maree le débarqua à Port-Manech, avec une

(1) J. Savina, *La descente des émigrés et des chouans à Nevez en Messidor an III*, dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1929, pp. 3-21.

(2) Manuscrit anonyme.

quinzaine d'autres ecclésiastiques, au nombre desquels figurait M. Kerloch, vicaire à Trégunc. Ils entrèrent au Cleuyou en passant. Leurs habits et leur mine inspiraient la pitié. Quelque temps après arriva M. Galliot. Quant à M. Calvez il était mort en exil.

M. Galliot ne jouit pas longtemps de la joie qu'il dut éprouver en se retrouvant parmi ses enfants. Revenant de faire le catéchisme, le 19 Mars 1803, il tomba sur le chemin, frappé d'apoplexie. Deux jours après il décéda au presbytère, à l'âge de 73 ans. Il fut inhumé au cimetière, dans le caveau réservé au clergé. Assistèrent à son enterrement Alexandre du Laurent de la Barre, recteur de Trégunc, Jean Guével, curé de Nizon, Louis Nicolas, curé de Melgven, Alain Le Louédec, curé de Pont-Aven, et Pierre Tallabardon, prêtre de Riec.

Recteur de 1804 à 1808, M. le Meur fut remplacé par M. Guiomarc'h (1808-1812), qui, lui-même, laissa le poste à René Rochedreux (1). « Ce prêtre, note le *Manuscrit anonyme*, mena le peuple de Nevez avec une verge de fer, en vrai pacha... A la rentrée de Louis XVIII, il fit mettre un homme en prison pour trois mois pour avoir crié : « Vive le roi des patates ! » A l'église, il avait placé tous les hommes d'un côté depuis le haut jusqu'au bas, les femmes de l'autre côté, et les tailleurs en cercle sous la corde de la cloche. Un jour, étant en chaire, il aperçut un tailleur qui n'était pas à sa place : *Salver Doue, s'écria-t-il, petra velan-me ? Er chimener etouez an dud !* Le pauvre diable fut, dit-on, obligé de traverser la foule pour aller se mettre dans le cercle de ses camarades. Les prônes de M. Rochereux étaient si curieux qu'on venait tout exprès de Pont-Aven pour les écouter. A la fin des offices, sa nièce donnait le signal du départ ;

(1) M. l'abbé Parcheminou a fort bien retracé la carrière mouvementée de ce prêtre originel (*Meilars-Confort*, pp. 67-80).



personne ne pouvait sortir avant elle. Il allait lui-même faire la police dans les auberges avec sa canne... Il avait cependant des qualités, il était très instruit... »

M. Rochedreux quitta Nevez en 1820, et fut remplacé par Jean-Marie L'hour. Celui-ci, en arrivant, fit bâtir le presbytère actuel. Il acheta une balustrade pour l'église, fit lambrisser la chapelle de Saint-Nicolas, paver et lambrisser les chapelles de Sainte-Barbe et de N.-D. de Trémoren. En Juillet 1859, à l'âge de 70 ans, il se retira dans sa famille à Plouguerneau.

Les autres recteurs de Nevez furent : Joseph-Marie Le Noret (1859-1862), Melaine Le Bourhis (1862-1884), Henry Berriet (1884-1888), Alain Ily (1888-1894), Henri Rouzot, né au Cosquinquis, en Lennon, le 15 Février 1849, prêtre le 10 Août 1873, nommé à Nevez le 12 Avril 1894. Devenu en 1900, curé-doyen du Faou, M. Rouzot eut comme successeurs à Nevez, Guillaume Théoden (1900-1904), Yves Cornic (1904-1924), Paul Cocaign, né à Plouénan en 1875, prêtre en 1899, nommé à Névez en 1924.

#### VICAIRES

Letty (1840-1847). — Goualc'h (1847-1848). — Joseph Le Noret (1848-1859). — Alain Quiniou (1859-1870). — Henry Berriet (1870-1884). — Charles Fer-mont (1884-1888). — Jean Maurice (1888-1889). — Prigent Cann (1889-1896). — Jean-Yves Féroc (1896-1900). — Joseph Com (1900-1907). — Maurice Sichez (1907-1914). — Jean-François Guéguen, vicaire auxiliaire (1908-1909). — Jean Le Bot (1909-1911). — François Guillou (1911-1928). — Joseph Trévidic (1914-1918). — Floc'h, vicaire auxiliaire (1918-1919). — Jean Godec, vicaire auxiliaire (1928-1931). — Charles Kériel (1931-1933). — Louis Cloarec (1933-1937). — Joseph Le Brun (Janvier 1937).

## NIZON

La paroisse de Nizon, canton de Pont-Aven, doyenné de Riec, arrondissement et archiprêtré de Quimperlé, est limitée au Nord par Kernével et Bannalec, à l'Est par Riec, au Sud par Pont-Aven et Nevez, à l'Ouest par Trégunc et Melgven. Sa population est de 1980 habitants.

Nizon se prononce en breton : *Nignen*, *Nignon* ou *Nin* (avec un *i* long). C'est le nom d'un Saint. On trouve en effet Saint-Nizon en Malguénac, canton de Cléguérec (Morbihan). Ce Saint doit vraisemblablement être identique au Saint Neithon ou Necton d'Outre-Manche (1).

Remarquable par ses vallons et ses monticules, ses terres fertiles en grains et ses bons pâturages, Nizon est une des plus riches communes de l'arrondissement de Quimperlé.

Comme monuments mégalithiques, Flagelle signale, en 1876-1877, deux menhirs, neufs dolmens et une motte (2).

L'un des deux menhirs, près du village de Kerangosquer, vers la limite de Nevez, a 7 mètres de hauteur ; l'autre, à 150 mètres au N.-N.-O., mesure 3 m. 40 d'élévation.

Deux des dolmens se trouvaient à 5 ou 600 mètres de la chapelle Saint-Maudez ; l'un d'eux fut détruit

(1) Doble, *S. Nectan, S. Keyne...*, pp. 18-25, 52-60. — M. l'abbé Le Beux, recteur de Pluguffan, signale l'existence d'un *Kernizon* en Pluguffan et en Plonéour-Lanvern.

(2) *Notes archéologiques sur le département du Finistère*, pp. 37-38.

en 1868. Près du hameau de Kerroc'h on voit un autre dolmen long de 16 m. 50, mais mutilé.

La motte de Luzuen, située au Nord de ce village, a été démolie en 1926. Elle avait 8 mètres de hauteur sur 21 de diamètre, avec des douves de 4 mètres de large sur 2 de profondeur.

### MANOIRS

La Réformation de 1426 révèle, dans la paroisse de Nizon, l'existence des manoirs suivants : Le Quenquis ou Plessix ; Kerazret appartenant à Guillaume de la Rue Neuve ; Penboulou possédé par Yvon du Plessix ; Penisquin, à Pierre du Hautbois ; Penalen, à Jehan Penquelen.

Celle de 1536 mentionne quelques autres manoirs, au nombre desquels figure celui de Rustéphan (1).

#### MANOIR DU PLESSIX

Placé au milieu des bois, entre Pont-Aven et Nizon, ce manoir fut le berceau d'une famille connue depuis 1426, et qui blasonnait *d'argent au chêne de sinople englanté d'or, au franc canton de gueules chargé de deux haches d'armes adossées d'argent.*

La branche aînée se fonda en 1690 dans Feydeau (2). Cette année-là, Marie-Anne, fille et héritière de Georges du Plessix, épousa Charles Feydeau de Saint-Remy, chevalier de Malte. Leur fils Louis-Charles se maria en 1728 avec Marie Briand de Kerc'haro. De cette union naquit Jean-Marie Feydeau, qui épousa en 1774 Marie-Thérèse de Talhouët-Grationnaye. Tous

(1) Manuscrit de Laubrière, au château de Lesquiffou, en Pleyber-Christ.

(2) D'autres branches ont possédé Missirien en Kerfeunteun et Lezergué en Ergué-Gabéric.

deux donnèrent naissance à Marie-Ursule, qui s'unit, le 9 Novembre 1798, au comte Hersart de la Villemarqué (1). De ce mariage naquirent huit enfants, dont le plus jeune fut Théodore-Claude-Henri, l'auteur du *Barzaz Breiz*. Il vit le jour au Plessix-Nizon en 1815, et mourut à l'âge de 80 ans en son manoir de Keransquer, près de Quimperlé.

Le Plessix appartient encore aujourd'hui à la famille de la Villemarqué.

#### RUSTÉPHAN (2).

Le château de Rustéphan fut bâti en 1470 par Jehan du Faou.

Le plan de ce manoir forme un rectangle, dont les grands côtés mesurent approximativement 34 mètres. Au milieu de l'une des façades est une tour ronde qui sert de cage à l'escalier, et au pied de laquelle est la porte d'entrée, à ornements gothiques et à plein cintre. Les fenêtres sont carrées et à meneaux de granit, disposés en croix. La grande salle compte 13 mètres de long sur 8 de large et 7 de hauteur.

Rien dans la disposition des lieux n'annonce comme au Heznant une forteresse. C'est ici, note M. Le Guennec, un grand manoir de plaisance, peut-être un rendez-vous de chasse.

La terre de Rustéphan appartenait en 1426 à Jehan du Faou, auquel son épouse, Tiphaine de Saint-Juzel donna trois enfants, Yves, Raoul, évêque d'Angoulême, puis d'Evreux, et Jean, grand échanson de France. Celui-ci épousa en 1469 Jeanne de la Rochefoucault, dame de Montbazou, en Touraine. De cette union naquit Renée du Faou qui se maria en 1492

(1) *La Villemarqué, sa vie, ses œuvres*, 1926, pp. 7-11.

(2) *Le Guennec, Nos vieux manoirs à légendes*, pp. 95-100.

avec Louis de Rohan, seigneur de Guéméné. En 1536, les Rohan possèdent encore Rustéphan, mais vers le début du xvii<sup>e</sup> siècle le manoir passe, par vente, à Charles de Guerbaron de Pont-Callec. Il échoit ensuite à la famille La Pierre puis aux Euzenou de Kersalaün.

A l'état de ruines en 1794, le vieux château fut vendu nationalement le 8 Juillet 1798.

Les deux paysans acquéreurs démolirent bientôt l'arrière-façade, et employèrent les matériaux à la construction de quelques granges. De 1832 à 1864 l'œuvre de démolition se poursuivit.

En 1887 une nouvelle brèche fut pratiquée dans les ruines de Rustéphan. Bien vite le Conseil Général et la Société Archéologique du Finistère tentèrent de s'opposer à l'œuvre de vandalisme ; ce qui n'empêcha pas la façade du manoir de s'écrouler sous le pic et le levier des maçons (1). Depuis 1887, les vieilles ruines sont restées intactes.

On connaît l'émouvante ballade de Geneviève de Rustéphan, recueillie par M. de la Villemarqué dans son *Barzaz Breiz*. Un jeune paysan du nom de Iannik Flécher, est aimé de Geneviève, fille du seigneur du Faou, propriétaire de Rustéphan. Elle veut le retenir et l'empêcher de se faire prêtre. Promu au sacerdoce, Iannik passe au manoir pour y inviter à sa nouvelle messe. Cette messe il la commença, sans pouvoir la finir : Geneviève était accourue à l'église et l'avait supplié de laisser le Saint Sacrifice. Recteur de Nizon plus tard, Iannik pleura plus d'une fois sur la tombe de Geneviève.

En Septembre 1937 nous avons recueilli à Nizon, des lèvres de Philomène Burel, âgée de 86 ans, une chanson bretonne relative au manoir de Rustéphan et à Geneviève Naour.

(1) *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1887, pp. 27-28, 54-57, 62-63, 66-71, 86-88.

## ÉGLISE PAROISSIALE

L'église, qui est sous le vocable de saint Amet, moine de Luxeuil et abbé de Remiremont (570-627), porte la marque du xv<sup>e</sup> siècle. Elle fut remaniée au xviii<sup>e</sup>.

Le porche Midi est gothique. A l'intérieur, saint Pierre, dans une niche en bois, tient une clef en main ; le coq est à ses pieds.

L'édifice comporte trois nefs. Cinq arcades ogivales figurent au bas-côté Nord. La grande fenêtre du chevet, décorée d'une verrière de 1889, est en forme d'ogive, ainsi qu'une fenêtre de chaque bas-côté ; les autres sont à plein cintre.

La sacristie a été remaniée en 1886.

Quant au clocher il fut foudroyé dans la nuit du 20 au 21 Janvier 1873. Toute la partie supérieure s'écroula, et la chute des pierres causa de graves dégâts à la toiture et à la charpente. La commotion du coup de foudre brisa plusieurs vitraux. Il fallut démolir le reste du clocher pour en éviter la chute.

Le maître-autel a un double tabernacle. Le tabernacle supérieur, surmonté d'un baldaquin à colonnettes, et destiné à recevoir le Saint-Sacrement exposé. A droite et à gauche deux médaillons où figurent des bustes de femmes décorent le retable de l'autel.

De chaque côté du maître-autel, contre la paroi, apparaissent deux belles niches très ornées, dont les pilastres sont soutenus par deux anges. Elles encadrent deux remarquables statues. D'une part, c'est N.-D. du Bon-Secours, portant l'Enfant-Jésus sur un pan de son manteau, et dominée par le Père Eternel qui, dans un nuage, a les mains étendues ; d'autre part apparaît saint Amet en ornements sacerdotaux :

au-dessus de lui plane la colombe, symbole de l'Esprit-Saint.

Au collatéral Nord, un petit autel est encadré de deux statues : un curieux saint Michel, terrassant le dragon, puis un vieil abbé, saint Gilly. Dans le coin à gauche, l'aigle du vieux lutrin, délaissé depuis quelque 60 ans, dresse toujours la tête. — En face de cet autel, des dalles tumulaires portent des armoiries. Nous y avons reconnu, en mi-parti, les *deux haches des Du-Plessix-Nizon*.

Au haut du collatéral Sud, l'autel de la Vierge, en partie ancien, apparaît entre deux grandes niches contenant, l'une, saint Sébastien, percé de flèches, l'autre, saint Roch avec son chien. Un peu plus bas, on voit un enfeu et une tombe en granit. Plus bas encore, c'est l'autel du Sacré-Cœur, avec un vieux retable à colonnes torsées, couronné de fleurs.

Au bas du collatéral on aperçoit un tableau du XVII<sup>e</sup> siècle. C'est une fort belle *Descente de croix*. On y voit le corps du Sauveur tenu par Nicodème et Joseph d'Arimathie, tous deux somptueusement vêtus. Accablée de douleur, la Vierge a les mains en croix. Madeleine, aux longs cheveux, le bras accoudé, la tête dans les mains, regarde Jésus avec amour. Un disciple assiste la Vierge. Deux femmes sont là, dont l'une porte une corbeille, l'autre une amphore. Restauré par H. Schick en 1937, le tableau porte cette inscription :

1670 I · KVDON  
RECTEVR

A droite du chœur, contre la muraille, s'offre au regard un vieux panneau en bois, qui porte dans sa partie supérieure le Christ en croix, assisté de sa Mère et de saint Jean. Plus bas, c'est un cœur percé de flèches entre deux tibias croisés et un crâne ; on y lit : P. M. E. B. 1640. Au haut du panneau un petit mé-

daillon contient ces mots : CRUX MIHI CERTA SALVE.

La dame de Meslien, à qui appartenait la terre de Penanroz, avait ses armoiries : *de gueules à trois fleurs de lis d'argent*, dans la vitre de la chapelle de N.-D. de Pitié, en l'église de Nizon. Elle possédait, dans la chapelle du Rosaire, une tombe vis-à-vis de l'autel, timbrée du même blason, et au bas de cette tombe un banc à accoudoir (1).

Au Sud de l'église, à quelques pas, sur la place où se trouvait le cimetière, désaffecté depuis 1923, se dresse un vieux calvaire, à fût bosselé. Au côté Est on aperçoit un buste d'homme portant la Véronique, qui montre la Sainte Face, puis, plus haut, saint Jean et la Sainte Vierge. Au côté Ouest c'est un petit autel en granit, puis une Piéta. Les colonnettes qui encadrent la Mère de douleurs portent saint André avec sa croix et un abbé, qui peut être saint Amet. Plus haut un buste soutient un *Ecce Homo*. Plus haut encore Marie et saint Jean.

Ce calvaire fut réparé entre 1882 et 1886, M. Milin étant recteur, M. de La Villemarqué maire.

#### CHAPELLES

Nizon possède cinq chapelles : N.-D. de Kergornet, à 3 kilomètres à vol d'oiseau au Nord du bourg, entre le bourg et Bannalec ; — Saint-Silvestre ou Kerigazul, à 2 kilomètres au Nord du bourg, entre le bourg et Kergornet ; — N.-D. de Trémalo, à l'orée du « Bois d'Amour », vers Pont-Aven ; — Saint-Maudez, à 3 kilomètres Nord-Est du bourg ; — Saint-André, à 3 kilomètres Ouest du bourg.

(1) Archives de Penanroz, pièce du 27 Novembre 1699.

## NOTRE-DAME DE KERGORNET

On accède à cette chapelle par un chemin bien breton, qui déroule ses replis entre les arbres, sur un parcours de cinq kilomètres.

Long de 14 mètres sur 9 de large et tout entier en pierres de taille, ce sanctuaire, de style flamboyant, comprend une nef et deux collatéraux, quatre arcades, avec colonnes octogonales, au bas-côté Nord, trois, avec colonnes rondes, au bas-côté Sud. Au bas du collatéral Nord un escalier en granit donne accès à une vieille tribune, aux balustres finement travaillés.

La chœur est muni d'une ancienne balustrade en chêne on l'on lit : G. HVON.

A l'une des poutres de la nef est suspendu un vieux Christ.

Le vitrail du chevet porte trois écussons, où il entre des chevrons et des besants.

Le maître-autel possède un tabernacle agrémenté de petites colonnettes torsées. De chaque côté on voit deux belles niches ; celle de gauche renferme la statue de N.-D. de Kergornet, celle de droite le Père Eternel présentant Jésus en croix.

Il y a quatre autels secondaires ; dans l'un d'eux apparaît sainte Elisabeth tenant par la main saint Jean-Baptiste, dans un autre, saint Corentin.

Au fond de l'église, une petite chambre contient un banc armorié. L'écusson formé au 1 de deux croissants entrelacés au 2 d'un pélican pourrait être en partie celui des du Coing, sieurs de Kerguelen, en Briec, qui portaient *d'or au pélican d'azur* (1).

(1) Note de M. le comte de la Messelière.

## SAINT-SILVESTRE

Cette petite chapelle qui doit être de la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, est mentionnée dans les comptes de fabrique sous le nom de Saint-Silvestre de 1707 à 1742, de Saint-Servais ou Kerigazul de 1767 à 1770, de Saint-Silvestre ou Kerigazul de 1771 à 1780.

## NOTRE-DAME DE TRÉMALO

Enfoui sous les arbres qui l'enveloppent de toutes parts, ce charmant édifice du xv<sup>e</sup> siècle, à clocher à jour, s'élève à l'orée du Bois-d'Amour, à un kilomètre E.N.E. de Rustéphan. Il comporte trois nefs, et douze arcades gothiques. Les poutres sont ornées de sablières sculptées.

La fenêtre du chevet a encore quelques restes du vitrail, où figurait un arbre de Jessé.

Le maître autel est encadré de deux statues : N.-D. de Trémalo et Saint Etienne qui porte des sailloux dans sa dalmatique. Un vieux tableau présente le Christ et deux saintes femmes dont l'une est la Madeleine.

La chapelle a deux autels secondaires. L'un possède les statues de sainte Anne et de saint Laurent, l'autre celles de saint Corentin et de saint Léger.

Au Sud de la chapelle se dresse une petite croix de granit.

Les pardons de N.-D. de Trémalo ont lieu le dimanche après le 26 Juillet (en l'honneur de sainte Anne), le 15 Août, et le dimanche après le 8 Septembre.

## SAINT-MAUDEZ

Cette jolie chapelle remonte également au xvi<sup>e</sup> siècle. De style flamboyant, elle a une nef et deux

collatéraux avec arcades ogivales, et mesure 22 mètres de long sur 10 mètres de large.

Les frises qui courent à l'intérieur de la chapelle sont ornées de divers sujets sculptés : têtes de cochons, de crapauds... Celle du côté Nord porte l'inscription : DANIEL GALLOV RECTEUR DE NIZON.

Vers le milieu de l'édifice, une poutre sculptée en spirales soutient un Christ assisté de la Sainte Vierge et de Saint Jean.

Au fond de la chapelle se trouve une vieille tribune, toute démantelée.

Le maître-autel, dont la table consiste en un monolithe, est encadré de deux petits autels en pierre. Deux autres autels, également en granit, sont adossés à des colonnes.

On remarque dans le sanctuaire les statues de la Vierge-Mère, Saint Maudez, Saint Yves, Sainte Madeleine, Saint Jean-Baptiste, Saint Eloi avec des tenailles.

Contre la chapelle, du côté Midi, un *peulven* de près de deux mètres gît sur le sol. Un peu plus bas une vieille maison en ruines. La fontaine de dévotion, maçonnée, se trouve à 600 mètres environ au Sud de la chapelle. Une autre fontaine, plus petite, existe à 4 ou 500 mètres au Nord.

Le pardon de Saint-Maudez a lieu le dimanche après l'Ascension. Le 24 Juin se célèbre, en l'honneur de Saint Alar, le pardon des chevaux, qui, jadis, était un pardon de caractère régional.

#### SAINT-ANDRÉ

Petite chapelle à trois kilomètres environ du bourg, dans la direction Ouest.

#### CLERGÉ

##### RECTEURS AVANT LA RÉVOLUTION

1548-1549, Ollivier Faber ; — 1549-1580, Jacques Le Vescoz ; — 1580-1621, Charles de la Rocherousse ; — 1621-1655, Corre ; — 1655-1667, Jacques Quéméré ; — 1667-1681, Jean Kerudon ; — 1681-1693, Joseph Hardouin de l'Isle Marie ; — 1693-1707, Guillaume Mœstrius du Pouldu ; — 1707-1727, Yves Le Guen ; — 1727-1762, Jean-Baptiste Mahé ; — 1762-1767, Ollivier Le Goallec ; — 1767-1781, Jean Burlot ; — 1781-1792, Joseph Le Breton.

##### CURÉS

1664-1666, Guillaume Kerdrenen ; — 1699, Christophe Bourdon, résidant à Pont-Aven ; — 1771, Louis-Marie Lalau ; — 1772-1778, Yves-Marie de Tréméneuc ; — 1780, Le Goff.

Au moment de la Révolution, Joseph-René Le Breton, originaire du Faouët, était recteur de Nizon, et avait comme vicaire Jean Guével. Le premier, après avoir prêté serment à la Constitution civile du clergé (1), reconnut sa faute et s'embarqua sur les côtes de Nevez pour l'Espagne, le 18 Septembre 1792, avec Auffret, vicaire de Mellac (2). Le vicaire de Nizon refusa le serment et émigra également en Espagne (3).

De 1792 à 1796 les registres de Nizon portent la signature de Louis-Allain Le Bastard de Kerguiffinec, né à Tréguennec en 1772, et promu au sacerdoce par Expilly en 1791. Il signe parfois « curé de Nizon », parfois « officier public ». Ce prêtre jureur, « d'un

(1) Peyron, *Documents pour servir...*, I, p. 125.

(2) *Annales de Bretagne*, 1937, p. 104.

(3) Peyron, *op. cit.*, p. 216. — *Manuscrit Boissière*, p. 209.



talent ordinaire, mais d'une vertu rare » (1), reconnu son erreur. Dans la soirée du 17 Vendémiaire an VI (8 Octobre 1797), il s'embarqua pour l'Espagne, à Lorient, avec quatorze autres prêtres cornouaillais. Le bâtiment *Les Deux Amis* les débarqua à Saint-Sébastien six jours plus tard. Le Bastard mourra en Espagne (2).

#### RECTEURS APRÈS LA RÉVOLUTION

1804-1805, Jean Guével ; — 1805-1809, Yves Le Dréau ; — 1809-1816, Marc Derouet ; — 1816 (Septembre-Novembre), Le Baill ; — 1816-1818, Marzin ; — 1818-1821, Corfa ; — 1821-1826, Abgrall ; — 1826-1863, Antoine Kergoat ; — 1863-1871, François Calvez ; — 1877-1882, Jean Gilard ; — 1882-1886, Jean Milin ; — 1886-1889, Hippolyte Orven ; — 1889-1899, Joseph Barbou ; — 1899-1921, François Pernec ; — 1921-1925, Cyprien Hénaff ; — 1925, François Jaouen.

#### VICAIRES

1822-1825, J. Normand ; — 1825-1831, Caudan ; — 1831-1836, Tilly ; — 1836-1844, Guéguen ; — 1844-1845, Riou ; — 1845-1847, Rouat ; — 1847-1849, Sibiril ; — 1847-1852, Normand ; — 1852-1856, Olivier Rohel ; — 1856-1861, Pascal Plusquellec ; — 1861-1864, Jean Paugam ; — 1864-1867, Olivier Héliez ; — 1867-1874, Olivier Barazeg ; — 1874-1877, Joseph Nicolas ; — 1877-1894, Yves Le Moign ; — 1894, Germain Marchand ; — 1894-1896, Pierre Fichot ; — 1896-1900, François Berrou ; — 1900-1919, Jean-Louis L'Haridon ; — 1919-1920, Jean-Louis Bozec ; — 1920, Jérôme Huiban ; — 1933, P. Bernard, auxiliaire.

(1) *Manuscrit Boissière*, p. 146.

(2) Daniel Bernard, *Documents et notes sur l'histoire religieuse du Finistère sous le Directoire*, p. 115-117.

## PAULE (PAUL) <sup>(1)</sup>

Ancienne paroisse de Cornouaille, aujourd'hui au diocèse de Saint-Brieuc. A bon droit le cahier des Décimes écrit : *Paul*, et l'on prononce en breton *Paoul*. L'éponyme de la paroisse est donc saint Paul, probablement saint Paul de Léon, et non point sainte Paule romaine, dont la statue figure à l'église.

L'église de Paul a été entièrement reconstruite en 1897-1898.

Paul possède deux chapelles : Lansalaün ou N.-D. du Folgoat et Saint-Eloi.

Lansalaün, à deux kilomètres Ouest du bourg, est remarquable par son beau vitrail daté de 1528. La chapelle remonte au début du xvi<sup>e</sup> siècle et l'on y voit une cloche portant la date de 1664 (2). Elle est très fréquentée, surtout le 15 Août.

La chapelle Saint-Eloi, située à quatre kilomètres Ouest du bourg, a été reconstruite en 1858 sur l'emplacement d'un ancien sanctuaire de ce nom, depuis longtemps en ruines. Ce Saint est en grande vénération dans le pays, et le jour du pardon, le lundi de la Pentecôte, on vient en foule le prier de protéger les chevaux.

Ici, comme à Lansalaün, il y a une fontaine de dévotion.

(1) Voir *La Baronnie de Rostrenen*, pp. 71-85.

(2) *Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, 1935, pp. 183-187.



Comme chapelles disparues il faut mentionner : Saint-Amand, Saint-Symphorien, Saint-Donat, Lopérec, Saint-Augard.

La chapelle Saint-Amand, tombant en ruines et délaissée, a été démolie en 1932. Ce Saint était considéré comme le protecteur des troupeaux, et on l'invoquait pour retrouver un animal égaré. — La fontaine sacrée subsiste.

De Saint-Symphorien, on conserve au presbytère une statue de saint Trémeur, et à l'église paroissiale une cloche hexagonale d'un modèle très rare. Cette cloche est fort vénérée dans la contrée, et on lui attribue la vertu de chasser la migraine. — Ici encore la fontaine demeure.

Saint-Donat se trouvait à la limite de Plévin.

Non loin de Lescoulouarn, vers Plévin, on aperçoit les ruines de la chapelle de Lopérec ; les murs ont environ un mètre de hauteur.

Au hameau de Gosilis on reconnaît encore l'emplacement d'une chapelle dédiée à saint Augard.

## PENCRAN <sup>(1)</sup>

La paroisse de Pencran, ancienne trêve de Ploudiry, actuellement du doyenné de Landerneau, est limitée au Nord par Landerneau et La Roche-Maurice, à l'Est par La Martyre, à l'Ouest par Dirinon, au Sud par Dirinon et Saint-Urbain.

Elle compte 600 habitants environ, sur une superficie de 897 hectares.

La paroisse relevait, jadis, presque entièrement de la seigneurie de Chef-du-Bois.

Le manoir de ce nom est assis au haut d'un coteau incliné vers l'Elorn, couvert d'un bois de haute futaie, formant à la ville de Landerneau un cadre grandiose. De cette position lui vient le nom de Chef-du-Bois, Pen-Coët, Pencran.

Le manoir a été rebâti en 1662, en style Renaissance. Il est composé d'un corps central allongé, avec deux ailes transversales aux extrémités, et donne sur une cour rectangulaire. La porte principale est encadrée de deux colonnes doriques, surmontées d'un fronton arrondi. Dans le tympan on lit la date de la construction, les noms de *Jesus, Marie, Joseph, Anna*, et l'on voit deux écus, l'un portant les armes de Lesguern, l'autre les *trois têtes d'aigle* de la famille Guérault.

Au <sup>xiv</sup> siècle, la seigneurie de Chef-du-Bois appartenait à la famille Guérault, dont le blason portait : *d'azur à trois têtes d'aigle d'argent*.

(1) Nous remercions MM. les Recteurs de Pencran et de La Martyre des renseignements qu'ils ont bien voulu nous fournir pour cette notice.

La seigneurie passa par héritage aux de Kerslozrec, famille représentée à la croisade de 1248 par Hervé de Kerslozrec. Leurs armoiries étaient : *Paté de six pièces d'or et d'azur.*

Les héritiers des Kerslozrec furent les de Kersulguen. Ils avaient comme armoiries : *D'or au lion de gueules, au franc canton écartelé d'or et de gueules.*

Pierre de Kersulguen, écuyer de la duchesse Anne, reine de France, eut l'honneur de recevoir cette souveraine en son manoir de la Boixière, lors de son pèlerinage à Saint Jean du Doigt, en 1505. Aux Kersulguen succédèrent les de Lesguern, issus de l'antique maison de Coëtménac'h. Leurs armes sont : *Fascé de six pièces de vair et de gueules; et leur devise : soit.*

Le commandant de Rosmórduc a fait l'acquisition du domaine de Chef-du-Bois. Armoirier : *D'azur au dragon volant d'or.*

A un kilomètre du bourg de Pencran, sur la route de La Martyre, il y avait un autre manoir et, y attaché, une chapelle dédiée à Saint Julien. Il n'en reste que des vestiges. C'était le manoir de Kermadec, appartenant aux seigneurs de ce nom, dont les descendants n'habitent plus le Finistère.

De la seigneurie de Kermadec relevaient des terres situées à l'Ouest de Pencran et des terres avoisinantes dans la trève de La Martyre.

### ÉGLISE

L'église de Pencran se dresse au sommet d'une croupe rocheuse et boisée qui domine Landerneau et la pittoresque vallée de l'Elorn. Elle est sous le vocable de Notre-Dame.

### EXTÉRIEUR

Le porche latéral donnant accès à l'église est de toute beauté.

Une pierre de ce porche porte en relief l'inscription gothique suivante : *Le 15 jour de mars l'an 1553 fut fondé ceste chapelle au no[m] de Dieu et de sa mère et de madame Sai[n]cte Appoline de par Hervé K[er]ahès et Guill[aum]e Bras fabriques de lad. chapel... (1)*

Les contreforts d'angle sont ornés d'élégantes niches qui abritent une Vierge-Mère, une N.-D. de Pitié, Sainte Suzanne et Sainte Anne. A l'entrée des ébrasements on aperçoit des colonnettes prismatiques merveilleusement tordues en spirales. Des nervures dégagées les accompagnent, entre lesquelles se déroulent assez capricieusement les scènes bibliques suivantes :

Adam et Eve tentés par le serpent qui a une tête et un buste de femme — Adam et Eve chassés du paradis terrestre — Eve avec ses deux enfants, Caïn et Abel — Adam laboureur s'appuyant sur une bêche — Les sacrifices de Caïn et d'Abel — Meurtre d'Abel par Caïn — L'arche de Noë — Noë cueillant le raisin, péché de Cham.

Plus haut sont les quatre évangélistes, puis des anges musiciens.

Dans le tympan on devine une *Nativité*, dont les éléments ont été dérangés.

A l'intérieur du porche figurent, sous de très riches dais, les statues des douze apôtres.

Placé sur le pignon occidental de l'église, le clocher est à double galerie : la première est bordée de quatre feuilles, la seconde de pilastres. Une pierre carrée encastrée dans la face méridionale porte l'inscription suivante :

(1) C'est la lecture de M. Abgrall (*Livre d'Or... Pencran*) et (*Inscriptions...*, p. 33), et de M. Lécureux (*Bulletin de la Soc. Arch. du Finistère*, 1915, p. 140). M. de Kerdanet a lu 1557 (*Vies des Saints...*, p. 505), M. de Lorme 1552 (*L'Art Breton...*, p. 37).

YVES LE BESCO  
IAN LE ROUX :  
NT 1696

Ce qui témoigne d'une reconstruction. Frappé de la foudre en 1718, le clocher dut encore être restauré. Enfin, dans la nuit du 16 au 17 Septembre 1833, le tonnerre endommagea le clocher et l'église : « La pointe du clocher, écrit le Recteur à l'Evêque, a été emportée... et une large brèche faite à un des côtés jusqu'aux secondes galeries. Toute l'église a souffert du coup. Tous les vitrages des croisées ont été emportés » (1).

La sacristie prolonge le pignon oriental de l'église. Elle est du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme le montre l'inscription suivante, qui se trouve à l'intérieur :

L'AN 1706 : FAIT FAIRE : F : MOBIAN : E : H :  
STEPHAN : FABRIQUE F : DÉNIEL CURE : R : MADEC : P :  
H : SANQUER : PINSON : PRIEUR : RECTEUR : DE... (?) (2)

#### INTÉRIEUR

La nef est divisée en trois parties par un double rang d'arcatures ogivales qui en sépare à droite et à gauche deux collatéraux.

En arrière du grand autel apparaît la maîtresse vitre avec sa belle rosace flamboyante.

Au fond du chœur se trouve, du côté de l'Épître, une ancienne statue de la Vierge, et, à gauche, un retable célèbre qui attire les regards. C'est une sculp-

(1) Cet événement est mentionné dans une gwerz de 1833 : « Recti circonstantiet var sujet ar maeurion occasionet gant ar gurun e Taule, e Brest, e Loc-Maria Plabennec, e Pencran, e Quemperte, e Scaer hac e qichen Montroulez, var dro fin mls gerzu, er bloa 1833. E Montroulez e ty Ledan.

(2) Les recteurs de Ploudiry étaient prieurs commendataires et faisaient suivre leur signature de ce titre.

ture en bois représentant en plein relief une *Descente de croix*. Au centre est la Vierge, accablée de douleur : Elle tient sur ses genoux le corps inanimé de son Fils. Près d'elle, saint Jean et la Madeleine, agenouillés, partagent sa souffrance. Au second plan sont groupés les Saintes Femmes éplorées, Joseph d'Arimatee, Nicodème, et deux serviteurs dont l'un porte la Couronne d'épines. « Ce sujet, note M. le chanoine Abgrall, a été noblement traité dans plusieurs de nos églises, notamment à Bodilis, Lampaul-Guimiliau, Locronan, Ploéven, La Forêt-Fouesnant, Pont-Croix, Quilinen, mais nulle part on n'a atteint à un si haut degré l'expression de douleur profonde, de compassion et d'adoration pour le divin Rédempteur » (1).

Au bas de cette belle œuvre se déroule sur une seule ligne, en lettres gothiques l'inscription suivante :

*En lan mil V<sup>cc</sup> XVII cest histoire fust complet. Diou-guel.*

Ensuite viennent sur deux lignes les deux syllabes *moy* et *ist*, qui pourraient être une marque d'ouvrier.

Deux autels secondaires, à droite et à gauche du maître autel portent l'un la statue de la Vierge, l'autre celle de Saint Jean.

Dans le mur latéral gauche est creusé un enfeu voûté en accolade, surmonté d'une statue de Sainte Véronique.

D'autres statues intéressantes ornent l'église. A partir de la sacristie et en descendant le bas-côté Nord on rencontre la statue de Saint Hyacinthe, portant la Vierge et le ciboire. A côté et plus bas se trouvent Saint Roch, puis Saint Maudez, avec crosse, chasuble et tonsure monacale.

(1) Livre d'or, Landerneau, Pencran...

Dans la nef, sur la colonne de gauche, voisine du chœur, c'est Saint Herbot. Saint Eloi lui fait vis-à-vis de l'autre côté de la nef. A côté de la chaire se trouve Saint Gabriel, et en face la Vierge à genoux. Non loin c'est une vieille *Pietà*.

Dans le collatéral Sud, à partir du chœur, on rencontre successivement saint François d'Assise, saint Yves, sainte Apolline et saint Corentin. Sainte Apolline, martyre du III<sup>e</sup> siècle, est la patronne de la paroisse. Sur le socle de la statue on lit l'inscription suivante :

*Cest ymaige fut faicte  
Et ceste chapelle niche an  
P[ar] O. Le Mercier et R. Scan  
Lan 1555.*

L'église possède aussi une statue de saint Paul Aurélien enchaînant son dragon.

Ajoutons à tous ces objets mobiliers un lutrin en chêne de 1774 (1).

La cloche qui se trouve dans le clocher porte l'inscription suivante :

MARIA - DANIEL - ET - ROGERUS - FRATER - EIUS - DE -  
CURTRACO - FECERUNT - NOS - ANNO - DNI - M<sup>o</sup> - CCC - LXV.

Cette cloche datée de 1365 serait d'origine flamande (2).

\*\*\*

Dans le trésor de l'église figure d'abord un calice en argent martelé, récemment doré.

Sur la coupe on voit une lance et une éponge, enlacés d'une corde — un roseau et une glaive croisés —

(1) Il y eut de bonne heure des orgues dans l'église. Il est question de les réparer dans un marché passé le 18 Mars 1619 avec deux facteurs d'orgues de Dinan (*Bull. de la Soc. Arch. du Finistère*, 1915, p. 149).

(2) Lécureux, *L'Eglise de Pencren et ses annexes*, pp. 152-153.

un cœur transpercé de trois clous — la Sainte Face — la couronne d'épines — une main avec gantelet tenant un fouet. — Au nœud figurent trois têtes d'anges. — Sur le pied on aperçoit une croix avec un cœur et trois clous. Au bas de la croix apparaît une tête de mort sur le monticule du Calvaire. A droite de la croix, c'est la sacoche de Judas, à gauche les 30 deniers. Des médaillons contiennent les verges et les fouets — le marteau, les tenailles, l'éponge au bout d'un bâton, la lance — le coq — l'échelle et la colonne de la flagellation croisées, puis les trois dés — une aiguière et son plateau.

Au revers du pied figure cette inscription : POUR LA CHAPELLE DE NOTRE DAME DE PENCRAN 1655. Suit le chiffre 37.

La patène, à l'extérieur, porte le monogramme du Christ surmonté d'une croix et de deux palmes, puis trois clous.

C'est ensuite un ciboire en argent avec l'inscription suivante au revers du pied : ACHETÉ PAR M. G. SCOUARNEC, CURÉ EN 1782. Le poinçon de l'orfèvre est accompagné des lettres B et F, surmontées d'une couronne.

On conserve également dans la sacristie une petite couronne en argent, formée de fleurs de lys et ornée de pierreries. Ce bijou est gardé dans un écrin exécuté chez Poulin, à Brest, en 1774, avec cette mention : FAIT FAIRE PAR M. SCOUARNEC CURÉ DE PENCRAN POUR ETRE MIS SUR LE S. SACREMENT.

## OSSUAIRE

Pencren possède un ossuaire placé contre la clôture du cimetière au Nord-Ouest de l'église. La façade du monument est ornée de sept baies en plein cintre, séparées par des colonnes ioniques et de sept niches à la partie supérieure. Il peut mesurer 11 mètres de long sur une largeur de 6 mètres.

A la frise de la porte, marquée de la date 1594, on lit :

CHAPEL. DA. SA ITROP : HA : KARNEL : DA : LAKAT  
ESKERN : AN : POBL.

Ce qui veut dire : « chapelle de Saint Eutrope et charnier pour mettre les os du peuple ».

L'intérieur a été aménagé pour servir d'habitation. Un escalier permet de monter à l'étage et d'examiner de près les deux sablières sculptées qui sont le plus curieux ornement de cet ossuaire. Sur l'une est figuré en bas relief un convoi funèbre. Le cercueil, porté sur un chariot attelé de chevaux et de bœufs, s'avance précédé des prêtres qui chantent ; devant eux-ci vont deux hommes dont l'un porte la croix et l'autre agite une sonnette qui alterne avec le chant. Derrière se développe le cortège des parents en deuil, des amis, des voisins. Quelque peu rustique et incorrecte, cette représentation est pleine de verve et d'originalité.

Les décorations de l'autre sablière sont bien supérieures par la correction et le style de la composition. Le sujet est ici le triomphe de Neptune et d'Amphitrite. Les deux divinités y sont nonchalamment couchées sur deux chars affrontés, traînés par des griffons ailés à quatre pieds, et que suivent d'autres monstres à deux pattes, dont les corps se terminent en queue de serpent.

### CALVAIRES

Deux calvaires en kersanton se dressent dans le voisinage de l'église, l'un au Nord, l'autre au Midi.

Au Nord, la croix du Christ est encadrée de celles des deux larrons. Au-dessus du Christ crucifié un petit personnage lève les mains au ciel. Aux extrémités du croisillon supérieur de la croix sont campés deux cavaliers. Au croisillon inférieur on remarque les

statues de Saint Jean, qui a les mains jointes, et de Marie-Madeleine avec son vase à parfums. Entre les deux figure une *pietà*. Au pied du fût Madeleine agenouillée étend les mains en prière.

Du côté Nord, derrière le Christ, Jésus couronné d'épines a les mains liées par des cordes. Plus loin la Vierge couronnée porte Jésus. De chaque côté se dressent aux extrémités du croisillon Saint Yves avec son parchemin et Saint Pierre, reconnaissable à sa clef.

Sur la face extérieure du massif qui porte la croix du mauvais larron est sculptée l'inscription suivante :

*Au moys de Mai mil V<sup>e</sup> vingt  
Ung furent cestes croix et masso[n]  
Foundées par Jehan Le Cam Yves  
Le Jeune et Yvon Cras procureurs  
De la chapelle de céans. E. R.*

Notons, avec M. Lécureux qui a réussi à déchiffrer cette inscription, qu'elle est une des plus importantes inscriptions de calvaire existant en Basse-Bretagne.

Au Midi de l'église s'élève un autre calvaire moins important. Cette croix porte, au revers du Christ, la Vierge couronnée. Aux pieds du Christ deux anges recueillent son sang dans un calice. Les extrémités de la traverse portent d'un côté les statues de Saint Jean et de la Vierge, de l'autre celles de Saint Pierre et de Saint Paul. A la base de la croix est placée une statue de Madeleine à genoux.

On voit au pied de ce calvaire les tombes en granit de la famille de Lesguern.

A un kilomètre du bourg de Pencran, au carrefour de routes allant vers Pencran, Landerneau, Dirinon, Saint-Urbain, s'élève une croix, souvenir de la mission de 1889, date inscrite sur le soubassement de struc-

ture récente. Dans le socle est planté un ancien fût en kersanton, semé de fleurs de lys et d'étoiles. Sur le socle du Christ en croix, deux écus portent les armes du Lesguern et de leurs ascendants les Guérault. Au revers se lit la date 1743.

Sur les croisillons figurent à droite : un personnage tenant sur le bras droit un livre, auquel est adossée une sainte femme, les mains jointes ; à gauche, une autre sainte femme, joignant les mains, a comme pendant, de l'autre côté, un évêque.

A 200 mètres du bourg, à la croisée de chemins menant à Landerneau et à La Martyre, est érigée une autre croix, souvenir d'une autre mission. Seul aussi le soubassement est récent. La croix est gothique. D'un côté, le Christ en croix. Au revers, la Sainte Vierge portant l'Enfant-Jésus. Au sommet, un dais richement sculpté couronne ces statues. Sur le piédestal, on voit une inscription en lettres gothiques et des armoiries.

#### FONTAINE

L'église de Pencran a sa fontaine sainte, connue sous le vocable de Notre-Dame de la Joie, située à 1.500 mètres au Nord-Est du bourg. Elle est abritée par une chapelle entièrement ouverte à l'Ouest. Au fond, se dresse un bel autel en pierre. Sur l'autel est posée une statuette en pierre de la Sainte Vierge portant l'Enfant-Jésus.

Sur une plaque de marbre appliquée au mur, à gauche de l'autel, on lit cette inscription : « en reconnaissance d'union chrétienne, Armand-Marie de Lesguern et Rose-Marie Audiffret, son épouse, ont restauré ce sanctuaire, en l'honneur de N.-D. de la Joie, patronne des petits enfants. 1884-1909. »

A l'exception de trois ou quatre pierres, la chapelle restaurée n'a conservé aucun détail architectural.

La source a un tel débit qu'elle suffisait à alimenter l'étang d'un ancien moulin. La ville de Landerneau vient de l'acquérir, la jugeant assez abondante pour fournir d'eau potable toute sa population.

#### FONDATIIONS

Testament en date du 9 février 1614, par lequel la dame de Lavilleneuve, née de Kerguen (Catherine), désire être enterrée dans l'église de Notre-Dame de Pencran, en la chapelle et tombe élevée de Kermadec : à cet effet et pour l'entretien de la dite église elle donne 18 livres tournois de rente annuelle sur un immeuble (1).

Autre testament, en date du 20 décembre 1625, par lequel Jean Le Gall, veuf d'Amice Cab, désire également être enterré dans la dite église, dans la tombe de sa femme : à cet effet et aussi pour fondation d'une messe, chaque semaine, à chant et à notes, pour le repos de son âme et pour celui de sa femme, il donne à la même église une maison avec jardin et une pièce de terre chaude et dépendances, le tout arrenté 20 livres et 8 sous.

Troisième testament, en date du 9 Septembre 1627, par lequel Messire Etienne Guyader, prêtre et recteur de Saint-Thomas à Landerneau, désire être inhumé dans la dite église ; à cet effet et pour la fondation de deux offices annuels, l'un à la fête de Saint-Etienne et l'autre le vendredi précédent le mercredi des Cendres, puis, du *Stabat mater*, du *Vexilla Regis* et d'un *De profundis*, à son intention, il donne et lègue à la dite église 12 livres de rente sur un immeuble, son

(1) En 1677, un sieur de Lavilleneuve, orfèvre à Saint-Pol de Léon, est chargé par la fabrique de Pencran de fournir une croix d'argent. On lui donnera la vieille croix, pesant 13 marcs, à raison de 27 livres le marc, et on lui paiera 469 livres.

calice avec sa patène d'argent doré, une petite écuelle aussi d'argent et une chasuble de taffetas blanc.

Quatrième testament, en date du 1<sup>er</sup> Septembre 1655, par lequel Michel Riou désire être inhumé dans la même église ; à cet effet et pour fondation tant d'une tombe prohibitive à tout autre que pour 3 messes à notes par an, l'une le dimanche de la Pentecôte, l'autre le 25 Novembre et la 3<sup>e</sup> le jour de la Saint-Michel, il donne et lègue à la dite église une rente annuelle et perpétuelle de 9 livres tournois sur un immeuble (1).

### CLERGÉ

#### CURÉS ET SOUS-CURÉS

1633. Pierre Le Rest, sous-curé. — 1640. Guillaume Kermarec, curé. — 1677. François Rolland, curé. — 1693. Guillaume Le Roux, curé. — 1694-1714. François Daniel, curé. — 1760. Jacques Tanguy, curé. — 1766. Le Floch, curé. — 1774. Guillaume Le Scouarnec, curé. — 1792. Pierre-Jacques Lachapelle, vicaire.

#### LA RÉVOLUTION

M. Lachapelle dut prêter serment à la Constitution civile du clergé, puisque l'assemblée électorale du district de Landerneau de Mars 1791 le nomme curé constitutionnel de Landéda. L'élu ni n'accepta ni ne refusa (2). Il se cacha pendant la Terreur, et à la suite de la proclamation de Guezno et Guermeur (Germinal an III), il déclara choisir Saint-Urbain comme lieu de résidence (3).

(1) Archives départ. Liasses de titres concernant Ploudiry.

(2) Peyron, *Documents pour servir...*, I, p. 131.

(3) D. Bernard, *Documents et notes sur l'histoire religieuse du Finistère sous le Directoire*, p. 13.

L'église, l'ossuaire, le cimetière et le presbytère de Pencran furent vendus nationalement le 30 Fructidor an IV (16 Septembre 1796), pour la somme de 1.450 livres à Alain Rohel et Jérôme Le Faou. Le 31 Octobre 1816, M. de Lesguern acquit ces immeubles au prix de 550 francs, et les mit à la disposition de la Fabrique de Pencran.

### RECTEURS

1804-1806. Jean Mouden, né à Guipavas le 13 Mars 1757, promu au sacerdoce le 1<sup>er</sup> Avril 1786. — 1806-1812. (?) . — 1812-1816. Pencran, sans recteur, est desservi par Landerneau. — 1816-1818. Yves Berthou, confesseur de la foi sous la Révolution (1). — 1818-1827. Jean Provost. — 1827-1831. Jean-Marie Corfa. — 1831-1835. Hervé Calvez. — 1835-1837. Nicolas Queinnec. — 1837-1845. Martin Derien. — 1845-1846. Jean-Pierre Kerest. — 1846-1848. Jean-Marie Appéré. — 1848-1865. Julien Sancéo. — 1865-1873. Pierre Daniellou. — 1873-1875. Noël Marchand. — 1875-1885. Jean-Guillaume Guéguen. — 1885-1895. Gustave Le Bourc'his. — 1895-1912. Joseph Guéguen. — 1912-1920. Yves Guézennec. — 1920-1930. Jean-Baptiste Piédoye. — 1930. Sébastien Failler.

### ANTIQUITÉS

Les archéologues ont signalé une motte, à Kerhamon, près du moulin, et des tuiles à rebord en grande quantité, entre Lesmoualc'h et Botcaerel, à deux kilomètres Est du bourg.

(1) Bernard, *op. cit.*, pp. 159-162.



## PARTICULARITÉS DU BRETON EN NEVEZ

A Nevez, comme à Trégunc, l'article, d'ordinaire, ne se prononce pas. on en fait seulement sentir la consonne *n* ou *r*.

Si le mot qui suit l'article commence par une voyelle, la consonne de l'article en devient comme la première lettre. Exemples : « Le vent », *an avel* : 'nael. « La pomme », *an aval* : 'naol.

L'accent tonique, qui est très fort et cause d'abréviation, se place souvent sur l'antépénultième alors que, dans les autres paroisses bretonnantes, il affecte la syllabe pénultième. Exemples : *An Aviel*, « l'Évangile », se dira : 'nàviel. Et l'on passera si rapidement sur le *v* que l'auditeur saisira : 'naïel. — *Deut, m'ar plich, da lenn 'nàiel war ma merc'h* : venez, s'il vous plaît, lire l'évangile sur ma fille.

Le *z* final devient un *t*, ou un *d*, dans les noms, les adjectifs, les verbes, les adverbes. Exemples :

Dans les noms : *Kaz*, « chat », fait *kat*. — *Ar c'haz*, fait : 'rc'hat. *Targaz* fait *targat*. *Frouez*, « fruits », fait : *froued*. — *Karantez*, « charité », fait : *karanted*. — Pour *Feiz*, on dit *feï*. — *Niz*, « neveu », fait : *nit*. — *Neiz*, « nid », fait : *neït*.

Dans les adjectifs : *Koz*, « vieux », devient : *kot*. — Pour : *tad koz*, *mamm goz*, on dit : *tad kot*, *mamm got*. — Jôseph Le Bris, le vieux, ou l'ancien, se dira : *Jos' Brit Kot*.

Dans les verbes : *Kozat*, « vieillir », fera : *kotal*. *Kozet*, « vieillir », fera : *kotet*. *Poaza*, « cuire » ; *poaz*, *poazet*, « cuit », deviennent : *poda*, *poad*, *poadet*.

*Avalou poaz*, *avalou poazet* : *aoulou poad*, *aoulou poadet*.

Dans les adverbes : *Warc'hoaz*, *arc'hoaz*, « demain », feront : *warc'hoat*, *arc'hoat*. *C'hoaz*, « encore », fait *c'hoat* : *arc'hoat me reyo c'hoat*. « Demain je ferai encore. »

Il y a des exceptions nombreuses dont voici quelques exemples : *Kreiz*, « milieu » ; *e kreiz*, « au milieu », font *kreich*, *e kreich*, et non pas : *kreit*. Le mot *kreit* signifie « coquillages ». — *Fréz*, « herse », *fréza*, « herser », ne prennent pas le *t*. On dit : *beuz*, *koat beuz*, « buis. » Quant au mot *beut*, il signifie « noyé ».

Dans cette phrase : *'r c'hat brit kod n'eus lipet 'l led pit a pit : ar c'haz briz koz n'eus lipet al leas piz a piz*, *n'eus* ne fait pas *n'eut*, pas plus que dans : *n'eus ket*, « il n'y a pas ». Mais, pour : *n'hoc'h eus ket evet*, *n'ho peuz ket evet*, on dira : *'p'eut ket eut*, « Vous n'avez pas bu ». — *Niza*, « vanner », fait *nid*, ou *nit* ; *nizet* fait *niet*. — *Neza*, « filer », fait *néo*. — *Eva*, « boire », fait *éo*.

Arthur LE BEUX.

## SAINT THURIAVE

### MOURUT-IL ÉVÊQUE DE DOL ?

(SUITE)

#### COMMENT LES RELIQUES DE S. THURIAVE SONT-ELLES VENUES A S. GERMAIN DES PRÉS ?

Tout le monde s'accorde à reconnaître que Saint Thuriave est un saint authentique, et que son corps reposa jadis à l'abbaye de Saint-Germain des Prés ; mais où l'on ne s'entend plus, c'est quand il s'agit de savoir comment ses reliques furent apportées à Paris : les uns disent simplement qu'elles vinrent de Bretagne à Paris, sans dire par quel chemin ; les autres affirment qu'elles avaient été tout d'abord portées de Dol au monastère de la Croix Saint-Leufroy, et que de là elles arrivèrent à Paris en même temps que le corps de Saint Leufroy ; d'autres enfin prétendent que Saint Thuriave était mort moine à la Croix Saint-Leufroy, après avoir renoncé à l'épiscopat, et que les deux saints furent transportés à Paris au moment des invasions normandes.

Nous avons entendu l'abbé Mesnel dire catégoriquement que Saint Thuriave « ne mit jamais les pieds au monastère de la Croix Saint-Leufroy, près d'Evreux », et que dès lors on ne saurait prétendre que ce furent les moines de ce monastère qui apportèrent son corps à Paris avec celui de Saint Leufroy, quand ils furent obligés de fuir devant les Normands.

En 1725 paraissait l'*Histoire de la Ville de Paris depuis son commencement jusques à présent*, par Dom Michel Félibien. Celui-ci étant mort sans avoir pu terminer son travail, ce fut Dom Guy Lobineau qui le fit paraître, après l'avoir « revu, augmenté et mis à jour ».

L'année précédente, 1724, on avait vu l'*Histoire de l'Abbaye Royale de Saint Germain des Prez*, par Dom Jacques Bouillart. Celui-ci racontait (1) que les religieux de la Croix Saint-Ouen avaient dû, en 898, quitter leur monastère pour éviter la fureur des Normands, et qu'ils étaient venus chercher un refuge à Paris. « Ils apportèrent avec eux, dit-il, le corps de Saint » Leufroy, leur patron, celui de *Saint Thuriave, arche-* » *vêque de Dbl en Bretagne*, les reliques de Saint » Ouen, archevêque de Rouen, et de Saint Agofroy, » frère de Saint Leufroy. Ils demandèrent à Robert (2) » et aux religieux de Saint-Germain d'être unis ensemble dans une même communauté, ce qui leur fut » accordé volontiers. » En marge, Dom Bouillart indique la source à laquelle il a puisé ces renseignements. *Annal. Benedict. to. 3. l. 4. n. 20* ; donc chez Dom Mabillon.

Un peu plus loin il continue : « Nous avons déjà » dit que les religieux de la Croix Saint-Ouen s'étant » retirés dans l'abbaye de Saint-Germain pour éviter » la fureur des Normands, avaient demandé à y être » agrégés, en cédant tous les revenus de leur monas- » tère pour subvenir à leur entretien ; mais parce » que ces sortes d'unions ne se pouvaient faire sans » des lettres patentes du Roi, le comte Robert [l'Abbé], » accompagné d'Abbon, évêque de Soissons, et d'Her- » bert, comte de Vermandois, représenta à Sa Majesté » qu'y ayant longtemps que l'on n'avait célébré les

(1) *Op. cit.*, p. 60.

(2) C'était l'abbé de S. Germain des Prés.

» divins offices auprès des reliques de Saint Ouen,  
 » archevêque de Rouen, de Saint Leufroy, Abbé, et de  
 » Saint Agofroy, son frère, il fût permis aux religieux  
 » de Saint-Germain de les recevoir à perpétuité dans  
 » leur monastère, pour les mettre avec décence pro-  
 » che le corps de Saint Germain, leur patron, et y  
 » célébrer les divins offices. Il pria encore le Roi que  
 » les revenus de l'abbaye de la Croix Saint-Ouen (1)  
 » fussent réunis à celle de Saint-Germain. Sa demande  
 » lui fut accordée à l'exclusion des terres et des autres  
 » biens situés en Normandie, qui, par le traité de paix,  
 » avaient été abandonnés à Rollon et à ses comtes...  
 » La charte est datée du second des ides de Mars,  
 » indiction sixième, la vingt-unième année de son  
 » règne; ce qui revient au quatorzième Mars 918. » (2)  
 En marge, Dom Bouillart écrit : *Voyez les preuves, art. 24* ; ces preuves sont le texte même du diplôme de Charles le Simple. Puis l'auteur continue :  
 « Les religieux de Saint-Germain ne profitèrent pas  
 » longtemps de la grâce que le Roi leur avait accor-  
 » dée, parce que les religieux de la Croix Saint-Ouen,  
 » voyant la paix rétablie dans le pays, voulurent un  
 » mois après s'en retourner dans leur monastère pour  
 » le rebâtir, et y demeurer comme auparavant. Les  
 » religieux de Saint-Germain ne voulant pas les rete-  
 » nir contre leur gré, les laissèrent aller, et leur cède-  
 » rent les biens dont ils jouissaient avant leur union ;  
 » mais pour conserver le souvenir de l'hospitalité  
 » qu'ils leur avaient rendue, ils retinrent le corps de  
 » Saint Leufroy et de Saint Thuriave, à l'exception  
 » d'un bras de leur saint patron, qu'ils leur permirent  
 » d'emporter. » Ici Dom Bouillart ne dit pas où il a  
 puisé ces divers détails ; nous verrons plus loin qu'il  
 les a encore empruntés à Mabillon.

(1) Le monastère de la Croix Saint Ouen fut appelé plus tard la Croix Saint Leufroy.

(2) *Op. cit.*, p. 61-62.

Dom Félibien (1) donne, en les résumant brièvement, les mêmes indications que Dom Bouillart, et il indique comme source *Saec. iii. Bened. part.* (sic) p. 593, ce qui veut dire : *Mabillon. Acta Sanctorum Ord. S. Benedicti, saec. iii. pars i. p. 593*. Ajoutons que, au tome iii., p. 31, parmi les pièces justificatives, il reproduit, lui aussi, le texte du diplôme de 918.

C'est donc à Mabillon que nous devons remonter maintenant, puisque c'est à lui que nous renvoient Dom Bouillart et Dom Félibien.

Ce fut en 1706, que Dom Mabillon fit paraître le tome iii de ses *Annales*. Dans la préface (2), il avertit le lecteur que, pour composer ce volume qui rapporte les événements de 850 à l'an 980 inclusivement, il a beaucoup *plurimum* utilisé... *Annalibus Bertinianis, Mettensibus, Fuldensibus, chronicis Reginonis et Frodoardi, ...praeter Acta Sanctorum et tabulas monasteriorum* ; il mentionne aussi le *continuateur d'Aimoin*.

A l'année 898 qui nous occupe, nous lisons ce qui suit : *Tunc etiam corpus Sancti Leutfredi Abbatis cum reliquiis SANCTI THURAVI DOLENSIS ANTISTITIS, et Sancti Agofredi Confessoris, e Madriacensi Sanctae Crucis Monasterio Parisios delatum est, repositumque in basilica Sancti Vincentii seu Sancti Germani a Pratis, cui tum Sancti Leutfredi Monasterium a Nortmannis direptum et eversum, a Carolo rege unitum fuit* (3).

A l'année 918 Dom Mabillon écrit : *Cum in Neustria grassarentur Nortmanni, Monachi Crucis Sancti Audoeni, corpus Sancti Leutfredi abbatis et patroni sui cum reliquiis Sancti Audoeni episcopi, et beati Agofredi monachi Parisios attulere, et in Pratensi*

(1) *Histoire de la Ville de Paris*, t. 1, p. 111.

(2) p. VII.

(3) *Ib.*, p. 281.

*Sancti Germani basilica reposuere, ubi illi etiam in Pratiensium societatem et consortium admissi sunt...* Puis il cite presque entièrement le diplôme de Charles le Simple, et à la fin il ajoute : *Non multo post Crucis Sancti Audoeni monachi, pace cum Nortmannis composita, amore patriae ducti ad proprias sedes remigrarunt, accepto altero brachio Sancti Leutfredi, cujus reliquum corpus Germanenses retinuerunt* (1).

Où Mabillon a-t-il puisé ces renseignements, il ne le dit pas ; mais quand on connaît sa scrupuleuse probité d'historien et d'érudit, on ne peut douter un seul instant qu'il avait sous les yeux des documents formels. Il n'avait point l'habitude de parler et d'écrire à la légère ; et puisqu'il nous dit que ce fut en 898 que les moines de la Croix Saint-Ouen apportèrent à Paris les corps de Saint Leufroy, de Saint Thuriave, et d'autres encore, c'est qu'il était en mesure de prouver ses dires.

Dom Félibien, dans son *Histoire de la Ville de Paris*, renvoyait non pas aux *Annales* de Mabillon, mais aux *Acta Sanctorum* de Mabillon. Celui-ci, en effet, avait fait paraître en 1672 le premier volume de ses *Acta Sanctorum Ordinis Sancti Benedicti*, qui traitait du « troisième siècle de l'Ordre », *sæculum tertium, pars prima*. Aux pages 582 et suivantes, Dom Mabillon publiait la vie de Saint Leufroy. Après cette vie se trouve, page 593, un *Appendice* intitulé : *De S. Leutfredi translationibus et reliquiis*. Mabillon commence par dire que Dom du Breul mentionne diverses translations des reliques de Saint Leufroy ; la première eut lieu en 851 ; une autre fut faite à Paris, avec le corps de Saint Thuriave. On aurait voulu lire ici la date de 898, mais Mabillon ne donne aucune date ; il se contente de faire une réflexion : « Je croirais

(1) *Op. cit., ib., p. 334.*

» volontiers, dit-il, que les reliques furent apportées » tout d'abord à Paris dans une église — celle que » l'on nomme aujourd'hui Saint-Leufroy, — et que » de là elles vinrent à Saint-Germain, au rétablissement de la paix. » (1).

Comme Mabillon parle ici de Dom du Breul, il semble que c'est à la Chronique de celui-ci qu'il a emprunté ses renseignements ; elle est intitulée *Incliti cœnobii divi Germani a Pratis Chronica, autore fratre Jacobo du Breul* (Paris. Bibl. Nat. lat. 12838) ; c'est le manuscrit original de l'auteur. Dom Bouillart renvoie souvent, lui aussi, à cette Chronique qu'il a utilisée pour son *Histoire de Saint Germain des Prés*. Ce qui paraît indiquer que cette Chronique est la source des allégations de Dom Mabillon, c'est cette phrase du hollandiste du Sollier : « Je ne doute aucunement que » le corps de Saint Thuriave n'ait été un jour déposé » à Saint-Germain des Prés ; mais ce qui pour moi » n'est pas encore prouvé, c'est ce qu'avance du Breul, » qui prétend que le corps de Saint Thuriave fut » apporté du monastère de la Croix Saint-Ouen à » celui de Saint-Germain, avec les corps de Saint Leufroy et de plusieurs autres saints. Mabillon croit » que les reliques de Saint Leufroy et des autres » furent tout d'abord déposées à Paris dans une église, » nommée aujourd'hui Saint-Leufroy, et qu'elles ne

(1) On voit avec quelle modération Dom Mabillon donne son opinion. « Je croirais volontiers », dit-il ; il se garde bien d'affirmer une chose dont on n'a aucune preuve. Ce n'est pas de cette manière que s'exprimait, il y a peu de temps, M. Perdrizet, dans son livre « *Le Calendrier parisien à la fin du Moyen Age, d'après le Bréviaire et les Livres d'Heures* ». A deux reprises, pages 56 et 173, sans la moindre hésitation, il assurait que « le corps de S. Turiaf avait été transporté à Paris dans l'église Saint Leufroy ». A vrai dire, personne n'en sait rien.

La chapelle, qui plus tard fut appelée Saint Leufroy, était située à l'extrémité Ouest du Pont au Change, en avant du Châtelet, sur une partie de la place actuelle. Elle fut détruite en 1684. Cf. Lebeuf. *Histoire de la Ville et de tout le diocèse de Paris*, édition 1890. Vol. *Rectifications et additions*, p. 20.

» furent transportées à Saint-Germain qu'après le rétablissement de la paix. Pour moi, je croirais volontiers que le corps de Saint Thuriave fut tout d'abord apporté à Paris, et qu'il fut, lui aussi, déposé à Saint-Germain, avec les saints corps venus de la Croix Saint-Ouen, quand la paix eut été rétablie » (1).

Le P. du Sollier fait donc ici une distinction ; le corps de Saint Thuriave fut en effet apporté à Paris, mais il ne venait pas de la Croix Saint-Ouen, comme le pensait Mabillon, sur la foi de Dom du Breul. Ce n'est là évidemment qu'une opinion, puisque les preuves certaines font défaut. Le célèbre Bollandiste cite alors ce qu'il a lu dans l'*Historia Parisiensis de Boscus* (2). Cet auteur transcrit quelques lignes du continuateur d'Aimoin. « A l'époque où Hastings exerçait partout des ravages avec les Normands, on apporta en France beaucoup de corps saints des lieux où ils reposaient. Ce fut à ce moment que le corps de Saint Leufroy, après avoir été porté de côté et d'autre dans diverses régions de la France, finit par arriver, avec les ossements du bienheureux Geoffroy, son frère, et aussi ceux de Saint Thuriave, archevêque de Dol, au monastère de Saint-Germain de Paris, où, par une disposition divine, ils reposent encore aujourd'hui. » *Ea tempestate, Astingo cum Nortmannis usque saeviente, multa corpora sanctorum a propriis locis in Franciam delata sunt. Tunc etiam corpus S. Leutfridi, una cum ossibus S. Agoffredi fratris sui, necnon S. Thuriani Dolensis archipraesulis, apud monasterium S. Germani in suburbio Parisiense translata sunt* (3).

(1) *Acta SS. Julii*, t. III, p. 616 (Anvers 1723).

(2) Gérard du Bois. *Historia Ecclesiae Parisiensis*, 2 in-fol. 1690-1710, — t. I, p. 524.

(3) *Historia Francorum*, lib. V, cap. 41. Edition 1567, p. 725-726. Cité par A. de la Borderie. *Histoire de Bretagne*, t. II, p. 327, note 2.

Le continuateur d'Aimoin, fait remarquer le Père du Sollier, mérite une assez grande confiance, car il nomme Hastings, comme le chef des Normands ; or ce fut en 866 que celui-ci commença ses ravages en France. Et comme Albert le Grand dit que ce fut en 878 que le corps de Saint Thuriave quitta la Bretagne, on voit que les deux choses concordent.

Voici en effet le texte du Dominicain de Morlaix : « Le corps de Saint Thurien fut solennellement enseveli dans son église métropolitaine de Dol, où Dieu, par de grands miracles, manifesta la gloire de son serviteur. Mais les Normands ravageant la Bretagne l'an 878, son saint corps fut porté à l'Abbaye Saint Germain des Prés-lès-Paris, où il était conservé en grand honneur comme précieuse relique » (1). Ici encore il n'est fait nulle mention du monastère de la Croix Saint-Leufroy.

Mabillon savait tout cela, et pourtant il a dit de façon formelle, nous l'avons vu plus haut, que « le corps de Saint Leufroy fut apporté du monastère de la Sainte Croix de Madrie à Paris avec les reliques de Saint Thuriave, évêque de Dol, et celles de Saint Agofroy, confesseur ». Nous verrons plus loin que le savant bénédictin parlait en connaissance de cause.

Dom Lobineau semble s'être inspiré d'Albert le Grand, quand il écrit : « Le corps de Saint Thuriau fut enterré dans l'église cathédrale. Il a été depuis transporté en France du tems que les Normans ravageaient la Bretagne, et déposé à Paris dans l'église de Saint-Germain des Prez où on le conserve encore. » (2).

Une nouvelle édition de l'ouvrage du bénédictin breton, « revue, corrigée et considérablement augmentée »,

(1) *Les Vies des Saints de la Bretagne Armorique*, édition Thomas et Abgrall, 1901, p. 304.

(2) *Les Vies des Saints de Bretagne*, par Dom Lobineau. Rennes, 1725, p. 178.

fut donnée en 1836 par l'abbé Tresvaux. Voici la note qu'on y lit : « Suivant les Bréviaires de Paris, Saint Thuriau se démit de son évêché dans sa vieillesse, » et se retira au monastère de la Croix Saint Leuffroy » en Normandie ; mais ni les anciennes Vies du saint, » ni le Propre de Dol n'en disent rien. Le P. Le Large » combat cette opinion, et assure que le corps de Saint » Thuriau fut porté par Jean, évêque de Dol, dans le » monastère ci-dessus désigné, et dont ce prélat était » abbé. En 898, on le transféra à Paris » (1).

Le P. Le Large croyait donc, lui aussi, que les reliques de Saint Thuriave vinrent de la Croix Saint-Leuffroy à Paris ; mais il ajoutait un détail nouveau. D'après lui, Saint Thuriave n'avait pas renoncé à l'épiscopat pour se faire moine, comme certains le prétendaient ; il était mort évêque de Dol, et avait été enterré dans sa cathédrale. Ce ne fut que plus tard qu'un de ses successeurs emporta son corps en Normandie.

Qui était ce Jean, évêque de Dol, dont parle le P. Le Large ? Si l'on se reporte au *Gallia christiana* (2), on y voit que Jean I<sup>er</sup> fut élu évêque de Dol en 1082. Evidemment ce n'est pas de lui qu'il est ici question, puisque l'on affirme que le corps de Saint Thuriave reposait à Paris avant 918. Ailleurs on lit les lignes suivantes : *Post Mahenum I, Melanienses chronographi Joannem quemdam ponunt, ex Abbate S. Melanii Dolensem antistitem.*

Ce Mahenus I<sup>er</sup> est placé vers 878, et l'évêque mentionné ensuite est Aganus vers 930. Entre eux deux,

(1) *Op. cit.* Nouvelle édition, t. ii, p. 240, note 2. Le P. Le Large dont il est ici question, était un chanoine régulier de Sainte-Geneviève, qui vécut de 1639 à 1705. On a de lui une Histoire manuscrite des évêques de Saint-Malo, actuellement à Paris à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Dom Lobineau, qui l'avait connu, admirait sa science et sa vertu. *Ibid.*, t. ii, p. 80, note 1.

(2) T. XIV, col. 1047.

(3) *Ib.*, col. 1043.

il y aurait eu, au dire des chronographes de l'Abbaye Saint-Melaine, de Rennes, un autre évêque nommé Jean, lequel aurait été précédemment Abbé de Saint-Melaine. Les rédacteurs du *Gallia* pensent que cette mention est fort problématique ; *Nihil igitur incertius quam ista Joannis Maheno succedentis mentio.* Il est pourtant difficile de nier l'existence d'un Jean, évêque de Dol, vers cette époque ; c'est la vie de Saint Leuffroy qui nous en fournit la preuve. Cette légende fut écrite, dit M. Mesnel (1), à peu près un siècle et demi après la mort de Saint Leuffroy, c'est-à-dire vers la fin du ix<sup>e</sup> siècle, par un moine du monastère de la Croix Saint-Leuffroy, lequel devait être assez bien renseigné sur les traditions de son abbaye. Or on y lit ce qui suit : *Sepultus vero est S. Leutfredus in ecclesia quam ipse in honore beati Pauli apostoli fundaverat ; indeque nostris temporibus translatus est a Joanne, venerabili episcopo Dolensis ecclesiae, et abbate loci ipsius, in seniore basilicam, quae aedificata est in honorem vivificae Crucis et S. Audoeni, praecipui confessoris Christi* (2). Puisque l'auteur de la légende dit que la translation du saint corps a été faite de son temps, *nostris temporibus*, il faut donc conclure que, vers la fin du ix<sup>e</sup> siècle, il y avait réellement un Jean, évêque de Dol.

Si l'on consulte maintenant les *Fastes épiscopaux* (3), de Mgr Duchesne, on y voit un *confirmatur* de cette thèse. « S'il faut dépasser l'année 846, dit-il, nous » trouverons le siège de Dol occupé ou réclamé par » une suite de prélats, Salocon, Festgen et Mahen, ce » qui nous force à descendre au-delà de 878. Du reste » on ne conçoit guère de 846 à 878 un évêque breton » installé à la tête d'un monastère neustrien. Force

(1) Mesnel, Saint Leuffroy, p. 117-118.

(2) *Ib.*, p. 141.

(3) T. ii, p. 385 ; cité par Mesnel, *op. cit.*, p. 65.



» est de descendre jusqu'au temps où les invasions  
 » normandes chassèrent de chez eux les évêques bre-  
 » tons vers la fin du ix<sup>e</sup> siècle. » Il ajoute en note :  
 « C'est ce que fait M. de la Borderie (*Hist. de Breta-*  
 » *gne*, t. ii, p. 327), qui rattache l'exode de Jean aux  
 » derniers temps d'Hastings (866-882). Je ne sais si  
 » l'on est fondé à être aussi précis. »

Comme on le voit, ces dates approximatives don-  
 nées par M. de la Borderie et Mgr Duchesne concor-  
 dent assez bien avec ce que les Chronographes de  
 Saint-Melaine disaient de Jean, évêque de Dol. Reste  
 à savoir maintenant si ce dernier a réellement empor-  
 té de Dol à la Croix Saint-Leufroy les reliques de  
 Saint Thuriave. Le P. Le Large semble avoir été le  
 premier à le dire ; M. de la Borderie (1) le dit aussi  
 expressément, et il voit la preuve de sa thèse dans  
 le texte du continuateur d'Aimoin, qui a été cité pré-  
 cédemment. Cette preuve, il faut le reconnaître n'est  
 nullement convaincante, car dans ce texte il n'est  
 aucunement question de Jean, évêque de Dol ; dès  
 lors cette thèse repose sur une hypothèse.

Que l'évêque Jean ait emporté de Dol à la Croix  
 Saint-Leufroy le corps de Saint Thuriave, pour le  
 soustraire au pillage des Normands, c'est chose tout  
 à fait invraisemblable. Le monastère de la Croix  
 était situé en Normandie, pas très loin de la Seine,  
 par conséquent dans un pays que ces pirates parcou-  
 raient et ravageaient depuis plus de vingt-cinq ans.  
 Était-il sage, pour sauver des reliques, d'aller les  
 mettre en un pareil endroit ? C'était, pour employer  
 une expression vulgaire, aller se jeter dans la gueule  
 du loup. Lorsque, dès 836, les moines de Noirmoutier  
 voulurent mettre en sûreté le corps de Saint Philib-  
 bert, se dirigèrent-ils du côté du Nord ? Bien au con-

(1) *Histoire de Bretagne*, t. II, p. 326-327.

traire. Ils commencèrent ce voyage célèbre qui ne se  
 termina qu'à Tournus, dans la Saône-et-Loire. Plus  
 tard, au x<sup>e</sup> siècle, quand les Normands revinrent en  
 Bretagne, une émigration considérable de moines et  
 de clercs, chargés de leurs reliques, se produisit de  
 920 à 925, d'après Ferdinand Lot (1), puis une seconde  
 vers 960 ; et longtemps avant ces dates des corps de  
 saints avaient pris le chemin de l'exil (2). Où les  
 avait-on portés ? A Tours, à Orléans, à Fleury-sur-  
 Loire, et surtout derrière les remparts de Paris ; mais  
 jamais on ne voit que les émigrants aient pris la  
 route de Normandie, ç'eût été folie.

Une autre question se pose encore. Pourquoi Jean,  
 évêque de Dol, choisit-il le corps de Saint Thuriave  
 de préférence au corps de Saint Samson, le fondateur  
 de cette église de Dol, qui était beaucoup plus célè-  
 bre que Saint Thuriave ?

Autre chose. On possède encore aujourd'hui un  
 document connu sous le nom de *Translatio Sancti*  
*Maglorii* ; on y énumère les noms de 18 saints de  
 Bretagne et de l'Avranchin, dont les reliques furent  
 emportées vers cette époque. On y voit les noms de  
 deux saints de Dol, Saint Samson et Saint Budoc. Le  
 nom de Saint Thuriave fait défaut. Ne serait-ce pas,  
 parce que depuis longtemps le saint avait quitté Dol ?  
 Ce qu'on peut dire de plus sûr, c'est qu'il n'est pas  
 prouvé que l'évêque Jean ait transféré le corps de  
 Saint Thuriave à la Croix Saint-Leufroy. Une solu-  
 tion reste à examiner, celle que donnaient les Bré-  
 viaires de Paris, et que le P. Le Large ne voulait pas  
 admettre : Saint Thuriave aurait renoncé à l'épisco-  
 pat pour se faire moine.

(1) F. Lot. Date de l'exode des corps Saints hors de Bretagne.  
*Annales de Bretagne*. Tome XV, Novembre 1899, p. 60-77.

(2) A. de la Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. II, p. 325.

## L'OFFICE DE SAINT THURIAVE

« Saint Turien, dit l'abbé Mesnel (1), est à tous les  
 » Calendriers Ebroïciens, simple jusqu'en 1604, (les  
 » trois leçons étaient du Commun) et de 1737 à 1857  
 » avec une leçon propre ; on en faisait seulement  
 » mémoire de 1604 à 1737, et depuis 1857 on est reve-  
 » nu à cet usage, mais on a gardé la leçon de 1737. »  
 Voici la finale de cette leçon propre du Bréviaire de  
 1737, que reproduit le Bréviaire d'Evreux de 1829.

*Demum in senectute abdicato episcopali munere, in  
 monasterium pagi Madriacensis, quod S. Leufredus in  
 territorio Ebroicensi ante aliquot annos in honorem  
 Sanctae Crucis extruxerat, secessit, et virtutibus ple-  
 nus quievit in Domino, tertio Idus Julii, anno septin-  
 gentesimo quadragesimo nono.*

Sauf quelques mots, c'est le texte du Propre  
 d'Evreux de 1914. *Abdicato episcopali munere, in  
 senectute Turivus in monasterio pagi Madriacensis,  
 quod S. Leufredus in territorio Ebroicensi extruxe-  
 rat, secessit, et virtutibus plenus, quievit in Domino,  
 anno septingentesimo quadragesimo nono.*

« On reconnaît, dit M. Mesnel (2), le passage plutôt  
 » court dont parle Du Sollier, dans lequel Du Breul  
 » mêle tant de choses auxquelles on ne peut ajouter  
 » foi. » Il n'admet pas, nous le savons, que Saint Thu-  
 riave soit venu se faire moine à la Croix, ni même  
 que son corps ait jamais reposé dans ce monastère,  
 pour venir de là à Saint-Germain des Prés ; toutes  
 les erreurs, il les impute sans cesse à Dom du Breul.  
 Pour lui, le diplôme de 918 sur lequel on veut se  
 baser, contient des choses fausses : ainsi nulle part  
 on ne voit que Saint Leufroy ait eu un frère ; sa  
 légende dit même qu'il était « fils unique », pourquoi

(1) *Les Saints du diocèse d'Evreux. Saint Leufroy*, p. 105.

(2) *Ib.*, p. 109.

alors le diplômé parle-t-il de Saint Agofroy, son  
 frère ? De plus, ce même diplôme dit que les moines  
 de la Croix apportèrent avec eux les reliques de Saint  
 Ouen ; or, on est fort bien renseigné sur l'exode de  
 ce saint, il vint par une autre route, et on se demande  
 pourquoi son corps ne fut pas déposé à Saint-Germain  
 des Prés avec celui de Saint Leufroy, si réellement  
 il vint avec lui à Paris. Enfin le diplôme ne men-  
 tionne pas le nom de Saint Thuriave, d'où M. Mesnel  
 conclut que l'ancien évêque de Dol ne vint jamais au  
 monastère de la Croix.

Une chose que M. Mesnel semble avoir totalement  
 ignorée, c'est le texte du continuateur d'Aimoin, texte  
 où le nom de Saint Thuriave est formellement indiqué  
 à côté de celui de Saint Leufroy. Siméon Luce qui a  
 étudié de très près cet auteur, dit qu'il faut distinguer  
 deux parties dans son œuvre, la première de beaucoup  
 la plus importante qui comprend les 165 premiers  
 feuillets, et la seconde qui en a seulement dix. La  
 première partie, celle précisément où nous rencon-  
 trons le passage qui nous intéresse, fut écrite par un  
 moine de Saint-Germain des Prés, vers la fin du XI<sup>e</sup>  
 siècle, ou au début du XII<sup>e</sup> ; et, remarque Siméon  
 Luce, il faut donner pleine créance à ce qui concerne  
 les détails sur Saint-Germain des Prés (1). Or, il est  
 dit dans ce texte que les corps de Saint Leufroy, de  
 Saint Thuriave et de Saint Agofroy furent apportés  
 en même temps à Paris.

Les Bréviaires de Paris de 1736, 1778, 1822, 1836 ;  
 celui de Chartres de 1783, celui de Tours de 1784,  
 mentionnent, comme ceux d'Evreux, la renonciation  
 à l'épiscopat, tandis que le Bréviaire de Chartres de  
 1600, ceux de Paris de 1680 et 1700, celui de S. Martin

(1) *Notices et documents publics pour la Société de l'histoire de  
 France, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, Paris 1881.*  
 — Siméon Luce : *La continuation d'Aimoin et le Manuscrit latin  
 12711 de la Bibliothèque Nationale*, p. 57-70.

de Tours de 1748, n'en soufflent mot. D'après ceci, il semblerait que ce serait entre 1700 et 1736 qu'on aurait introduit dans la légende de S. Thuriave l'histoire de son abdication et de son entrée au monastère.

A Dol, il ne paraît pas non plus qu'on se soit douté de la chose, puisque, au dire de Dom Labineau (1725), et d'Albert le Grand de Morlaix (1637), S. Thuriave aurait été enseveli dans son église cathédrale. On peut remonter plus haut encore. M. l'abbé Duine consacra jadis un article aux *Documents liturgiques sur S. Turiaw, évêque-abbé* (1). Il y disait que le Bréviaire gothique de Saint Malo de 1537 a un office de S. Turiaw « sans hymnes, antiennes ni répons spéciaux », tandis que le Bréviaire gothique de Dol de 1519 dont il ne subsiste plus qu'un exemplaire (2), d'ailleurs incomplet, a hymnes, antiennes et répons propres.

M. Duine s'est borné à reproduire seulement les hymnes et deux Répons de ce Bréviaire. Voici l'office complet tel que l'a publié le P. Dreves (3), en 1894.

## IN I. VESPERIS

## Antiphonæ

1. *Laudes altisonas — psallat Dolus omnipotenti — Et chorus antiphonas — Sancto super astra manenti — Turiano.*

2. *Voci concordi — si vox sit consona cordi — Exaudit sanctus — vertens in [gaudia] planctus — Turianus.*

3. *O Dole, non doléas, — amplectere gaudia, gaude, — Custos, ne pereas, — sit plenus perpete laude — Turianus.*

(1) *Annales de Bretagne*, Juillet 1901, p. 459-477.

(2) Ce Bréviaire se trouve à Paris, Biblioth. Nationale, sous la cote B 21022 (Imprimés. Réserve).

(3) *Analecta Hymnica mediæ ævi*, XVIII. *Historiæ rhythmicæ*. Liturgische Reimofficien, p. 255 Seq.

4. *Felix namque Dolus — meruit qui reddere solus — Pontificum florém — reddentem thuris odorem, — Turianum.*

5. *Psallat multimodis — nobili cum carminis odis — Et sine labe doli — regia sacra Doli — Turiano.*

R. *Pastor, ave, Turiane, — Lingua tua mel suave — Vocem audientibus, — O confessor, morum messor, — Apud Deum intercessor — Sis pro nobis omnibus.*

V. *Dole, gaude et applaude, — Turianus plenus laude — Te picturat floribus.*

Ad Magnificat. Ant. *Pastor Doli, — latebra pauperum, — Expers doli, — nectar mirificum, — O signifer — in aula superum, — Et lucifer — cœtu pontificum, — Deum ora — ut memor miserum — Adsit hora — mortis viaticum, — Turiane.*

## AD MATUTINUM

## Invitorium

*Adoremus Creatorem — septiformis gratiæ, — Qui coronat confessorem — Turianum hodiæ.*

## IN I. NOCTURNO.

Ant. 1. *Vir beatus mediatus — Cuncta facit prospere, — sublimatus, coronatus — Vivit super sidera — Turianus.*

Ant. 2. *Constitutus sancto monte — Indoctos edocuit, — Impollutus carnem sponte — Verus pauper domuit — Turianus.*

Ant. 3. *Soporatus obdormivit — In bonis operibus, — Sic fundatus acquisivit — Vitam cum viventibus — Turianus.*

1. R. *Hic sanctus ovium, — Pastor Dolensium — Fuit, ut legitur, — Qui de Britannia, — Veneti patria, — Clara prosapia — Ortus dignoscitur.*

V. *Ut sol præ ceteris — Fulgore pueris — Dolis ostenditur.*

2. R. *Hic cum esset parvulus, — Turianus aemulus — Verbi Dei aderat, — Relictis parentibus — Et eorum opibus, — Dolum ire properat.*

V. *Ubi custos ovium — Puerosque civium — Operibus superat.*

3. R. *Vox electa, vox dilecta — Turiano floruit — Quæ jocosa, saporosa, — Armagilo placuit, — Qui psallentem innocentem — Viam morum docuit.*

V. *Qui prius modicus, — Post haec magnificus, — Puer angelicus — Cunctis apparuit.*

## IN 2. NOCTURNO.

1. Ant. *Deo sacrificium — Obtulit justitiæ, — Non quærens mendacium — Sed verum quotidie, — In conspectu gentium, — Confessorum omnium — Apparens vas gratiæ — Turianus.*

2. Ant. *Ex ejus ore veritas — Cunctis diebus defluit, — Nec reperiri vanitas — In ejus corde potuit, — Sed virginalis castitas, — Præcordialis caritas — In sancto semper floruit — Turiano.*

3. Ant. *Sanctum super opera — Mauum fructifera — Dominus constituit, — Qui lucrum in aethera — Sumens super sidera, — Ut in terris meruit — Turianus.*

1. R. *Pater respicit filium, — Pastor ovis officium — Sibi servientis, — Confert ei dominium — Regendi pontificium — Vitæ stautentis, — Adsecutus fastigium — In ore placet civium — Thronique gaudentis.*

V. *Ministrat igitur, — Commissis fungitur, — Ut Joseph loquitur — Verba sapientis.*

2. R. *Furor, lepræ, fugata fugiunt, — Claudii surgunt, cæci respiciunt, — Prædicanda — Muti loquuntur, surdi audiunt, — Mors stupet, dolores deficiunt, — Res miranda.*

V. *Morbos suppeditat, — Nemo periclitat, — Mortuos suscitatur — Turianus.*

3. R. *Dum populo prædicat — Arcæ beatificat — Testamenti visio, — Lux de celis emicat, — Turianum implicat — Lucis obumbratio ; — Videns Deum supplicat — In throno quem indicat — Sedentem in solio.*

V. *Angelorum apicem, — Hierarchiam triplicem, — Ut gaudent ad invicem — Fungentes officio.*

## IN 3. NOCTURNO.

1. Ant. *Ad usuram pecuniam — Sanctus dare non voluit, — Sed futuram ad gloriam — Obtinens mundi gratiam — Cordis affectum tenuit — Turianus.*

2. Ant. *Cordis desiderium — In terra viventium — Sancto Deus tribuit, — Coronam de lapide — Pretioso jaspide — Super caput posuit — Turiani.*

3. Ant. *Innocens manibus, — Utilis omnibus, — Nocensque nemini, — Ut stella rutilans — Ascendit jubilans — Ad montem Domini — Turianus.*

1. R. *Rivalon dum irascitur, — Ædes sacra comburitur, — Oritur tribulatio, — Sanctus dolens conqueritur, — Sceleratum aggreditur — Ferventi desiderio ; — Michael sanctus mittitur, — Cum Turiano loquitur, — Reo datur remissio.*

V. *Dum librum cœpit rodere — Vulpis, incepit cadere — Subitæ mortis gladio.*

2. R. *Defertur ad ecclesiam — Meldoch ponenda tumulo, — Videt sanctus angustiam — Planctum parentum patulo ; — Orat Deum, flens etiam — Utroque sursum oculo, — Et Deus Gozgal filiam — Visitat coram populo.*

V. *Surgit sanctus de pulvere — Et puella de funere, — Soluta mortis vinculo.*

3. R. *Ad horam ultimam — Sanctus perveniens, — Emisit animam — In Christo moriens, — Cælorum regiam — Felix ingrediens — Polique patriam — Felicem faciens.*

*V. Qui mundus aderat — Sic mundum deserit, — Ad cælos properat — Quos Deus aperit, — Et quam optaverat — Gloriam reperit.*

## IN LAUDIBUS

1. Ant. *Sanctus regnavit, — Sedem sibi namque paravit, — Moribus indutus — Dominum super astra secutus — Turianus.*

2. Ant. *Lætus servivit — Domino, feliciter ivit, — Poscens cum melos — Et eorum gaudia cælos — Turianus.*

3. Ant. *Hic Salvatoris — Memor adfuit omnibus horis, — Et pater audivit, — Quia Christum corde sitivit — Turianus.*

4. Ant. *Corde Creatorem — Benedicens atque creata — Sentit dulcorem — Cæli sibi sede parata — Turianus.*

5. Ant. *Psalterio, chordis, — Cithara cum carmine cordis — Regem laudavit — [Dominum] qui cuncta creavit — Turianus.*

## AD BENEDICTUS

Ant. *Dignus præconio — Dignusque præmio — Vitæ dignoscitur, — Meldoch nefario — De mortis gladio — Ad vitam ducitur, — Coram fastigio — Domini regio — Arcam quæ vehitur, — In throni medio — Jesum in solio — Vidit, ut legitur, — Turianus.*

## IN I VESPERIS

## Ad Magnificat

Ant. *O pater Turiane, — dulcis in memoria, — Sed cum Christo jam perenni — dulcior in gloria, — Quibus ipse jucundaris — inter cæli vernulas, — Fac ut ad cælestis agni — admitemur epulas.*

On ne connaît jusqu'à présent aucun manuscrit possédant cet Office rimé et rythmé ; le Bréviaire de Dol, imprimé à Paris en 1519 en est l'unique représentant. Il est de toute évidence qu'il fut composé pour l'église de Dol, certaines Antiennes et certains Répons le disent assez clairement. *Laudes altisonas psallat Dolus omnipotenti ; — O Dole, non doleas ; — Dole, gaude et applaude, etc...* A quelle époque et par qui fut-il écrit ? Était-il chanté ? Autant de questions auxquelles il est impossible de répondre présentement.

L'auteur s'est inspiré visiblement de la vie ancienne de S. Thuriave ; il parle du lieu de sa naissance, des occupations de sa jeunesse, du choix que fit de lui l'évêque de Dol, de la vision qu'il eut de l'arche du testament, des colères de Rivalon, de Meldoch, de Gozgal, toutes choses qui sont racontées dans la légende ; enfin de sa sainte mort.

A côté de ces traits d'histoire, il y a nombre de détails qui sont des lieux communs. Le thème est celui-ci : Thuriave était un saint, donc il devait avoir toutes les vertus, et le compositeur les énumère avec complaisance ; il devait avoir aussi le don des miracles, et il les rapporte : les lépreux sont guéris, les boiteux marchent, les aveugles voient, les muets parlent, les sourds entendent.

Ce que l'on constate, c'est qu'il n'y a pas la plus petite allusion à l'abandon que le saint aurait fait de son évêché pour aller revêtir l'habit monastique ; et même la strophe où il est fait mention de sa mort semble écarter cette supposition.

Dans les leçons du Bréviaire de saint Malo de 1537, publiées par M. Duine (1), il n'est pas question non plus de cette renonciation ; de même, dans celui de

(1) *Annales de Bretagne*, Juillet 1901, p. 460.

Dol de 1519. « Les plus anciennes légendes, dit » M. Duine (1), ne mentionnent pas cette abdication » de son épiscopat, et cette retraite au monastère de » Saint-Leufroy. Assurément le fait n'a rien d'invari- » semblable, mais puisqu'il ne repose sur aucun texte » autorisé, n'est-il pas plus naturel de croire que cette » anecdote a son origine dans l'exode commun des » reliques des deux saints devant l'invasion nor- » mande. » *Exode commun*, cela semble dire que les deux saints corps sont venus ensemble de l'Abbaye de la Croix, ce que ne veut admettre à aucun prix M. Mesnel.

Cet Office, composé pour l'église de Dol n'était pas monastique ; il ne comporte en effet que trois Antiennes et trois Répons à chacun des trois nocturnes, tandis que le rit monastique exige six Antiennes et quatre Répons aux deux premiers nocturnes, une Antienne et quatre Répons au troisième nocturne. L'Office monastique ancien, nous avons la bonne fortune de le posséder encore ; le P. Dreves le publia en 1894 à la suite de celui du Bréviaire de Dol, d'après le manuscrit 13239 de la Bibliothèque Nationale de Paris, qui est un Bréviaire de Saint-Germain-des-Prés du xiv<sup>e</sup> siècle. Malheureusement, il le donna de façon incomplète, par distraction probablement : ainsi au premier nocturne, au lieu de quatre Répons, il n'en cita que deux, — le troisième et le quatrième, — laissant de côté les deux premiers, puis au troisième nocturne, il ne mentionna que trois Répons au lieu de quatre. C'est cet Office que nous devons étudier maintenant.

Nous avons vu précédemment qu'à Saint-Germain-des-Prés, la fête de S. Thuriave revêtait une certaine solennité. L'*Ordinarium* de 1395 disait que les moines,

(1) *Ib.*, p. 471, note 2.

après vêpres, se rendaient en procession à la chapelle du saint, *post Vesperas processio fiet in chorea ad capellam S. Thurtavi*, en faisant le tour des chapelles du chœur, *in chorea*. A quelle époque cette chapelle fut-elle dédiée au saint ? Vraisemblablement au xii<sup>e</sup> siècle. Nous savons, en effet, que le 21 Avril 1163, le Pape Alexandre III consacra la nouvelle église de Saint-Germain, et, dit Dom Bouillart (1), les chapelles » disposées derrière le chœur au nombre de huit furent » dédiées par Hubauld d'Ostie et trois autres évêques » dans le même temps que le Pape Alexandre III fait » sait la dédicace de l'église en 1163 ». D'après les renseignements fournis par D. Bouillart, la chapelle n'était pas sous le vocable unique de S. Thuriave ; il nomme en effet « S. Jean l'Évangéliste, tous les Apô- » tres, les saints martyrs Eutrope, Eustache et ses » compagnons, saint Côme et saint Damien, les saints » confesseurs Thuriave, Aubin, Maurille et Amand, » les saintes vierges Colombe et Anastasie, et tous les » saints » ; mais vraisemblablement, aux yeux de tous, c'était « la chapelle de S. Thuriave », parce qu'on y vénérât le corps entier du saint, qui reposait là dans une grande châsse.

D. Bouillart nous rapporte en effet un événement qui se passe en 1266. Les reliques de S. Amand, évêque de Maestricht, avaient été apportées, elles aussi, à Saint-Germain-des-Prés du temps de Charles le Chauve, et on les avait cachées. On continuait cependant à « implorer l'assistance de S. Amand dans la » chapelle de S. Thuriave, » car on croyait que les reliques se trouvaient là ; et de fait, quand on fut obligé de démolir l'autel, on trouva, par derrière, une armoire, et c'était là que reposaient les ossements de

(1) *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Germain*, p. 310.



S. Amand (1). La chapelle était, on le voit, connue sous le nom de « chapelle de S. Thuriave ». Plus tard elle changea de nom, car D. Bouillart écrit : « la chapelle suivante, nommée d'abord de saint Thuriave, » et ensuite de saint Félix » (2). Quand, comment et pourquoi se fit ce changement ? On ne nous le dit point. Nous savons seulement que l'église fut rebâtie en 1690 ; ce fut peut-être à ce moment que fut donné le nouveau nom. D'après les plans donnés par D. Bouillart, dans son *Histoire de Saint Germain des Prés*, il est aisé de voir l'endroit précis où se trouvait la chapelle de S. Thuriave derrière le chœur.

(1) *Op. cit.*, p. 133.

(2) *Ib.*, p. 310.

(A suivre.)

## NÉCROLOGIE

### M. le Chanoine Alfred LE ROY

M. le chanoine Le Roy, du Chapitre Cathédral de Quimper, vient de mourir le 7 Mars dernier. Il fut successivement vicaire à Lopérec (1874), à Saint-Matthieu de Quimper (1875), aumônier du Carmel de Morlaix (1886), curé-archiprêtre de Châteaulin (1899), chanoine titulaire et directeur diocésain des Œuvres (1911).



Nous saluons ici en lui le théologien, l'historien et l'artiste.

L'ayant rencontré à Roscoff en 1878, M. le comte de Mun l'affilia, à titre de membre correspondant, pour la zone de l'Ouest, à son œuvre des Cercles

Catholiques d'Ouvriers. Les services qu'il rendit furent si appréciés qu'il devenait; le 12 Octobre 1881, membre titulaire du *Conseil des études*. Nous savons par sa correspondance qu'à dater de cette époque jusqu'en 1890, les dirigeants parisiens de l'Œuvre des Cercles firent constamment appel à sa compétence doctrinale et reçurent avec gratitude son avis de théologien sur les diverses questions sociales.

Esprit cultivé toujours en éveil, membre de la Société Archéologique du Finistère, l'abbé Le Roy fit des recherches aux Archives départementales sur le Carmel de Morlaix. Plus tard il composa deux brochures le *Tro Breiz* et le *Livre du Tro Breiz*, à l'usage des pèlerins qu'il aurait voulu entraîner vers le sanctuaire des Sept Saints de Bretagne. Puis ce fut, il y a deux ans, la publication de la vie de *Mgr Léopold de Léséleuc, évêque d'Autun*, volume imposant que l'Académie Française voulut bien couronner.

M. le chanoine Le Roy dirigea, par intermittences, la *Semaine religieuse* du diocèse, et collabora à deux périodiques : la *Vie et les Arts Liturgiques*, puis la *Revue Grégorienne*. Ceci nous amène à parler de ses relations avec les moines bénédictins dont il admirait la vie spirituelle, ainsi que les nobles travaux de liturgie et de chant.

Quand en 1911, Mgr Duparc nomma directeur des Œuvres diocésaines et chanoine titulaire de sa cathédrale l'archiprêtre de Châteaulin, M. le chanoine Le Roy, faisant allusion à l'office canonial : « Votre nouvelle fonction, lui dit-il, vous donnera peut-être l'illusion de la vie bénédictine ».

M. Le Roy avait en effet un attachement très vif à tout ce qui concernait la vie monastique. Ses relations avec Solesmes réfugié à Quarr-Abbey lui furent très chères, et ses visites fréquentes à l'île de Wight : il retrouvait dans le monastère « son Paradis » et pour



ABBAYE DE SAINT-PIERRE DE SOLESMES

(Cliché de l'Abbaye.)

peu, y serait volontiers resté. Il fut oblat de Saint-Pierre de Solesmes.

Dom Cagin, D. Simon, D. Fromage, D. Mocquereau s'entretenaient bien souvent avec lui. Les travaux de l'Abbaye lui tenaient à cœur et l'enthousiasmaient : *Commentaires* et *Vie de D. Guéranger* du P. Abbé Dom Delatte, travaux liturgiques de Dom Cagin, surtout la *Paléographie musicale* et le *Nombre musical grégorien* de D. Mocquereau, ainsi que l'« atelier » où l'École de Solesmes restaurait les mélodies de Saint Grégoire. Il eut la joie d'assister en 1912, puis en 1921 à deux grandes fêtes de l'Abbaye : la consécration de l'église abbatiale et la bénédiction abbatiale du R<sup>me</sup> P. Dom G. Cozien, son compatriote et ami : lui-même fit le compte rendu des deux cérémonies dans la *Revue Grégorienne*.

De cette Revue, il avait suivi de très près la fondation et les brillants débuts, sous la direction de Mgr N. Rousseau : il lui apporta non seulement ses chaudes félicitations et ses suggestions, charmantes de modestie, mais sa collaboration elle-même : il fera un article en 1923 : « Etude rythmique à propos du *Kyrie fons bonitatis* », puis des compte rendus détaillés de l'activité déployée dans le diocèse de Quimper ; il était tout qualifié pour en écrire : n'en était-il pas l'infatigable cheville ouvrière ? Zélé propagandiste, enthousiaste et optimiste, dans sa paroisse, puis dans tout le diocèse, il s'appliquait à faire connaître les nouvelles éditions publiées par l'École de Solesmes : son ardeur s'exaltait au spectacle des luttes qu'elle avait à soutenir, et il trouvait dans les contradictions elles-mêmes un gage assuré de succès dans l'avenir ; rien en un mot de ce qui intéressait la vie liturgique et grégorienne ne lui restait étranger ; il en recueillait avidement toutes les manifestations.

Les moines de Solesmes garderont de lui le pieux souvenir d'un ami dévoué.

H. P.

## M. le Chanoine LE BORGNE

En frappant M. le chanoine Le Borgne, quinze jours après M. le chanoine Le Roy, la mort mit encore une fois en deuil le vénérable Chapitre de la Cathédrale de Quimper.

Georges Le Borgne naquit à Saint-Corentin de Quimper le 11 Août 1859. En 1883, n'étant encore



Photo  
Peulliot-Ebaudo  
Pont-l'Abbé

que diacre, rue du Stéir, il fut nommé vicaire de sa paroisse natale et reçut mission de diriger la psallete en qualité d'organiste.

Chargé en 1890, avec M. le chanoine Bargilliat, de la réimpression des livres de chant à l'usage du diocèse, il nous donna, dans une édition de plus de mille pages, les *Offices de l'Eglise avec les Mélodies liturgi-*

ques en usage dans le Diocèse de Quimper et de Léon rétablies d'après les lois du rythme grégorien. Edition de transition entre les textes gallicans et le pur grégorien, qui rendit de grands services.

A la même époque, il fit composer par Dom Pothier, de l'abbaye de Solesmes, les Mélodies des Offices de S. Corentin, de S. Pol de Léon, des Saintes Reliques, ainsi que de celui de Tierce et des Saintes Huiles, que la cathédrale ne possédait pas.

Nommé en 1897 aumônier du Pensionnat Sainte-Marie des Frères de la Doctrine Chrétienne à Quimper, il devint, sept ans plus tard, chef de la paroisse de Rosporden. Là il fonde un cercle d'études, établit une maîtrise, et s'attache nombre d'âmes d'enfants et de jeunes gens qu'il pénètre et conquiert à force de dévouement.

Pont-l'Abbé le reçoit comme curé en 1917. Avec un bel entrain, il s'adonne aux diverses œuvres paroissiales ; ce qui ne l'empêche pas d'embellir sa vieille église, et d'en aménager le mobilier avec un goût parfait. Entre temps, il compose une brochure à l'usage de ses paroissiens et des touristes : *Pont-l'Abbé, son château, son couvent, son église, ses chapelles et ses vieilles maisons*.

Chanoine honoraire depuis 1927, il entre au Chapitre en 1933. Secrétaire du Chapitre et amateur d'archives, il occupe ses loisirs à des études d'histoires locales. Au *Bulletin Diocésain d'Histoire et d'Archéologie*, il donne deux mémoires, l'un sur Mgr Nouvel, qui lui a conféré le sacerdoce, l'autre sur M. de Penfeunteyo de Kerveregin, son premier curé à la cathédrale.

Sa rapide disparition laissera bien des regrets, surtout au cœur de ses confrères.

H. P.

## BIBLIOGRAPHIE

R. CANON-DOBLE : « CORNISH SAINT » SÉRIES. — N° 3, *Saint Budock* (second édition, 1937). — N° 10, *Saint Feock* (second édition, 1936). — N° 37, *Saint Sulian and Saint Tysilio*, 1936. — N° 38, *Saint Gennys*, 1936. — N° 39, *Saint Mawgan ; Saint Mawgan* (revised édition) 1936. — N° 40, *Saint Cadoc in Cornwall and Brittany*, 1937.

M. le chanoine Gilbert H. Doble, bien connu pour ses travaux d'hagiographie celtique, poursuit vaillamment et avec succès ses travaux relatifs à l'étude des origines chrétiennes en Grande-Bretagne et chez nous. C'est ici une nouvelle et heureuse contribution à l'histoire de nos vieux Saints. — *Saint-Sulian*, traduit en français par Dom Malgorn, a paru dans les *Mémoires de l'Association Bretonne*, Congrès de Quimper 1936. Aux *Lan-Sulien* signalés, il faut ajouter *Tré-Sulien* en Tréboul.



ENCYCLOPÉDIE ALPINO ILLUSTRÉE. CALVAIRES BRETONS. — Introduction de Henri WAQUET, photos de Jean ROUBIER.

C'est ici une série de superbes illustrations, qui sont un enchantement pour l'œil. Dans son *Introduction*, M. Waquet passe en revue nos grands calvaires, et note qu'il y a là « quelque chose d'unique dans le monde chrétien ».



LOUIS LE GUENNEC : CHOSES ET GENS DE BRETAGNE. — 1937.

Edité par les soins de la Société « Les Amis de Louis Le Guennec », ce beau livre est digne de celui qui l'a précédé.



Louis-Alexandre BERGOUNGNIoux : **DE QUERCY EN CORNOUAILLE.** *Guillaume du Buys, poète satirique du XVI<sup>e</sup> siècle.* — 1936.

Etude consciencieuse de la carrière d'un poète à qui l'enchantement de la Bretagne, où il fut chanoine titulaire de Quimper, fit oublier son Quercy natal.

\* \*

J. THOMAS : **LE R. P. ALAIN MAO, O. M. I. (1865-1937).**

Gracieuse plaquette où M. l'abbé Thomas, aujourd'hui recteur de Treffiagat, étudie *con amore* la carrière d'un compatriote, saint religieux doublé d'un bon Breton.

\* \*

**Un Catholique cultivé s'abonne à la revue trimestrielle  
" LES ESSAIS CATHOLIQUES "**

Il y trouve une documentation abondante sur les livres et les revues qu'il a le plus d'intérêt à connaître.

Une équipe de collaborateurs, notamment des professeurs des Grands Séminaires, sous la direction de Louis Soubigou, directeur au Grand Séminaire de Quimper, y rend compte, d'une manière tout objective, des principales nouveautés, et les apprécie du point de vue catholique.

Par ses articles suivis d'abondantes bibliographies, sur des sujets littéraires, historiques, religieux ; par ses recensions et sa Revue des Revues (de France et de l'étranger), cette publication trimestrielle constitue un excellent organe d'information, un instrument de travail de premier choix, un moyen pour le catholique de se donner aisément cette culture supérieure qu'il voudra digne de sa foi.

Abonnement, 25 fr. pour la France ; 30 ou 35 fr. suivant le tarif postal, pour l'étranger.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI<sup>e</sup>).

## NOTICES

SUR LES

**PAROISSES DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON**

Par H. PÉRENNÈS.

(Suite.)

### PENHARS

Penhars est une paroisse limitée au Nord par Guengat et Kerfeunteun, à l'Est par Quimper, au Sud par Plomelin et Pluguffan, à l'Ouest par Plonéis.

Le terme Penhars est un composé de deux mots bretons : *pen* = tête ; *hars* = limite, et par métonymie propriété. Penhars signifie donc : la tête ou le bout de la propriété.

La commune de Penhars, lisons-nous dans Ogée, située à la porte de Quimper, est remarquable par le gracieux coup d'œil qu'elle présente : ce ne sont que vallées chargées de verts pâturages, collines couvertes de taillis, champs d'un aspect fertile ; les landes elles-mêmes sont loin d'offrir aux regards cet aspect dur et désolé qu'elles ont dans d'autres parties de la Bretagne.

Cette commune comptait, au recensement de 1936, 5.642 habitants. A la date du 21 Décembre 1929, en vertu d'une ordonnance épiscopale, furent détachés de la paroisse de Penhars et annexés à la paroisse de Saint-Mathieu :

Toutes les maisons et propriétés situées du côté Est de la rue de Rosmadec et de la route qui la continue jusqu'au pont du chemin de fer, avec les rues ou partie de rues : Rosmadec, Ker-Ys, Yser et Kerlérec ;

Tout le territoire limité par une ligne qui, partant du pont du chemin de fer, passerait au pignon Ouest du château d'eau, et aboutirait à l'Est de Kermabeuzen, avec la ferme de Kernisy, Bellevue, Pontigou, Cosquer et leurs agglomérations ;

Tout le territoire limité à l'Ouest, à partir des dépendances de Kermabeuzen, par le petit chemin qui passe à l'Est de Kerlézanet, par la route de Guengat jusqu'au Moulin-Vert, et par la grand'route de Plogonnec jusqu'au chemin de Keranna, avec toute l'agglomération du Moulin-Vert et les deux côtés de la route de Guengat et de Plogonnec jusqu'à Keranna.

Il fut décidé que le recteur de Saint-Mathieu de Quimper aurait juridiction sur toutes les personnes habitant le territoire ainsi annexé et jouirait tant au spirituel qu'au temporel de tous les droits curiaux. La paroisse de Penhars compte encore actuellement un peu plus de 3.000 âmes.

### VIEUX MANOIRS

Penhars compte sur son territoire onze manoirs : Pratanrès, Toulgoët, Quistinic, Kermabeuzen, Penanguer, Kernisy, Pratanroux, Pratanros, Le Vieux Manoir, Kermoisan, Kerlagathu (1).

Quant au château de Kerrien, il est plutôt moderne.

(1) Les registres de Penhars signalent en plus les manoirs de Quillhouarn et de Kerallan-Bihan (1670).

### PRATANRAS (1)

Le château de Pratanras (le pré du nommé Cras) se trouve à droite de la route de Quimper à Douar-nenez, à quatre kilomètres et demi de Quimper.

Le manoir, construit dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, était situé un peu en arrière et à quarante mètres à droite du château moderne. Il était formé de deux corps de logis faisant un angle droit, où s'élevait une tour hexagonale. Quelques débris seulement de ce vieux manoir gothique subsistent encore dans les bâtiments de la ferme. La tour hexagonale qui existait il y a une soixantaine d'années a disparu. A l'angle gauche de la cour apparaît actuellement l'édifice ruiné du xv<sup>e</sup> siècle, divisé en deux salles et à demi-enfoui sous la levée du jardin. On aperçoit dans un verger à contre-bas l'ancien colombier, affaissé et moussu.

C'est à Pratanras que les troupes de la duchesse Anne, avec le concours des Anglais, mirent en déroute, en 1490, les paysans insurgés, avant de leur infliger une défaite écrasante près de La Boissière en Pluguffan (2). Le manoir appartenait alors à la famille de Lezongar (3). On peut voir aux Archives du Département les actes baptismaux de François et de Jacques

(1) Trévédry, *Promenade à Pratanras et à Coatfao* dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1882, pp. 265 ssqq. ; 1883, pp. 52 ssqq. — Le Guennec, *Les anciens Manoirs des environs de Quimper*, *ibid.*, 1922, pp. 59-61.

(2) On montre encore à cet endroit *prat ar mil gov* « le pré des mille ventres ».

(3) Le 26 Janvier 1554, Rolland de Lezongar avait été parrain dans l'église de Penhars de Claude le Vestle, du manoir de la Palue. Furent parrains avec lui maître Jean de Tyoaranlen, chanoine et vicaire général de Cornouaille, François de Lysivy, sieur de Kerault et maître Corentin Le Bégace, docteur en médecine. Commères : Claude du Juch, dame de Pratanroux, Claude de Guengat, dame de Névet, et Allannette Olivier, héritière du Quenquis, de Banazlec. — François le Vestle, issu de la maison de Poulguinan, était en 1541 recteur de Motreff, de Bodéo en Cornouaille et de Ploumagoar au diocèse de Tréguier (note de M. Le Guennec).



de Lezongar, fils de Rolland de Lezongar et de Jehanne de Frayne, seigneur et dame de Pratanras. Le second eut quatre parrains : « maistre Jacques de Chasteautro, sénéchal de Cornouaille, maistre Loys Kerguen, vicaire de Cornouaille et abbé de Landeguenec, maistre Jehan Le Peut... baillif de Cornouaille, et Corentin Bezyt, seigneur de Lespervé » avec une seule marraine « dame Catherine de Thome(lin), dame de Trévallot » (1).

Possédé au xvi<sup>e</sup> siècle par la famille de Quelleneq, Pratanras passe ensuite à celles de Videlou de Derval, de la Mark et d'Arenberg jusqu'à l'achat qu'en fit, en 1781, à son retour des Indes, le nabab René Madec, l'une des gloires de Quimper. Pour s'être illustré comme colonel dans l'Inde, le Roi lui attribua comme armoiries : *d'azur à l'épée flamboyante d'argent en face, la garde et la poignée d'or, accompagnée en chef d'une étoile d'argent et en pointe d'un croissant d'or.*

C'est lui qui fit construire, en 1780, le nouveau château. Il consiste en un corps de logis étalant à l'étage sept fenêtres et relevé d'un fronton central décoré de l'écusson des Madec et de leur élogieuse devise : *Nulla perterrita monstris*. Deux pavillons carrés le terminent. L'ancienne chapelle, tombant en ruines en 1771, fut abattue et remplacée trois ans plus tard par la chapelle actuelle, voisine du château moderne. On y conserva quelques éléments de l'ancien sanctuaire qui portent les armes de Lezongar : *d'azur à la croix d'or*. Elle fut bénite le 14 Septembre 1774. Victime d'une chute de cheval sur la place Terre-au-Duc, le 24 Juin précédent, René Madec avait été inhumé aux Cordeliers (2).

(1) Arch. dép., 156 G.

(2) Ses reliques sont aujourd'hui au cimetière de Penhars, unies à celles de sa femme Marie-Anne Barbette, morte à Quimper en 1840.

Le seigneur de Pratanras, qui depuis 1562 était aussi seigneur de Coatfao en Pluguffan, avait droit de haute justice, et il possédait des fourches patibulaires.

Voici les prééminences dont il jouissait dans quelques églises. A Saint-Corentin une vitre dans le chœur, une autre au transept. On y voit encore les armes de Lezongar : *d'azur à la croix d'or cantonnée à dextre d'une fleur de lys de même* (1). — Au couvent des Cordeliers une vitre au chœur, quatre tombes armoriées devant l'autel, un écusson sur un bénitier du cloître. — A Penhars, des vitres, un banc, une tombe. — A Plonéis, une pierre tombale. — Aux chapelles de N.-D. des Vertus (Quimper) et celle du Penity (Quimper), des droits de vitre et de lizière. — De même à la chapelle Saint-Eutrope en Locronan.

#### TOULGOËT (2)

Une étroite et profonde vallée sépare les bois de Pratanras de ceux de Toulgoët ou Toulgoat (trou dans le bois), qui se trouve un peu plus au Nord-Est.

Le manoir de Toulgoat est une modeste maison de granit du xvii<sup>e</sup> siècle. A gauche un portail surmonté de balustres de pierre et d'un fronton avec niche s'ouvre sur l'arrière-cour, et une porte que décore un autre fronton, timbré de blasons mutilés, donne accès au jardin. On aperçoit à côté une petite chapelle et une fontaine fort pittoresque sourdant sous une voûte de granit. Une splendide allée de hêtres relie le manoir à l'ancienne route de Guengat.

Possédée au xv<sup>e</sup> siècle par les Toulgoat, la terre de Toulgoat passa au siècle suivant aux Kerloâguen ;

(1) Le Men, *Monographie de la cathédrale de Quimper*, pp. 27-28. 134-136.

(2) *Bulletin de la Soc. Arch. du Finistère*, 1922, pp. 61-64.

la famille Le Goazre, de vieille bourgeoisie quimpéroise, la tenait sous Louis XV.

Le manoir de Toulgoat vit grandir Auguste Le Goazre de Kervélégan, né à Quimper en 1748, et sénéchal de cette ville à l'âge de vingt-sept ans. Député à l'Assemblée Nationale, il lutta vaillamment contre la Commune. Réfugié à Quimper, il échappa durant toute la Terreur aux poursuites des Jacobins. Il reparut à la Convention, siégea aux Cinq-Cents, puis au Corps législatif sous l'Empire. Il mourut à Toulgoat le 24 Février 1825, pleuré de ses parents, de ses amis et des pauvres.

#### · QUISTINIC

De Toulgoat, la vieille route de Plogonnec mène, en direction Nord-Est, à l'entrée du parc de Quistinic (1).

Près du château moderne, existe toujours le manoir trapu du xvii<sup>e</sup> siècle, converti en ferme.

Au-dessus de la porte se voit un cadran solaire qui porte un écusson présentant en mi-parti *un fascé ondé et trois croix 2 et 1*.

Le puits, qui se trouve dans la cour, est surmonté d'un petit édicule hexagonal en forme de tourelle à double étage.

Quistinic appartenait en 1426 à Pierre de Quergnisan, en 1532 à Jean du Guilly, sieur de Toulgoat.

Au xvii<sup>e</sup> siècle il est la propriété des de Malherbe, originaires de Normandie et apparentés au poète.

#### KERMABEUZEN

Un peu en amont du moulin de Pontigou, une partie subsiste encore du manoir de Kermabeuzen qui remonte à la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle. Malgré les

(1) Etymologiquement « lieu de châtaigniers ».

remaniements des baies gothiques de la façade, la grande fenêtre du premier étage a conservé ses meneaux en croix. A l'intérieur on aperçoit sur deux cheminées les armes des Le Baud et de la famille Lhonoré.

Des Le Baud, Kermabeuzen passa, en 1636, aux Le Guirriec. Dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, le manoir appartenait à la famille Gouesnou, de Kerdour.

Les familles Le Baud et Le Guirriec possédaient dans l'église Saint-Matthieu de Quimper une vitre et un enfeu contenant leurs armoiries.

#### PENANGUER

Ce manoir se trouve à l'Est du bourg de Penhars, en contre-bas de la route de Quimper à Pont-l'Abbé. Il date du début du xvi<sup>e</sup> siècle. Une partie seule de l'édifice a survécu. A droite, deux pilastres du xvii<sup>e</sup> siècle soutiennent le linteau en anse de panier d'une porte latérale.

Le seigneur de Penanguer en 1480 était François Marion, dont le frère Michel vola au secours du duc François II assiégé dans Nantes par les Français et le délivra. M. Le Men retrouva en 1871 dans le pavé de la cathédrale de Quimper la dalle funéraire de Jean Marion, receveur des décimes en 1530, et de sa femme Andrée Le Baud, blasonnée à leurs armes : *écartelé aux 1 et 4, trois fleurs de lys* (Marion) *aux 2 et 3 trois fasces* (Le Baud) (1).

En 1600 Penanguer appartient au sieur du Cleuziou. Les registres de Penhars signalent la naissance de deux de ses filles : Guyonne (Janvier 1600) et Françoise (Octobre 1608).

(1) *Monographie de la cathédrale de Quimper*, pp. 162-163.

## KERNISY (1)

A la famille Le Baud appartenait le manoir de Kernisy, bâtiment du xvii<sup>e</sup> siècle, toujours campé sur la colline de *Créac'h-Marc*, à la sortie de Quimper, sur la voie romaine de Douarnenez.

Saisi en 1792 sur la famille de Rospiec comme bien d'émigré, ce manoir devint, en 1793-94, la maison d'arrêt des femmes *suspectes*, des « calotinocratinettes » en style de l'époque.

C'est aujourd'hui une maison de refuge tenue par les Religieuses de la Miséricorde, qui acquirent l'immeuble en 1856. La chapelle date de 1866.

## PRATANROUX

Ce manoir se trouve à un kilomètre environ au Nord du bourg de Penhars, dans le vallon qui sépare ce bourg de la Terre-Noire.

Une grande arcade ogivale, flanquée de deux chétives tourelles, donne accès à la cour. Le bâtiment de ferme qui est sur la droite porte un écusson mi-parti d'un *lion* qui est Le Juch et d'un *croissant*. Au Sud des constructions existe, dans le verger, un fragment d'une large galerie voûtée qui doit avoir fait partie d'un passage souterrain. Tout près de cette cave se cache une fontaine fort pittoresque, où l'on accède par un étroit sentier, muré de part et d'autre. De vieilles pierres de taille encadrent la source, et un aqueduc souterrain d'environ six mètres de long en déverse les eaux dans la prairie voisine (2).

C'est bien à tort que l'on a pris pour un *Temple des Faux Dieux* l'ancienne grande salle du manoir. Ce qui a donné le change à cet égard, c'est l'aspect exté-

(1) *Bulletin de la Soc. Arch. du Finistère*, 1882, pp. 42-44.  
 (2) *Bulletin de la Soc. Arch.* 1918, pp. XXIX-XXX.

rieur de cette salle à laquelle ses fenêtres en ogive et sa haute cheminée couverte en lanternon donnaient l'apparence d'un édifice religieux. D'autre part, note M. Le Guennec, le blason du seigneur de Pratanroux, sculpté en divers endroits, a prêté à confusion, car il porte la même croix pattée que timbraient l'écu du Temple (1).

Cette famille s'est fondue avant le xv<sup>e</sup> siècle dans celle du Juch. De la famille du Juch le manoir a passé au xvii<sup>e</sup> siècle, à celles des Le Baud, puis des Rosily de Méros. Il était en ruines à la fin du siècle suivant.

## PRATANROS

Pratanros se trouve entre Pratanroux et le bourg de Penhars. Des constructions de jadis il ne reste qu'une maison assez vulgaire, munie d'un escalier extérieur.

La montre de 1481 mentionne Riou Le Saux comme seigneur de Pratanros. Louise, son héritière, épousa Guillaume de Kerloaguen, seigneur de Rosampoul. Le manoir appartient, en 1580 à Alain Le Baud, en 1642 à Jacques Viselou du Hilguy, et en 1661 à son fils Jacques (2).

## LE VIEUX MANOIR

*Ar maner koz* : c'est ainsi qu'on appelle le vieux logis à façade grisâtre, entouré de hautes murailles moussues, qui termine au Sud le bourg de Penhars.

Mme de Pompéry y passa de joyeux mois en 1790 et 1791. Elle le revit en Août 1792, puis se retira avec son mari dans la banlieue de Pont-l'Abbé.

Au mois de Juin 1793, la maisonnette de Penhars abrita le girondin Louvet et sa Lodoïska. « Le bonheur

(1) *Ibid.*, 1921, pp. 168-169. — Cf. Ogée.

(2) *Bulletin de la Soc. Arch. du Finistère*, 1921, p. 168.

de Pénars, note-t-il dans ses *Mémoires*, était trop grand ; il fut court ; à peine il commençait quand il fallut y renoncer. » Louvet dut changer de cache, et bientôt s'embarquer pour Bordeaux (1).

#### KERMOÏSAN

Le manoir de Kermoïsan est campé sur une crête boisée à quelque 200 mètres au Sud du bourg de Penhars. C'est une construction assez commune du xvii<sup>e</sup> siècle.

On remarque dans le jardin un cadran solaire en ardoisine bleue, daté de 1702, où se lit cette inscription suggestive : *Vulnerant omnes, ultima necat.*

Près du manoir se dressait un superbe chêne.

Alain Barlot possède Kermoïsan dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle. Le rôle de 1636 mentionne Roland Duault, sieur du même lieu. Au xviii<sup>e</sup> siècle le manoir appartient aux Guesdon de Keruhellez, puis aux Audouyn.

#### KERLAGATHU

Aujourd'hui de la paroisse de Penhars, Kerlagathu était jadis de la paroisse de Pluguffan. La propriété se trouve à deux bons kilomètres au Sud du bourg de Penhars.

Le manoir est une grande construction du xvi<sup>e</sup> siècle qui a subi de sérieux remaniements. Derrière l'édifice, une haute tour carrée contient un bel escalier en granit.

Le massif de grands et beaux arbres séculaires où se cachait le manoir a été assez récemment massacré.

En 1562 Kerlagathu est le domaine de maître Guillaume Phily. La famille Goueznou le possède au xviii<sup>e</sup> siècle. Nous voyons Pierre Le Bouteiller, offi-

(1) *Ibid.*, pp. 162-166. — Cf. abbé Parcheminou, *Meitars-Confort*, pp. 36-40.

cier d'infanterie, et son épouse Magdeleine Goueznou, rendre aveu le 15 Mars 1775 au seigneur de Coatfao et de Pratanros pour la terre de Kerlagathu.

Le manoir de Kerlagathu lui devait aussi une paire de gants, aux fins d'une transaction du 25 Avril 1654.

Kerlagathu appartient au cours du siècle dernier à M. Briot de la Mallerie, originaire d'une famille irlandaise réfugiée en Bretagne par suite des persécutions religieuses, qui fut maire de Penhars pendant 29 ans, et mourut en 1898.

#### KERRIEN

Dans l'angle formé par la route de Quimper à Douarnenez et le chemin vicinal qui conduit de cette route au bourg de Penhars, se cache dans ses futaies le château de Kerrien. C'est un bâtiment relativement peu ancien.

Près de la chapelle, un petit bénitier en kersanton porte la date de 1741.

La métairie fut bâtie par les soins de M. Cowland, propriétaire du château, décédé en 1885. Il y encastra un vieux porche d'église ou de chapelle.

### TRADITIONS POPULAIRES

#### LE GRAND ROI GUINVARC'H

Le vieux roi Guinvarc'h passait, dans la croyance populaire, pour le constructeur du manoir de Pratanroux, où il aurait fait sculpter sur le manteau de la cheminée principale son portrait en relief avec sa couronne, sa barbe étalée et ses oreilles pointues qui rappelaient celles de la race chevaline. Fort mortifié de ces oreilles anormales qu'il s'appliquait à dissimuler sous sa coiffure, le vieux roi menaçait son barbier de peines effroyables pour peu qu'à cet égard il vint à manquer de discrétion. Suffoqué par ce

gênant secret, le coiffeur bavard eut l'idée de le confier au sol. Il eut vite fait de creuser la terre au pied d'une touffe de sureaux et le voilà de répéter à satiété : *Ar roue braz Guinvarc'h — En deuz diskouarn marc'h*, « Le grand roi Guinvarc'h — A des oreilles de cheval ».

L'année suivante on inaugura une aire neuve au manoir de Pratanroux. Pour mieux animer la danse, le sonneur attitré de la paroisse imagina de renouveler l'anche de son biniou, et il utilisa à cet effet l'une des tiges de sureaux auxquels le barbier s'était confié. Mais à peine a-t-il attaqué son air de danse que du biniou s'échappe le redoutable secret : *Ar roue braz Guinvarc'h — En deuz diskouarn marc'h*.

Le malheur voulut que Guinvarc'h fût là présent, assistant aux joyeux ébats de ses sujets. Pris de fureur, il s'élança sur le malencontreux sonneur, le culbute de la barrique où il s'était perché, et appelant ses gardes, leur enjoint de pendre à l'instant même l'impertinent. — « Pardon, sire, balbutia le malheureux, ce n'est pas moi le coupable, c'est ce biniou qui parle tout seul. Voyez plutôt ! »

Le roi, fort sceptique, approche le biniou de ses lèvres, et voici que l'instrument redit, avec des accents railleurs, le distique fatal. De ce jour, ajoute le récit populaire, le pauvre roi Guinvarc'h disparut de la région. Il s'en fut cacher sa honte non loin de Pont-l'Abbé, dans l'île Chevalier, où quelques vestiges d'un château évoquent son piteux souvenir (1).

#### LA FONTAINE DU DIABLE

Pour trouver cette fontaine, il faut quitter la route septentrionale de Quimper à Penhars, après avoir dépassé les bâtiments de l'ancien Grand Séminaire,

(1) Louis Le Guennec, *Nos vieux Manoirs à légendes*, pp. 102-103.

quelques mètres après l'angle droit que fait le mur d'enceinte. On prend un sentier qui conduit en deux minutes à la fontaine, tapie au fond d'un repli de terrain. C'est un édicule en maçonnerie, couvert d'une voûte cimentée. L'eau y est délicieuse et intarissable.

Pourquoi ce nom de *feunteun an diaoul* ?

M. Le Guennec posa un jour la question à un vieillard du voisinage qui lui fit le récit suivant :

« Lorsqu'on construisit les bâtiments du Séminaire, l'entrepreneur chargé d'enclorre la propriété d'une muraille (1) songea qu'il serait aussi expéditif qu'avantageux pour lui de charger le diable de ce travail.

Il l'appela donc à la fontaine et le pria de bâtir le mur en question le plus diligemment possible. L'accord fut conclu aux conditions suivantes. La clôture du parc serait terminée dès la nuit prochaine avant que le coq chantât. En récompense, Satan pourrait, à la mort de son client, revendiquer l'âme de celui-ci. Mais si le coq se faisait entendre avant l'achèvement total du mur, son constructeur perdait tout droit au salaire convenu.

Le diable, on le sait, va vite en besogne. Il est plein d'adresse et de ressources, et la main-d'œuvre ne lui manque point. Edifié par des ouvriers invisibles, le mur grandissait à vue d'œil au clair de lune, escaladant d'un côté la montagne de Penhars, et de l'autre courant le long de la route de Pont-l'Abbé, entre la Palue et Ty-Laou. Encore une demi-heure, et l'immense enceinte serait complète.

Jusque là, l'entrepreneur avait espéré que le démon n'arriverait pas au bout de sa besogne. « Ce qu'il aura construit, se disait-il, sera toujours autant d'attrapé, et mes maçons feront le reste. » Mais cette prodi-

(1) Il s'agit en fait de la muraille de clôture des anciens bâtiments du Calvaire.

gieuse rapidité le mit dans les trances. Son âme était-elle donc dévolue sans rémission aux flammes éternelles ? Une unique ressource lui demeurait, celle d'avancer le moment où, selon leurs conventions, la muraille devait être finie. Le pauvre homme courut à Bourlibou, où était son logis, se précipita dans le poulailler, empoigna un superbe coq qui dormait encore sur son perchoir et le plongea brusquement dans une baille d'eau froide.

Eveillé en sursaut de la plus désagréable façon, le volatile se débattit, s'ébroua, lançant quelques notes enrôuées auxquelles succéda, lorsqu'il eut repris ses esprits, un cocorico encore un peu désorienté, mais suffisant. Là-bas, le démon l'entendit et resta court... Deux ou trois toises de maçonnerie manquaient seules encore au parachèvement de son ouvrage. C'était assez pour qu'il perdit la partie.

« Tu triomphes, dit-il avec colère à l'entrepreneur, grâce à ce maudit coq que je voudrais bien tenir tout plumé dans la plus bouillante de mes marmites. Mais ne te réjouis pas trop tôt. En vain essaieras-tu de terminer ce mur, que je suis obligé de laisser incomplet. Il aura toujours une brèche en un endroit quelconque et tu dépenseras ton dernier écu à vouloir le remettre en état. »

« Et c'est ce qui est arrivé, conclut le vieux gardien. L'entrepreneur se ruina à consolider ce mur neuf qui toujours tombait en quelque endroit, et aujourd'hui encore la parole du diable continue d'être vraie. Voici deux ans, il y a eu un éboulement entre l'usine et Ty-Laou. A peine a-t-il été réparé que la muraille s'est affaissée du côté opposé, vers le chemin de Penhars. Vous avez sans doute remarqué cette brèche, longue d'une douzaine de mètres. On ne l'a pas encore bouchée, car à quoi bon ? Aussitôt, une nouvelle dégringolade de moellons se produirait ailleurs.

et ainsi de suite. Le travail du diable, voyez-vous, c'est toujours ainsi. Ça a l'air soigné et bien fait, mais en définitive, ça ne vaut rien du tout. »

#### LA TOMBE DE TANGUY (1)

Il y a une soixantaine d'années, sur la vieille route de Quimper à Douarnenez, en face de l'allée de Pratanroux, à droite de la chaussée, on montrait la tombe de Tanguy. Les passants y fichaient de petites croix en bois ou en fougères ; plusieurs s'y agenouillaient pour réciter une prière. On y venait parfois de loin. C'est ainsi que M. Trévédry signale, en 1875, le passage d'une femme arrivée de Châteauneuf-du-Faou pour planter une croix sur la tombe et demander une guérison. Quelques années plus tard, la municipalité de Penhars supprima la tombe de Tanguy.

Qu'était donc ce Tanguy ? Un personnage réel, sans doute, mais dont la physionomie demeurait assez inconsistante dans l'imagination populaire.

Pour les uns, d'une commune voisine de Quimper, il se rendait à la messe en cette ville quand il rencontra un homme mort, et, auprès de lui, la pioche sanglante qui l'avait tué. Il emporte la pioche à Quimper et va dénoncer le crime. Remarquant que ses vêtements sont ensanglantés, il se met à trembler. Ce trouble fut pris pour l'aveu d'un crime. Il fut condamné et pendu le lendemain sur la montagne de Justice ; son corps fut inhumé au lieu même du meurtre.

D'après d'autres, Tanguy pêchait le soir dans le Stéir, au fond de la vallée de la Lorette, en Plogonnec. Brusquement il entendit appeler au secours. Il courut au plus vite et vit s'enfuir deux hommes : ils venaient de frapper mortellement un homme qui

(1) *Bulletin de la Soc. Arch. du Finistère*, 1882, pp. 26 ssqq. ; 1918, XXXI-XXXII.



râlait. Tanguy le prit dans ses bras pour l'appuyer au talus du chemin. Au moment même où la victime mourait, survinrent deux cavaliers de la maréchaulsée. Tanguy était couvert de sang, et, sur ce seul indice, il fut arrêté, condamné et pendu.

Une troisième version fait de notre héros un cordonnier de la rue *Obscure*, aujourd'hui rue *Elie-Freron*, en Quimper. Ayant noué de coupables relations avec la femme d'un tonnelier, son voisin, du nom de Daniélou, il résolut de se débarrasser de son rival. Un jour que celui-ci travaillait dans les bois de Pratanroux, Tanguy le rejoignit et le tua d'un coup de fusil.

Sur le point d'être saisi par la justice, le coupable courut au Séminaire et fit l'aveu de son forfait au Supérieur, qui lui imposa une pénitence de trois ans au pain sec et à l'eau dans une cave obscure.

Ce terme arrivé, notre homme jugeant la pénitence insuffisante, alla se livrer à la justice et avouer son crime. Il fut pendu sur la montagne de justice, et mourut d'une sainte mort. On l'inhuma, sur sa demande, au lieu même où il avait versé le sang.

Quoi qu'il en soit de Tanguy, qu'il fût innocent ou coupable, la croyance populaire a vu en lui un martyr, et n'a pas hésité à honorer son tombeau.

### ÉGLISE PAROISSIALE

L'ancienne église de Penhars, toute basse, étroite et obscure, était un édifice remanié dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle (1) et dont le chœur avait les caractères du xii<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> siècle. Un clocher à flèche pleine surmontait l'arc diaphragme qui partageait le monument en deux parties. Le porche Midi était à plein cintre.

(1) Peyron, *Eglises et chapelles...*, p. 15.

Dans l'un des angles du transept Sud on voyait une cheminée.

L'église était sous le patronage de Sainte Claire d'Assise.

La première des prééminences revenait de droit au seigneur de Pont-Croix, qui se donne comme *fondeur et principal bienfaiteur* de l'église et premier suzerain de la paroisse (1).

Un aveu rendu le 13 Décembre 1681 par messire Hyacinthe Visdelou, chevalier, sieur de Bienassis, La Goublaie, L'Hôtellerie Abraham, Coatfao, Pratanras... à la Chambre des Comptes, nous fournit l'état de ses prééminences dans l'église paroissiale : « En la maistresse vitre qui est composée de deux jours au hault, du premier desquels et du costé de l'évangile y a deux escussons, l'un portant ladite *croix d'or au champ d'azur* et l'autre escartelée au premier et derniers cantons *la dite croix*, au segond et troisième *d'azur à un lion d'argent*, et au bas dudit jour il y a deux personnages portant en armes *la dite croix*. Et au cœur de ladite église du costé de l'espitre entre les deux pilliers séparant ledit cœur de la chapelle faisant l'aisle droite il y a un banc et accoudoir armoié de *ladite croix*, et a costé dudit bancq dudit cœur une tombe eslevée de terre de lépaisseur de la pierre avecq un escusson chargé de *ladite croix* de prantaras. Et au bas de ladite église au pignon occidental y a une vitre au hault de laquelle il y a pareillement un escusson ecartelé cy dessus blazonné en l'endroit de la grande vitre, et ny a autres armes en ladite vitre » (2).

Ces prééminences sont déjà attestées en 1641 (3).

(1) Il avait ses fourches patibulaires à la Terre-Noire, à l'endroit dénommé *ar Justisson*, au haut du petit chemin qui monte du Calvaire vers le Nord, que l'on appelait *hent ar Justiss*.

(2) Archives de l'Evêché.

(3) *Bulletin de la Soc. Arch. du Finistère*, 1883, pp. 64-65.

Dans l'aveu du 16 Décembre 1681, Hyacinthe de Visdelou déclare que le sieur de Toulgoat, son vassal, avait aussi ses prééminences dans l'église de Penhars.

On a signalé dans le jardin du presbytère un écusson provenant de l'ancienne église et portant les armes des Le Saux, de Pratanros : *sept macles rangées 3, 2, 1*.

La nouvelle église a été bâtie en 1892, dans le style néo-gothique, par l'entrepreneur Bonduelle, sur les plans de l'architecte Bigot, M. Le Sann étant recteur, M. Briot de la Mallerie, maire (1). Quelques vieilles statues de l'ancien édifice y ont trouvé place : deux saintes Claires, la plus grande portant un ostensor, saint Antoine, saint Herbot, saint Sébastien et sainte Catherine d'Alexandrie.

Près de l'église, au Midi, se dresse un vieux calvaire très simple, dont le fût octogonal porte deux écussons sans sujet.

Une croix en kersanton existe au cimetière, souvenir de la Mission de 1886.

La fontaine de dévotion se trouve à mi-pente dans la vieille côte qui, par le Nord, mène de Quimper à Penhars.

### CHAPELLES

Deux chapelles existent sur le territoire de Penhars, l'une ancienne Saint-Conogan, l'autre moderne Sainte-Bernadette. De l'ancienne chapelle Saint-Guinal il ne reste que quelques pierres.

### SAINT-CONOGAN

Cette chapelle se trouve à gauche de la route de Quimper à Locronan, à deux kilomètres de Quimper.

(1) *Semaine religieuse de Quimper*, 1893, pp. 328-329.

Albert Le Grand, en 1641, la signale en ces termes : « Une petite chapelle (est dédiée à la mémoire de saint Conogan) à une demi-lieuë de la ville de Kemper, fort visitée par ceux qui sont affligés de fievres, lesquels, pour la plupart, y recouvrent guérison » (1).

La chapelle manquant de style, il est malaisé d'en fixer la date précise. Elle doit remonter au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

Une pièce de 1637 mentionne des prééminences du sieur de Gégado, de Kerlot, en la chapelle Saint-Conogan.

En 1650, le sieur de Rosily, propriétaire de Pratanras, Trohéir et Kergolvez, revendiquait le titre de fondateur de Saint-Conogan (2). C'est à cette famille que M. Panonceau acheta, en 1775, les droits fonciers sur Kergolvez et *Parc-ar-Chapel* qui en dépendait. Ces droits passèrent à Gilles Le Hars et à sa femme Catherine Panonceau, lesquels acquirent en 1809 les droits édificiers et réparatoires (3). C'est la famille Le Hars-Giffo qui s'est employée aux réparations faites en 1891 et notamment en 1897.

Lors de ces dernières réparations on découvrit, sous le dallage en pierre de la chapelle, deux pièces de monnaie de 1639 et 1644, à l'effigie de Louis XIII (4), et sous le crépi, dans le chœur, des panneaux avec peinture de personnages, dans la nef, des bouquets de fleurs de lys et autres fleurs.

La petite fontaine de dévotion existe toujours à l'extrémité de *Parc-ar-Chapel*, « Champ de la Chapelle ».

(1) *La Vie des Saints...*, édition de Kerdanet, p. 625.

(2) Un mariage avait uni les deux familles Le Baudé et de Rosily.

(3) Le 11 Octobre 1810, le Préfet autorise la célébration des offices dans la chapelle.

(4) On a trouvé dans une vieille armoire de la salle à manger de Kergolvez un débris de voile de calice portant, brodée en argent, la date de 1639.

Deux pardons avaient lieu dans la chapelle, celui de saint Conogan, le troisième dimanche d'Octobre, et celui de Notre Dame des Neiges, au premier dimanche d'Août. On ne les célèbre plus depuis une soixantaine d'années.

#### SAINT-GUINAL

Cette chapelle, tombée en ruines depuis la Révolution, se trouvait à l'extrémité Nord de Penhars, sur la route de Guengat. Le Rôle des Décimes l'appelle *Saint-Quenvel*. Il s'agit de Saint-Guénael ou Guinal. Le nom de famille *Guével* est une autre forme du même vocable.

Non loin des ruines de la chapelle il y a, en Guengat, un village du nom de *Kervendal*.

#### SAINTE-BERNADETTE

Une nouvelle chapelle, sous le vocable de Sainte-Bernadette, vient d'être construite en contre-bas de la route de Quimper à Pont-l'Abbé, non loin de l'ancien Grand Séminaire, sous la direction des architectes Le Grand et Lachaud, par M. Thépaut, entrepreneur (1).

#### RECTEURS AVANT LA RÉVOLUTION

18 Mars 1449. Paul Olivier, dit aussi *Colcat*, est nommé recteur de Penhars, vacant par résignation de Yves *an Tarzelent* (2).

1512-1519. Guézennec, Gymerch. — 1519-1523. L'apardec. — 1523-1537. Penguen. — 1540. Parin. — 1542. Roue (qui signe *Regis*). — 1555-1563. J. Coziat. — 1565. J. Besnard. — 1566. Monfort. — 1569. Roue (3).

(1) *Semaine religieuse du diocèse de Quimper et de Léon*, 1937, pp. 840-841.

(2) Peyron, *Actes du Saint-Siège...*, p. 170.

(3) Arch. départ., 156 G. Ces ecclésiastiques signent *pbr* prêtre.

1580. Jean Le Gall, recteur. — 1596. Jehan Le Gars. — 1597-1625. Jean Carere. — 1628-1643. Gueznou. — 1643-1648. Bolzec. — 1648-1653. Abgrall. — 1653-1660. François Teven. — 1660-1668. Henry Abgrall. — 1669-1678. Yves Cauzeur. — 1678-1679. J. Capitaine. — 1679-1688. Jean Derrien. — 1688-1695. Jean Pennarun. — 1675-1703. Yves Garnier. — 1703-1735. Prigent Robin. — 1735-1744. G. Le Guillou. — 1745-1767. Le Bouédec. — 1767-1770. C. Le Roux. — 1770-1775. Y. Salaün. — 1775-1782. Pierre Le Siner. — 1782-1786. Louis Le Goazre de Kervélégant. — 1786-1792. Laurent Guilleroux.

#### LA RÉVOLUTION

A partir du 1<sup>er</sup> Juillet 1792, où M. Guilleroux signe aux registres pour la dernière fois, nous y trouvons les signatures de MM. Sérandour et le Franc, « vicaires épiscopaux du Finistère », de M. Gomaire, vicaire de Saint-Mathieu, et de J. Lagadec, qui signe « curé de Penhars », du 9 Septembre au 21 Octobre 1792 (1).

M. Guilleroux avait, le 30 Janvier 1791, prêté serment à la Constitution civile du clergé. A l'instigation de M. Thiberge, vicaire général, il rétractait ce serment le 12 Avril suivant en présence de ses paroissiens, l'estimant contraire à sa conscience. Entre temps, le 29 Mars, l'Assemblée électorale de Quimper l'avait élu pour remplacer le recteur de Pluguffan, M. Le Flo, prêtre assermenté. Quand il reçut le procès-verbal de cette nomination, il le renvoya au Département.

Le 11 Décembre les électeurs se rassemblèrent de nouveau à la cathédrale, dans la chapelle de la Victoire, et nommèrent à Penhars l'abbé Bourguillo, ci-devant bernardin. Celui-ci démissionna quelques

(1) Ancien curé de Plomelin, constitutionnel (Peyron, *Documents...*, I, p. 123).

mois plus tard, et le 5 Mai 1792 un nouveau congrès électoral le remplaça par M. Trévidic, vicaire de Goulien. A la date du 16 Mai, ce dernier écrivit au Département : « Je renonce à l'acceptation que j'ai faite de Penhars ; l'air de Quimper ne me conviendrait pas » (1).

Accompagné de M. de Silguy, vicaire capitulaire du diocèse, M. Guilleroux, démuné de passeport, quitta Quimper, dans les premiers jours de Juillet 1792. Ils avaient l'intention de se rendre à Morlaix où ils devaient trouver une embarcation pour l'Espagne. En cours de route on les détourna du terme de leur voyage en leur expliquant qu'ils couraient le risque d'être arrêtés et internés au Château du Taureau. Le conseil leur fut donné de gagner les côtes de Saint-Brieuc où ils trouveraient plus facilement à s'embarquer (2).

Prenant alors la direction de Guingamp, ils descendirent le 12 Juillet 1792, vêtus en laïcs, dans cette ville, à l'hôtel Le Sage, faubourg Saint-Michel. La police les y arrêta. A l'interrogatoire, le recteur de Penhars déclara qu'il avait quitté sa paroisse parce qu'il était remplacé par un prêtre conformiste, et que son intention était de sortir du royaume. Ils furent incarcérés, en attendant des renseignements de Quimper.

La Municipalité de Quimper écrivit, le 27 Juillet, « qu'elle était d'avis que les dits sieurs prêtres pouvant être dangereux pour leurs sentiments connus d'opposition à la loi et leur désir d'exciter des troubles religieux, de les faire conduire dans une maison d'arrestation, soit à Brest, soit ailleurs, pour y demeurer jusqu'au moment où il sera possible de seconder leurs vœux de passer en pays étranger ».

(1) Peyron, *Documents pour servir...*, tome I, pp. 134-137 ; II, 22.

(2) Lettre de M. Silguy, père, dans le *Courrier du Finistère* : « MM. de Silguy de Quimperlé ».

M. de Silguy arriva à Brest la veille du départ pour l'Espagne des soixante-douze prisonniers du Château de Brest déportés, et leur fut adjoint. Quant à M. Guilleroux, arrivé plus tard, il fut réservé « pour commencer le noyau d'un nouvel envoi » (1).

#### RECTEURS SOUS LE CONCORDAT

1804-1810. François-Louis Le Bour, né le 15 Juin 1769 à Saint-Mathieu de Quimper, ancien professeur de Seconde au Collège, ex-constitutionnel (2).

1825-1829. Cottain. — 1829-1830. Guillaume Le Louet. — 1830-1834. Jean-Marie Kervennic. — 1834-1864. Sébastien Pelleter. — 1864-1869. Pierre Le Grand. — 1869-1870. Goulven Morvan. — 1870-1876. Arsène Madec. — 1876-1883. Yves Le Guen. — 1883-1888. Marc Cévaer. — 1888-1890. François Le Sann. — 1900-1904. Jean-Louis Floc'h. — 1904-1911. François Balanant. — 1911-1915. Michel Blanchard. — 1915-1921. Jean Roudot. — 1921. Joseph Fléiter.

#### VICAIRES

1894-1897. Jean-Marie Le Pape. — 1897-1901. François Le Moigne. — 1901-1914. René Conq. — 1914-1923. Yves Le Pape. — 1923-1932. François Mévellec. — 1932. Pierre Tuarze.

#### ANTIQUITÉS

L'église de Penhars renferme une stèle en granit d'environ 0 m. 80 de hauteur présentant sur l'une de ses faces une amphore sculptée, sur une autre un cercle gravé. Elle sert de bénitier. Ce n'est pas autre

(1) Peyron, *Documents...*, tome II, pp. 101-104.

(2) Peyron, *Documents...*, I, p. 123.

chose qu'un autel romain ou de la période gallo-romaine. La cavité qui sert actuellement de récipient à l'eau bénite était le *foculus* ou petit foyer qui recevait les charbons incandescents où l'on brûlait les parfums ou les victimes des sacrifices.

Près du château de Kerlagathu furent découverts, en 1875, dans un camp gaulois, une statuette en bronze représentant le Dieu Mars, des urnes cinéraires, des fragments d'épée, de nombreux débris d'amphores (1).

Deux ans plus tard, M. Briot de La Mallerie, propriétaire de Kerlagathu annonçait la découverte, en cet endroit, d'une dizaine de sarcophages formés de quatre pierres posées de champ et d'une cinquième formant couvercle. A peu de distance de ces sépultures il avait également trouvé deux haches en bronze à douille (2).

Plusieurs haches semblables avaient été découvertes dans un pot, aux environs de Pratanras, vers 1845.

Au village de Kergaradec, note M. Le Menn (*B. S. A.*, 1875-77, p. 226), à la cime d'une colline se trouve un oppidum gaulois que l'on appelle *ar C'hastel* et « Camp de la Fontenelle ». Cette forteresse est entourée d'un double rempart en terre et en pierre. Aux angles sont des vestiges de tours et au centre, qui est le point culminant, les substructures d'un donjon au tour rectangulaire construit en pierres sèches et divisé en deux par un mur de refend. On y a trouvé un fragment de hache en diorite, une fusaïole en terre cuite, une meule de moulin à bras, des éclats de silex et de nombreuses pierres à fronde (3).

M. Le Guennec signale le camp de Saint Guinal qui se trouve à six kilomètres environ de Quimper, près et au Sud de l'ancienne route de Guengat, sur une

(1) *Bulletin de la Soc. Arch. du Finistère*, 1875, p. 133.

(2) *Ibid.*, 1877, p. 126.

(3) *Ibid.*, 1876-1877, p. 126.

colline de 140 mètres d'altitude, d'où l'on découvre vers l'Est et le Sud-Est une vue très étendue sur le bassin de l'Odet, jusqu'aux hauteurs de Briec.

C'est une enceinte rectangulaire aux angles arrondis, qui mesure intérieurement 75 mètres sur 50 mètres environ. Elle est protégée par un parapet de 3 à 4 mètres d'épaisseur sur une hauteur à peu près égale, qu'entourne une douve de 3 mètres de largeur.

A l'intérieur on trouve près de l'entrée, qui est tournée vers l'Est, les vestiges de la chapelle Saint-Guénal, édifice rectangulaire, mesurant environ 17 mètres de longueur sur 8 mètres de largeur.

Cet oratoire se trouvait donc, comme Saint-Vidal en Combrit et Saint-Lijour en Briec, dans une enceinte retranchée. Le surplus du terrain est couvert de vieux hêtres ou sapins, qui s'élèvent au milieu de genêts arborescents. Ce terrain est en pente sensible vers le Sud. De ce côté le parapet a été dégradé ou détruit, et un étroit sentier emprunte l'ancienne douve. Bien que situé près du lieu de Kerven, Saint-Guinal dépend du domaine de Quistinic (1).

M. Le Guennec a observé, à 7 ou 800 mètres de l'enceinte de Saint-Guinal, à droite de l'ancienne route de Guengat, des vestiges d'une enceinte triangulaire.

(1) Arch. départ. Fonds Le Guennec.

## PENMARC'H (1)

L'histoire de Penmarc'h a été écrite par M. l'abbé Quiniou ; nous renvoyons à son ouvrage le lecteur qui désire connaître davantage cette paroisse (2).

Dans cette notice nous nous contenterons de résumer à larges traits la première partie de son livre, l'histoire de Penmarc'h, et de donner la description de l'église paroissiale et des chapelles en y ajoutant quelques documents et détails inédits.



La paroisse de Penmarc'h est l'une des plus anciennes de Cornouaille. Mais son nom a varié dans le cours des temps. En 1368, le cartulaire de Quimper l'appelle Treffuortré. Dans presque tous les documents du xv<sup>e</sup> siècle, ce nom se change en Tréoultré-Nabbat. L'adjonction Nabbat disparaît au xvi<sup>e</sup> siècle. Au xvii<sup>e</sup> siècle, la paroisse s'appelait indifféremment Tréoultré ou Tréoultré-Penmarc'h. Enfin, à partir de 1740, elle a toujours porté son nom moderne, Penmarc'h, qui primitivement s'appliquait à toute la péninsule du Cap-Caval (traduction latine de Penmarc'h, *tête de cheval*).

La paroisse comprenait trois grosses agglomérations situées respectivement aux bourgs actuels de Tréoultré, Kérity et Saint-Pierre. La trêve de Saint-Guénolé

(1) Le *Bulletin diocésain* sait gré à M. Corentin Parcheminou d'avoir composé cette notice.

(2) *Penmarc'h, son histoire, ses monuments*, par F. Quiniou, recteur de Penmarc'h, Quimper, Le Goaziou, 1925.

dépendait de la paroisse de Cap-Caval et n'est rattachée à Penmarc'h que depuis le Concordat, de même que la chapelle de la Madeleine et les villages environnants qui appartenaient à Plomeur.

Le quartier de Tréoultré était plutôt la résidence des agriculteurs et des petits commerçants, tandis que Kérity et Saint-Pierre étaient celles des marins.

Penmarc'h connut autrefois, surtout aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, une ère de prospérité qui en faisait, d'après le dicton, l'égal de Nantes. Marins hardis et marchands audacieux, les hommes de Penmarc'h couraient, sur leurs navires, de l'Angleterre au Portugal et l'Italie. Ils entretenaient même, à leurs frais, une petite flotte de guerre pour la protection de leurs convois. Ils pratiquaient en grand la pêche et le séchage des merlus, dont on faisait, en France, une consommation importante. Les mareyeurs de Penmarc'h y gagnèrent même le nom de « Rois du Carême » (1).

La disparition des pêcheries de merlus, concurrencées par le commerce de la morue, fut une des causes de la décadence de Penmarc'h.

La Fontenelle, d'autre part, passa par là en 1595-1596 ; il prit d'assaut l'église du bourg où s'étaient réfugiées 3.000 personnes. Il mit le pays au pillage, et de ce désastre Penmarc'h ne se releva jamais.

Le chiffre de la population en 1936 était de 6.956 habitants.

## MANOIRS

De l'époque de la prospérité datent quelques manoirs :

Le *manoir de Kerlaérec*, à l'Est du bourg. La métairie du Gorray en dépendait. Kerlaérec appartenait, en 1481, à Bertrand Lézongar ; plus tard, à

(1) Y. Drézen, *Courrier du Finistère*, 6 Décembre 1930.



escuyer Guillaume de Kerlaérec, S<sup>r</sup> de Bothellec, en Plobannalec. Marie de Kerlaérec épousa S<sup>r</sup> le Héder Kerlambert, de Tréoultré.

Le *manoir de Kerdavid*, plus près du bourg, dont était propriétaire dame Marie de Méabé, douairière de Kervéréguin (Loctudy), veuve de René Kervéréguin, notaire royal en 1598. Cette famille possédait également le *manoir de Kervinigan*, dans le village du même nom, à peu de distance et à l'Ouest de l'église paroissiale.

Deux cents mètres plus loin, c'est le *Pénity*, dont les murs portent encore des restes de fortifications. Au-dessus d'un portail à arcades rondes, s'étend un rempart à mâchicoulis, dont la plate-forme pouvait recevoir des canons de petit calibre.

Derrière cette demeure fortifiée se trouvait le *manoir de Pors-Lambert* que possédaient, au xvi<sup>e</sup> siècle, les seigneurs de Kerfeuntenic, en Plobannalec, du nom de Toullalan. La grange du manoir, qui subsiste encore, est un spécimen très curieux et unique dans le département, de ce genre de construction. Elle se compose d'un bâtiment assez élevé, terminé par deux pignons aigus et parallèles, que percent deux grandes portes en arc brisé, avec pieds droits à moulures, chapiteaux et cordons saillants. Au-dessus du passage couvert situé entre ces portes, un plancher percé d'une trappe forme le parquet d'une salle haute éclairée par une fenêtre à croisillon de pierre. Reçues par la trappe, les gerbes de blé y étaient emmagasinées et ventilées par une monumentale cheminée d'aération, qui ressemble de loin au campanile d'une chapelle.

On a prétendu que la grange de Pors-Lambert était une grande dimière. La chose est peu probable : les anciens titres n'en disent mot, et il était bien rare, d'autre part, qu'un droit de dime appartint à une seigneurie séculière (1).

(1) Ach. départ. Fonds Le Guennec.

A côté de cet édifice, existent de vieilles maisons à portes sculptées; anciennes propriétés de gens riches, commerçants ou bourgeois.

Plus loin, dans les terres, c'étaient : le *manoir de Kérontec* ou *Kéraondu*, à Henry de Kerouant.

Le *manoir de Kerlégristy*, d'abord au S<sup>r</sup> de Pellendès, puis à Hascoët le Harzer, et en 1564 à Rolland de Guermeur, seigneur de Coatrozec'h.

Le *manoir de Kerganten*, qui appartenait à Marguerite Le Divanac'h, veuve en 1542 de Jean de Kerouant, de Plonéour-Lanvern.

Signalons encore le *manoir de Kérellec*. Puis, tout près des marais, l'important *manoir de Pors-ar-Gosquer*. Ce manoir avec ses deux portes cintrées, dont l'une est surmontée d'une statuette en kersanton de Sainte Thumette, patronne de Kécity, est entouré de fortifications rappelant celles du Pénity. Il appartenait à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle à Anne Danyel, veuve du sieur Frolo de Kerlivio. En 1732, il devenait la propriété de l'église de Tréoultré.

Le *manoir de Pors-ar-Paign*, dont les matériaux ont été utilisés pour des constructions modernes. Le sieur Le Paign était en 1680 notaire royal à Kécity.

Plus près de la mer, le *manoir de Kervellec*.

Non loin de la gare actuelle, le *manoir de Kergazézan*, qui fut la propriété de Jean de Quillioirc'h, puis de la famille de Keranrouès, et enfin de Jean de Rohan.

Le *manoir de Kéréon*, au Nord-Ouest du bourg.

A Kécity, plusieurs édifices portent encore le cachet des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles. Quelques-uns sont fortifiés. Il s'y trouvait quelques manoirs :

Le *manoir de Penn-a-Ger*, qui appartenait à Pierre Soubly et à Jeanne Laurens, sa femme.

Le *manoir de Penn-ar-Pont*, dont Henri Floc'h était seigneur.



L'important *château de Kerouzi*, qui devint la citadelle de Kérity. Cette place forte est close par un mur crénelé dans lequel s'ouvrent deux portes monumentales. Elle subit deux sièges, l'un en 1595 par la Fontenelle, l'autre en 1597 par Soudéac, gouverneur de Brest.

Le *manoir de Poulglas*, qui dépendait de la Confrérie du Rosaire de Tréoultré.

Le *manoir de Kerandraon*, dont était seigneur messire Jean de Guengat, époux de Péronelle de la Coudraye.

Le *manoir fortifié de Kerbézec*, qui appartenait à Jacques de Guengat et à sa dame de la famille des Languéouez, de Plonéour.

Le *manoir de Kerfêzec* ou *Kerfec*, qui dépendait jusqu'au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle de Jean de Pratouarc'h et de Marie Le Floc'h, sa femme. Il devint ensuite la propriété de Pierre Kernussan.

## MONUMENTS RELIGIEUX (1)

### ÉGLISE PAROISSIALE

Dédiée à Saint Nonna, elle est vraiment majestueuse l'église de Penmarc'h, avec son immense tour carrée et ses vastes proportions, et elle est vraiment digne de la munificence d'opulents amateurs. De loin, elle ressemble à un vaisseau de haut-bord, dominant de sa carène et de sa mâture la grande plaine basse qui s'étale à ses pieds, sans un pli de terrain, presque au niveau de la mer.

(1) La description emprunte ici de larges extraits à l'ouvrage de M. Quiniou : *Penmarc'h...*, pp. 145 ssqq.

### Extérieur.

L'église se présente à nous tout d'abord par son chevet rectiligne qui est percé d'une grande fenêtre centrale et de deux autres fenêtres secondaires. Sous la fenêtre du milieu est une petite sacristie couverte d'une terrasse en dalles de granit et agrémentée de contreforts, de pinacles et d'une galerie. Cette sacristie, qui n'est éclairée que par deux petites meurtrières n'était pas aérée pour la bonne conservation des ornements et linges sacrés. On crut donc devoir, en 1788, construire une autre sacristie au haut de la façade Sud de l'église.

Sur le milieu de la grande toiture, on voit se dresser un élégant petit clocher accompagné de deux tourelles qui couronnent des escaliers et rejoignent le campanile central par des galeries portées sur des arcs-boutants. Ce clocher fut abattu en 1818 par la foudre et reconstruit en 1824.

En faisant le tour par le côté Sud, nous rencontrons de bizarres sculptures. Au-dessus de la première fenêtre se voit un ange soutenant un calice, un navire. Le fronton de la troisième fenêtre est d'un aspect grandiose. Il est orné de crosses fouillées et de deux cornières dont une chimère et un ange portant une banderole, et est décoré au milieu d'un grand navire à voiles, armé pour la guerre, avec des anges dans la mâture. La première verrière, près de la porte du cimetière, fort belle également, a ses cornières formées d'un personnage assoupi et d'un homme portant une bourse en mains. Au haut de cette fenêtre est représentée une scène assez curieuse. Un bateau avec son équipage fait la pêche ; le diable est au fond de la mer en train de chasser et de disperser le poisson, et Saint Nonna, le patron de la paroisse, descend du ciel pour mettre en fuite le diable et per-

mettre à ses paroissiens de faire une pêche fructueuse. Tout près de cette fenêtre est une jolie porte ornée, sorte de petit arc de triomphe qui forme l'entrée du cimetière et qui rejoint, à l'angle du bas-côté du porche, le pignon de l'ancien ossuaire. Ce pignon, avec le soubassement des deux autres côtés, c'est tout ce qui reste de ce charmant édifice dont les quelques baies flamboyantes qui existent nous indiquent la valeur et l'élégance.

En examinant les murs extérieurs ainsi que la façade Ouest du clocher, nous voyons différentes représentations sculptées de barques de pêche, même de caravelles ayant château avant et château arrière, conformément à l'architecture navale du xv<sup>e</sup> siècle (1).

Nous voici devant la grosse tour qui mesure dix mètres sur chacune de ses facés.

Au bas de la façade Sud de cette tour est accolé un porche dont l'entrée est formée de deux baies en plein cintre enguirlandées de feuillages, avec niches, fronton appliqué, faisceau de colonnettes prismatiques sur l'angle, entre lesquelles sont sculptés des poissons et des oiseaux de mer. Le tout est couvert d'une terrasse en granit, bordée par une galerie rampante. Aux deux côtés de la niche du milieu se lit une inscription qui contient et la date de la construction de l'église et le nom du recteur de la paroisse. Cette inscription en caractères gothiques un peu effacés par le temps et rongés par l'air salin est assez difficile à lire. En voici, croyons-nous, la vraie traduction :

*Le jour Saint René, l'an mil CCCCVIII fut fondée ceste église : et la tour en l'an M. D. neuff dôt (dont) estoit recteur K. Iegou (2).*

(1) Cf. Le Guennec, *Choses et gens de Bretagne*, pp. 131-135.

(2) Ce Charles Jégou devint prieur de Daoulas en 1520.

Dans l'un des angles de la tour, clos par un grillage, se trouve un gros galet à cupule, appelé pierre de Saint Nonna. Le Saint l'aurait apporté d'Hibernie, son pays natal, et l'aurait jeté à cet endroit pour marquer l'emplacement de la future église. A vrai dire, c'est une idole granitique du culte païen.

A l'Ouest, au pied du grand clocher, est un portail à portes doubles et à guirlandes de feuillages d'une très grande richesse. Un des culs-de-lampe de ce portail et plusieurs des gargouilles de la tour offrent des représentations peu édifiantes.

Au côté Nord, dans la fenêtre de la façade du bas-côté, à gauche du portail, remarquons trois grandes fleurs de lys, découpées dans la pierre supportant le vitrage, et qui durent être d'une grande difficulté d'exécution. La deuxième verrière a des cariatides disparates ; un ange avec une banderole et un homme qui se gratte la cuisse. Au milieu de ce fronton est une sirène, reconnaissable à sa queue de poisson.

#### Intérieur.

Pénétrons dans l'église par le portail Sud. Nous voyons au haut du mur d'entrée une scène assez étrange. Un homme et une femme regardent avec épouvante, étendus à leurs pieds, leurs deux enfants qu'un énorme poisson, la gueule ouverte, s'apprête à dévorer. Du seuil de la grande porte d'entrée on jouit d'une vue d'ensemble sur l'intérieur de l'église. On est saisi à l'aspect des amples proportions des trois nefs, de la largeur et de la hauteur des arcades, et du peuple de statues en pierre et en bois disséminées dans tout l'édifice. La laide cloison qui ferme le bas de l'église a remplacé une tribune dont quelques pierres, faisant saillie de chaque côté du clocher, indiquent l'emplacement. La porte d'entrée de cette tribune, ainsi que la galerie qui la contournait, se voient encore à mi-hauteur de la tour.

## FOYER ET FONTS

Au bas du collatéral Sud se trouve un foyer avec cheminée, comme cela se rencontre en plusieurs autres églises de la région.

Les fonts baptismaux se trouvaient autrefois auprès de ce foyer. Lors de sa visite pastorale, le 18 Juillet 1782, Mgr de Saint-Luc ordonna de les transférer dans un endroit plus retiré, et c'est depuis cette époque qu'ils sont dans la chapelle du bas-côté Nord, au pied du clocher.

## TABLEAU

Au-dessus de la porte de la sacristie, il y a un tableau datant du xvii<sup>e</sup> siècle. On voit au premier plan le roi Louis XIII accompagné du Dauphin, du cardinal de Richelieu et de quelques personnages de la cour. Au plan supérieur, c'est la Sainte Vierge donnant le Rosaire à Saint Dominique et à Sainte Catherine de Sienna, et au milieu une procession de cardinaux et de princes se rendant à l'église de Penmarc'h.

C'est un tableau commémoratif du vœu de Louis XIII.

## STATUES

Après avoir contemplé ce tableau, passons devant le maître-autel, l'un des plus longs du diocèse. Aux deux côtés, on voit les statues de la Sainte Vierge et de Saint Corentin posées sur d'immenses piédestaux en pierre de kersanton. Elles furent faites par les soins d'Expilly pour l'église de Saint-Martin de Morlaix. Le prélat intrus les fit transporter ensuite à la cathédrale de Quimper. La base des supports est curieuse ; on y voit un maquereau sur le gril, des lapins, des souris, serpents, crapauds, hermines, raisins et feuilles d'acanthé, le tout d'une finesse d'exé-

cution remarquable. Le piédestal de Saint Corentin porte des armes épiscopales avec la devise: « *Verbum crucis Dei virtus* », et celui de la Sainte Vierge, les armes du Chapitre de la cathédrale. Ces deux statues avec leurs supports ont été donnés, en 1866, à l'église de Penmarc'h par Mgr Sergent, évêque de Quimper, en échange de la statue en albâtre de Saint Jean-Baptiste transportée de Kécity dans l'église paroissiale, statue que l'on peut encore aujourd'hui admirer dans les fonts baptismaux de la cathédrale de Quimper (1).

Dans le collatéral Nord, au coin de l'autel de saint Joseph, il y a une jolie statue gothique de saint Gildas et une Pietà.

Dans ce même bas-côté Nord, adossés au premier pilier : saint Nonna et saint Pierre ;

Au second pilier : saint Herbot, protecteur des bestiaux ; saint Laurent avec son gril, et saint Benoît portant une coupe, en souvenir de la coupe empoisonnée que lui avaient présentée quelques disciples malveillants ;

Au quatrième pilier : saint Yves, en costume d'avocat ;

Au cinquième pilier : saint Etienne, premier martyr, et sainte Barbe avec sa tour.

Contre le mur, c'est Notre Dame de Bonne-Nouvelle.

Dans le collatéral Sud, sur les côtés de l'autel de la Vierge, sont sainte Thumette et sainte Anne. Dans le coin, saint Michel terrasse le diable représenté sous la forme d'un immonde crapaud dont l'un des genoux se termine par un bec d'épervier. — Au fond de l'abside, la statue du Père Eternel, reste d'un groupe de la Trinité.

(1) La balustrade du chœur, en fer forgé, porte ces inscriptions : NOEL TREVIDIC TR<sup>e</sup> — GUILLAVME BARIOU TR<sup>e</sup>.

Adossés au premier pilier : saint Paul, dont l'épée est brisée ; la Vierge Mère, et sainte Anne, jolie statuette en bois d'une grâce naïve ;

Au second pilier : Marie-Madeleine coiffée d'un turban et tenant son vase de parfum ; saint Bernardin de Sienne, avec trois mitres à ses pieds, en souvenir de son triple refus de l'épiscopat ; saint François d'Assise montrant ses stigmates ;

Au troisième pilier : sainte Catherine d'Alexandrie foulant aux pieds un philosophe païen ;

Au quatrième pilier, en face de la chaire : le Christ en croix, assisté de sa Mère et de saint Jean ; et à côté sainte Marthe, les mains en croix sur la poitrine ;

Au cinquième pilier : la Sainte Vierge, mère de douleur ; et saint Eutrope. Celui-ci est invoqué pour la guérison des maux de ventre, et l'on a recours à l'étrange coutume suivante : contre la statue du saint on frotte la chemise du malade placée au bout d'un bâton — parce que la statue est haute — et l'on en revêt ensuite le malade.

Adossée à la paroi Sud : sainte Claire ; sainte Marguerite d'Antioche ; Notre-Dame de Pitié portant sur ses genoux le Christ dont les anges soutiennent les pieds et les mains ; et une statue de la Charité.

#### BÉNITIERS EN KERSANTON

Au fond d l'église, une belle cuve baptismale, de 0 m. 90 de diamètre, entourée d'une guirlande, de pampres de vigne, d'anges et de lions tenant des blasons, sert aujourd'hui de bénitier. Une frise, à gauche, représente des maquereaux en croix tenus par un moine et des oiseaux de mer.

Près de la porte du bas-côté Nord, un bénitier rond, de 0 m. 35 de diamètre, porte gravées une tête de mort et cette inscription :

1614

POVR LES TREPAS.ES

B : FLAMANC AB.

Un bénitier octogonal de 0 m. 30 de diamètre, se trouve auprès de la grande porte d'entrée. Il porte, avec la date 1616, la signature du donateur.

Un bénitier rond, de 0 m. 23 de diamètre, figure près d'une porte du bas-côté Sud. Il est de 1617.

Du même côté, près de la porte du Rosaire, on peut lire sur un autre bénitier rond, de 0 m. 35 de diamètre, l'inscription suivante : A : LE COGVEN : 1621.

#### VERRIÈRES

La verrière du fond représente saint Pierre et saint Paul avec une scène de la vie de ces deux apôtres. A droite, c'est saint Pierre recevant de Notre Seigneur la primauté de juridiction dans l'Eglise. Les brebis qui se trouvent au coin du tableau rappellent les paroles par lesquelles Jésus-Christ conféra ce pouvoir au Prince des Apôtres. « *Pasce agnos meos, pasce oves meas.* Paix mes agneaux, paix mes brebis. » A gauche, c'est le martyr de saint Paul. Des chrétiens viennent réclamer son corps au juge romain. La fenêtre voisine représente sainte Thumette, patronne de Kérity, portant en mains la palme du martyr, et la hache, instrument de son supplice. A droite, elle paraît devant ses juges et à gauche, elle subit la décapitation. Ces deux verrières ainsi que les suivantes datant de 1856, n'ont rien de remarquable comme valeur artistique.

Arrêtons-nous un instant devant les fenêtres du transept pour en admirer les verrières, surtout celle de la fenêtre principale qui, s'il faut en juger par ce qui nous en reste, devait être d'une grande richesse et d'une valeur artistique remarquable.

Les cinq panneaux nous représentent différentes scènes de la vie de Jésus-Christ : la Circoncision, la Flagellation, le Baptême de Notre Seigneur, la Descente de Croix et la Mise au tombeau. Dans la partie supérieure, nous avons *trois rangées* de soufflets avec les armoiries des seigneurs prééminenciers de l'église.

Au sommet de la fenêtre, le second soufflet est seul armorié. L'écusson est entouré des insignes de l'ordre de la Cordelière ainsi que d'une devise. Il est mi-parti *d'azur à trois fleurs de lys d'or* qui est France et *d'hermines* qui est Bretagne. Le deuxième soufflet de la rangée suivante, du côté de l'évangile est mi-parti *d'or au lion de gueules* qui est Pont-l'Abbé et *d'hermines à trois fasces de gueules* qui est Rostrenen.

Le 3<sup>e</sup> est *écartelé* au 1 du Pont-l'Abbé, au 2 de Rostrenen, au 3 *contre écartelé* ; aux 2 et 3 *d'azur à fleurs de lys d'or à la cotice de même brochant* ; aux 1 et 4 *de gueules à la raie d'escarboucle d'or* ; au 4 *de gueules à 9 macles d'or. 3. 3. 3.* qui est Rohan. — Armes de Pierre du Pont et d'Hélène de Rohan.

Le 4<sup>e</sup> soufflet est mi-parti au 1 d'un *coupé* du Pont et de Rostrenen — au 2 *d'argent à 5 hermines de sable, 2. 1. 2.* — Jean III du Pont reçut signification de Louis XII, à la requête de reine Anne de ne plus porter les armes de Bretagne dans son écu. Jean III obéit sans hésitation.

Troisième rangée de soufflets. — Le 1<sup>er</sup> soufflet est *écartelé* aux 1 et 4 *d'or au lion d'azur* ; aux 2 et 3 *de gueules à 5 fleurs de lys d'argent en sautoir.*

Le 2<sup>e</sup> est mi-parti d'un *coupé d'or au lion d'azur et de gueules à 5 fleurs de lys d'argent en sautoir* et, au 2, du Pont-l'Abbé.

Le 3<sup>e</sup> soufflet comprend les armoiries de Névet. Il est mi-parti au 1 d'un *fascé ondé de six pièces d'or et d'azur*, au 2 *d'or au léopard de gueules* qui est Névet : armes probables de Thiphaine de Névet, laquelle

épousa vers 1450 Jean de Languéouez, seigneur de Lézarscoët.

Le 4<sup>e</sup> est *écartelé* au 1 *d'or au lion d'azur* ; au 2 *fascé ondé de six pièces d'or et d'azur* — au 3 *d'argent à 9 losanges de gueules* — au 4 *d'azur à la croix d'argent.* — Sur le tout au 5 *de gueules à 6 fleurs de lys d'argent 3. 2. 1.*

Les armes de cette troisième rangée devaient appartenir à la baronnie de Lescoulouarn.

Le vitrail de la chapelle de la Sainte Vierge, au Sud du maître-autel est composé de quatre soufflets.

Le 1<sup>er</sup> de l'étage supérieur est *d'or au lion de gueules* qui est Pont-l'Abbé.

Le 2<sup>e</sup> est mi-parti de Pont-l'Abbé et *d'hermines à 3 fasces de gueules* qui est Rostrenen, armes de Jean du Post, qui avait épousé avant 1441 Marguerite de Rostrenen.

Le 3<sup>e</sup> est *d'argent au greslier de sable enroulé et lié de même, accompagné en points d'une levrette aussi de sable* qui est Penmorvan.

Le 4<sup>e</sup> est mi-parti *d'or au chef d'azur et d'un losange de sable sur fond d'argent à la bordure de gueules.*

Au milieu se trouve Notre Seigneur portant sa croix.

Les vitraux du transept, au collatéral Nord ont disparu et sont remplacés par du verre blanc.

Au côté Nord sont trois vitraux.

Dans la verrière de Saint Guénolé, nous voyons au milieu, le moine, mitre en tête, et tenant en main sa crosse d'abbé. A droite, il guérit un aveugle, et, à gauche, il fait sa dernière visite à la chapelle, soutenu par ses moines.

Le vitrail de la fenêtre suivante nous représente saint Fiacre, patron des jardiniers, accompagné de son chien. A droite, le saint est en prière, et à gauche, il meurt devant sa grotte.

Le dernier vitrail est celui de Notre-Dame de la Joie. — Au milieu, la Vierge richement parée : robe rouge et manteau bleu bordé d'or. Au-dessus, les anges chantent l'Ave Maria. A gauche, l'Assomption. La Vierge drapée de bleu, les mains jointes, et à genoux sur les nuages, est portée au ciel par les anges. La Trinité dans une gloire l'attend. A droite, c'est un bateau surpris par la tempête devant la chapelle de Notre-Dame de la Joie. Les marins, les yeux au ciel et les mains tendues vers la chapelle, implorent le secours de la Vierge.

#### TOMBES

Jetons un coup d'œil en passant sur le pilier du chœur contre lequel sont adossées la statue en bois de saint Nonna, patron de l'église, et celle de saint Pierre, et ne quittons pas le transept sans remarquer quelques pierres tombales assez curieuses. Un titre de rente du XVII<sup>e</sup> siècle dit : « Qu'il y a devant l'autel du Rosaire trois tombes s'entrejoignant qui appartiennent à la famille Le Gall de Kéridy. » Du côté de l'Évangile, près du maître-autel, nous voyons une tombe d'un juveigneur de la famille de Penmorvan ; le 3<sup>e</sup> pendant du lambel est usé. Le long du mur Nord, dans la chapelle dite de saint Joseph, c'est une tombe de la famille Le Gallou : un léopard contourné, surmonté d'un lambel à trois pendants en signe de juveigneurie. Au milieu de l'église, près de la chaire à prêcher, se trouve une pierre tombale avec les armes de Jean Mol, l'un des propriétaires du manoir de Kergadien, seigneur de Saint-Aouyen, et époux de la dame Carn de Kéryvin. La famille Mol, de l'évêché du Léon, portait, d'après le nobiliaire de Pol de Courcy, *d'argent à trois ancres de sable*. Dans différents endroits de l'église, on remarque des pierres tombales armoriées de signes caractéristiques que tel armateur ou telle

famille mettaient sur ses bateaux, ses maisons ou ses tombes. Ce sont des formes d'ancres, de bateaux, de croix, de poissons et parfois de caractères hiéroglyphiques : armoiries de ceux qui n'avaient pas de blason ou signatures de ceux qui ne savaient pas écrire ; peut-être aussi armes parlantes indiquant la profession des défunts (1).

Ces blasons roturiers, ces marques et ces repères se retrouvent également, apposés aux actes de baptême dans les registres entre 1630 et 1660 ; curieux dessins gauchement tracés, droits, obliques ou couchés, qui ne se rencontrent plus dans les registres plus récents (2).

#### CHAPELLES

##### KERITY

A deux kilomètres Sud-Ouest du bourg de Penmarc'h, se trouve la chapelle de Kerity, qui remonte au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle est sous le vocable de Sainte Thumette, patronne également de Nevez et de Plomeur (3).

Au témoignage de Fréminville, on y voyait en 1819 un maître-autel et une statue de Saint Jean-Baptiste en albâtre. Plus anciennement la chapelle possédait également un Saint Georges en même matière. Toutes ces pièces d'albâtre étaient venues de Nottingham, en Angleterre (4).

(1) Le Guennec, *Marques et signes sur des pierres tombales à Penmarc'h*, dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie du Finistère*, 1928, pp. 100-106.

(2) Abbé J. Toulemont, *Curieuses signatures relevées sur les registres de baptêmes de Tréoultré-Penmarc'h*, *ibid.* pp. 107-108.

(3) Le nom de Thumette (en breton *Teunne*) était, il n'y a pas encore longtemps, très répandu dans le pays de Penmarc'h, Plomeur, Guilvinec.

(4) Cf. H. Pérennès, *Roscoff, perle du Léon*, pp. 7 ss.



Cette église de Kerity eut à souffrir de la décadence de Penmarc'h et aussi de la période révolutionnaire. En 1808, il n'en restait plus, comme aujourd'hui, qu'une partie de la façade, flanquée d'une tourelle, et les arceaux de la nef.

Sur un cul-de-lampe, dans l'abside, M. le chanoine Abgrall a lu : *G. Longes cest a faict* (1).

A la différence des bigoudennes des localités voisines, les femmes de Kerity portent une coiffe bien spéciale qu'on retrouve à Pont-Croix et à Saint-Renan, coiffe plutôt ronde avec deux grands rubans, qui donnent à la tête un aspect de papillon.

#### SAINT-PIERRE

Situé un peu plus haut sur la côte, ce sanctuaire de la fin du xv<sup>e</sup> siècle a été raccourci de moitié par la construction de l'ancien phare. La tour carrée, à meurtrières, solidement construite, servait à la fois de défense et de clocher.

Dans la chapelle figurent les vieilles statues de la Mère de Dieu, Saint Pierre, Sainte Barbe avec sa tour, et Saint Nicolas, le patron des marins.

Le 29 Juin, jour du pardon, les enfants affluent, amenés par leurs parents. La coutume existe d'y envoyer, au cours de l'année, les petits enfants, pour qu'ils obtiennent de marcher plus aisément.

#### NOTRE-DAME DE LA JOIE

Cette chapelle, qui appartient au style flamboyant du xvi<sup>e</sup> siècle, se trouve sur la côte, entre Saint-Pierre et Saint-Guénolé. Surmonté d'un clocher accolé de deux tourelles d'escalier, le fronton Ouest de l'édifice, qui donne sur la mer, n'a aucune ouverture.

(1) *Inscriptions...*, p. 34.

Le dimanche 15 Février 1756, le général de Penmarc'h fit marché avec Jean Le Bosser, menuisier de Kerity, pour un autel et un rétable destinés à la chapelle de la Joie. On lui verserait 900 livres et il s'engageait à mettre en place l'autel avant le 15 Août, le rétable avant la Saint-Michel. Il devait fournir également pour la dite chapelle une statue de Saint Joseph de la hauteur de celle de Notre-Dame de la Joie (1).

Voici en bref la légende de la chapelle. Trois gentils-hommes de Picardie, captifs en Egypte des Sarrasins, réussirent à s'évader et à prendre la mer. Ils firent vœu de bâtir une église en l'honneur de la Vierge Marie sur le premier point de la terre de France qu'ils apercevraient. Au bout de quelques jours ils virent au loin la pointe de Penmarc'h : « Sainte Vierge, s'écrièrent-ils, nous vous bâtirons là une maison, à vous qui nous donnez la joie de revoir notre pays. Elle sera nommée *ti Guerc'hez ar joa* » (2).

La veille du premier de l'an, les familles de Saint-Guénolé et de Saint-Pierre qui vont se présenter mutuellement leurs vœux, en passant à N.-D. de la Joie gardent aujourd'hui encore l'habitude de « souhaiter la bonne année » à la bonne Vierge. Ce soir-là la chapelle reste ouverte assez tardivement.

Un certain jour, un marin échauffé par de multiples libations, trouvant la porte fermée et ne voulant pas manquer à l'usage traditionnel, frappa la porte de plusieurs coups de poing en s'écriant : *Gurun. Intron Varia, bloavez mad doc'h memmez tra.*

Le calvaire voisin de la chapelle est daté de 1588.

Le pardon, très fréquenté, a lieu le 15 Août. Les marins tiennent en grande vénération Notre-Dame de la Joie. Ils l'invoquent pour obtenir une bonne pêche

(1) Cahier des Délibérations, Archives de l'Evêché.

(2) Toscer, *Le Finistère pittoresque*, Pont-l'Abbé, Penmarc'h, p. 284.

et contre les tempêtes. Pour la remercier de les avoir préservés du naufrage, plusieurs marins venaient le jour du pardon faire le tour de sa chapelle, nu-pieds, en corps de chemise, et portant un cierge.

#### SAINT-GUÉNOLÉ

La façade Ouest de cette église, grosse tour carrée, est surmontée de guérites en pierre, ornées de clochetons gothiques qui en dissimulent la masse. Le portail ressemble beaucoup à celui de Saint-Nonna en Penmarc'h. La niche entre les deux portes est la même, comme aussi la verrière que domine une Notre Dame de Pitié sur la robe de laquelle on a sculpté un navire. Les deux tourelles de chaque côté sont ornées de vaisseaux de guerre, de navires à voiles et de barques de pêche au-dessus de poissons. Au pignon Est, est un *fascé de six pièces*, armes de Tanguy du Chastel, timbrées d'un casque et d'un lambrequin.

Saint-Guénolé était une trêve de Beuzec-Cap-Caval, paroisse autrefois importante et tombée aujourd'hui au rang de chapelle de secours de Plomeur. Ce n'est que depuis le Concordat de 1802 que ce quartier a été rattaché à Penmarc'h.

L'église, dont l'emplacement des murs se voit encore, datait de 1488. Une bulle d'Innocent VIII, de 1489, érigea la trêve de Saint-Guénolé en succursale avec prêtre résidant et soumission à l'église-mère de Beuzec.

Dès 1700 l'édifice menaçait ruine, et en 1744 messire Jean Le Herrou, recteur de Beuzec-Cap-Caval, dressait de l'état de la chapelle le procès-verbal suivant :

« Elle a de longueur, du pignon orient au carré de la tour, 112 pieds, et 22 pieds de large dans la nef, et 11 pieds de largeur dans le bas côté, sans compter le mur de refente qui a 2 pieds ; le dit mur a neuf arcades soutenus de 8 piliers ronds, non compris les

2 pignons. Dans le mur du côté du midy 6 fenêtres sans vitres ; au pignon d'orient est l'emplacement de la maîtresse vitre ; au même côté est un vitrail vis à vis le bas côté avec ses cornières sans vitres ; dans le mur bas côté nord faisant le mur du bas côté il y a 4 fenêtres maçonnées en partie, y compris celle de la croisade, et dans le même mur une porte maçonnée dans la partie du milieu. Au pignon d'orient est le maître-autel en pierre. Un autre autel se trouve du côté de l'Evangile vis à vis le bas côté. Il y a un autre petit autel joignant le mur nord, et dans une chapelle costière même côté nord où est la piscine servant aux fonts baptismaux.

» Sept autres petits autels à dos joignant les piliers de l'église, les dits autels en pierre, un autre autel joignant l'entrée du chœur côté midy. Il y a un écusson sur le pilier servant de pignon du côté nord et joignant le maître autel, portant une croix. La dame Catherine d'Ernothon, épouse de Louis Dargonges, chevalier marquis de Raves, baron du Pont... déclare avoir à cause de ces seigneuries plusieurs prééminences en cette église, qu'elle est hors d'état d'en donner la preuve car la plupart des titres anciens ont péri par l'injure du temps ou consumés par le feu des gens des guerres civiles ; elle fait donc des réserves.

» Au bas et près la petite chapelle étant au bout d'orient, côté de l'Evangile du maître autel, joignant le mur costier, il y a dans le mur une tombe voutée où est en supériorité un écusson chargé d'un *lion couronné, armé et lampassé*, et en face sur la pierre qui forme la clôture de la voute pareil écusson avec des supports, et vis à vis la quatrième arcade dans le mur costier est une petite tombe sans écusson.

» Au bas du maître autel au 1<sup>er</sup> rang sont huit pierres tombales ; sur la seconde côté de l'épître est un écusson chargé de 3 *épées ou coutelas*, portant en

chef un lambel et un lozange ; pas d'écussons sur les autres pierres, mais des chiffres et des ornements.

» Toute l'église est découverte, les fermes sont très endommagées ; sur les sablières de bois se trouvent plusieurs écussons aux armes de France et de Bretagne.

» En la clef de voûte du portail est un écusson portant une croix, au pignon en dehors est un écusson représentant 2 tourteaux et un franc quartier.

» Au-dessus de la porte étant du même côté par laquelle on entroit au chœur, écusson chargé de 3 fasces surmontées de 3 hermines, au-dessus duquel, écusson aux armes de Bretagne.

» Au bout orient du même mur en dehors écusson avec 3 jumelles.

» La tour en entier paroît un ouvrage digne d'être fini et conservé, ces écussons seront lors de la réédification rétablis autant que possible dans les endroits convenables » (1).

Voici la supplique que les tréviens de Saint-Guénolé adressèrent en 1768 à Mgr de Farcy de Cuillé, évêque de Cornouaille :

« Exposant que l'érection de la chapelle Saint-Guénolé en église paroissiale ne sauroit être contestée à la vue de la bulle du 11 Octobre 1489 ; elle fut faite du consentement de vénérable et discret messire Ronan Dupont lors recteur de Beuzec-Cap-Caval, sur les réquisitions des tréviens pour les motifs et nécessités y exprimés.

» Cette bulle fut approuvée par le seigneur évêque lors siégeant à Quimper et vérifiée pour plus d'autorité par un notaire apostolique qui étoit en ces temps Gilles de Kersulguen prêtre du diocèse de Léon.

(1) Note de M. Peyron, prise aux Archives départementales.

» On ne permit, Monseigneur, l'érection de Saint-Guénolé en succursale qu'à la charge aux tréviens.

» 1. De faire bâtir un logement commode pour le prêtre desservant et de l'entretenir en réparation ;

» 2. De demeurer toujours soumise à l'église matrice ;

» 3. De payer à leur recteur et à ses successeurs à chaque fête de Pâques 2 pièces d'or et 6 deniers par an, avec un merlus bon loyal et marchand par chaque ménage à chaque premier jour du mois d'Août, le tout apprécié 30 livres par an de la monnaie qui avoit alors cours dont on assurera le paiement au pasteur qui s'oblige de son côté de faire dire et célébrer une messe les dimanches et fêtes... de baptiser leurs enfants et de leur administrer les sacrements par lui-même ou par un prêtre idoine et capable, et d'enterrer les morts. La succursale paiera séparément les fouages et autres impositions royales, on y nommera tous les ans un fabrique.

» Pendant que la trêve a été desservie par un prêtre résidant sur les lieux, elle a été florissante par le nombre de ses habitants et la culture des terres, ce que l'on ne peut révoquer en doute à l'inspection des mazières et ruines de maisons que l'on y voit encore, et par la quantité des terres propres à blés qui sont actuellement incultes, enfin par la grandeur, la forme et la construction de l'ancienne église et de ses cloches.

» Tous ces intersignes comme le port de mer qui y a été conservé doivent convaincre que le bourg de Saint-Guénolé a été autrefois plus considérable qu'aucune des petites villes de la province et qu'il faut nécessairement attribuer la désertion de ses habitants à la négligence avec laquelle on y a célébré le service divin depuis environ 40 ou 50 ans.

» Il est vrai que cette église s'étant trouvée en 1722 dans un état ruineux et délabré, le seigneur évêque

étant en cours de visite en prononça l'interdiction par ordonnance du 23 Avril rendue sur les conclusions de Monsieur le Promoteur ; Sa Grandeur fit défense d'y célébrer les offices divins et ordonna que le Saint Sacrement en fut incessamment transféré et placé dans la chapelle de Saint-Fiacre qui est à proximité parce qu'on mettroit dans un état décent cette dernière chapelle.

» Mais, Monseigneur, soit par défaut de réparer et entretenir cette chapelle ou autrement, les sieurs curés de Saint-Guénolé et recteur de Beuzec-Cap-Caval ne paroissent pas avoir déferé pendant longtemps à cette sage ordonnance qui avoit destiné la chapelle de Saint-Fiacre à servir de succursale pour y faire les fonctions curiales, en attendant que des temps plus heureux eussent procuré les fonds nécessaires pour la reconstruction de cette ancienne église.

» Depuis longtemps l'on ne célèbre l'office divin que deux fois l'an dans la chapelle Saint-Fiacre, et le jour des morts.

» Il ne réside aucun prêtre sur les lieux pour desservir la trêve, par une contravention expresse de la bulle de 1489. On a vu insensiblement reparoître les tristes inconvénients et les calamités de ces premiers temps. Les tréviens infirmes et les vieillards demeurent souvent sans messe les dimanches et fêtes, et meurent quelquefois sans sacrements par la distance qu'il y a de la trêve à l'église paroissiale éloignée au moins d'une lieue. Les enfans sont également exposés à mourir sans baptême et la jeunesse privée des instructions chrétiennes : *parvuli petierunt panem et nemo erat qui frangeret eis*, et cela faute de faire résider un curé secondaire sur les lieux pour être à portée et en état de leur porter les secours spirituels.

» Cependant la dime rectoriale se lève dans l'étendue de la trêve de Saint-Guénolé à la 27<sup>e</sup> gerbe, et

dans le corps de la paroisse à la 30<sup>e</sup> gerbe, ce qui met le gros décimateur et le sieur recteur de Beuzec dans l'obligation et en état de fournir et stipendier un prêtre pour desservir la trêve.

» C'est la cessation du service divin qui a fait insensiblement désertier les habitans de la trêve par l'incommodité de s'y établir et d'y demeurer. Plusieurs particuliers originaires et habitués n'ont pas allégué d'autres causes en se retirant. Les habitans actuels ou leurs enfans se trouveront incessamment réduits à suivre cet exemple et à passer dans la paroisse de Penmarc'h éloignée d'une demie lieue du bourg de Saint-Guénolé si l'autorité ne fait point cesser ces incommodités en ordonnant le rétablissement du service divin dans cette trêve, ce qui rappellera ceux qui en sont sortis ou engagera d'autres à y demeurer et à partager avec les habitans actuels les impôts, subsides, fouages et autres charges qui n'ont pas diminué avec le nombre des contribuables qui se sont retirés, puisque la cote de la dite trêve a continué d'être la même par l'effet de l'ancienne répartition générale de la paroisse de Beuzec.

» Jusqu'ici, Monseigneur, on n'a démontré la nécessité du service divin que par des motifs temporels. Il y en a de plus pressants et de plus relevés, c'est le bien de la religion et le salut des âmes, c'est l'avantage spirituel des habitans et de leurs enfans qui vivent pour la plupart dans l'ignorance des devoirs de la religion faute d'un prêtre pour les instruire ; leur administrer les sacrements et célébrer le service divin fêtes et dimanches dans la chapelle de Saint-Fiacre attendu qu'ils sont dans l'impuissance de relever actuellement l'ancienne église de Saint-Guénolé.

» Ils ont lieu de se flatter, Monseigneur, que ces motifs feront sur votre cœur vraiment pastoral les impressions qu'ils osent en attendre...

» Cependant les tréviens de Saint-Guénolé ne refusent pas de se soumettre aux conditions de la Bulle de 1489. Il y a au bourg de Saint-Guénolé une maison propre à loger le prêtre desservant qu'ils auront soin d'entretenir dans un bon état. Ils conviennent aussi qu'il peut manquer quelques réparations à la chapelle de Saint-Fiacre, mais ils offrent d'y faire travailler incessamment...

» Qu'il vous plaise, Monseigneur, ayant égard à ce qui vient d'être exposé, de nommer un prêtre desservant qui résidera sur les lieux pour desservir la trêve de Saint-Guénolé dans la chapelle Saint-Fiacre en conformité de l'ordonnance du 23 Avril 1722... et ils redoubleront leurs vœux au Ciel pour la conservation de Votre Grandeur. »

\*\*

Les raisons alléguées furent agréées en haut lieu, et le culte fut rétabli à Saint-Fiacre, mais ce ne fut pas pour longtemps. En 1845, la chapelle était complètement en ruines, et aujourd'hui, une croix seule en marque l'emplacement.

Le porche Sud de l'église de Saint-Guénolé existait encore vers 1860. Il était remarquable par la finesse de ses sculptures. M. du Chatellier l'a acquis pour une certaine somme d'argent et en a pris les meilleures pierres pour la construction d'une chapelle, dans sa propriété de Kernus, près de Pont-l'Abbé.

La couverture qui se trouve au sommet de la tour, ainsi que la petite chapelle accotée à la façade Est, datent de 1845.

Vers 1900, M. Le Coz, recteur de Penmarc'h, fit bâtir près de l'église une maison entourée d'un enclos, à l'usage du clergé.

C'est depuis l'introduction dans le Finistère de l'industrie sardinière à l'huile que Saint-Guénolé a repris une partie de son ancienne importance. L'agglomération compte environ 2.000 habitants.

## LA MADELEINE

Cette chapelle située à deux bons kilomètres, Est, de l'église paroissiale, dépendait jusqu'en 1802 de la paroisse de Plomeur. Elle fut construite au xv<sup>e</sup> siècle et dédiée à saint Etienne. Elle comprend une nef et un unique bas-côté. Celui-ci a trois arcades en plein cintre. La partie occidentale est percée d'une porte surbaissée et d'une petite fenêtre oblongue au-dessus de laquelle on croit lire la date 1416.

Agrandie à la suite d'un vœu au xvi<sup>e</sup> siècle, la chapelle fut mise sous l'invocation de sainte Marie-Madeleine. Son clocher à jour est terminé par une flèche gracieuse. On y accède par des escaliers extérieurs. Le côté gauche de la chapelle offre deux verrières d'un joli dessin dont l'une enchassée dans un fronton orné de crosses et terminé par un riche fleuron. Les meneaux de la grande verrière forment des cœurs presque rayonnants se divisant en quatre grandes baies.

A l'intérieur il y a deux autels, dont l'un mesure 2 m. 80 de longueur. Au-dessus du maître-autel se dresse la statue de Marie-Madeleine portant son vase de parfums. Du côté de l'Evangile est saint Etienne (17<sup>e</sup> siècle), du côté de l'Épître, saint Lazare (18<sup>e</sup> siècle), et tout près sainte Marthe (18<sup>e</sup>). On trouve encore dans cette chapelle une Piéta, les statues de saint Yves, de sainte Catherine qui a à ses pieds la tête du philosophe, de saint Nicolas (18<sup>e</sup> siècle).

La fontaine voisine est surmontée d'une Sainte Vierge portant Jésus sur ses genoux, *Intron Varia an Delivrans*. Dans la fontaine on voit un buste en pierre d'un saint dénommé *Puster*, invoqué pour les enfants qui ont des pustules.

Tout à côté s'élève un calvaire. Plus loin se trouve la fontaine de Saint-Etienne.

## SAINT MARC

Cette chapelle, qui semble du xvii<sup>e</sup> siècle, est d'assez petite dimension, un minuscule clocheton la surmonte. Construite à flanc de côteau, elle se détache sur un fond d'arbres qui dépendent du village tout proche de Kéradennec. De la route de Penmarc'h au Guilvinec, un joli vallon y conduit. Le paysage n'est pas indifférent et pourrait tenter le pinceau d'un artiste. La fontaine est tout proche de la chapelle, à gauche.

L'intérieur a une seule nef rectangulaire. L'autel en granit est entouré à sa base d'une boiserie qui demanderait à être remplacée, si les ressources le permettaient. Faute d'entretien, il y a quelques années, cette chapelle était très délabrée. Le recteur actuel de Penmarc'h l'a fait restaurer et pourvoir d'une nouvelle couverture.

Au-dessus de l'autel, deux statues qui doivent être très anciennes d'après leur facture d'assez grande dimension. L'une représente la Sainte Vierge couronnée et assise, tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus ; l'autre est la statue de saint Marc ; à ses pieds, le lion.

Le 25 Avril, fête de saint Marc, la procession dite « des grandes litanies » vient de Penmarc'h à cette chapelle, où se dit la messe de station.

## CHAPELLES DISPARUES

Une chapelle dédiée à saint Laurent existait jadis dans le cimetière de Saint-Nonna. Non loin de l'église paroissiale, à l'Ouest, une fontaine intarissable, voisine de l'ancien presbytère, porte le nom de « fontaine de Saint-Laurent ».

A Kerity, tout près du port, une autre chapelle était dédiée à saint Jean-Baptiste (1).

Dans le voisinage du hameau de Langourougan, à un bon kilomètre au Sud du bourg de Penmarc'h, existait une chapelle, dont il ne reste plus de trace (2).

Au témoignage de l'abbé Quiniou, à Kervily, non loin de Kerity, se dressait jadis une chapelle, dont les vieillards se rappellent avoir vu les ruines (3).

La chapelle Saint-Fiacre, dédiée à saint Fiacre, à Saint-Guénolé, a, nous l'avons dit, également disparu.

## LE CLERGÉ

## RECTEURS :

1349. Il est question d'Alain du Chastel, ancien recteur de Tuortre-Nabat (4). — 1405. Jean de Misperit (5). — 1429. Bernard Even (6). — 1498. Guillaume Bécam. — 1498-1535. Charles Jégou. — 1536. Denyel de la Villeneuve. — 1591. Henri Capiten. — 1609-1633. De la Villeneuve. — 1633-1662. Henri Le Bras, ami de Michel le Nobletz. — 1662-1665. Grégoire Diraison. — 1665-1697. Alain Le Facheux. — 1698-1720. Bernard Desrobin, ancien secrétaire de l'Evêché. — 1720-1742. Jean Le Glouanec. — 1742-1751. François Baudrémon. — 1751-1764. François Tanguy, bachelier de la Sorbonne. — 1764-1767. Jacques Riou, d'Esquibien (7). — 1767-1783. Nicolas Le Jacq. — 1783-1802. Yves Pochet, de Saint-Ségal.

(1) Peyron, *Les églises et chapelles...*, p. 57.

(2) Quiniou, *Penmarc'h...*, p. 50.

(3) *Ibid.*, p. 53.

(4) Peyron, *Le cartulaire de Quimper*, p. 368.

(5) Peyron, *Actes du Saint-Siège...*, p. 143.

(6) Arch. départ. G 100.

(7) Note de M. Daniel Bernard.



## CURÉS

1600. Le Cauguen, Leildez, Stéphan, Pilet. — 1611. Du Chans, Le Bris. — 1613. Gouzien. — 1617. Le Parfait. — 1628. Olivier Brocher. — 1629. Yves Nédélec, Lannuzel. — 1635. Yves Kerrest, Olivier Bachelot. — 1637. Delaporte. — 1638. Maumeur. — 1640. Tanguy Le Corre. — 1643. Jean Colin, Guillaume Fily. — 1647. Le Quemener. — 1651. Jean Le Nédélec. — 1654. Sébastien Larour, J. Marrec, Khrom. — 1655. Jean Le Némi. — 1656. Jacques Janoys. — 1657. Laurent Le Faou. — 1658. Alain Le Borgne, Guillaume Soubi. — 1662. Charles Dupont. — 1663. Martin Gouzien. — 1664. Marc Diascorn. — 1666. Jacques Le Guirriec. — 1668. Mandez Guédès, Jacques Garnier, Jean Le Quiniou. — 1670. Charles Le Brun. — 1678. Guillaume Tilly. — 1691. Laurent Kerbiguet. — 1700. François Le Talec. — 1718. P. Le Bourdon. — De la Goublaye. — 1720. Jean Blon. — 1723. Jean Burlot. — 1739. Le Roux. — 1740. Guillaume Le Berre. — 1741. Le Breton. — P. Le Guéguen. — 1745. Noël Loden. — Noël Baudrémon. — 1752. Yves Bernard. — 1753. Guillaume Brennol, curé d'office. — 1759. Jacques Ménez. — 1760. Yves Yvolo. — 1762-1800. Guillaume Berrou, né à Penmarc'h en 1737. — 1762. Danielou. — 1765. Dagorn. — 1767. Le Postec. — 1772. Yves Larour.

## LA RÉVOLUTION

A l'ouverture de l'époque révolutionnaire, Yves Pochet, recteur de Penmarc'h, avait comme vicaire Guillaume Berrou. Tous deux, le 6 Février 1791, prêtèrent le serment (1), le second en réservant « tous

(1) Peyron, *Documents pour servir...*, I, p. 123.

les points conformes à la religion catholique ». Le 5 Mai suivant, Berrou se déclare nettement « non assermenté ».

Au mois d'Août 1797, M. Pochet, revenu de son erreur, fit sa rétractation entre les mains des vicaires capitulaires (1).

Quant à M. Berrou, il fut interné dans la maison d'arrêt de Quimper, le 23 Mai 1798, et condamné à la réclusion définitive par arrêté du 27 Vendémiaire an VII (18 Septembre 1798). Il mourut à Penmarc'h en 1800 (1).

## RECTEURS SOUS LE CONCORDAT

1802. Yves Pochet. — 1802-1807. Jean-Guillaume Kerloc'h. — 1807-1812. Bernard Le Gall. — 1812-1825. Clet Le Gall. — 1825-1828. Pierre Durand. — 1828-1835. Guillaume Bariou. — 1835-1839. Jean Caudan. — 1839-1842. Guénolé Lucas. — 1842-1848. Guy Marrec. — 1846-1853. Bernard Migeot. — 1853-1863. Yves Dagorn. — 1863-1869. Yves Pouliquen. — 1869-1872. Jean-Louis Lazou. — 1872-1887. Jean Guillou. — 1887-1911. François Le Coz. — 1911-1921. Gabriel Guillerm. — 1921-1931. François Quiniou, né à Ploaré le 14 Mai 1870, prêtre en Mars 1894, vicaire à Plogastel-Saint-Germain en 1894, à Saint-Thégonnec en 1897, recteur de Mellac en 1914. — 1931. Joseph Cadiou.

## VICAIRES

1830. Le Pape. — 1835. Martin, Fenoux. — 1837. Kerné, Caudan. — 1838. Daniélou. — 1850. Le Dé. — 1851. Caéric, Herrou. — 1857. Noël Saillour. — 1863.

(1) Quiniou, *Penmarc'h...*, pp. 42-43.

(2) D. Bernard, *Documents et Notes sur l'histoire religieuse du Finistère sous le Directoire*, p. 222.

Degay. — 1865. Henry Olivier. — 1878. Prigent Paul. — 1881. Yves Le Bleis. — 1889. Jean-François Caer. — 1890. Emmanuel Henry. — 1892. Hervé Péran. — 1894. Eugène Saliou, François David. — 1897. Henri Guirriec, Stanislas Dantec. — 1901. Louis Riou. — 1908. Pierre Plouhinec. — 1909. Jean-Baptiste Martin, Jean Evennou. — 1911. Jean Bot. — 1914. Jean-François Corre. — 1919. Urbain Guével. — 1923. Joseph Colin. — 1930. François-Louis Bernard. — 1937. Yves Auffret.

### ANTIQUITÉS

M. Le Menn signale à Penanguer, près de Kerity, un dolmen colossal, détruit en 1820, puis près de la chapelle de N.-D. de la Joie un menhir de 2 m. 30 de haut. Non loin de ce mégalithe se trouvait un alignement de trois ou quatre rangs de menhirs, qui furent démolis vers 1850 (1).

Voici maintenant les monuments et objets mentionnés par M. du Châtellier (2).

Menhir de 8 mètres de haut à Kerscaven, fouillé en 1867. — A 300 mètres, au Nord, près du hameau de Kerventeano, menhir de 4 mètres de haut sur 6 mètres de large. — Cromlec'h entourant le moulin à vent de la Madeleine ; de là partent des alignements qui viennent aboutir à la route de Pont-l'Abbé.

Tumulus à peu près détruit à cent mètres au Nord de ce cromlec'h. — Dolmen et tumulus de Rosmeur : le premier fut fouillé en 1878 ; quant au tumulus exploré une première fois en 1867, il donna une hache en pierre polie, des éclats de silex, des restes incinérés,

(1) *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1876, pp. 129 ssqq.

(2) *Les Epoques Préhistoriques*, pp. 168 ssqq.

deux monnaies romaines de Dioclétien et Constantin, et des pointes de javelot en fer ; fouillé à nouveau en 1878, il y fut recueilli des pendeloques en pierre dure, des pointes en silex et des poteries dolméniques au milieu de restes incinérés. Le plateau de Rosmeur est défendu par une enceinte de mégalithes.

A Poulguen, au Sud-Est du bourg de Penmarc'h, beau tumulus de 40 mètres de diamètre sur 6 mètres de haut. En 1867, M. du Châtellier en explora une chambre. Les fouilles furent reprises en 1902 par M. Martin qui y découvrit une nouvelle crypte mégalithique. On y recueillit avec des débris d'ossements et des restes incinérés un assez grand nombre de pierres à concasser le grain, de molettes et de pierres à cupules (1).

Sur le sommet de la falaise, près de Kerrouill, petit tumulus fouillé en 1878. Neuf ans auparavant on avait trouvé dans ce village une monnaie gauloise en or.

Deux lec'hs, dont un cannelé à Gournac'h, à trois kilomètres au Nord-Est du bourg. — Lec'h près de la chapelle de La Madeleine. — Autre lec'h renversé dans le chemin conduisant du bourg à la grève de Kerity. Il est dressé aujourd'hui dans la cour de l'école communale au bourg.

M. du Châtellier signale encore deux sépultures en pierre dont l'une renfermait un squelette, l'autre des restes incinérés ; puis deux cachettes qui ont donné des haches en pierre polie.

Un groupe finistérien d'Etudes préhistoriques se fonda en 1919, sous la présidence du commandant Bénard Le Pontois. De 1919 à 1922 il organisa quatre campagnes de fouilles dans le pays bigouden. D'intéressants résultats furent acquis. Notons en ce qui touche Penmarc'h, la découverte du menhir anthropo-

(1) *Bulletin de la Soc. Arch. du Finistère*, 1902, pp. 23-33.

morphique de Kervédal, la défense mégalithique de Porz-Tibor, les monuments de Feunteunigou et de Poulguen-Bihan... (1).

Pour recueillir le résultat des fouilles pratiquées dans la région de Penmarc'h et aussi en d'autres parties du Finistère, un Musée fut fondé, en 1924, à Porz-Carn, en Penmarc'h. Il est complété par un laboratoire et par une belle bibliothèque de préhistoire. L'Institut Finistérien a été déclaré Etablissement d'utilité publique et Musée National. Il a actuellement comme directeur M. Niclause (2).

Il va sans dire que devant les obscurités qui planent sur le terrain de la préhistoire, une certaine réserve s'impose en ce qui touche les périodes antérieures à l'occupation romaine (3).

(1) *Ibid.*, 1919, pp. 172-192 ; 1921, pp. 22-18 ; 1922, pp. 37-50 ; 1923, pp. 83-97. — Cf. Bénard Le Pontois, *Le Finistère Préhistorique*, Paris, Nourry, 1929, pp. 243-244 ; 245-247.

(2) *L'Illustration Economique et Financière, Le Finistère*, 1929, pp. 67-72.

(3) Quiniou, *Penmarc'h...*, pp. 15-26.

## PESTIVIEN (1)

Ancienne paroisse de Cornouaille, aujourd'hui au diocèse de Saint-Brieuc.

Il y avait là trois seigneuries : Pestivien, Coetgoureden et Bodeillo.

La forteresse de Pestivien se trouvait à 1.200 mètres à l'Ouest de Bulat. Il n'en reste plus que des vestiges. Du château de Coetgoureden, à la limite Est de la paroisse, il ne subsiste également que des ruines. Quant au manoir de Bodeillo, il a complètement disparu. La chapelle du château, dédiée à saint Tugdual, possédait une roue de fortune.

L'église de Pestivien est un édifice du xvi<sup>e</sup> siècle, remanié à la fin du xviii<sup>e</sup>. Elle est remarquable, tout comme le calvaire à personnages de son cimetière, qui date du début du xvi<sup>e</sup> siècle.

Pestivien possède deux chapelles : N.-D. de Bulat, aujourd'hui église paroissiale, et Sainte-Anne.

N.-D. de Bulat est l'un des plus beaux sanctuaires de la Cornouaille des Côtes-du-Nord. La partie la plus ancienne remonte à la fin du xv<sup>e</sup> siècle et au début du xvi<sup>e</sup>. Les pèlerins ont encore en vénération extraordinaire les trois fontaines de N.-D. de Bulat.

La chapelle Sainte-Anne, vrai calque de l'église de Pestivien, fut bâtie en 1767, par les soins de M. Charles Pezron, recteur, « homme de talents, plein de zèle et de mérite », note Mgr de Saint-Luc.

En 1769, Jean Touboullic, curé, habite au presbytère, « fait les petites écoles et instruit bien ».

En 1779-1781, Jean Le Graët dessert, comme chapelain, la chapelle de Bodeillo.

(1) *Notre-Dame de Bulat et Pestivien*, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1864.

## PEUMERIT CAP-CAVAL

La paroisse de Peumerit appartient au doyenné de Plogastel-Saint-Germain. Elle comptait, au dernier recensement, 1.405 habitants.

### VIEUX MANOIRS

Deux manoirs existent encore, Penquélenec et Lesmadec, deux autres ont disparu, Penguilly et Prat-ar-Stang.

#### PENQUÉLENNEC

Le manoir de Penquélenec, situé à deux kilomètres au Nord du bourg de Peumerit, est campé sur une colline d'où l'on découvre au Sud et à l'Ouest une fort belle vue sur le Cap-Caval, Penmarc'h et la mer. Il est précédé d'une longue avenue déboisée qui le relie à la route de Pouldreuzic, et se replie à angle droit, pour gagner le manoir.

Celui-ci est un édifice, bâti en grand appareil, datant de la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Il était enveloppé d'une double enceinte, dont les grandes murailles, au Nord et à l'Est, sont en ruines. On franchit la première sous une arcade ogivale, ayant à sa clef un écusson fruste, et défendue à gauche par une tour d'angle percée de meurtrières. Un pavé traversant une cour extérieure mène au second portail, à double porte cavalière et piétonne, et surmonté d'une galerie à mâchicoulis ruinée. A gauche de ce second portail était la chapelle, dont on voit encore l'étroite fenêtre, surmontant à l'intérieur une petite crédence (1).

(1) C'est dans cette chapelle que les prêtres de Peumerit devaient desservir la chapellenie de Saint-Nicolas.

Le corps de logis principal a de belles et simples lignes, avec sa façade de granit doré, sa porte et ses grandes fenêtres décorées d'arcades feuillagées, ses baies barrées de meneaux, ses dépendances à ouvertures moulurées. Le portail est surmonté d'une frise horizontale feuillagée et accosté de deux pinacles bosselés. Le tympan en est décoré de trois écussons, sur l'un desquels, à gauche, on distingue encore vaguement les 3 têtes de loup de la famille de Penquélenec. Les mêmes armes se retrouvent, sur une cheminée, à l'intérieur de l'édifice.

On aperçoit dans la cour un puits armorié (1).

Penquélenec appartenait, au xv<sup>e</sup> siècle, à une famille Le Blanc. En 1558 il est habité par noble Alain Bouezgat, qui, par contrat de vente du 3 Juin de la même année vend la métairie du manoir à Hervé Le Vestle, sieur de Poulguinan, demeurant à la Coudraie, en Tréméoc (2).

En 1636, le manoir est possédé par Nicolas de Lezandever, sieur de Rubien. En 1730, il est la propriété de Jacques Le Prestre, seigneur de Lezonnet et de Châteaugiron.

#### LESMADDEC

Le manoir de Lesmadec se trouve à un kilomètre au Nord-Est du bourg, dans un joli bois. La cour est fermée par deux portails. Celui du Sud n'est qu'une simple arcade ogivale, timbrée à sa clef d'un écusson. Le second portail, *aspecté* au Nord, est voûté en croisée d'ogive, et porte un colombier rond, dont le toit de pierre a été remplacé par des ardoises. Un écusson forme clef de voûte ; il est garni d'une pièce indistincte, peut-être une bande engreslée ou fuselée.

(1) Arch. dép. Fonds Le Guennec.

(2) Renseignement transmis par M. Quelnec, notaire à Pont-l'Abbé.

Sur la façade extérieure du colombier on aperçoit trois écussons, mais frustes.

La maison principale du *xvi*<sup>e</sup> siècle a été remaniée au *xviii*<sup>e</sup> ; elle a gardé ses pignons à chevronnières, ses cornières sculptées en animaux fantastiques, et, derrière, un pavillon carré à toiture aiguë. La façade, à un seul étage, offre sept fenêtres et une porte à linteau droit. Il y a, à l'extrémité Nord un vieux cadran solaire (1).

Non loin du manoir, sur la route de Peumerit à Plogastel, se dresse sur un socle élevé un vieux calvaire à fût bosselé.

Le manoir de Lesmadec fut la propriété et la résidence de la famille Le Forestier, certainement depuis 1676. Cette famille blasonnait : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à 3 noisettes d'or aux 2 et 3 d'argent à la rose de gueules, au chef de sable ; sur le tout de gueules au lion couronné d'argent.*

Gilles, sieur de la Noë et de Lesmadec, fils de Pierre qui était originaire de Vildé Gwingalan, évêché de Saint-Malo, épousa à Plovan, le 19 Mars 1676, Anne Piette de Penc'hors, en Pouldreuzic. Trois enfants sortirent de cette union : Jean, Marie, Jacques.

Jean se marie avec Anne de Landanet : d'où Jean-François (1738-1810), qui épouse successivement Gabrielle du Laurent, Rosalie du Puyferré (1777), Delphine Le Coq du Parc. Le 2 Janvier 1815, cinq ans après la mort de son mari, celle-ci épousa Maudet Le Marc, domestique au manoir ; et elle mourut le 30 Mars 1818 (2).

Trois ans plus tard, Lesmadec fut acquis par un sieur Lavallée. Le manoir appartient actuellement aux héritiers de M. Le Hars, ancien maire de Quimper.

(1) Archives départ. Fonds Le Guennec.

(2) *Ibid.*

### PENGUILLY

Vieux manoir disparu dont l'existence est attestée pour le *xv*<sup>e</sup> siècle. Il se trouvait à 2 kilomètres à l'Est du bourg. La famille de Penguilly a été importante, comme le témoigne la motte féodale qui porte son nom. Elle avait comme blason : *d'azur à la croix pattée d'argent.*

En 1340, un *obit* fut fondé à la cathédrale de Quimper pour Theophania, veuve de Geffroy de Penguilly. Eon ou Yvon de Penguilly prête serment au duc de Bretagne, en 1379.

La famille est mentionnée dans les montres de 1426 à 1562. De 1437 à 1457 trois Penguilly furent enterrés aux Cordeliers de Quimper. Au *xvii*<sup>e</sup> siècle, Mauricette, dame de Kersaudy en Plouhinec et de Penguilly, épouse, en 1622, Christophe Fouquet, seigneur de Chalain, gouverneur de Concarneau, en 1646 (1).

### PRAT-AR-STANG

Ce manoir, qui se trouvait à 1 kilomètre 500 à l'Est du bourg, devait avoir une certaine importance. Il fut ruiné de fond en comble, probablement à la fin du *xvi*<sup>e</sup> siècle, lors des dévastations de la Fontenelle. Dans un bois taillis voisin, dit Bois du Château, il y a une motte féodale. On dit que les bandes de la Fontenelle bivouaquaient en ce lieu, lors de leurs voyages de Douarnenez à Penmarc'h.

Le manoir existait encore en 1781. Un inventaire y fut fait cette année-là, chez François Le Toullec.

### ÉGLISE

L'église paroissiale, bâtie sur un tertre, d'où l'on découvre la mer, est sous le vocable de saint Annouarn.

(1) Arch. départ. Fonds Le Guennec.

Le chœur est du XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle. Il a quatre travées, séparées par des piliers composés d'une colonnette ronde, cantonnée de quatre autres plus minces, avec chapiteaux en corbeille garnis de feuillages sculptés, et recevant les arcades en porte-à-faux, comme dans l'école de l'église de Pont-Croix. Les arcades de droite sont légèrement en tiers-point, celles de gauche sont cintrées.

La maîtresse vitre rappelle beaucoup le tracé de certaines fenêtres de la cathédrale de Quimper, avec sa rosace presque ovoïde, ses quatre feuilles aux pétales aigus et ses quatre panneaux à redents trilobés. Elle contient une verrière restaurée du XVI<sup>e</sup> siècle, dans le goût de la Renaissance, où figurent les quatre grands docteurs de l'Eglise d'Occident : S. AMBROESE, DOCTEUR, présentant un prêtre en chape dorée, agenouillé devant un prie-Dieu, et ayant sur la poitrine un écusson d'or chargé d'un bœuf ou d'un cerf *d'or* (?). — S. GREGOERE, PAPE, ayant sa tiare près de lui. — S. GEROME, DOCTEUR, en prière. — S. AVGVSTIN, le doigt levé comme pour argumenter.

Les trois premières légendes sont contenues dans un cartel soutenu par deux petits anges. On lit dans un cartel voisin : LAN MIL Vceccc XXXIX (1).

Au-dessus des arcades qui surmontent les personnages sont de gentils petits anges en prière ou en contemplation. On aperçoit dans les lobes du tympan des anges et de petits personnages musiciens.

Le maître-autel est orné d'un joli tabernacle de bois sculpté, décoré de figures d'anges et surmonté d'un Christ. A droite apparaît la statue du titulaire de l'église, S<sup>t</sup> ANNOVARN, tête nue, tenant une crosse ; à gauche, celle de saint Yves. Toutes deux ont des draperies tourmentées ; saint Yves, notamment, avec son

(1) 1539.

rabat, sa robe noire, son sac de procès et sa toque, offre l'effigie d'un homme de loi du XVII<sup>e</sup> siècle, beaucoup plus que celle d'un saint.

A l'entrée du chœur, un arc triomphal en ogive supporte le clocher, qui est de bon goût, avec sa pyramide à crossettes, sa galerie à quatrefeuilles, et la petite fleur de lys découpée dans la lucarne pratiquée à la base de la flèche.

A l'autel de droite, saint Louis porte son sceptre et la couronne d'épines (1), saint Eloi ayant à ses pieds une tête de cheval, esquisse un geste de bénédiction. Dans la fenêtre on aperçoit quelques menus fragments de vitrail (têtes d'homme et de femme). Un vieux tableau représente le don du Rosaire à saint Dominique, puis la vision qu'eut à Rome le Pape Pie V de la victoire de Lépante.

Les autres statues sont modernes, sauf le Christ en bois de la nef. Celle-ci présente de chaque côté deux arcades ogivales pratiquées dans une épaisse muraille, mais sans voussures ni moulures. On y voit un hénitier monolithe avec tête humaine saillante.

Le pignon du bas de la nef a été refait au XVII<sup>e</sup> siècle. On lit sur l'une des poutres à cet endroit,

JAN LE MARCH FABRIQUE

1682

La porte est surmontée, en guise de décoration, de trois vases de fleurs en relief méplat.

A l'extérieur de l'église, sur la porte Nord on lit la date de 1632. Une pierre du pignon Sud du transept porte l'indication suivante : 1741 LE GAL. R. (2).

Dans le cimetière voisin de l'église, se dresse une croix ancienne, sans personnages, à fût prismatique ayant à sa base une petite décoration gothique (3).

(1) Cette statue provient de la chapelle Saint-Louis.

(2) Le Gal, recteur.

(3) Archives départ. Fonds Le Guennec.



## CHAPELLES

## SAINT-JOSEPH

La chapelle Saint-Joseph se trouve au village de même nom, à environ trois kilomètres au Nord-Est du bourg de Peumerit, en bordure du chemin qui mène de Peumerit à Plogastel-Saint-Germain. C'est un édifice de 15 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur, sans cachet, et qui fut fondé en 1649 par les seigneurs de Rubien (1).

Au retable de l'autel, très sobre d'ornementation, apparaissent trois statues vénérables : de gauche à droite, saint Joseph tenant d'une main l'Enfant Jésus, de l'autre sa verge qui avait fleuri, — sainte Anne apprenant à lire à Marie, — saint Joachim.

À gauche de l'autel, saint Louis, roi de France, porte en main le sceptre et la couronne d'épines. Près de lui un vieux Christ en bois, appendu à la muraille.

Près de la chapelle est un calvaire, daté de 1902.

Le pardon a lieu le troisième dimanche après Pâques, en la fête du patronage de Saint-Joseph.

## SAINT-LOUIS

Le nom populaire de ce sanctuaire, aujourd'hui en ruines, est *chapel Bleunven* : « chapelle de la Fleur » ; le Rôle des Décimes l'appelle : sainte Floride. Il se trouvait à environ quatre kilomètres à l'Est du bourg, sur les terres du village de Quilliânet, au flanc d'une pente abrupte, d'où l'on découvre un paysage ravissant (2).

Cette chapelle, de forme rectangulaire, mesurait, en longueur, une dizaine de mètres, avec 6 m. 50 de largeur. Une bonne partie en était encore conservée, il

(1) Peyron, *Eglises et chapelles...*, p. 39.

(2) La chapelle est à 400 mètres à l'Est du village.

Il y a une vingtaine d'années. Les pierres ont servi de matériaux vers 1917-1918 pour aider à la restauration de la chapelle Saint-Joseph et du mur de clôture du cimetière de Peumerit.

Dans les ruines nous avons remarqué un bétyle en forme de cône, d'un mètre de long sur 0 m. 45 de large à la base. Il était jadis debout, près de la chapelle.

Les deux chapelles de Saint-Joseph et de Saint-Louis furent vendues nationalement à M. Yves Le Hars, le 16 Prairial an III (4 Juin 1795). Il les céda à la Fabrique le 28 Mars 1816.

## LE CLERGÉ

## RECTEURS

1702-1715, Claude Creste, signe « prêtre » — 1726-1735, Louis-Charles du Boisguehenneuc, du Minvein, décédé le 2 Mai 1735, inhumé dans le cimetière, près du reliquaire (1) — 1736-1759, A. Le Gal — 1759-1776, J. Hyrié — 1776-1792, Le Bihan, lequel fut curé de Peumerit, avant d'être recteur.

## LA RÉVOLUTION

Chef de la paroisse de Peumerit, au moment de la Révolution, Jacques-Marie Le Bihan refusa le serment à la Constitution civile du clergé (2). En Octobre 1792, il se rendit volontairement en arrestation (3) et fut interné à Kerlot. De là il passa, en Novembre 1793, aux Capucins de Landerneau. Le 3 Février 1795, il fut transféré à Quimper (4). Elargi, en Avril, il demanda à résider à Peumerit, ou en cas de maladie à Pont-

(1) Il y avait donc un ossuaire, dans le voisinage de l'église.

(2) Peyron, *Documents pour servir...*, I, p. 111.

(3) *Ibid.*, II, 147.

(4) *Ibid.*, pp. 130, 138, 139, 147, 156.

L'Abbé, chez son père (1). Plus tard, en Septembre 1798, il exerce les fonctions du culte d'abord dans la chapelle de Penguelennec, puis dans celle de Saint-Joseph (2). Il y célèbre les mariages de ses paroissiens et aussi ceux des fidèles des paroisses environnantes (3).

A Peumerit, M. Le Bihan avait été remplacé, le 28 Octobre 1792, par le constitutionnel Guillaume Le Guellec. Celui-ci tenta le 8 Septembre, mais sans succès, d'aller dire la messe dans la chapelle de Penhors, en Pouldreuzic (4). En Septembre 1798 nous le trouvons encore à Peumerit. Pour avoir le 2 de ce mois fait une procession hors l'enceinte de l'édifice désigné pour l'exercice du culte, il fut condamné par le tribunal correctionnel de Quimper, malgré le plaidoyer d'Andrein, à un mois de prison et cent francs d'amende (5).

#### RECTEURS DEPUIS LE CONCORDAT

1804-1812, Augustin Le Queinnec, né à Elliant le 14 Octobre 1763 — 1813, Le Tutor — 1813-1822, Héliès — 1824-1829, Bernard — 1829-1861, Clet Le Normant — 1861-1868, Louis Le Michel — 1868-1870, Pierre Lessart — 1870-1876, Herlé Bernard — 1876-1880, Alexandre Le Grand — 1880-1891, Yves Guédès — 1891-1901, Alain Tanguy — 1901-1903, Jean-Marie Kerivin — 1903-1909, Pierre Barré — 1909-1922, Marc Dréau — 1922-1932, Hippolyte Simon — 1932, François Copy.

#### VICAIRES

1857-1862, Clet Beriet — 1862-1863, Barthélemy Yvenat — 1863-1874, Olivier Le Vern — 1874-1891,

(1) D. Bernard, *Documents et notes sur l'histoire religieuse du Finistère sous le Directoire*, p. 18.

(2) *Ibid.*, pp. 50-51.

(3) *Arch. départ.*, 158 G 2.

(4) Peyron, *Documents pour servir...*, II, p. 293-294.

(5) Bernard, *op. cit.*, pp. 49-50.

Jean Fily — 1891-1894, François Pronost — 1894-1899, Jean-Marie Abgrall — 1899-1901, Eugène Cabioc'h — 1901-1907, Jean-Marie Danzé — 1906-1907, Jean-Marie Godec — 1907-1926, Clet Fily — 1926-1929, Laurent Bleunven — 1929-1936, Joseph Herry.

#### ANTIQUITÉS

Des menhirs existaient à Kerloazec, ainsi qu'à Lambrat, à l'Est du bourg, près de la chapelle Saint-Joseph. Ce dernier mesurait 6 m. 40 de hauteur et 4 m. 25 de largeur.

Menhir à Menez-Cavarec, dans la parcelle dite Prat-Menhir — à Keringuy, dans le vallon qui sépare Keringuy de Keridou, à droite de la route de la chapelle Saint-Joseph à celle de Saint-Germain, en Plogastel.

Dolmens à Kerbanot, sur la limite de Tréméoc, puis à Porsgall, près de Penquélennec, dans un petit bois taillé.

Substructions romaines assez importantes aux villages de Lespurit et de Pengully. On y a trouvé des urnes cinéraires et des pesons en terre cuite, conservés au musée de Kernus.

A Porsgall, restes d'un poste romain fortifié. — A 250 mètres au Nord du bourg, four romain avec force débris de poterie.

Dans le champ où fut bâtie la chapelle *Bleunven*, on a découvert, il y a quelques années, des fragments de poterie gauloise.

A 250 mètres de cet endroit, près du moulin de Marégez, au bord de la rivière Hascoët, une grotte d'environ douze mètres de profondeur est creusée dans un massif dolmenique que les gens du pays appellent : *ti ar c'horriket*.

## PEUMERIT-QUINTIN

---

Ancienne paroisse de Cornouaille, aujourd'hui au diocèse de Saint-Brieuc. Son territoire s'est augmenté de celui du Loc'h, ancienne trêve de Maël-Pestivien. On y trouve la chapelle du Loc'h, ancienne commanderie de Malte et le manoir du Rocleu.

### RECTEURS

1757-1779, François Lavolot, né à Peumerit en Décembre 1709, prêtre en 1743. — 1780-1787, Yves Le Moign.

---

## PLABENNEC

---

Situé à 18 kilomètres au Nord de Brest, Plabennec a pour éponyme Appennec, chef de clan tout comme ceux qui ont donné leurs noms à d'autres *Plou* (1). Cette paroisse est sous le patronage de saint Ténénan, qui, d'après l'Ancien Propre des Offices de Léon, aurait été évêque de Léon au VII<sup>e</sup> siècle (2).

Au recensement de 1936, Plabennec comptait 3.768 habitants. C'est une cure de deuxième classe.

### VIEUX MANOIRS (1)

On trouve mention dans les anciens documents des manoirs suivants : Le Rest, Kerbrat-Coëtelez, Le Mendy - Kerguélen, Kerc'halvé, Corhaer, La Motte, Lanoster, Lesquelen.

### LE REST

Situé dans le voisinage de la chapelle de Loemaria, ce manoir est bâti en équerre. Le bâtiment principal se trouve, au fond, encadré par deux ailes latérales. La cour est fermée sur le devant par des piliers surmontés de vases. A gauche, sur l'angle extérieur, est une tour percée, à la base, de trois meurtrières. Le corps de logis est flanqué, du côté gauche, d'un pavillon carré, muni d'une petite tourelle à cul-de-lampe,

(1) Plouapennoc (1265), Guicabennec (1738). Cf. Toscer, *Le Finistère pittoresque*, p. 227.

(2) Kerdanet, *Vies des Saints...*, pp. 400 ssqq.

(3) Arch. départ. Fonds Le Guennec.

et d'un pan coupé. Il y a une chapelle au bout de l'aile droite, mais les deux pignons des deux ailes sont également surmontés de clochetons garnis d'une croix.

C'est, note M. Le Guennec, un type un peu froid du manoir léonard, sans grâce, sans vie, aux murailles maussades de granit gris, serties d'un quadrillage de chaux, sans aucun détail superflu d'ornementation.

La réformation de 1443 mentionne Paul du Rest, seigneur du dit lieu. Le manoir appartient un peu plus tard à Bernard de Beaudiez. Jean de Beaudiez, son fils, le représente à la montre de 1503. Guillaume, fils de Jean, épouse Marie Riou, de la maison de Kermené, vivant en 1527. Dans la suite, le manoir passe successivement à Ronan-Charles, Ronan-Jaoua, Michel de Beaudiez, qui épousa en 1770 Marie Marias, fille d'un commissaire ordonnateur de la marine au Port-Louis. De cette union naquit Clair-Amable, marié en 1826 à Zoë de Flotte.

- Le manoir du Rest fut acquis par le citoyen Jérôme Berthome le 26 Fructidor an III (12 Septembre 1795).

Deux légendes ont trait au manoir. Les voici.

Une dame de Beaudiez aurait eu la tête coupée, pendant la Révolution, dans la tourelle de l'escalier (1). Elle apparaît, seulement quand il y a clair de lune, au premier coup de minuit et disparaît au dernier coup. Elle porte sa tête sur un plat et suit, toute silencieuse, un itinéraire qui n'est pas fixe.

Autre légende. — Il y a dans la chapelle, au premier étage de l'aile qui est à gauche, un tableau représentant Dom Michel Le Nobletz en prière. A minuit, chaque nuit, le diable vient jouer du tambour derrière ce tableau. Il frappe même parfois si fort que le tableau tombe sur le sol.

(1) Si le fait est vrai, il a pu avoir lieu pendant les troubles de la Ligue.

## LANOSTER

Il ne reste de cet ancien manoir, incendié en 1916, qu'un bâtiment qui a deux grandes portes à plein cintre se faisant face. Il fut habité au XVII<sup>e</sup> siècle par une famille Gourio. Pélagie Gourio épousa, à Rennes, le 8 Novembre 1721, Jacques-Annibal Farcy de Cuillé, conseiller au Parlement de Bretagne en 1728, mort à Lanniron, chez son frère, l'évêque de Quimper. Leur fils, Jacques-Annibal-Gabriel, fut conseiller au Parlement de Bretagne en 1746.

## LESQUELEN

L'ancien manoir de Lesquelen a disparu. La maison de ferme, qui existe toujours, est ancienne dans sa partie Ouest : porte gothique à cintre appointé et deux ou trois fenêtres. Il y a aussi au bord de la route les restes d'un moulin gothique.

Lesquelen appartenait à la famille de Kermavan ou Kerman, qui avait pour berceau le château de même nom, sis en la petite paroisse de Kernilis, près de Lesneven. Les Kerman possédaient, en l'évêché de Léon, deux autres châteaux à motte : La Marche, en Trézilidé, et le Bois-Ploué, en Plounévez-Lochrist.

Au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, Béatrix de Kerman épousa François de Léon, sire de Lesquelen. Trois siècles plus tard, en 1577, Claude de Kerman se marie à François de Maillé, puissant gentilhomme tourangeau (1). Elle demeurait, en 1598, dans son manoir de Lesquelen, et mourut le 12 Avril 1614 (2).

Un aveu de la terre de Maillé, de 1618, mentionne, comme propriété du seigneur de Lesquelen, la tour

(1) Le Guennec, *Prééminences de la famille De Maillé-Kerman dans*

(2) Kerdanet, *Vies des Saints...* p. 405.  
*L'Evêché de Léon en 1614*, pp. 1-5.

de Damanny, bâtie dans le cimetière de Plabennec, devant la grande porte de l'église.

Les Kerman Lesquélen blasonnaient : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à la tour d'or portée par une roue de même qui est Lesquélen, aux 2 et 3 d'azur au lion d'or qui est Kerman.*

### ÉGLISE

La partie la plus ancienne de l'église actuelle, est le porche méridional, que coiffe un élégant lanternon. Deux légères colonnes cannelées y encadrent l'inscription suivante :

NOBLE : ET : VE : MI DE KERGARYOU  
S : R : F : LE GRAND : C : 1674 (1)

On y voit un petit cadran solaire en ardoise. A l'intérieur du porche figure un Christ en kersanton.

La porte latérale de l'église présente cette inscription :

F . F . P . V . E . D . M . NOEL LEON . R .  
F . BERNICOT . C . LAN 1723 . (2)

Cette date nous mène aux origines de la reconstruction de l'édifice. C'est, en effet, le 27 Mai 1720 qu'en fut posée la première pierre.

Un incident éclata à cette occasion entre le duc de Rohan et le seigneur de Kerman et Lesquélen, qui, tous deux, se prétendaient fondateurs de l'église.

Le duc voulait que la première pierre, posée par ses soins, fût marquée de ses armes. A ce sujet, le seigneur de Kerman suscita un conflit. Il étayait sa

(1) Noble et vénérable messire de Kergaryou, sieur recteur, François Le Grand, curé, 1674.

(2) Fait faire par vénérable et discret messire Noël Léon, recteur. François Bernicot, curé, l'an 1723.

prééminence sur trois arguments : dans l'ancienne église les armes des Rohan étaient placées au-dessous des siennes ; — il jouissait de la préséance en la prière prônale nominale du dimanche ; — il possédait dans le cimetière une tour dite de *Dammany*, du nom de l'une de ses terres.

Ce à quoi Rohan répliquait, en développant les points suivants : En 1696 il s'est inféodé vers le Roi en qualité de fondateur de l'église ; — ses armoiries dans cette église viennent immédiatement après celles de Bretagne, et il y jouit d'une lizière en raison d'une décision prise contre les Kerman en 1650 ; — il est haut justicier dans la paroisse. Quant à la tour de *Dammany*, ce n'est qu'un petit monument en forme de colombier qui n'a rien à démêler dans l'affaire. Et si le recteur nomme Kerman avant lui-même, Rohan, dans la prière prônale, ce n'est là qu'une simple complaisance (1).

En 1755 la foudre décapita l'ancien clocher. Voici la relation faite de l'événement sur une feuille volante : « Le 17 Septembre, à 3 heures de l'après-midi, le tonnerre tomba sur cette église, défit le clocher jusqu'aux petites cloches, jeta une de ces petites cloches derrière le pignon dans le cimetière, et ramassa l'autre avec une grosse pierre dans l'ouverture par où l'on monte auprès des grandes cloches sans qu'aucune des cloches fut offensée.

« Les vitres des quatre fenêtres du bas de l'église furent entièrement brisées, et le reste des vitres de l'église furent endommagées ; mais la plus grande perte fut celle des orgues, qui avaient coûté cinq mille francs, et qui furent entièrement ruinées. On avait commencé à les toucher le 3 Décembre 1743 et on

(1) Arch dép., 159, G 3.

finit le 3<sup>e</sup> dimanche de Septembre 1755. C'était la plus forte de tout le pays, quoiqu'elle ne fut pas la plus complète. Par bonheur il n'y avait personne dans l'église. On trouva des pierres jetées de tous côtés à plus de 200 pas.

« Le même coup de tonnerre tua le sonneur de cloches de Loc-Maria, en touchant les cloches dans la chambre des cloches.

« Le même jour, les clochers de Lanhouarneau, de Plouvorn, de Plouénan et le pavillon du manoir de Kerangouez, près de Saint-Pol, furent frappés ; plus le château de Penmarc'h et la tour de Tréflez. Un homme fut tué au manoir de Kerangouez. »

Messire Yves Cornec, recteur de Plabennec, s'employa à réparer le dommage causé à son église paroissiale. Ce dut être en 1761 ; c'est la date que l'on lit sur un bénitier à l'intérieur de l'édifice. L'année suivante il fait réparer le clocher ; voici en effet les inscriptions qui s'étalent sur le pignon Ouest de l'église :

YVES CORNEC R' LAN 1672 (1)  
FRANÇOIS JESTIN TRESORIER

Un peu plus loin on aperçoit dans une niche un *ecce homo* en granit.

Sur la tour trapue s'élève un double rang de galeries, surmontées d'un dôme.

La grande cloche, qui vient d'être remplacée il y a quelques années, portait le nom de M. Y. Cornec, avec la date de 1763.

Avant la réfection du pavé de l'église, vers 1894, on pouvait y lire quelques inscriptions curieuses, dans le goût du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous les reproduisons d'après M. de Kerdanet :

(1) Il faut plutôt lire avec M. Abgrall (*Inscriptions...*, p. 34) : 1672, à moins qu'il y ait eu en 1672 un autre Yves Cornec, recteur.

*Cy git Yves Cornec, recteur — Un ancien missionnaire — Qui fournit bien sa carrière ; — Prie pour son âme, ami lecteur (1).*

*Cy git Marie Quéménéur — Qui fonda, comme œuvre chérie — Du bon ange la confrérie — Pour elle invoquez le Seigneur — Décédée le 15 Juin 1770.*

*Cy git Claude Jézéquel, prêtre, — De rhétorique professeur : — A jamais soit-il possesseur, — En Paradis, du premier Etre.*

*Cy git le corps de Jean Péton — Qui fut plus sage que Caton. — Son âme soit au beau canton !*

*Celui qui git sous cette pierre — Requiert de vous quelque prière. — Pierre Lorient, mort le 18 — Octobre 1774.*

« L'église paroissiale de Plabennec, écrit M. Le Guennec, conservait encore en 1614, semble-t-il, des parties romanes, entre autres son pignon occidental, ajouré d'une étroite baie en plein cintre. Par contre, le remplage de sa grande vitre était d'un gothique abâtardi, bien que l'écusson le plus élevé fût de Bretagne plein. Le lion de Léon, entouré du collier de l'Ordre, remplissait le soufflet central et quatre blasons de Carman, dont l'un orné de la cordelière passée en lacs d'amour, s'étaient dans les autres. Deux familles de la paroisse avaient seules leurs armes en deux lobes latéraux. J'y reconnais Lescoët : *de sable à la fasce d'argent chargée de 3 molettes de champ.* La seconde portait un *écartelé dor à 3 oiseaux d'azur, et d'or fascé d'azur.* A la même hauteur étaient les images assises des deux patrons de Plabennec, saint Pierre et saint Ténénan.

« ... Les panneaux inférieurs représentaient des scènes de la Passion : le baiser de Judas, la montée au Calvaire, le Crucifiement et la Résurrection. Du côté

(1) *Vies des Saints...*, p. 509.



de l'Évangile, une petite fenêtre du xiv<sup>e</sup> ou du xv<sup>e</sup> siècle, formée de deux panneaux et d'un quatre feuilles, contenait deux écus de Carman ancien, et l'oculus à cinq lobes d'une fenêtre du côté de l'épître encadrait l'écu de Léon » (1).

### CONFRÉRIES

François Gourio, seigneur de Lanoster, fit une fondation de 36 livres, le 19 Juin 1639, en vue de l'érection à Plabennec de la confrérie du Rosaire. Cette confrérie fut établie, par autorisation de François de Kergorlay, vicaire général de Léon, en date du 29 Novembre 1651, dans la chapelle Saint-Nicolas de l'église paroissiale (2). On voit encore aujourd'hui à l'autel latéral de droite un retable du Rosaire, d'assez bonne exécution.

La confrérie des Saint-Anges fut fondée par Marie Quéménéur, le 20 Octobre 1771, messire Jean Le Bras étant recteur (3).

### CALVAIRES

Au midi de l'église, dans la même ligne que le mur de clôture du cimetière, on aperçoit un monument d'environ 8 mètres de longueur avec une hauteur de 3 mètres, percé de quatre niches. Le pilastre central supporte une croix dont le fût porte un beau crucifix en kersanton. Une inscription bretonne nous apprend que ce Christ fut érigé en Décembre 1857, à la fin d'une Mission.

Bâti en pierres de taille, ce monument porte des statues en kersanton, qui proviennent d'un ancien

(1) *Prééminences de la famille De Maillé-Kerman dans l'Evêché de Léon en 1614*, pp. 22-23.

(2) Arch. dép., 159, G 11.

(3) Archives de Plabennec.

calvaire. Au pied de la croix, un beau groupe représente le buste de Sainte Anne, puis la Vierge tenant l'Enfant-Jésus. De gauche à droite on distingue deux personnages, dont un Christ qui a dû être attaché à une croix — une Sainte Vierge, les mains croisées sur sa poitrine — deux personnages géminés : Sainte Barbe avec une palme et sa tour, puis Saint Jacques portant un bâton de pèlerin et un chapelet pendu à sa robe. A droite de la croix on voit un *Ecce homo* bien conservé, Saint François, montrant ses stigmates, une *Pieta*, — derrière cette statue un fragment de Christ, puis deux anges tenant un calice, destiné à recevoir le précieux sang.

Sur la face Sud du monument on lit :

M<sup>r</sup> LE BRAS. R<sup>r</sup> 1771

T. LAMOUR. GR.

### OSSUAIRE

Non loin du calvaire se dresse un arc de triomphe avec l'inscription : LE QUAL. G. 1707, puis c'est un ossuaire assez banal surmonté d'un clocheton, et daté de 1747. Ce reliquaire a environ 11 mètres de longueur, 4 m. 20 de largeur et 2 m. 80 de hauteur. A cet ossuaire fait suite une petite chapelle sans caractère.

### CHAPELLES

#### LOCMARIA-LANN (1).

La chapelle de Locmaria-Lann est située à quatre kilomètres au Nord du bourg de Plabennec.

Elle a un fort beau clocher Renaissance, épaulé de contreforts, décoré de galeries et d'un double étage

(1) La traduction *Locmaria de la Lande*, que donnent certains documents, est défectueuse. Lann signifie « monastère ou prieuré ». Il y eut là autrefois, sans doute, un prieuré.

de beffroi, terminé par une flèche pyramidale. D'une base d'environ 6 mètres de largeur, la tour écrase de sa masse la chapelle assez pauvrement restaurée en 1841, mais dont heureusement l'intérieur est demeuré ancien.

Sous le porche voûté de la tour, dont l'arcade, de forme gothique, est coupée de claveaux, on voit les statues, non des douze apôtres, mais de douze saintes, pour rappeler sans doute que le sanctuaire est dédié à la plus célèbre et la plus sainte d'entre elles. Ces statues de bois, jadis peintes et dorées, ont le costume de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. On y reconnaît là Véronique, tenant le voile de la Sainte Face ; une autre Sainte a pour attribut une corde, une troisième un berceau ou un lit ; deux ou trois tiennent un livre ouvert.

Au-dessus de la porte est une statue en pierre du Sauveur du monde. Quant à l'arcade extérieure, elle est surmontée d'une belle statue en kersanton de la Vierge Mère couronnée.

L'édifice peut mesurer 24 mètres de long sur une douzaine en largeur.

A l'intérieur c'est une nef et deux bas-côtés à cinq travées au Nord, à quatre au Midi, toutes en gothique du xvi<sup>e</sup> siècle. Comme parquet, c'est le sol de terre battue ; des bancs apparaissent à la base des piliers.

A la clef de voûte de la première arcade à gauche on voit le blason des Carman-Lesquelen, mutilé mais encore lisible. La troisième arcade présente un écusson armorié portant une *fasce de 3 quintefeuilles* et surmontée d'un lambel.

La porte du bas de la nef est surmontée d'un écusson *fascé de 6 pièces* (du Chastel ?).

Le maître-autel, en kersanton, mesure 3 mètres 50 de longueur. Il est gothique et décoré de panneaux finement ouvragés. Au-dessus règne une belle frise

de feuillages découpés et évidés. Dans les panneaux du centre, on aperçoit deux angelots : l'un tient un écusson chargé d'un calice et une banderole portant, en caractères gothiques, l'inscription suivante : *Yves an Du lan mil cinq centz x II* ; le second porte une banderole qui offre aussi une dizaine de caractères gothiques très distincts.

Le rétable de l'autel, en bois sculpté, porte des têtes d'anges et deux oiseaux. Quant au tabernacle, il est double ; la partie inférieure offre un ostensor, tandis que le tabernacle supérieur présente le Christ crucifié, avec la Vierge et Saint Jean, encadré de deux vertus supportant des guirlandes de fleurs. Plus loin figurent deux autres vertus dans les mêmes conditions. A gauche et à droite du tabernacle s'étale cette inscription :

Y : LE GUEN R : DE L : L'AN 1682 ..

A gauche de l'autel on aperçoit une grande statue couronnée de N.-D. de Locmaria, qui de la main droite présente un objet à l'Enfant Jésus qu'elle porte de la main gauche. A ses pieds un grand croissant jaune et un dragon rougeâtre. A droite de l'autel apparaît un grand Saint Jean-Baptiste.

On voit dans la chapelle une autre statue, celle de Sainte Brigitte, qui tient un livre sur ses genoux ; deux bénitiers dont l'un mesure un mètre de diamètre, tandis que l'autre, près de la porte latérale, présente cette inscription : P. G. 1604 ; puis deux enfeux et une dalle funéraire qui porte une croix à longue hampe, dont le croisillon est entouré d'un cercle.

Un procès-verbal de 1614 a relevé quelques détails intéressants touchant N.-D. de Locmaria. Ce sont les Kerman-Lesquelen qui y avaient fait placer la verrière du chevet. On y voyait un groupe de N.-D. de Pitié, entouré des effigies de Tanguy de Kerman et de Louise de la Forest. Celle-ci est présentée par l'apôtre

Saint Jean qui tient une coupe, son mari par Saint Goulven, en évêque. Au-dessous on lit : *Sancte Golvine ora pro nobis*. Au quatrième panneau figurent Saint Pierre avec sa clef, Saint Paul avec son épée, et le roi Saint-Louis rendant la justice assis, en grand manteau d'hermines semé de fleurs de lys d'or, et en chaperon rouge... Au-dessous : 1508 — S Louys. Les armes des Rohan, avec le collier de l'Ordre et la devise *A plus* brillent au sommet de la fenêtre, et onze écus de Kerman et alliances — entre autres Pestivien (?) Coëtmen et du Perrier — occupent les jours du remplage. Dans le quadrilobe d'une petite fenêtre latérale apparaît le lion de Léon (1).

A l'entrée du cimetière se dresse une magnifique croix formant, avec le massif de granit qu'elle surmonte, et les deux échaliers latéraux flanqués de piles carrées, un ensemble monumental.

Au sommet de la croix, on voit aux pieds du Christ un bel écusson aux armes des Kerman-Lesquelen. A ses côtés sont les deux larrons, liés de cordes, et dont l'attitude convulsée fait contraste avec l'attitude très digne du Sauveur. L'un d'eux est soutenu par un ange, tandis que le mauvais larron a les yeux bandés pour indiquer l'aveuglement qui l'empêche de reconnaître le Christ, et c'est un démon qui l'appuie ; ce démon tient dans sa main un bout de la corde qui lie le larron à la croix, comme pour se préparer à l'entraîner en enfer.

A l'étage inférieur on aperçoit aux pieds du Christ une *Pietà* avec Saint Jean à gauche, et à droite Madeleine tenant son vase de parfums. Ces deux personnages sont soutenus par des anges qui portent des écussons nus ; deux autres écussons vides figurent

(1) L. Le Guennec, *Prééminences de la famille De Maillé-Kerman...* p. 22.

au-dessous de la *Pietà*. — Au revers se présentent Saint Pierre portant tiare et clef, puis Sainte Barbe, en princesse du XVI<sup>e</sup> siècle, au corselet étroitement lacé, tenant palme et ayant près d'elle une belle tour, aussi haute qu'elle-même, à double étage, garnie de créneaux et de mâchicoulis, et percée des trois fenêtres symboliques.

Le beau fût octogonal à base moulurée et travaillée, qui supporte ce groupement, porte en arrière ce nom : S . COETDELEV . Sur le devant du fût, du côté Midi, une banderole oblique porte l'inscription suivante, d'où l'on a stupidement effacé le mot le plus intéressant :

CESTE : CROIX : FAISTE : PAR : MAISTRE...  
LAN MILV<sup>cc</sup> XXVII.

Le soubassement de la croix forme, du côté de la chapelle, une petite terrasse où l'on accède par quatre degrés et qui a dû servir de chaire. Le mur d'enclos est muni d'un banc de pierre, ce qui témoigne d'un lieu de pèlerinage fréquenté. « La chapelle de Locmaria, écrivait en 1647 dom Cyrille Le Pennec, est visitée d'une grande affluence de monde en quelques saisons de l'année et à certaines festes de Notre Dame » (1).

A droite de l'escalier on lit sur un bénitier : R . MINGAM.

Les pilastres latéraux sont surmontés, à droite d'un Saint Fiacre, armé de sa bêche et, à gauche, d'un évêque bénissant. L'un d'eux est creusé d'une niche à arcature gothique contenant un vieux saint mutilé (2).

(1) Kerdanet, *Vies des Saints...* p. 509.

(2) La description de la chapelle et du calvaire de Locmaria est faite d'après des notes personnelles, avec le concours du fonds Le Guennec des Archives départementales.

(A suivre.)

## SAINT THURIAVE

### MOURUT-IL ÉVÊQUE DE DOL ?

(SUITE)

---

Au jour de la fête du saint, après les vêpres, les moines se rendaient en procession à la « chapelle de saint Thuriave », dit l'*Ordinarium*, en chantant le répons *Dulcis amice*, et pendant la nuit, le répons *O Senator paradisi*. Étaient-ce des répons ordinaires, ou bien des répons propres ? La réponse à la question nous est fournie par l'Office monastique publié par le P. Dreves. Ces deux répons se trouvent, en effet, dans le Bréviaire manuscrit de Saint-Germain-des-Prés du XIV<sup>e</sup> siècle ; *Dulcis amice* est le premier du deuxième nocturne, — *O Senator paradisi* le quatrième du troisième nocturne.

Une chose intéressante à relever au passage, c'est que l'Antienne à Magnificat *O Pater Turiane* que l'on récitait dans le Bréviaire de Dol de 1519 aux deuxièmes vêpres, était mot pour mot celle que les moines de Saint-Germain disaient au XIV<sup>e</sup> siècle également au Magnificat. Mais on se demande pourquoi le P. Dreves, dans la transcription qu'il a donnée de l'Office monastique s'est obstiné à écrire toujours TURIANE, alors que le texte porte THURIAVE ; et nous avons été à même de constater à maintes reprises, au cours de ce petit travail, que les moines de Saint-Germain-des-Prés honoraient S. Thuriave, et non pas S. Thurian.

L'Office monastique rimé et rythmé comme l'Office non monastique de Dol, s'inspirait, lui aussi, de l'antique légende du Saint, mais d'une façon plus modérée. Cependant il avait quelque chose de plus ; on y trouve en effet un détail très intéressant, dont on ne parlait point à Dol. Nous avons vu précédemment que, à en juger par les Bréviaires imprimés, ce serait entre 1700 et 1736 qu'on aurait introduit dans la légende de S. Thuriave l'histoire de sa renonciation à l'épiscopat et de son entrée au monastère ; les Bréviaires imprimés, antérieurs à 1700, étaient muets sur ce point. On pouvait alors se demander sur quoi reposait pareille allégation. Or il se trouve que le Bréviaire de Saint-Germain-des-Prés nous montre qu'on disait la chose au XIV<sup>e</sup> siècle, par conséquent quatre siècles plus tôt. Le deuxième répons du troisième nocturne était ainsi conçu :

R̄. *Pontificale decus — linquens humilis Turiauvus*  
— *sub patre Leufredo — monachatur in ordine sacro.*

V̄. *Magnificus praesul — pro Christo pauper et exsul.*

La tradition est un peu tardive, semble-t-il, S. Thuriave étant mort au VIII<sup>e</sup> siècle probablement ; mais hâtons-nous de le dire, nous avons beaucoup mieux et beaucoup plus ancien.

Fétis avait commencé en 1869 la publication d'une *Histoire de la Musique* qu'il ne devait pas voir achevée, car il mourut deux ans plus tard ; on continua néanmoins à éditer son œuvre. Au tome IV, qui parut en 1874, on lisait les lignes suivantes, à propos des *manuscripts à double notation* : « Le plus ancien monument de ce genre contient un office de S. Turiaf  
« ou Thuriave, évêque de Bretagne, mort vers 749,  
« lequel se trouve dans un manuscrit du IX<sup>e</sup> siècle,  
« provenant du fonds de Saint-Germain, et qui est à

« la Bibliothèque Nationale de Paris » (1). Ces lignes, Fétis avait dû les écrire assez longtemps, semble-t-il, avant l'impression de cet ouvrage, car, dès 1852, l'abbé Cloet mentionnait « un office de S. Turiac, évêque « breton, canonisé en 859, lequel a été signalé par « M. Fétis » (2).

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le manuscrit se trouvait en effet à Saint-Germain-des-Prés. Un moine de cette abbaye, qui s'occupait de plain-chant, Dom Jumilhac, l'avait sous les yeux, quand il écrivait : « La troisième façon « [d'écrire le plain chant] avec les points et les lettres « est prise d'un manuscrit fort ancien, bien écrit et « bien noté, de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, « où il a vraisemblablement été porté avec le corps « de S. Thuriave, Evêque de Dole en Bretagne, dont « il contient l'office propre. Or ce corps fut porté au « monastère de Saint-Germain, lorsque les Normans « ravagèrent la Bretagne, environ l'an 850 » (3). Dom Jumilhac donnait en même temps un specimen de la notation dans les planches à la fin du volume.

Le manuscrit existe encore aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale, sous la cote « manuscrit latin 13765 » ; il n'est point du IX<sup>e</sup> siècle, comme le pensaient Dom Jumilhac et Fétis, mais de date postérieure. M. Léopold Delisle, bon juge en la matière, écrivait dans son *Inventaire des manuscrits de Saint-Germain-des-Prés conservés à la Bibliothèque impériale* « XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Notation musicale en lettres et en neumes ». C'est un recueil formé de diverses pièces. Nous ne nous occuperons que des folios 1 à 6 qui débutent de la façon suivante :

(1) *Histoire de la Musique*, t. IV, p. 222.

(2) Cloet, *De la restauration du chant liturgique*, p. 53.

(3) D. Jumilhac, *La Science et la pratique du plain chant*, Paris, 1673, p. 73. — Nouvelle édition, 1847, page 98.

## HISTORIA DE SCO TURIAVO

C'est l'office du saint, tel qu'on le chantait à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, ou au commencement du XII<sup>e</sup> ; malheureusement il est incomplet, le dernier folio manque. Il débute aux 1<sup>res</sup> vêpres, puis vient l'office complet de Matines, et il s'arrête là ; les Laudes font totalement défaut, comme aussi les secondes vêpres.

La notation est sans lignes, et pourtant elle est facile à lire, vu qu'elle est bilingue, c'est-à-dire que le copiste, au-dessus du texte littéraire a écrit les neumes musicaux se rapportant à chaque syllabe, et entre le texte et les neumes, il a inséré la traduction des notes au moyen de lettres. Ceci mérite un mot d'explication.

Jadis pour indiquer les sept notes de la gamme, les anciens musicologues avaient adopté les sept premières lettres de l'alphabet, de la façon suivante :

la	si	ut (do)	ré	mi	fa	sol
a	b	c	d	e	f	g

Ce système fort ingénieux avait cependant un inconvénient ; il n'indiquait point, par exemple, si le *do* était grave, ou s'il était à l'octave supérieure. Un compositeur songea à perfectionner le système ; au lieu de 7 lettres, il en prit 15, de la lettre *a* jusqu'à la lettre *p* inclusivement, en laissant de côté *j* qui se confondait avec *i* ; on eut alors ce qui suit :

la	si	do	ré	mi	fa	sol	la
a	b	c	d	e	f	g	
h	i	k	l	m	n	o	p

les lettres *h - p* désignant l'octave supérieure. Le manuscrit qui révéla cette traduction ingénieuse est le célèbre codex H. 159 de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier qui fut découvert par Danjou en 1847. Ce système n'eut pas une grande vogue, et ne dura pas longtemps, parce qu'on trouva

mieux encore ; Guy d'Arezzo inventa la portée, et mit les notes sur lignes.

En dehors du manuscrit de Montpellier, on ne connaît actuellement aucun autre manuscrit complet, Graduel ou Antiphonaire, qui ait adopté les quatorze lettres ; jusqu'ici on n'a rencontré que des fragments peu considérables. Ce qui est intéressant pour nous, c'est que l'office de S. Thuriave est noté tout entier de cette manière, il est donc le codex le plus important après celui de Montpellier.

Une chose aussi est à relever dans ces manuscrits bilingues. Puisqu'il fallait indiquer au chanteur toutes les notes pour lui permettre de chanter sans hésitation aucune, il devait ajouter un signe spécial à sa notation. On sait en effet que le chant grégorien n'admet aucun dièse, comme la musique moderne, il ne reconnaît que le bémol ; et le bémol, une seule note est susceptible de le recevoir, le *si*. Il fallait donc distinguer le *si bémol* du *si bécarre*. Le scribe du codex de Montpellier adopta une manière très simple : la lettre *i* désignant le *si* était droite pour marquer le *si naturel*, et penchée pour marquer le *si bémol*. Il était impossible de se tromper, pour peu qu'on fût attentif. Le copiste de l'office de S. Thuriave garda le procédé, mais en l'utilisant d'une manière un peu différente ; la lettre *i* était toute droite pour signifier le *bécarre*, et munie d'un trait horizontal à sa partie supérieure pour signifier le *bémol*.

Ajoutons encore un petit détail pour ceux qui s'intéressent à la Paléographie musicale. On sait qu'il y a des syllabes liquescentes ; cette liquescence devait se sentir également dans le chant. Le scribe l'indiqua au moyen d'une sorte de petit crochet, placé à côté de la lettre, et en haut, s'il n'y avait qu'une seule note *f*, ou en dessous, quand il y avait deux notes, de la manière suivante *f*. Pour le reste, la traduction des

notes ne souffre aucune difficulté, elle demeure ce que nous avons dit :

de *a* à *g*, c'est l'octave grave,  
de *h* à *o*, l'octave supérieure.

Après avoir parlé des lettres qui donnent la traduction exacte des notes, il faut maintenant dire un mot de la notation neumatique elle-même. Nous n'en ferons point une étude spéciale ici, ce n'est pas le lieu ; il est cependant indispensable d'en parler, parce que le genre de notation que nous apercevons dans l'office de S. Thuriave va nous permettre de situer de façon très précise la provenance du manuscrit.

Pour quiconque connaît la Paléographie musicale, une notation allemande se distingue du premier coup d'œil d'une notation française ou d'une notation italienne. Mais il y a plus : il serait tout à fait faux de croire qu'il n'y a eu qu'une seule notation française ; à vrai dire, il y en a eu un nombre considérable. Les notations ont été en quelque sorte « régionalistes » ; on en trouve une, par exemple, dans le pays de Cambrai, on en rencontre une autre à Laon, une autre à Chartres, une autre à Tours, une autre dans le Midi, etc, etc. Ces notations étaient tellement différentes les unes des autres qu'il était absolument impossible de les confondre. Certaines autres, précisément parce que les localités étaient plus voisines les unes des autres, présentaient moins de différences, mais les différences existaient néanmoins, et parfois il est très difficile de les apercevoir.

La question est donc de savoir à quelle région de la France appartient la notation neumatique de l'office de S. Thuriave. Sans hésiter, il faut répondre qu'elle est de Normandie, — et qui plus est, de la région d'Evreux et de Jumièges. — Ce n'est point le lieu d'en fournir les preuves, puisque nous ne nous occupons point ici de paléographie musicale.



D'après ce qui vient d'être dit, il semble résulter que l'office de S. Thuriave dont nous nous occupons, devait être celui qu'on chantait au monastère où le Saint était honoré de façon spéciale. Or, nous avons vu précédemment que le Bréviaire de Saint-Germain-des-Prés, du xiv<sup>e</sup> siècle, donnait comme premier Répons au troisième nocturne ce qui suit :

R. — *Pontificale decus — linquens humilis Turianus — sub patre Leufredo — monachatur in ordine sacro.*

V. — *Magnificus præsul — pro Christo pauper et exsul.*

Ce Répons se retrouve dans l'office du xi<sup>e</sup> siècle. Sa présence nous permet de tirer deux conclusions.

1<sup>o</sup> Le monastère où l'on honorait S. Thuriave de façon spéciale, c'était celui-là même où il avait mené la vie monastique, autrement dit, l'Abbaye de la Croix-Saint-Leufroy ; c'était là qu'on chantait son office, et ce fut là, selon toute vraisemblance, qu'il fut composé. Ce qui semble un *confirmatur*, c'est que ce monastère se trouve non loin d'Evreux, et non loin aussi de Jumièges ; et nous avons vu que c'est précisément dans ces parages que nous ramenait l'écriture neumatique du codex.

2<sup>o</sup> A la fin du xi<sup>e</sup> siècle, on croyait réellement à la Croix-Saint-Leufroy que S. Thuriave avait abdicqué l'épiscopat pour embrasser la vie monastique.

La tradition des Bréviaires du xviii<sup>e</sup> siècle mentionnant cette abdication, remontait donc en réalité au xi<sup>e</sup> siècle, Dom du Breul que l'abbé Mesnel avait tant incriminé, en le rendant responsable de nombre d'erreurs, n'avait donc peut-être pas aussi grand tort qu'on voulait le croire et le dire. Avait-il sous les yeux cet office du xi<sup>e</sup> siècle, quand il était moine à Saint-

Germain-des-Prés au xvi<sup>e</sup> siècle, c'est fort possible. Ce qui est absolument certain, c'est que ledit manuscrit se trouvait dans la bibliothèque de Saint-Germain au siècle suivant, puisque Dom Jumilhac en donnait un specimen.

De plus, et ceci est encore très intéressant, Dom Mabillon vivait à Saint-Germain-des-Prés en même temps que Dom Jumilhac ; il connaissait donc, lui aussi, cet office du xi<sup>e</sup> siècle, et il avait pu lire de ses yeux que S. Thuriave s'était fait moine à la Croix-Saint-Leufroy. On comprend dès lors aisément qu'il ait pu écrire dans ses *Annales* à l'année 898 : *Tunc etiam corpus sancti Leutfredi abbatis cum reliquiis sancti Thuriavi Dolensis antistitis, et sancti Agofredi confessoris e Madriacensi sanctae Crucis monasterio Parisios delatum est.*

Ce qui est fort étonnant, c'est que M. Mesnel ne semble s'être douté de rien, et pourtant il a eu en main, lui aussi, ce manuscrit 13765 ; lui-même nous en avertit, quand il dit y avoir trouvé une hymne de S. Leufroy (1). Il a parcouru le manuscrit tout entier pour y chercher un office qui n'y était point, celui de S. Leufroy ; il a donc forcément, dès les tout premiers feuillets, rencontré celui de S. Thuriave, mais il ne paraît pas l'avoir lu. L'Office de S. Leufroy, il a pu le lire en deux endroits, dans les papiers de Dom Hugues Vaillant, et dans le Bréviaire manuscrit de Saint-Germain-des-Prés du xiv<sup>e</sup> siècle ; ce qu'il en dit nous intéresse au plus haut point. « Il est vraisemblable, écrit-il, que l'Office remonte à cette date « [xi<sup>e</sup> siècle] ; il serait dès lors à peu près contemporain du relèvement du monastère, ou tout au « moins du siècle suivant ; il a bien les caractères des

(1) S. Leufroy, p. 96.

« offices de ces anciens temps » (1). Or, l'abbé Lebeurier, dans son *Histoire de l'Abbaye de la Croix-Saint-Leufroy*, « établit solidement » que le monastère fut relevé au commencement du xi<sup>e</sup> siècle (2).

D'après ceci, l'office de S. Leufroy serait donc contemporain de celui de S. Thuriave ; malheureusement nous n'en connaissons pas le texte noté. Il est à présumer que si, quelque jour on retrouve cet office noté, on verra que lui aussi était bilingue, écrit en lettres et en neumes, et que les neumes étaient exactement les mêmes que ceux de l'office de l'ancien évêque de Dol.

Il semble bien que les religieux de l'abbaye de la Croix, quand le monastère fut rétabli, voulurent honorer de la même manière les deux saints moines qui faisaient leur gloire, Leufroy et Thuriave ; et ce culte, ils le prirent à Saint-Germain, où reposaient les reliques. Les deux saints corps étaient arrivés en même temps à Saint-Germain, — le continuateur d'AIMOIN, moine de cette abbaye nous l'a dit, — alors à Saint-Germain-des-Prés, on unit tout d'abord dans la même oraison les noms de S. Leufroy et de S. Thuriave, dont l'Ordre bénédictin pouvait être fier ; plus tard, on leur donna à chacun, à leur *dies natalis* un office spécial, lequel était parmi les plus solennels ; enfin Saint Germain-des-Prés adopta les offices propres, tels qu'on les chantait à l'abbaye de la Croix ; le Bréviaire du xiv<sup>e</sup> siècle, tant de fois mentionné ici, nous en est garant.

(1) *Ib.*, p. 96.

(2) *Ib.*, p. 74.

(A suivre.)

## DISTINCTIONS

M. le chanoine Cardaliaguet vient de voir couronner par l'Académie Française son livre : *Le Régicide Brestoïis Claude Blad Proconsul de Quiberon*. Il obtient un prix de mille francs.

D'autre part, la *Société d'Encouragement au Bien* a récemment décerné une médaille de vermeil à Mlle Marthe Le Berre pour son ouvrage *Tro-Breiz*.

Aux deux auteurs, nos plus chaleureuses félicitations pour ces distinctions bien méritées.

## BIBLIOGRAPHIE

**Chanoine L. KERBIRIOU : NOS VIEUX SAINTS BRETONS  
ET LA CRITIQUE MODERNE ; avec une Notice  
sur Albert Le Grand, par le Rev. CANON G.-H. DOBLE.**

Les Vies de nos vieux Saints bretons sont-elles en mesure de se présenter à la barre d'une critique impartiale ? M. le chanoine Kerbirion répond résolument : Oui. Sans doute il convient de faire la part du feu. Dans ces biographies se sont infiltrées des exagérations, de pieuses naïvetés, des inexactitudes de détail : cela n'est que trop vrai ; mais ces végétations parasitaires n'ôtent rien à la réalité des personnages autour desquels elles ont poussé. Il appartient à la critique de « chercher le résidu historique sous l'immense apport de folklore, le lingot d'or au fond du creuset ». Or, si les rédactions écrites postérieurement ont pu admettre des à peu près et des confusions de faits, il existe, en revanche, des documents peu susceptibles de trucage : ce sont ceux qui, sensiblement contemporains des personnages dont ils perpétuent la mémoire, sont écrits sur le sol même : monastères, oratoires, croix, fontaines, inscriptions lapidaires, etc... Ajoutons-y les noms de lieux. Or, c'est à profusion que ces documents existent sur le sol breton des deux côtés de la Manche. Un autre adminicule précieux, c'est le culte liturgique : un personnage dont le culte est répandu, non seulement dans les deux Bretagnes mais encore en différentes parties de la France, voire en Belgique et dans les pays du Nord, a de grandes chances de n'être pas un héros de roman.

M. Kerbirion apporte ici une nouvelle et précieuse contribution à l'étude des origines chrétiennes en Bretagne. Il fait le point entre les résultats acquis et les problèmes qui restent à résoudre. Nous n'enlèverons rien à son mérite en disant qu'il a pris la charpente de son ouvrage dans les travaux si savants et si consciencieux du Rév. chanoine Doble sur les Saints de la Cornouaille anglaise. Une Notice de Sa Révérence sur Albert Le Grand rend justice à celui qu'il appelle le Père de l'hagiographie bretonne, un pionnier, un travailleur, une des gloires de la Bretagne.

**M. LE CHANOINE L. TREUSSIÉ, Curé-Archiprêtre  
de Saint-Pol de Léon (1854-1937) ; par L. KERBIRIOU,  
chanoine honoraire, in-8° de 36 p., illustré.**

Le 18 Novembre 1937, Saint-Pol-de-Léon voyait se dérouler une cérémonie qui avait un air d'apothéose : un Evêque, un Prélat Romain, plus de deux cents chanoines, doyens, prêtres séculiers et religieux, toute une population accompagnaient à sa dernière demeure M. le chanoine Treussier, Curé-Archiprêtre de Saint-Pol. Ce que fut la longue carrière sacerdotale de ce prêtre accompli, M. le chanoine L. Kerbirion l'a esquissé à grands traits.

« Brillant élève à Pont-Croix », « séminariste exemplaire », « vicaire actif et dévoué à Melgven et aux Carmes de Brest », professeur « idéal » de philosophie et de morale au Grand Séminaire, « directeur sans rival », chanoine honoraire, « pasteur zélé » de Saint-Marc : tels sont les jalons de sa carrière, jusqu'au jour où, à cinquante et un ans, il fut nommé curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon. Dans son discours d'installation, il disait : « Mon repos, ma santé, ma vie même, je serais trop heureux de les sacrifier pour vous. » C'était un beau programme : n'a-t-il pas tenu parole ? Il a vécu des jours particulièrement laborieux et douloureux, jours des crochetages, des expulsions à main armée, de la spoliation, de la rupture du concordat, jours de la guerre, jours de ruines immenses que, à tout prix, il fallait réparer, parce qu'il y allait du salut des âmes. Les œuvres religieuses et sociales qu'il a laissées rendront témoignage à son activité. Le côté matériel comptait peu pour lui, et n'existait qu'en fonction de la gloire de Dieu, du bien de l'Eglise et du salut des âmes. On le verra tendre la main, pour raviver la presse catholique expirante, ou pour acheter, transformer et entretenir son collège. S'il désire être riche, c'est pour rendre encore plus belle sa merveilleuse cathédrale, pour fonder et soutenir les œuvres paroissiales, pour venir en aide aux malheureux. Quant à lui, il se privera même du nécessaire, il donnera tout ce qu'il a et il se donnera lui-même tout entier. Il mourra à la tâche, après avoir été pendant trente-deux ans à la tête de cette paroisse qu'il aura maintenue au premier rang des paroisses chrétiennes.

A tous ceux qui l'ont connu, M. Treussier /aissera le souvenir ineffaçable d'un bon et saint prêtre, au sourire toujours si accueillant, si paternel, et ce souvenir leur sera une exhortation et un encouragement.

## H. PÉRENNÈS. — ROSCOFF, PERLE DU LÉON.

Ce titre est très heureusement choisi. N'en déplaise aux autres villes du Léon, Roscoff est de toutes la plus jolie et la plus intéressante, par sa belle église du xv<sup>e</sup> siècle, ses chapelles, ses vieilles maisons, son couvent de capucins, son port, le plus commerçant de toute cette région, ses chantiers de construction, etc... Son Institut Marin et son Laboratoire Zoologique répandent au loin sa réputation. Aussi Roscoff exerce-t-il une sorte de primatie sur toute la contrée, à plusieurs lieues à la ronde : les marchands d'oignons que l'on rencontre un peu partout, qu'ils soient de Plouénan, de Plougoulm, de Carantec, de Cléder, ou d'ailleurs, sont toujours des « Roscovites ».

Roscoff est fier, — on le serait à moins — d'avoir donné l'hospitalité à la reine Marie Stuart, qui lui a laissé de pieux souvenirs. Il entoure d'une reconnaissante vénération la tombe de Mme Silburne, « mère du clergé français réfugié en Angleterre, mère des pauvres de Roscoff ».

L'ouvrage de M. Pérennès est qualifié « Notice-Guide ». Malgré des notions historiques indispensables, c'est le Guide qui prévaut. Suivons-le à travers les rues aux noms suggestifs ; arrêtons-nous avec lui devant les curiosités, pénétrons à sa suite dans les monuments, écoutons les descriptions archéologiques qu'il nous donne avec la précision d'un homme du métier. Allons jusqu'au tertre où s'élève la chapelle de Sainte-Barbe : nous jouirons d'un admirable panorama. Enfin, nous terminerons notre promenade en prenant le frais à l'ombre du célèbre figuier, dans l'enclos des Capucins. Avant de nous séparer, nous entendrons M. le Recteur donner ses avis aux fidèles sur leurs devoirs envers leur paroisse.

Les touristes qui, pendant la belle saison, affluent à Roscoff, ne sauraient trouver un meilleur cicerone. Les Roscovites eux-mêmes le liront avec profit. Plusieurs y trouveront la révélation de beautés insoupçonnées ; d'autres, l'explication des choses dont ils ne se rendaient pas un compte suffisant.

On se procure le livre au presbytère de Roscoff.

D. MALGORN.

## NOTICES

SUR LES

## PAROISSES DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Par H. PÉRENNÈS.

## PLABENNEC

(Suite.)

Une pièce du 26 Juillet 1735 signale l'existence de deux fondations faites à N.-D. de Locmaria au cours du xv<sup>e</sup> siècle.

Le 20 Juin 1410, Sébastien Coctelleau établit par testament une messe à note le jour de l'Ascension. Plus tard, en 1451, une dame Amabile Marzin fait une fondation aux termes de laquelle on viendrait processionnellement de l'église paroissiale à Locmaria, le jour de la Fête-Dieu, pour y chanter la messe du Saint-Sacrement (1).

La chapelle fut considérée comme trêve jusqu'en 1696. On y faisait des enterrements et le cimetière possédait un très joli ossuaire (2). Or, voici que quelques années plus tard, le recteur de Plabennec prétendit qu'elle n'avait jamais été une trêve. Nous le savons par un document fort intéressant qu'en raison de son importance nous transcrivons en majeure partie (3).

(1) Archives de l'Evêché.

(2) Peyron, *Les églises et chapelles...*, p. 119.

(3) Archives de l'Evêché.

« Précis (du procès) du général des tréviens de Locmaria en la paroisse de Plabennec, au diocèse de Léon, suite de Goulven-Kerjean, syndic du dit général défendeur en demande de rapport du 24 Décembre 1726. Contre

« le général et 12 délibérants de l'église paroissiale de Plabennec, et diligence de Jean Kerdraon demandeurs de la cause.

« Messire Charles du Beaudiez S<sup>r</sup> du Rest, et Messire Ronan Jaoué du Beaudiez aussi défendeurs.

« L'ambition d'un Recteur, favorisée par un nombre de prêtres tous originaires, comme ce Recteur, de la même paroisse, à vouloir s'acquérir une autorité despotique dans le temporel comme dans le spirituel, et par ce moyen, en décorant son bénéfice de cette puissance, ressentir tous les avantages qu'un pareil état peut attribuer à un Recteur, est l'unique motif du procès que le général de Plabennec suscite aux tréviens de Locmaria.

« FAIT

« Les tréviens de Locmaria possèdent une église nommée Locmaria ou N. D. qui existe suivant plusieurs titres, depuis plus de cinq siècles, cette église qui est distante d'une lieue de l'église paroissiale de Plabennec a les droits et la possession de tous les usages curiaux et de trèves, y ayant un tabernacle, où repose le S<sup>r</sup> Sacrement, en laquelle il y a une messe matinale, grand'messe, vêpres tous les dimanches et fêtes, procession, croix, bannière, cimetièrre, reliquaire, confessionaux, chaire à prêcher, sacristie, horloge, chambre des délibérations, archives remplies de titres en un coffre fort à 3 clefs, en lequel, il y a plus de 6.000 livres d'effets et l'argenterie.

« Joignant cette église dans le bourg de Locmaria, il y a une maison curiale qui contient plusieurs appartements, dépendants de la dite maison.

« Cette trêve a été pendant plusieurs siècles possédée en titre, suivant les Saints Canons et l'usage du diocèse, par des prêtres titulaires canoniquement pourvus par l'ordinaire de Léon qui administraient la dite trêve, et des revenus qui portent à plus de 1.200 livres, de l'avis et consentement des trésoriers nobles et partables de la trêve. Tous les titres anciens et modernes, et les procès verbaux des grands vicaires et archidiaques de Léon, prouvent littéralement ces droits positifs.

« Le sieur Cornec, Recteur de la paroisse de Ploabennec en laquelle il a été 20 ans simple prêtre, dès l'instant de la promotion, à laquelle il est parvenu par la libéralité de son prédécesseur résignant, a prétendu que l'église de Locmaria n'était point une église tréviale mais qu'elle n'est qu'une simple chapelle, et sans avoir égard à ses usages curiaux, conservés par la possession, a interverti ces mêmes usages et menacé de tout abolir.

« Il a été engagé à former ce parti, pour décorer son église et se conserver à lui seul et à ses 12 délibérants au profit de l'église paroissiale, la disposition de plus de 1.200 livres de rente appartenant à l'église tréviale, dont son résignant le sieur Léon avait commencé à la dépouiller en l'année 1702, sous le prétexte d'emprunt des deniers de la dite église, et laquelle il perpétuait à l'aide de 12 délibérants créés pour la première fois en 1715, et disposait comme il entendait, ce qu'il confirmait enfin selon son idée, en procédant de son chef à l'extinction des usages de cette trêve.

« Les tréviens de Locmaria, voyant qu'on abolissait les usages de leur trêve, et que le Recteur et son général refusaient en même temps de leur laisser l'administration des biens de cette trêve, qu'ils voyaient employer depuis plus de 20 ans à d'autres usages qu'à leur destination, puisque à peine faisait-

on les réparations ni le service, et que même on leur cachait en entier toute connaissance, quoiqu'ils fussent les seuls et naturels conservateurs de leur église, qu'elle est bâtie, fondée par leurs ancêtres, pendant que d'un autre côté, le sieur Léon avait fait construire à neuf l'église paroissiale et deux presbytères, les tréviens mirent leur requête à la Cour le 24 Xbre 1736, où ils exposèrent qu'on avait dépouillé la fabrice de Locmaria de tous ses biens et revenus, qu'ils ne savaient ce que le sieur Recteur et les 12 délibérants en avaient fait ; qu'ils étaient absolument exclus de toute connaissance, quelques réquisitions qu'ils eussent fait ; que cette spoliation avait eu lieu par l'occasion d'un arrêt rendu en 1715 qui faisait défense aux habitants de Plabennec de s'assembler confusément comme ils l'avaient fait précédemment, s'y trouvant souvent plus de 100 personnes dans lesquelles assemblées, les tréviens se confondaient ; profitant du dit arrêt, les paroissiens exclurent entièrement les tréviens du nombre des douze, lesquels négligèrent de s'assembler également au nombre de 12 dans la chambre de délibération de Locmaria, et par ce moyen les paroissiens disposaient contre toutes les règles des biens de Locmaria. »

Pour éviter cette usurpation qui allait occasionner la destruction entière de la trêve, ils demandent à la Cour de pouvoir s'assembler en corps politique, et user de leurs anciens titres pour administrer leurs biens. Cette demande parut à la Cour des plus justes. Intervient l'arrêt du 24 Xbre 1736, qui au vu des pièces les y autorise « avec défense au sieur Recteur et tous autres de les troubler ».

« Le sieur Recteur a assemblé ses 12 délibérants de l'église paroissiale, 12 personnes qui se perpétuent dans leur charge depuis plus de 15 ans et qui lui sont entièrement dévouées, lesquels sont entre eux parents et aliés, parents des frères aliés du sieur Recteur et

de tous les prêtres, frères, beaux frères, oncles et neveux. Ces 12 anciens délibérants perpétuels se sont présentés à la Cour et ont demandé le rapport de l'arrêt du 24 Xbre 1736.

#### « PRÉTENDUS MOYENS DU RAPPORT

« On soutient que les tréviens ne peuvent s'assembler en corps politique, parce que, suppose-t-on, Locmaria n'est pas succursale. Pour soutenir cette allégation on demande aux tréviens qu'ils prouvent que cette église est tréviale en faisant voir :

1. Qu'il y ait eu des curés pourvus en titre à Locmaria. — 2. Qu'il y a eu grand'messe dimanches et fêtes. — 3. Qu'il y ait droit d'inhumer à l'ordinaire. — 5. Que les tréviens aient droit de délibération. — 6. Que les tréviens ont des marguilliers promus par autres que le général de Ploabennec. — 7. Que les tréviens ne sont point tenus de rendre compte au général de Ploabennec.

« Si les tréviens prouvent ces faits, continuent ces 12 délibérants, sans difficulté, le général, le Recteur et les prêtres sont des plus coupables de s'emparer des revenus de Locmaria et chercher à la réduire à l'état d'une simple chapelle.

#### « RÉPONSE

« Sur le 1<sup>er</sup> point de nécessité imposé, de savoir s'il y a eu des curés titulaires pourvus par l'ordinaire, la chronologie suivante est prouvée par pièces produites au procès.

« En 1457, Messire Hervé Trévarn, prêtre ; — 1479, Jean Le Normant, prêtre ; — 1496, M. Yves Le Gall, prêtre ; — 1522, Alain Queffurus, prêtre ; — 1524, Louis Porhiel, prêtre ; — 1539, Jean Kerbescat, chanoine de Léon ; — 1551, François Gourio, chanoine de Léon, Recteur de Milizac ; — 1570, Jean David, chanoine du Folgoët ; — 1588, Jean Bervas, prêtre ; — 1600, Prigent Le Ny de Coadélez, trésorier de Léon



et Recteur de Plougoulm ; — 1630, Charles Le Ny de Coadélez, chanoine de Vannes, décédé en 1657 ; — 1696, Le Roux, Recteur de Locbrévalaire, opposé par le sieur Léon, Recteur de Ploabennec.

« Depuis ce temps la cure a été desservie par des chapelains faite aux paroissiens, tréviens, patrons présentateurs, d'avoir présenté un titulaire à l'Evêque collateur. Ceci est prouvé par les provisions produites au procès... »

Le procès-verbal de 1735 fait par l'abbé de Kermorvan et celui de la visite générale faite en 1736 confirment encore l'état de cette église.

Les titres anciens et nouveaux la qualifient église tréviale : *Gubernium et ecclesia trevialis de Ploabennec*, c'est pour cette raison de bénéfice tréviale que l'église de Locmaria, par les soins et prédilection de ses prétendus bienfaiteurs, est actuellement imposée au vote des décimes pour 280 livres par an et aux dernières années pour 400 livres par an, tandis que la meilleure paroisse du diocèse ne supporte point de taxe de 60 livres au plus fort.

Les délibérants de Plabennec et le sieur Recteur ne s'opposent à leurs adversaires que pour les mettre hors d'état de s'emparer de 1.200 livres de rente qui appartiennent à l'église tréviale, et de se dispenser de tenir compte des emprunts qu'ils firent à ces tréviens, suivant les actes de 1702 et 1705, produits aux procès, et ainsi de continuer l'usurpation qu'ils ont faite des mêmes revenus depuis ce temps, dont ils doivent un compte de plus de 15.000 livres qu'ils ont employées pour leur utilité particulière, au préjudice de l'église tréviale, dans laquelle on veut abolir le service divin et plus de 50 fondations de messes et services pendant le cours de la semaine.

« Après l'usurpation de ces revenus, les tréviens gémissent, la religion est attaquée dans cette désolation.

« Ils demandent que le général de Plabennec soit déclaré non recevable, en tout cas débouté, et que l'exercice des fondations soit ordonné.

« Messire MOREAU, procureur Grand Chambre.

Messire DESFOSSEZ, rapporteur » (1).

C'est en vain que s'éleva la protestation des tréviens. Survint la Révolution, et la chapelle de Locmaria fut entièrement délaissée. Au bout d'un certain nombre d'années, écrit, en 1836, M. de Kerdanet, « ses arceaux gothiques et les piliers de sa nef n'eurent plus de voûte à soutenir ; des guirlandes de lierre s'y marièrent aux colonnes, et d'autres guirlandes agitées par le vent se jouaient sans cesse avec de vieux écusson » (2).

Cependant la fabrique de Plabennec ayant fait en 1818 l'acquisition de la chapelle ; les Coatpont-Berthome, nouveaux propriétaires du manoir du Rest la cédèrent pour la somme de 800 francs. Mais la chapelle ne put être relevée de ses ruines qu'en 1841, ainsi qu'en témoigne l'inscription suivante qu'on y lit à l'extérieur :

LE BARS 1841 CURÉ

J. L. CHOPIN MAIRE

F. M. ABIVEN TRESORIER (3)

« Le pardon de Locmaria, écrivait le Recteur Queinnec en 1856, se célèbre le dernier dimanche d'Août... On y va processionnellement de l'église paroissiale, et on en revient de même à l'issue des vêpres. Le nombre des pèlerins est aujourd'hui fort petit, et elle n'est guère visitée que par les fidèles de la paroisse. On peut en attribuer la cause en partie au long abandon où elle a été laissée. »

(1) Imprimerie de Julien Vatar, 1739.

(2) *Vies des Saints*.

(3) La cloche porte la même inscription.

## NOTRE-DAME DE LESQUELEN

Cette charmante chapelle gothique se trouvait aux pieds de la Motte de Lesquelen, au Sud-Est. Elle mesurait 16 mètres de long sur 5 mètres de large ; avec un bas-côté, à droite, de quatre ou cinq travées. Le clocher ressemblait à celui de l'église de Saint-Divy. Les fondateurs en furent les seigneurs de Kerman-Lesquelen, qui la possédaient de façon prohibitive. Leurs armes ornaient le tympan des cinq fenêtres et timbraient les pignons, pleines et en alliance de Quélen, Rosmadec-Gouarlot et la Forest. Trois de ces fenêtres avaient des vitres peintes. Celle du chevet montrait Jésus crucifié entre la Sainte Vierge et Saint Jean, avec Madeleine embrassant le pied de la croix. Au-dessus, des anges tenaient les instruments de la Passion. Une seconde vitre figurait la Salutation angélique, et la dernière le Trépasement de la Vierge dans un riche lit à baldaquin de pourpre et colonnes dorées, en présence des onze apôtres (1). « Cet oratoire, écrit dom Cyrille Le Pennec, est, d'ordinaire, fort visité d'un grand peuple, aux principales festes de la Vierge, parce que l'on a vu que plusieurs ont trouvé du soulagement en leurs ennuys et calamitez, après y avoir réclamé l'assistance de la Mère Sacrée de Dieu. »

Au témoignage de M. Quéinnec, recteur en 1856, le sanctuaire de Lesquelen existait encore entièrement à la date de 1823, mais en assez mauvais état (2). L'acquéreur l'offrit tel qu'il était, avec ce qui en dépendait, pour la somme de 600 francs, et cette offre ayant été rejetée par le curé de Plabennec, le propriétaire, irrité de ce refus, se mit à démolir l'édifice, à en vendre les matériaux, et la statue de Notre Dame de

(1) Le Guennec, *Prééminences...*, p. 23.

(2) Il avait été réparé en 1810 par l'acquéreur Brunel, qui y avait consacré une somme de 600 francs.

Lesquelen fut transportée à l'église de Kersaint, où elle est encore. De l'antique oratoire il n'existait plus en 1856 que le clocher, dont on avait même retiré un certain nombre de pierres.

M. Queinnec avait acheté au prix de 300 francs l'emplacement de la chapelle et ce qui en restait, et il espérait pouvoir, un jour, la reconstruire. D'autres soucis l'empêchèrent de réaliser son dessein.

Dans la journée du 6 Février 1884, le clocher s'éroula avec un épouvantable fracas. Cinq ans plus tard, une partie du calvaire voisin s'effondra à son tour. Il ne subsiste au haut du fût que deux anges, formant support. Sur le devant on aperçoit un écusson écartelé aux 1 et 4 d'une tour portée sur une roue, aux 2 et 3 d'un lion. C'est le blason des Kerman-Lesquelen.

La Vierge de Lesquelen recevait surtout les hommages des fidèles le 15 Août et en fin de Septembre. Le jour du pardon paroissial de Saint-Ténénan, la procession partait du bourg, à 6 heures du matin, pour se rendre à la chapelle, et après avoir passé par Larnorven, elle était de retour au bourg pour l'heure de la grand'messe. La dernière procession à Lesquelen eut lieu en 1823, le jour de la fête du Rosaire (1).

## SAINTE-ANNE DE LANORVEN

Cette petite chapelle, située au bord de la route de Plabennec à Guipavas, a sur sa façade une fenêtre cintrée, une porte Renaissance et un œil de bœuf. Le chevet est aveugle. Le clocheton, à éléments arrondis, est assez curieux.

(1) *Buez Sant Tenenan...* gant G.-V. ar Yaouank, 1918, p. 62. — On trouvera dans cette brochure plusieurs cantiques bretons sur saint Ténénan, N.-D. de Locmaria, N.-D. de Lesquelen, sainte Anne, sainte Raparea, dont l'église de Plabennec conserve des reliques, saint Sébastien et saint Roch, sur les « corvées » ou quartiers de la paroisse. La pièce bretonne qui chante les adieux de M. Jestin, recteur, y figure également.

A l'intérieur il n'y a que deux statues : Saint Anne et Saint Cadou.

A côté de la chapelle on aperçoit une croix primitive, courtaude et basse, puis une autre croix à dé de pierre montée sur un socle rond (1).

La chapelle de Lanorven servait de station pour les processions de Saint Marc et des Rogations.

Jusqu'en 1863, on y allait en procession le premier dimanche de la Fête-Dieu.

#### AUTRES CHAPELLES

Il y a eu dans la paroisse plusieurs autres chapelles, dont on ne voit même plus les ruines.

En 1650 il est question d'une chapelle Saint-Roch en la terre de Rouazle (2). Le Rouazle n'est plus connu, mais près de l'emplacement de la chapelle il y a une fontaine : *feunteun Sant Roch*, et un calvaire : *croaz Sant Roch*.

Il a existé une chapelle Saint-Julien, sur la route de Plabennec au Bourg-Blanc, une chapelle Saint-Séverin ou Zéphyrin (*Sant Evilin*) vers Loc-Brévalaire, près de Saint-Jean-Balanant, une chapelle Saint-Cloué. Plus de traces de ces chapelles... Quelques pierres sont entrées dans la construction de maisons nouvelles.

Comme chapelles domestiques, signalons Saint-Yves, au manoir du Mendi, en ruines dès 1780. On y desservait une chapellenie fondée par Mme Marie de Kerguélien, chargée d'une messe basse, dimanches et fêtes. — Saint-Christophe, au manoir de Lanoster. — L'oratoire du château de Morizur, où l'on desservait dès 1612 une chapellenie de Locmaria-Lanvenec. — La chapelle du manoir du Rest. — La chapelle du manoir de La Motte.

(1) Arch. dép. Fonds Le Guennec.

(2) Peyron, *Les églises et chapelles...*, p. 121.

#### AUTRES CALVAIRES

En dehors des calvaires déjà cités, M. Yaouank (Le Jeune) en cite trois autres.

L'un, élevé en 1546 à l'occasion d'une peste, s'élève entre les hameaux de Loc'higou et Kerever. Il a été réparé en 1911 par les soins de Jean Le Brun de Kerever. Un second, celui du village de Skaven, fut dressé en 1732. Le troisième, appelé *Kroaz-prenn* « Croix de bois », fut élevé en 1833 par Marie Abivin, du village de Leuhan (1).

Avant d'arriver au bourg de Plabennec, on trouve à gauche sur la route venant de Brest, une vieille croix de pierre à inscriptions, où figurent trois fois le nom de *Saint Claude de Plougastel*, et un écusson portant un calice accosté de deux burettes. Elle est datée de 1670. Serait-ce l'offrande d'un prêtre originaire de Plougastel et resté dévot à cette chapelle ?

#### CLERGÉ

##### RECTEURS

1511, Geffroy Picart ; — 1548, Guy de Kergoet, chanoine de Léon (2) ; — 1639, Yves Clech ; — 1674, de Kergaryou ; — 1682, Yves Le Guen ; — 1687-1690, J.-L. Isar ; — 1701-1733, Noël Léon ; — 1734-1765, Yves Cornec ; — 1766-1777, J. Le Bras ; — Novembre 1780-1791, Alain Jestin, né à Plouarzel en Juillet 1749, prêtre en 1775, curé de Guipavas, puis en 1779 de Plabennec.

##### LA RÉVOLUTION

Au moment où s'ouvrit la Révolution, M. Jestin avait comme collaborateurs, en son presbytère, Paul-Hervé Kerangeven, vicaire, et Jean-François Guénéa,

(1) *Buez sant Tenenan...* p. 63.

(2) Notes de M. Peyron, empruntées aux Archives départementales.

Pierre Colin et Jacques Abernot, confesseurs. Ce dernier, né à Plabennec en Février 1761, avait été promu au sacerdoce en Septembre 1785.

Le 30 Janvier 1791, à l'issue de la messe qu'il venait de chanter, l'abbé Jestin monta en chaire et refusa publiquement le serment à la Constitution civile du clergé. Après avoir exhorté son auditoire profondément ému à respecter l'autorité temporelle, à aimer le Roi, il motiva son refus de serment par les considérations suivantes :

1. Il est de foi qu'à l'Eglise seule, c'est-à-dire au Pape uni au corps des évêques, appartient le gouvernement de l'Eglise.

2. Il est de foi qu'à elle seule, et non pas à une assemblée politique, Jésus-Christ a dit : « Ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le Ciel ».

3. Il est de foi qu'aucun pasteur ne peut tenir sa juridiction que de l'Eglise.

4. Il est de foi que les évêques sont seuls juges en ce qui concerne la foi, les mœurs et la discipline, et que, par conséquent, les pasteurs du second ordre ne peuvent dicter des décrets sur cette matière.

« Ces principes, ajouta le recteur de Plabennec, sont méconnus ou attaqués dans les différents décrets de la Constitution civile du clergé. Je trahirais donc ma conscience, je deviendrais apostat de la foi en souscrivant au renversement de ces vérités catholiques. Non, ni la soif, ni la faim, ni le fer, ni la pauvreté, ni l'aspect de tous les dangers dont je suis environné ne m'arrachera jamais un serment que la religion catholique, apostolique et romaine, me défend de prononcer. Tout mon clergé pense comme moi. »

Les prêtres se levèrent à ce moment et refusèrent, à leur tour, le serment.

M. Jestin avait mis tant de conviction dans sa déclaration, qu'un des officiers municipaux et les autres à

sa suite, s'y associèrent publiquement. Plusieurs centaines de voix s'élevèrent alors pour traduire le même sentiment. On ouvrit les portes de l'église et ceux qui étaient d'un avis différent furent priés de sortir. Nul ne quitta l'église, et cette uniformité de conduite fut réputée l'expression authentique de la volonté générale de la commune.

Le recteur, qui était resté en chaire, assura ses paroissiens qu'il ne cesserait pas et qu'il ne pouvait pas cesser d'être leur pasteur, et qu'ils le trouveraient, lui et son clergé, disposés à leur rendre le secours de leur ministère. Il termina son prône par une prière pour le Roi et l'Assemblée Nationale.

Dès qu'il fut entré à la sacristie, plusieurs paroissiens vinrent l'embrasser et le féliciter d'avoir préféré les intérêts de sa conscience aux intérêts temporels (1).

Ce jour même du 30 Janvier, M. Jestin fut dénoncé à Brest pour avoir attaqué en chaire la nouvelle Constitution du clergé. « A moins de sonner le tocsin de la guerre civile, notait le dénonciateur, on ne peut guère être plus criminel. » Quelques semaines plus tard, dans la nuit du 23 Février, le digne pasteur fut appréhendé, mené à Brest et consigné chez les Sœurs de l'Union chrétienne dans l'appartement réservé à l'évêque de Léon (2).

Le 13 Mars 1791, l'abbé Le Caill, constitutionnel, fut nommé à la cure de Plabennec par l'assemblée électorale du district de Brest. Il ne tarda pas à s'y rendre et dès le 4 Avril, nous trouvons sa signature aux registres de cette paroisse. La municipalité se refusa à l'installer (3).

Le 16 Mai, il écrit au district pour lui annoncer toutes les avanies dont il est l'objet de la part de

(1) Peyron, *Documents pour servir...*, I, pp. 74-76.

(2) Une touchante complainte bretonne à pour titre *Quimiat au Aotrou Jestin* (*Annales de Bretagne*, 1935, pp. 100-110).

(3) Peyron, *Documents pour servir...*, I, p. 151.

plusieurs citoyens : « Si vous ne vous déterminez pas à nous prêter la main, ajoutait-il, nous nous voyons forcé de plier bagage. »

Le 17 Mai 400 hommes de troupe quittaient Brest pour Plabennec, avec deux pièces de canon et train d'artillerie. Ils y arrivèrent le lendemain matin. Dès huit heures, M. Quénéa était arrêté et conduit à Brest sous une escorte de 50 hommes. A deux heures, une conférence eut lieu à l'église où étaient réunis plus de 200 habitants et la majeure partie du détachement. Quelques commissaires ayant vanté les heureux effets de la Révolution, les paroissiens élevèrent une énergique protestation.

Une seconde conférence eut lieu le 20 Mai, et il fut arrêté que les hommes de troupe restés à Plabennec s'en iraient le 23.

L'abbé Le Caill eut, par la suite, quelques difficultés avec les prêtres insermentés, et il en fait part le 27 Août au district de Brest.

A l'amnistie, qui ouvrit les portes de la prison des Carmes, le 27 Septembre, les prêtres de Plabennec reparurent. Nouvelles plaintes, le 5 Octobre, du curé constitutionnel au district. Le 12 Juillet 1792, l'abbé Le Caill est toujours aussi impopulaire. Il se plaint ce jour-là au district que la municipalité lui refuse les objets indispensables au culte et demande deux gendarmes pour son Pardon qui a lieu le 15 Juillet.

Le 20 Messidor an II (8 Juillet 1794), la commune de Plabennec vota, en masse, par acclamation, le renvoi de son curé constitutionnel. Peu après, la Commission Centrale, siégeant à Landerneau, supprima le traitement de ce curé et décida qu'il viderait le presbytère (1).

(1) Peyron, *op. cit.*, II, pp. 324-325. — Voir les chansons bretonnes contre l'abbé Le Caill, l'abbé Le Bris, vicaire constitutionnel de Plabennec, et contre le bedeau de cette paroisse, dans les *Annales de Bretagne*, 1935, pp. 118, 136, 394.

Sorti de prison, M. Jestin passa à Jersey, et de là en Espagne, en Décembre 1792. Débarqué à Cadix, le 3 Décembre, il eut comme résidence Marchena (1). Après la Révolution, il est recteur de Porspoder, mais son esprit et son cœur s'en vont constamment vers son ancienne paroisse toujours très aimée de Plabennec. Au nom de la population de cette bourgade, le maire écrit à Mgr Dombideau, le 23 Novembre 1805, pour le demander comme recteur :

« MONSEIGNEUR,

» Permettez que nous vous exprimions dans cette lettre, que nous avons l'honneur de vous adresser, les désirs et les vœux des habitans de cette commune, qui nous invitent et nous sollicitent de vous exposer leur sentiment. Vous n'ignorez pas que le gouvernement nous a nommé pour curé de Plabennec Monsieur Mocaër, ancien recteur de Lambézellec, à la place de Monsieur Alain Jestin. Ce dernier, nommé pour la cure de Lannilis, se démet en faveur de Monsieur Le Duc, qu'il ne veut point déplacer, quoiqu'il se voye lui-même remplacé, il se contente d'être déporté, comme vicaire, à Porspoder. Votre prédécesseur, Monsieur André, lui avait promis la cure de Plabennec, cette place qui lui étoit si légitimement due. Mais les démarches des amis et des parens de M. Mocaër près le gouvernement, y ont réussi pour destituer M<sup>r</sup> Jestin. Quel contraste ! Ce n'est pas que nous veuillions décrediter M<sup>r</sup> Mocaër ; non : sa religion, sa piété, sa douceur, tout en lui devroit édifier et lui gagner les cœurs. Mais que peuvent les paroles et les exemples d'une personne, sur des esprits indisposés contr'elle ? Si la mort nous eût enlevé M<sup>r</sup> Jestin, les pleurs et les regrets auroient eu un terme ; mais son absence le

(1) *Manuscrit Boissière*, p. 208.

laisse toujours à désirer ; les habitans de Plabennec en sont si enthousiastes, qu'ils ne veulent aimer d'autre que lui. Pendant l'espace de vingt cinq ans, qu'il a régi cette commune, elle n'a jamais été troublée, il en a fait l'ornement et en a édifié les habitans par son exemple et ses éminentes vertus. Lui demandoit-on son avis sur quelques difficultés, il s'y adonnoit de bon cœur et sauoit tout obstacle. De quel secours ne seroit-il pas aujourd'hui au trésorier de notre église, qui, quoique l'un des plus éclairés de la commune, ne laisse pas de trouver de grands embarras dans sa fonction ? M. Jestin se prêtoit à tout, et tout le monde trouvoit accès auprès de lui. Avec quel plaisir ne l'écoutoit-on pas ? On le vouloit toujours voir dans cette chaire de vérité, d'où il prêchoit avec tant de succès la sainte morale. Il se faisoit une étude de reprimer toutes sortes de délits, même les plus légers : une parole dite de sa part valoit une réprimande à la municipalité. Aujourd'hui, pour notre confusion, quelle tiédeur dans le service divin, quelle indifférence pour la religion ! Les uns ne regardent M<sup>r</sup> Mocaër qu'avec mépris ; d'autres le prennent pour un usurpateur ; il n'est connu que d'un petit nombre pour leur curé. La jeunesse devient volage et indiscrete. Cette paroisse qui pouvoit naguères servir d'exemple et de modèle à toute autre, par la conduite régulière de ses habitans, ne pourra donc plus posséder celui qui seul peut la redresser.

» Nous ne doutons point, Monsieur, qu'en acceptant d'être évêque, votre premier et principal bût n'ait été de faire le bonheur de vos ouailles. Daignez donc accorder une partie de vos sollicitudes épiscopales à nos représentations. Vous ferez le bonheur de la commune de Plabennec, en y rappelant Monsieur Alain Jestin, son ancien recteur. Nous vous en prions au nom de ces pauvres mendiants, qui nous le réclament

sans cesse ; au nom de ces tristes vieillards, qui l'appellent pour leur fermer les yeux ; au nom de ces veuves, qui soupirent après son retour ; au nom de ces orphelins, qui ne connoissent d'autre père que lui ; au nom de ces jeunes gens, qui le requèrent pour les redresser. Quel surcroit de gloire pour vous, si vous devenez sensible au vœu général de la commune, c'est-à-dire de vos plus fidèles ouailles, qui vous seront toute la vie reconnoissantes d'un don si juste et si précieux. Nous l'espérons de votre paternelle bienfaisance.

» Les porteurs de la présente désireroient l'honneur de votre audience.

» Salut, Respect et Soumission,

» J. JESTIN, *maire*.

» A Plabennec le 23 novembre 1805.

» P. JESTIN, *adjoint-maire*.

L'Evêque de Quimper ne put accéder à cette requête. Il nota que la rentrée de M. Jestin à Plabennec étoit chose peu convenable et impossible selon les règles ordinaires, sans la démission de M. Mocaër.

Paul Keranguéven, arrêté à Plabennec, au début d'Août 1799, fut conduit à Quimper et condamné à la déportation le 11 Août de la même année. L'arrêt ne fut pas exécuté, et nous trouvons l'ancien vicaire de Plabennec interné au Château de Brest en 1800. Il mourut à Plabennec le 29 Juillet 1801 (1).

Pierre Colin fut arrêté à Plabennec et enfermé au Château de Brest, le 12 Mai 1798. Transféré à Quimper le 18 Mai, il ne tarda pas à être déporté à l'île de Ré, où il arriva le 22 Juin. Le 15 Avril 1800, il recou-

(1) D. Bernard, *Documents et notes...*, pp. 195-196.



vra sa liberté. Sous le Concordat, c'est à la Martyre qu'il est recteur (1).

Jacques Abernot, qui avait passé à Jersey, arriva à Cadix avec M. Jestin, le 3 Décembre 1792, et fut dirigé sur Carmova, où il résida jusqu'à son retour en France.

#### CURÉS APRÈS LA RÉVOLUTION

1804-1817. Henry-Marie Mocaër, né à Saint-Louis de Brest, le 21 Mai 1741, prêtre du 21 Mai 1761, mort le 22 Décembre 1817. — 1817-1823. Thomas Cazuc. — 1823-1829. Jean Le Loutre. — 1829-1853. Guillaume Le Bars (2). — 1853-1882. Nicolas Queinnec. — 1882-1917. Jean-Marie Billon. — 1917-1937. Jean-Louis Bodériou. — 1937. Alain-Marie Pouliquen, né à Plouvorn, en 1874, prêtre en 1898.

#### VICAIRES

1804. Jacques Bernicot. Jacques Abernot. — 1813. Paul Thomas. — 1817. Jan Joncourt. — 1818. Olivier Cantinat. — 1819. Jean Tanguy. — 1820. Jacques Balcon. — 1821. Yves Quivijer. — 1822. Jean Moullec. — 1826. Jean Le Hir. — 1827. Bertrand Tudal. — 1828. Jean Arzel. — 1831. René Le Guilcher. — 1832. Jean Calvez. — 1833. François Kerbiriou. — 1836. Thomas Bernard. — 1843. Hippolyte Corre. — 1846. Goulven Milin. — 1848. Félix Jestin. Jean Bourhis. — 1851. Alphonse de Penfentenyo de Kervétéguin. — 1856. Yves Queinnec. — 1857. Toussaint Le Roux. — 1860. Jean Cléac'h. — 1861. Armand Serré. — 1862. Jean

(1) *Ibid.*, pp. 173-176.

(2) C'est M. Le Bars qui fit bâtir le presbytère actuel. L'ancien presbytère était à Landouardon. Et les paroissiens disaient : *Bezomp laouen, Plabennegis, — Tost ar presbital d'an iliz. — Ni breman, gant eur c'halvaden, — A gavo prest hor beleien.*

*Presbital koz Landouardon — Ni zac'ho sonj en hor c'halon — Omp bet ennod ken alvez — Digemeret gant karantez.*

Danzé. — 1867 Bernard Gauthier. — 1868. Eugène Nicolas. — 1871. Yves Jacob. — 1880. Guillaume Le Jeune. — 1881. Joseph Tanné. — 1882. Yves André. — 1885. Maurice Riou. — 1872. Jean Puill. — 1893. Nicolas Lesconnec. — 1897. Mathurin Penneec. — 1900. François Pronost. François-M<sup>re</sup> Berrou. — 1908. Yves-Marie Pouliquen. — 1910. Jean Bastard. — 1913. Ernest Guillet. — 1926. Yves-Marie Tanguy. — 1930. Gustave-Joseph-Ronan Guéguen. Bernard Cozanet. — 1933. Henri Guégan. — 1934. François Le Guen.

#### PRÊTRES ÉCRIVAINS ORIGINAIRES DE PLABENNEC

Plabennec a eu l'honneur, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, de donner à l'Eglise une trentaine de prêtres. Trois d'entre eux sont des écrivains : M. Morvan, M. KerSimon et le R. Père Goulven Trébaol.

Né le 3 Août 1829, Gabriel Morvan reçoit la prêtrise en 1852. Après avoir été recteur de Pluguffan (1886-1872), et curé de Sizun (1872-1874), il devint chanoine titulaire à Quimper. La mort l'atteignit le 17 Mai 1886. Voici ses œuvres :

1. *Histor an Testamant coz hag an Testamant nevez. Discouezet sclear dre imachou ha lakeat e brezonnek Leon gant an Aotrou Morvan, Person Plugüen (e gallec Pluguffan)*. Einsiedeln-Benziger Breudeur, moulurierien ; Kemper, J. Salaün, 1869, in-12, 327 pages, avec gravures. — C'est la traduction d'un livre édité, en allemand, puis traduit en français chez les mêmes éditeurs suisses. En 1906, l'ouvrage arrivait à sa neuvième édition.

2. *Trede urs Sant Frances*, Brest, Lefournier, in-32, 1874. — Traduction d'un livre de Mgr de Ségur.

3. *Buez ar Zent, skrivet a nevez e brezonnek gant an Aotrou Morvan...*, Tours, Cattier, 1884. In-8°, 887 pages. — M<sup>r</sup> Le Gall, curé de Taulé, en a donné une cinquième édition.

4. *Ar fals doktored hag ho lavariou*, levrik skrivet gant an Aotrou Morvan. Quimper, de Kerangal, 1885, in-12, 212 pages.

Né le 24 Octobre 1838, Jean-Marie Kersimon fut recteur de Ploumoguér de 1887 à sa mort (1911). Il a traduit une Vie de Saint Antoine de Padoue : *Buez Sant Anton a Badou euz a urz Sant-Frances. Skrivet berr-berr gant an Aotrou Potron, Eskop Jericho... Lakeat a nevez e brezonnek (an eisvet mil)*, gant an Aotrou Kersimon, Person Ploumoguér, Chaloni a enor Eskopti Moulins, hag Arc'heskopti Antivari. — Brest. E ty Mouler ar « C'hourrier », rue Traverse, 18, 1897, in-12, 10 p. — Autorisation d'imprimer la traduction bretonne donnée à Quimper le 29 Octobre 1896 (1).

Le Père Trébaol, Oblat de Marie, est aujourd'hui à Rome, Secrétaire du Très Révérend Père Labouré, Général de l'Ordre. En l'honneur de ses compatriotes, il a publié, en 1928, un Livret-Souvenir de la Grande Guerre (1914-1918) : *Plabennec e'r Vrezel*, richement illustré. In-8°, 105 pages.

### ANTIQUITÉS

Fréminville signalait, en 1832, près de la Croix des trois Recteurs, à l'embranchement des chemins de Plabennec et du Drennec, une roche arrondie presque ovoïde, portant à son extrémité la plus étroite une inscription en caractères inintelligibles. — A un kilomètre de la même Croix, on voit, ajoutait-il, dans un champ de genêts, un menhir à demi renversé, haut de 6 mètres (2). — A la même distance du bourg de

(1) Voir la biographie de M. Kersimon dans la *Semaine religieuse de Quimper*, 1911, pp. 809-810.

(2) *Antiquités du Finistère*, tome II, p. 253. — *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1876-1877, p. 131.

Plabennec, dans une lande entourée de taillis épais, il signalait encore près de 600 blocs de pierre de 1 m. 30 d'épaisseur en moyenne, éparpillés sur le sol.

En 1907, M. du Chatellier mentionne deux tumulus, l'un à 500 mètres Nord-Est du bourg, dans un champ appelé *Park-an-Dorgen* ; cet auteur y avait pratiqué des fouilles en 1881 ; quant à l'autre tumulus, fouillé vers 1900 par MM. Morvan et de Kerdrel, il dépendait du village de *Roz-ar-Vern* (1).

Trois mottes sont signalées à Plabennec. L'une se trouve à 150 mètres au Sud de la ferme de Lesquelen. C'est un énorme monceau de terre mesurant 130 mètres de hauteur, avec une douve très profonde au Nord et au Nord-Ouest, moins creuse ailleurs. Sur la terrasse supérieure on voit quelques traces d'un édifice qui semble avoir été une tour de construction irrégulière. De nombreuses pierres de taille et de multiples moëllons gisent dans la douve et aux alentours, mais il ne semble pas que la butte ait été revêtue de pierres (2).

Une seconde motte est à 150 mètres au Sud du village de La Motte ; une troisième au lieu dit *Ar C'hastel*.

Flagelle parle d'un puits se trouvant dans la cour de l'ancien manoir de La Motte, où, en descendant de quelques mètres, on pouvait entrer dans une salle circulaire voûtée en pierres, de 10 à 12 mètres de diamètre (3).

(1) Du Chatellier, *Les Epoques Préhistoriques...*, 1907, pp. 146-147.

(2) Arch. départ. Fonds Le Guennec.

(3) *Notes Archéologiques sur le Département du Finistère*, p. 41.

## PLEUVEN

Pleuven est l'une des paroisses du doyenné de Fouesnant. La forme la plus ancienne que nous connaissons de ce vocable est Ploéguen (1).

Pleuven comptait, en 1936, 981 habitants.

### MANOIRS

En 1426, il y avait à Pleuven les manoirs de Keroulain, à Yvon de Kergoët ; de Kerc'houil, à Tiphaine de Kervastar ; de Keranrais, à Yvon Keranrais ; de Kergueulavant, au vicomte du Faou ; de Knechgadeaff, à Jean Guillot (2). Knechgadeaff doit être le Créac'h-quéta actuel.

#### MANOIR DE CRÉAC'HQUÉTA

Ce manoir se trouve à trois kilomètres Nord-Est du bourg de Pleuven. Nous en devons la description à la grande obligeance de son propriétaire actuel, M. Stanislas Moreau de Lizoreux qui a bien voulu, de surcroît, nous passer la liste des familles qui ont possédé le manoir.

Créac'hquéta était un manoir et un village assez important. De forme rectangulaire, il comportait une cour intérieure avec un puits. Au fond, face au Sud-

(1) Peyron, *Actes du Saint-Siège...*, acte de 1402. — Cf. Montre de 1426.

(2) Manuscrit de Laubrière, Lesquiffiou. (Arch. dép., Fonds Le Guennec.)

Sud-Ouest, était le corps principal, avec deux lucarnes assez jolies au second étage, et une tour en échauquette contenant l'escalier de pierre. Vers 1868 cette tour a été remplacée par une tour rectangulaire. A l'intérieur du bâtiment était une grande salle avec cheminée.

A droite, en regardant le corps du fond, un mur était percé de la porte cavalière et d'un portillon. Ce mur longeait le chemin allant à Sainte-Anne de Fouesnant. Le puits le touchait. A l'angle Sud-Est du mur se trouvait probablement la chapelle.

A gauche, des corps de bâtiments fermaient la route du côté Ouest.

Au Sud, un petit mur surmonté d'une grille en bois séparait la cour du jardin potager et fruitier. Deux corps de bâtiments, l'un en direction Sud-Nord, l'autre s'orientant Est-Ouest, prolongeaient le bloc précédent, et servaient de locaux de ferme.

Il y avait deux puits et deux fours.

La propriété comprenait les deux fermes de Créac'h-quéta-le-Grand et Créac'hquéta-le-Petit, un moulin à eau alimenté par le ruisseau venant du Mur et allant au Moulin du Pont, et probablement la terre de Lesvez, le tout en Pleuven, et mouvance de Bodinio, plus, en Ergué-Armel, les fermes de Rosanglavez et de Kerasquel.

On voit encore près du manoir, au Sud-Ouest, un colombier qualifié en l'an 1600 de *coullombier neuf*. Le toit et la pierre armoriée en ont été enlevés au cours de la Révolution.

Le manoir fut plus ou moins restauré vers cette époque, mais il resta à peu près à l'état de ruine tout juste habitable jusqu'en 1868. C'est alors que M. Jean Moreau de Lizoreux l'acheta et le fit réparer.

Créac'hquéta appartient en 1495 à Pierre de Kerouant, en 1525 à Christophe de Kerouant, puis à Jean de Kerouant. Jean de Kerouant, fils aîné du précédent, le possède en 1618. Il passe en 1636 à messire Jean de Plœuc, chevalier, baron de Kergorlay, seigneur de Kerouant en Laz, et de Kernuz en Plomeur.

Mauricette de Plœuc, sœur de Jean, épouse en 1650 Louis de Gourcuff, seigneur de Tréménec en Plovan, et lui apporte en dot Créac'hquéta (1).

En 1660, le manoir est aux mains de René Le Veyer, maître chirurgien de Quimper, époux de Catherine Mahé, qui l'ont acheté à Louis de Gourcuff. Une de leurs filles, Claude-Thérèse, se maria d'abord en 1672 à Jacques Le Gorhec, sieur de Keranveyer, dont autre Jacques qui posséda Créac'hquéta jusqu'en 1706, puis à Guillaume Cariou, sieur de Kerlean, conseiller du Roi au présidial de Quimper, dont une fille, Claude-Thérèse, épousa Philippe de Guermeur, sieur de Penhoët, qui devint ainsi sieur de Créac'hquéta. Les Guermeur tiennent le manoir jusqu'en 1792. Le 1<sup>er</sup> Mars de cette année, ils le vendent aux Briand de Lescoët, de Quimperlé. Mélanie de Lescoët épousa Hippolyte de Kerhor, professeur au Collège de Lorient. Ils vendirent le manoir le 12 Février 1868 à Jean-Victor-Alphonse Moreau de Lizoreux, grand-père du propriétaire actuel.

### ÉGLISE

L'église de Pleuven fut bâtie en 1876 en la place d'un sanctuaire plus ancien, sur les plans de l'architecte Guerannic, par M. Le Louët, entrepreneur de Quimper. Des pierres provenant de l'ancienne chapelle de N.-D. du Drennec, en Clohars, entrèrent dans

(1) Chanoine Pérennès, *Plovan et sa chapelle de Languidou*, 1936, p. 17.

la construction. Elle est sous le vocable de Saint Mathurin, prêtre du III<sup>e</sup> siècle. A l'occasion de sa consécration, M. Guillou, recteur de Penmarc'h, composa un cantique breton.

Elle ne renferme que deux statues anciennes, Saint Mathurin et Sainte Marguerite. Le premier, représenté en habits sacerdotaux, a à ses pieds un buste humain dont les bras sont enchaînés, et qui symbolise soit un fou, soit une âme du purgatoire. On sait que Saint Mathurin, fort populaire en France au moyen-âge, était invoqué spécialement pour la guérison des fous. En Bretagne, on lui demande la délivrance des âmes du purgatoire. L'une des strophes du cantique de M. Guillou en son honneur marque bien la confiance des fidèles en lui : « *Hen oar caret an anaon, — Bemdez e tenn euz ho frizon, — Bemdez e tenn cals eneou... — Gantan e nijont d'an envou.* » — Quant à Sainte Marguerite, elle foule un épouvantable dragon.

Le Pardon de Saint Mathurin a lieu le dimanche après l'Ascension.

Le trésor de l'église comprend trois objets remarquables : une croix processionnelle et deux calices.

La croix en argent doré mesure en hauteur 0 m. 93. De face apparaissent, assistant le Christ, la Sainte Vierge et Saint Jean ; on voit, au dos, Saint Jacques le Majeur avec son chapeau, son bourdon et sa gourde. La croix porte cette inscription :

POVR : LA : PAROISSE : DE : PLEVVEN

Au pied d'un calice d'argent sont inscrits ces mots : D . D . Y . MAO . R . PLEVVEN. Un autre calice, en argent doré, porte également au revers du pied l'inscription suivante : S' IAQVES A PLEVVEN 1688. Le pied est orné de quelques instruments de la Passion. La patène de ce calice offre en relief l'anagramme du Christ puis un cœur percé de trois clous.

Au Sud de l'église, on aperçoit un calvaire relativement moderne, et à côté le monument dédié aux morts de la paroisse pendant la guerre de 1914-1918, dû au ciseau de M. Vaillant, de Quimper (1).

Le cimetière qui se trouvait au Midi de l'église est actuellement au Nord. La belle clôture en granit qui l'enserme et se continue par devant l'église, a été faite en 1932 et 1937.

### CONFRÉRIE DU ROSAIRE

Cette Confrérie fut instituée à Pleuven le 15 Août 1664. Ce jour-là se trouvaient réunis dans l'église, avec une partie des paroissiens et le clergé local, le Père Jacques Jouhan, professeur en théologie, religieux de l'Ordre de Saint Dominique, de l'Abbaye-Blanche de Quimperlé, et messire Jean-Baptiste de Penfentenyo, chevalier, seigneur de Kermorvan, Kergoët, Mesnoalet et autres lieux, « fondateur de la dite église ».

On demanda au Père Jouhan d'établir la Confrérie du Rosaire « à l'autel principal de la chapelle jadis dédiée à monsieur Saint Fiacre et monsieur Saint Alain ». Cet autel était déjà orné d'un tableau du Rosaire. Promesse fut faite de célébrer solennellement chaque année la fête du Rosaire le premier dimanche d'Octobre, de chanter la messe au dit autel et de faire une procession après vêpres chaque premier dimanche du mois, de célébrer la messe à haute voix pour les confrères défunts quatre fois par an, le jour de la Nativité de la Vierge, de l'Annonciation, de la Visitation et de l'Assomption. Il fut stipulé en outre qu'un livre de papier blanc et relié recevrait les noms des

(1) Il faut signaler un autre calvaire, plus ancien, à quelques centaines de mètres au Nord du bourg, à l'intersection de la route de Saint-Evarzec et du petit chemin qui conduit au presbytère.

confrères et des sœurs qui voudraient entrer dans la Confrérie, et aussi, éventuellement, la relation des miracles obtenus par l'intercession de N.-D. du Rosaire. Le directeur de la Confrérie serait un prêtre élu à la pluralité des voix des confrères, si le sieur recteur lui-même ne veut se donner la peine de faire les fonctions dont la charge est de réunir les confrères, bénir les chapelets, les croix et les cierges, exhorter les confrères à la dévotion envers la Sainte Vierge, faire l'office et toutes les autres fonctions nécessaires pour maintenir le tout en bon ordre aussi bien pour le spirituel que pour le temporel (1).

### CHAPELLES

Pleuven a deux chapelles, l'une Saint-Tudy, située à 3 kilomètres Nord-Est du bourg, l'autre Saint-Thomas, à près de deux kilomètres au Sud.

#### SAINT-TUDY

Cette chapelle se trouve dans un site ravissant, dont l'horizon est formé au Nord-Est par le rideau sombre des grands pins qui abritent le manoir de Creac'h-quéta.

C'est un édifice rectangulaire de 15 mètres de longueur sur 6 de largeur, appartenant au xvi<sup>e</sup> siècle. La date de 1665, inscrite sur le pignon Ouest, témoigne d'une restauration.

L'unique autel a un petit rétable du xvii<sup>e</sup> siècle, à colonnes torsées encadrant un vieux et méchant tableau de la Sainte Famille. Au-dessus, deux anges eucharistiques.

A gauche apparaît Saint Tudy en abbé, avec chape, mitre, crosse, tenant un livre ouvert. A droite c'est

(1) Arch. départ.

Saint Eloi coiffé de la mitre, revêtu d'une chasuble antique et ayant en main la crosse ; il esquisse un geste de bénédiction.

A l'angle de droite figure dans une niche à volets, une Vierge-Mère hanchée et archaïque, couronnée, voilée ; elle offre des fleurs à l'Enfant-Jésus qui porte le globe du monde (1). C'est N. D. de Bonne Nouvelle. Sur les volets de la niche sont peints à mi-corps : S<sup>t</sup> PIERRE, S<sup>t</sup> ANDRE, S<sup>t</sup> PAVL, S<sup>t</sup> MATHIAS, tenant leurs attributs.

A l'angle de gauche se présente dans une autre niche Saint Primel, avec la mitre et la crosse, tenant un livre fermé ; c'est une statue du xvi<sup>e</sup> siècle. Sur les volets de la niche sont peints : S<sup>te</sup> ANNE ; M<sup>re</sup> : DE : MAR. — S. JAN EVANGELISTE. — S. LAVRANS MARTIR, avec un gril et des palmes — S. GVILLAVME DVC . Ce dernier, dont la barbe est blanche, est coiffé d'un casque, porte une chaîne autour du corps et tient les mains croisées. C'est le fameux Guillaume d'Aquitaine.

Au bas de la chapelle, on aperçoit un vieux Saint Laurent en pierre, mutilé.

Sur la poutre qui précède le chœur, M. Le Guennec a remarqué, il y a quelques années, six écussons armoriés (2).

Non loin de la chapelle est la fontaine sainte, montrant un Christ assez grossièrement sculpté.

Le Pardon de Saint-Tudy, qui a lieu le dimanche avant l'Ascension, était jadis très fréquenté. Les pèlerins, qui venaient d'assez loin, d'Elliant, Saint-Yvi... apportaient en offrande au Saint de petits sacs de blé noir.

Sur la terre de Lesvez, au Sud de Crec'hquéta, il y avait jadis une sorte de petite enceinte, dans une

(1) Au sens de M. le chanoine Abgrall, cette statue serait du xiv<sup>e</sup> ou xv<sup>e</sup> siècle.

(2) *Choses et Gens de Bretagne*, pp. 95-96.

lande, près d'un ruisseau, où s'élevait une croix de bois portant, dans une échancrure du socle, une vieille statuette de bois, représentant Saint Primel.

#### SAINT-THOMAS

De mêmes dimensions que Saint-Tudy, cette chapelle, en pierres de taille, sise sur un terrain planté de grands pins, remonte également au xvi<sup>e</sup> siècle, et fut remaniée au xvii<sup>e</sup> comme en fait foi la date de 1674, inscrite au pignon Ouest. Les meneaux du petit clocher supportent un dôme entouré de quatre flammes.

A l'intérieur, l'autel est encadré de deux statues : à gauche saint Herbot, à droite saint Thomas en évêque, levant une longue crosse. Il s'agit de saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, massacré le 29 Décembre 1170. Un peu plus loin on aperçoit une vieille statue en granit représentant la Vierge Mère : une inscription au socle l'appelle N.-D. de Tréguron (1). A droite de cette archaïque statue apparaît saint Eugène, costumé en évêque ; c'est probablement, l'évêque de Carthage, qui mourut exilé en Gaule, près d'Albi, en 505.

Au midi et dans le proche voisinage de la chapelle un vieux calvaire se dresse. C'est une croix de granit dont le fût octogonal, planté dans un socle que soutiennent trois gradins circulaires, est couronné par le Christ crucifié, avec à l'avant, une Vierge Mère.

Il y a aussi un peu plus loin une fontaine de dévotion.

La chapelle Saint-Thomas ne fut pas aliénée sous la révolution. En 1804 les paroissiens promettent de la réparer s'ils sont autorisés à y faire célébrer la messe et les offices divins à certains jours de l'année, comme c'était la coutume anciennement (2).

(1) Il y a en Gouézec une chapelle de Notre-Dame de Tréguron.

(2) Archives de l'Evêché.



## CLERGÉ

## RECTEURS

9 Juin 1402. Guillaume Thomé (1). — 1445. Hervé Le Saus. — 1447. Yves de Kaerrouant (2). — 1634-1638. Yves Le Pennec. — 1638-1648. Guillaume Le Floc'h. — 1650-1676. Jacques Le Floc'h. — 1676-1678. Jean Baudour, ensuite recteur d'Ergué-Gabéric. — 1678-1700. François Maro, inhumé dans l'église de Pleuven, le 26 Septembre 1700. — 1700. René Gobert. — 1701. Rolland Le Deuff. — 1701-1704. G. Le Jan. — 1704-1708. Joseph Stéphan, inhumé dans l'église le 14 Décembre 1708. — 1709-1713. François Duégain. — 1724-1725. Jean Raoult. — 1725-1745. Jean Billon, inhumé le 19 Janvier 1745, dans le cimetière de Pleuven (3). — 1745-1755. Laurens Guéguen, ensuite recteur de Plovan. — 1755. Yves Lastennet. — 1756-1759. Guillaume L'Hélias. — 1760-1763. Guillaume Dénic, ensuite recteur de Perguet. — 1763-1765. Jean Le Coz, ensuite recteur de Loctudy. — 1765-1777. Louis Le Coz. — 1777-1788. François-Marie Provost. — 1789-1792. Henri Quéré. Ce prêtre refusa le serment à la constitution civile du clergé et signa pour la dernière fois aux Registres le 17 Mai 1792. Nous y rencontrons ensuite du 29 Août au 22 Décembre de la même année la signature de M. Démizit, recteur, de Clohars-Fouesnant.

## CURÉS

1634-1638. Guillaume Le Floc'h. — 1647-1662. Prigent Toby. — 1667-1678. François Mao. — 1678-1679. Jean Christien, inhumé dans l'église de Pleuven, le

(1) Peyron, *Cartulaire de l'Eglise de Quimper*, p. 500.

(2) Peyron, *Actes du Saint-Siège...*, p. 163.

(3) Le 9 Août 1728, Jean Billon avait résigné son bénéfice en faveur de Philippe de Trédern, sous-diacre (Note de M. D. Bernard).

20 Février 1679. — 1679-1699. Guillaume Conan. — 1713-1727. Noël Caret, curé d'office, Joseph Modire, curé d'office, Jean Raoult, curé d'office. — 1727-1729. Laurent Le Floc'h, inhumé dans l'église. — 1729-1733. Joseph Mazéas. — 1745. Jean Jouan, curé d'office, inhumé le 9 Mai 1745, dans le cimetière de Pleuven. — 1745-1746. Jean-Baptiste Yvenot. — 1747-1749. Henri Savina. — 1758-1761. Guillaume Tilly. — 1762-1764. René Raoult. — 1766-1769. Jean Le Bourlès. — 1772-1776. François Le Coz, plus tard, recteur de Poullaouen, guillotiné à Brest le 13 Mars 1794. — 1776-1779. François Gouzien. — 1780-1784. M. Huitric. — 1785. Yves Follic. — 1787-1788. Hervé Le Berre. — 1788-1789. François-Marie David, né à Quimperlé, paroisse de Saint-Colomban, prêtre le 18 Septembre 1784.

## RECTEURS APRÈS LA RÉVOLUTION

1804. François-Marie David. — 1805-1816. Alexis Paul, recteur de Gouesnac'h, délégué par l'Ordinaire pour toutes les fonctions curiales de Pleuven (1). — 1816-1830. François Bodénès. — 1830-1839. Guénolé Lucas. — 1839-1851. Guillaume Bariou. — 1851-1873. Yves Boisseau. — 1873-1879. Jean-François Le Braz. — 1879-1885. Elie Pouchard. — 1885-1889. Yves-Marie Guével. — 1889-1897. François-Louis Le Pors. — 1897-1908. Alain Le Bihan. — 1908-1914. Jean-Marie Labbé. — 1914. Pierre Henry, né à Edern en 1869, prêtre en 1895.

## VICAIRE

1831 (29 Mai) Louis Le Gac.

(1) Le 9 Mars 1808, M. Clorennee, maire de Pleuven, et les plus notables de la commune demandent à Mgr Dombideau un recteur. Ils font valoir plusieurs motifs : « Il y a une église, notent-ils, assez vaste, bien propre, en bon état de réparation, et que nous nous proposons d'embellir ; il y a une balustrade et un chœur tout neufs ; il y a une bonne horloge sonnante l'Angelus à chaque six heures ; il réside en notre bourg un notaire impérial bien occupé, la justice du canton s'y exerce... ; il ne manquera pas au desservant une maison très logeable... »

## ANTIQUITÉS

« Dans la paroisse de Pleuven, écrivait Fréminville en 1845, on trouve un assez grand système druidique près du moulin nommé le Moulin du Pont. Il consiste en un grand nombre de pierres brutes, les unes plantées, les autres simplement posées sur le sol d'une vaste lande. Parmi tous ces blocs, dont le plus haut a 2 mètres 30 d'élévation, on reconnaît avec peine l'enceinte elliptique d'un cromlech de 33 mètres de périmètre, qui est composé de 10 pierres, dont la plus occidentale est un vrai menhir de 3 mètres de hauteur.

» Quelques autres blocs, paraissant rangés sur deux lignes droites et parallèles, semblent indiquer une espèce d'avenue, se dirigeant du Moulin du Pont vers la lande où sont les autres pierres. Du reste l'ensemble a subi de grandes mutilations » (1).

Il y a au Nord du manoir de Crec'hqueta, pas loin, au point culminant du *crec'h*, un dolmen assez effondré. A l'Est de ce dolmen, un tumulus (2).

Dans le voisinage de ce manoir, on a trouvé en labourant le sol des meules à main et quelques tuiles à crochets.

M. du Chatellier signale un camp rectangulaire de 160 mètres de côté sur 85, à droite de la route de Pleuven à Fouesnant, à un kilomètre et demi à l'Est de ce bourg (3).

Le bourg, l'église et le cimetière de Pleuven sont bâtis sur un ancien camp retranché.

A l'Ouest de la chapelle Saint-Tudy, sur un tertre, le propriétaire du champ a mis au jour, il y a quelques années, un sarcophage de granit en forme d'auge (4).

(1) *Le Guide du voyageur dans le département du Finistère*, 1845, pp. 61-62. — Seul aujourd'hui le menhir subsiste.

(2) Note de M. Moreau de Lizoreux.

(3) *Les Epoques Préhistoriques*, p. 270.

(4) Note de M. Moreau de Lizoreux.

## PLÉVIN

Ancienne paroisse de Cornouaille, limitrophe de Motreff et de Paule, aujourd'hui au diocèse de Saint-Brieuc.

Elle comptait, en 1779, 1.350 âmes, dont 900 communians, et avait une valeur de 1.200 livres.

L'église paroissiale, bâtiment à trois nefs, sous le vocable de la Sainte Vierge, porte au fronton la date de 1663. Plus tard, elle fut rehaussée et on lui adjoignit un transept. La consécration de l'édifice restauré eut lieu le 3 Mai 1689. La flèche du clocher semble du XVI<sup>e</sup> siècle.

Au milieu de la nef centrale se trouve la tombe du célèbre missionnaire breton, le Père Julien Maunoir. Il mourut à Plévin, le 28 Janvier 1683 et fut inhumé le 10 Février suivant dans l'enfeu de la famille de Kerlouet. Vers 1825, les Jésuites firent don à la paroisse d'une statue en bois peint, représentant à genoux le Serviteur de Dieu. On la plaça sur son tombeau, et elle y est encore.

Le 4 Octobre 1847 on procéda à l'ouverture du tombeau, et l'ancienne châsse fut replacée dans un nouveau reliquaire de chêne. Au-dessus du caveau on mit une pierre sépulcrale en marbre blanc, entourée d'un simple treillis en bois. Une épitaphe y était gravée, rappelant la carrière et la mort du Père Maunoir (1).

Plévin possède deux chapelles : Saint-Abibon au Nord-Est du bourg, Saint-Emilion au Sud-Ouest, à la limite de Motreff, et un château, celui de Kerlouet.

(1) Séjourné, *Histoire de... Julien Maunoir...* II, pp. 312, 335, 337.

## PLEYBEN <sup>(1)</sup>

### LIMITES

Au plein cœur du Finistère, à 24 kilomètres de Quimper, sur la route nationale menant de cette ville à Morlaix, un gros bourg de campagne, un imposant clocher : c'est Pleyben, chef-lieu de canton.

Etendant ses limites à neuf autres paroisses, avec ses 4.562 habitants, répartis sur une surface de 7.554 hectares englobés eux-mêmes en une circonférence de 50 kilomètres, la paroisse est l'une des plus vastes du diocèse de Quimper.

Baignée au Nord par la Doufine ou rivière de Pont-de-Buis, au Midi par l'Aulne ou Canal de Nantes à Brest, elle est sillonnée de ruisselets au remous incessant qui entretiennent dans l'atmosphère une perpétuelle fraîcheur. Le cours sinueux de l'Aulne présente les plus ravissants coups d'œil, mais est assez dangereux pour les baigneurs inexpérimentés.

Une catastrophe qui fit 77 victimes, le 27 Juillet 1693, se produisit sur l'Aulne, au bas de Trézéguidy : le bateau surchargé coula à pic entraînant dans la mort 61 personnes de Pleyben même, 16 des paroisses voisines, qui venaient de prendre part à la clôture de mission, de Lothey.

L'imprudence du batelier était aussi impardonnable qu'était indescriptible la désolation des parents si terriblement éprouvés !

(1) M. l'abbé Monfort, recteur du Passage-Lanriec, a composé sur Pleyben un travail complet et parfait. Il a bien voulu le résumer à notre intention et à donc droit à tous nos remerciements. Les voici.

### DIVISION EN TRÈVES

Jadis, comme encore aujourd'hui, les feux ou villages de Pleyben étaient groupés en trèves ou « cordelées » d'inégale étendue.

Elles étaient au nombre de neuf, ramenées à sept de nos temps : elles ont perdu, sauf deux, leurs anciennes appellations et sont désormais désignées du nom de la chapelle sise sur leur territoire respectif.

L'une d'elles, la Trefnescop (trève de N.-D. de Lan-nélec), tirait son nom de certains droits revenant à l'évêque de Cornouaille sur des villages de la dite parcelle, et dont il est question, en 1241, dans un accord survenu entre l'évêque et un chevalier, nommé Derien, de Pleyben, qui les lui contestait. Disons, à ce propos, que les droits de l'évêque de Quimper s'étendaient à la paroisse entière de Pleyben, qu'il se réservait comme bénéfice épiscopal, dont il était à la fois le recteur primitif et le gros décimateur.

Il confiait l'administration de la paroisse aux soins d'un « vicaire perpétuel » dont il reconnaissait les services par l'octroi d'un rectorat qui assurait son entretien personnel. Le vicaire perpétuel de Pleyben s'intitulait recteur de Pleyben et de Saint-Ségal, cette dernière paroisse lui étant adjugée à titre de bénéfice compensateur. Des démêlés entre l'évêque et le vicaire perpétuel montrent que ce dernier n'était pas entièrement satisfait de son sort.

La juridiction du vicaire perpétuel embrassait outre Pleyben, les paroisses actuelles de Port-Launay et du Cloître-Pleyben, rattachées la première à Saint-Ségal, la seconde à Pleyben, dont elle formait une trève ou « fillette » de temps immémorial. C'est dire l'importance et le prestige que revêtait la charge de pasteur de Pleyben à l'époque.

## ORIGINE ET FONDATION DE LA PAROISSE

D'après certaines hypothèses aussi habilement présentées que pratiquement invérifiables à l'heure actuelle, l'origine de la paroisse de Pleyben remonterait au VI<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Les trois formes : Pleizben, Pleiben, Pleyben, que revêt le nom de la paroisse dans les anciennes chartes, ont exercé la sagacité des étymologistes, mais ne permettent pas de conclure avec certitude de l'origine de la paroisse et de l'époque de sa fondation. Il n'est pas toutefois interdit de présumer que Pleyben ait eu une origine monastique, à l'exemple de plusieurs autres paroisses du diocèse. Il est, en effet, en Pleyben, des lieux-dits, des dénominations de villages, qui évoquent, à coup sûr, sinon un séjour même de moines sur son territoire, à tout le moins, le souvenir de relations d'intérêt entre eux. Qu'il suffise de citer : le Moustoir, le Cloître-Pleyben, Ster-ar-Manac'h, Stangan-Abbat, Lanvézennec, ces trois derniers villages juxtaposés, tous noms de saveur bien monacale.

Lanvézennec, dit Languethenoc en 1241, rappellerait Saint Guethenoc, Guézennec ou Wennec, frère de Saint Guénolé, et ferait penser immédiatement à l'abbaye de Landévennec.

Il est d'ailleurs avéré que l'abbaye du Relecq, en Plonéour-Ménez, possédait également des droits en Pleyben.

## LE PATRON ET TITULAIRE DE PLEYBEN

Quoi qu'il en ait été dans le passé, il est hors de doute, qu'aujourd'hui, à Pleyben, aucun de ces saints

anachorètes bretons ne vit particulièrement dans la pieuse mémoire des fidèles, dont la dévotion bien affichée va toute entière à Saint Germain, évêque d'Auxerre, que tous regardent comme le patron principal de leur paroisse.

Quels titres cet évêque gaulois peut-il invoquer pour établir ici son patronage ? A la faveur de quelques confusions historiques, Germain l'Auxerrois, a-t-on dit, aurait détrôné à Pleyben un authentique Breton, Germain ou plutôt Germon, dit l'Armoricain, connu d'ailleurs dans l'hagiographie bretonne d'Outre-Manche.

Laissons se débattre la querelle pour déclarer que l'honneur, rendu à Pleyben à l'évêque d'Auxerre, est fondé sur l'aide précieuse apportée, à deux reprises, par ce vaillant évêque, à la foi des Bretons d'Angleterre, menacée par l'hérésie pélagienne, et sur sa courageuse intervention auprès de l'empereur romain Valentinien III, à Ravenne, en faveur des Bretons rebelles à son autorité. Le saint prélat mourut en 448, à Ravenne même, au cours de sa charitable mission.

La date assignée au « Grand Pardon » de Saint Germain à Pleyben, à savoir le 1<sup>er</sup> dimanche d'Août, vise bien l'évêque d'Auxerre, que l'on fête le 30 Juillet. D'anciens comptes de fabriciens, de 1632 à 1640, offrent des détails assez curieux relatifs à la célébration de la solennité du saint patron. Une octave de prières et de pieux exercices, dite « Octave de Saint Germain », y préparait les cœurs, avides de gagner les indulgences que Rome avait attachées à cette pieuse pratique.

Le dimanche du pardon voyait accourir aux pieds de Saint Germain plusieurs processions venues des paroisses voisines : cet usage a aujourd'hui disparu, mais Pleyben fête très dignement toujours son céleste protecteur.

## L'ÉGLISE PAROISSIALE :

### FONDATION, AGRANDISSEMENTS

L'église actuelle de Pleyben a succédé à d'autres, plus modestes sans doute, depuis l'érection de la paroisse.

On ne possède aucune pièce authentique relatant la construction de cet édifice, ni de donnée précise sur le temps où s'exécuta le travail.

Seul l'examen des caractères architectoniques du monument peut autoriser à placer tout à fait à la fin du xv<sup>e</sup> siècle et au début du siècle suivant, la partie la plus ancienne de l'église, l'abside, qui, avec les piliers des arcades, semble la seule demeurée de l'édifice antérieur. Celui-ci dût être presque entièrement remanié vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, si l'on s'en rapporte à une pièce du 16 Novembre 1497, demeurée aux archives paroissiales. Nous savons par un autre document latin de 1531 que l'ancienne église possédait 6 autels, une nef centrale et deux bas-côtés. Deux transepts furent établis en 1564, puis en 1583 furent placées les fenêtres gothiques et la petite porte ornementée du côté Sud.

Au xvii<sup>e</sup> siècle, ce fut la réfection totale de la toiture, l'exhaussement des murs et des pignons. Enfin au début du xviii<sup>e</sup> siècle, un malencontreux accident, occasionné par la foudre au lanternon principal du grand clocher, détermina la création de la sacristie actuelle et du pignon du transept Midi (1700 à 1719), en style renaissance.

Depuis cette époque, aucune modification importante n'est intervenue en l'église paroissiale.

## LES CLOCHERS

Deux beaux clochers font l'orgueil de la paroisse de Pleyben.

Ils datent, l'un, de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, ou du début du xvi<sup>e</sup> siècle, dénommé « Clocher de Sainte Catherine », l'autre, de la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du xvii<sup>e</sup>, appelé « Clocher de Saint Germain ».

Le petit clocher gothique de Sainte Catherine, si léger, si élégant, suffirait à lui seul pour faire la gloire de plus d'une paroisse de notre diocèse. Il loge actuellement trois des cloches de Pleyben, mesure environ 32 mètres de hauteur, et paraît encore bien robuste après plus de 400 ans d'existence.

Celui de Saint Germain, le grand clocher renaissance, à la différence du clocher précédent, est daté.

Ses assises furent posées en 1588, mais la tour ne fut complètement achevée qu'en 1642, faute de main-d'œuvre suffisante, de matériaux à employer sur place, et aussi de fonds suffisants pour faire face aux dépenses énormes nécessitées par l'œuvre.

Le travail d'achèvement, entrepris en 1633, fut mené en 9 ans sous l'habile direction de Maître Guillaume Kerleroux, dit « maistre archeptecte et maistre picqueur de pierres » assisté d'un entrepreneur de l'œuvre ou « bastiment », Yvon Olina. Ces deux artisans, étrangers à Pleyben, avaient la spécialité des constructions de clochers : le diocèse de Quimper lui en doit quelques-uns, des mieux venus. Kerleroux et Olina étaient, croyons-nous, originaires du Léon, plus particulièrement du pays de Lampaul-Guimiliau.

Ils étaient aidés dans leur besogne par un grand nombre de tâcherons, picoteurs, maçons, darbareurs ou gâcheurs de mortier, manœuvres, qui « appla-

caient » les pierres qu'extrayaient les périers ou pierriers en la carrière de Kerguélien, en Edern, et que menaient à pied-d'œuvre les « chartiers » de la paroisse de Pleyben auxquels venaient s'adjoindre volontairement et gracieusement ceux de Gouézec, Lothey, le Cloître-Pleyben. La fabrique de Saint Germain les défraie de leur « paine et dérangement » en leur offrant pain et viande pour leurs « debvoirs », à la suite de chaque charroi.

Un plantureux festin leur est servi, à deux reprises, à titre de civilités, et dont voici quelques détails : 5 boisseaux de froment, deux côtes de lard et jambon, deux vaches, onze veaux, trois barriques de vin, représentant 184 livres de dépenses et laissant supposer un nombre respectable de convives.

Les comptes des fabriciens de 1633 à 1642 renferment le détail des salaires payés aux diverses personnes qui concoururent à l'érection définitive du grand clocher : le calcul atteindrait des milliers de livres, 3.758 livres, d'après un calcul superficiel, bien au-dessous de la réalité, si l'on tient compte de la gratuité consentie par de très nombreux transporteurs de matériaux.

Quelle somme énorme pour l'époque où ils vivaient, représentait le nouveau clocher dont ils avaient lieu d'être si fiers, n'y ayant ménagé ni leur temps, ni leurs sueurs, ni leur argent.

Il est permis toutefois de leur demander pourquoi ce nouveau clocher puisque l'ancien faisait si bonne figure : à cette question nous pensons qu'il n'est pas d'autre réponse à faire que de dire que le clocher de Sainte Catherine parut, à un moment quelconque, aux habitants de Pleyben trop mesquin pour leur belle église et leur importante paroisse. Ils voulurent donc y ajouter une tour plus monumentale : n'était-il pas décent, en effet, que Saint Germain, patron principal de la paroisse, eût, lui aussi, son clocher, tout

comme avait le sien Sainte Catherine d'Alexandrie, qui est honorée à Pleyben comme patronne secondaire ? Qu'il est majestueux à contempler, ce clocher dont la pointe extrême s'élève à 47 mètres 50 au-dessus du pavé de l'église ! Frappé par la foudre, en 1699, le lanternon principal fut remplacé et remis « en mesme et prestin estat qu'il estoit de précédant » en 1714.

La tour Saint-Germain n'a subi, depuis cette époque, que des travaux de consolidation obviants au fléchissement de la masse, de rejointoiement général en 1913, effectué par les soins du Ministère des Beaux-Arts.

Il convient de noter que les travaux de réfection du lanternon principal, de construction du transept midi et de la sacristie furent l'œuvre d'ouvriers, tous originaires de Pleyben, dont les noms sont insérés au livre des comptes de fabrique de 1700 à 1720.

Les maçons pleybennois de 1913 se sont montrés dignes de leurs devanciers, et le clocher de Saint-Germain restauré par eux garde sa fière allure.

Le porche qui s'ouvre à sa base est de 1588 : il est, dit M. le chanoine Abgrall, par sa date, le premier exemplaire des édifices de ce genre, exécutés dans ce style. A l'intérieur, le collège des Apôtres, présidé par le Sauveur : cet ensemble est de 1654 et n'a pas connu de mutilations sous la Révolution.

Dominant le porche, une belle niche abrite la statue de Saint-Germain, dont le socle porte l'inscription : « En l'honneur de Dieu et Dâe (Dame) et Monseigneur S. Germain, ceste croix fust comêce. »

Ce texte se rapporte au Calvaire où la statue se trouvait primitivement placée : la date de 1555 gravée sur la chape du saint prélat nous donne celle même du commencement du Calvaire.

Un cadran solaire adossé au contrefort de droite porte l'image de Saint Germain avec la date : 1619 : sancte Germain.



## LES CLOCHES

Cloches et tours de Pleyben rendent jalouses les paroisses voisines moins fortunées, si nous en cro-  
yons un quatrain breton qui met en parallèle :

*Mean-fount Brasparts.*

*Tour braz Pleyben*

*Cloc'h braz Pleyben*

*Mean-fount Brasparts.*

Heureuse et paisible rivalité que celle de nos clochers à jour et de leurs cloches, et cependant les archives de Pleyben nous ont gardé le souvenir d'un vol de cloche survenu en 1599 au cimetière même de Pleyben, au mois de Mars.

« Aucuns particuliers de la treffve de Lambaoul se seroient avancés de venir prandre et deffaict prendrent une grande cloche appartenant à l'église paro-  
chiale de Pleiben, dénommée la dicte cloche la « Katherine ».

Les voleurs furent intimés à comparaître au tribunal de Quimper le 4 Septembre 1602, en restitution de la cloche « non vitiée » au cimetière de Pleyben où elle était.

Nous ne savons la suite qui fut donnée à l'affaire, mais le souvenir en est demeuré et l'on répète encore de nos jours à Pleyben :

*Pôtrede Lambol, quivijerien,*

*O deuz laëret cloc'h sant Germen !*

La tradition veut que la Catherine, qui semble être demeurée toujours exilée, revienne une fois l'an revoir son vieux clocher.

Les archives nous ont laissé des détails assez précis sur la fonte de cloches, en 1639, au pied même du clocher par François Peletier, maître fondeur de la

ville de Morlaix, qui reçut pour son travail 415 livres huit sols thournois.

Les cloches fondues en 1639 durent être remplacées en 1667. Marché fut conclu pour la fonte de 4 cloches sur place par « honorable homme Maître Léonard Hervé, marchand fondeur de la Ville de Nantes, travaillant actuellement dedans le païs » pour la somme de 3.517 livres thournois.

Les cloches furent « reçues » le 12 Janvier 1669 et trouvées conformes aux conditions du marché.

Des 4 cloches fondues en 1667, il en demeure encore une au grand clocher de Pleyben : c'est le bouffon actuel, pesant 1.490 kilos et portant l'inscription suivante : *Sancta. Maria. Virgo. mater. Dei. Monstra. te. esse. matrem. parochiæ. de. Pleyben. Hervé ma. fait en l'an 1667.*

Cette cloche fondue sous le règne de Louis XIV, compte aujourd'hui 271 ans : que de joies et de douleurs ont fait vibrer tour à tour l'airain de ses vastes flancs !

Primitivement placée dans le grand lanternon au sommet du clocher, elle dut, il y a quelque 40 ans, quitter cette pittoresque demeure dont elle compromettait la solidité et descendre dans le corps même de la tour, où elle se balance majestueusement aujourd'hui encore !

Les trois cloches qui naquirent en même temps qu'elle, en 1667, ont été peut-être fondues sous la Révolution : en tout cas, la tour Sainte-Catherine loge actuellement 3 cloches : la Catherine, la plus petite, bénite en 1831, puis Germaine Mélanie et Marie Catherine, bénites en 1870, le 9 Octobre, par M. Caugant, alors curé-doyen de Pleyben.

La voix puissante du carillon actuel porte au loin la renommée de Saint Germain de Pleyben, et le cantique du saint patron émet ce vœu :

*Gant an ezen, mintin ha noz  
Grit ma nijo keit ho pennoz  
Ha m'en em led son ar c'hleier  
Var hon tiez, hor parkeier !*

Le gros bourdon de 1667, demeuré au clocher, dut sa conservation en 1789, au fait qu'il servait à marquer l'heure. Les « citoyens » affranchis de tout dogme, ne crurent pas expédient de s'affranchir du temps et de sa mesure, et épargnèrent les cloches sonnante ou frappant l'heure.

L'horloge sauva le bourdon : elle était, en effet, placée dès 1679 au corps du grand clocher et était due à « Sire Allain Jégouic, maistre horlogier, demeurant au passage de Nostre Dame de la Croix, en la paroisse de Haut-Corlay », qui donne quittance de 325 livres tournois, aux termes du marché passé avec la fabrique Saint Germain.

Signalons ici l'existence à Pleyben, au début du 18<sup>e</sup> siècle, d'un maître horloger, Charles Guéguen, au talent duquel eurent recours, outre Pleyben, en 1701, la cathédrale de Quimper, en 1703, l'église de Lochrist, au Conquet, aussi en 1703, l'église de Lesneven, en 1709, celle de Saint-Guérolé, en Ergué-Gabéric, le 19 Septembre 1749.

La signature du dit Charles Guéguen aux registres paroissiaux de Pleyben, où il naquit et demeura, est toujours accompagnée, en guise de paraphe, d'une roue dentelée, symbole de sa profession d'horloger.

## MOBILIER DE L'ÉGLISE

### STATUES

Elles sont nombreuses en l'église de Pleyben et très vieilles, pour la plupart. D'un compte de fabricant de 1640 nous relevons les « images » de Sainte Katherine, sainte Poulaine, saint Anthoine, saint

Germain, du Crucifix, de Nostre Dame, de saint Jehan, de saint Pierre, de sainte Genoffève, de saint Sébastien, de saint Yves, que nous retrouvons encore aujourd'hui en vénération, après plus de 300 ans d'existence. Taillées dans le chêne ou le granit, elles ont défié les siècles et cadrent admirablement avec les autels, les boiseries sculptées qui forment la riche ornementation de l'intérieur de l'église.

### LES AUTELS

M. le chanoine Abgrall, dans un chapitre qu'il consacre aux retables du Diocèse, s'exprime ainsi : « La magistrale, la plus riche, et, en même temps la plus correcte de ces œuvres, est, sans contredit, le retable du maître-autel de Pleyben. »

Ce retable à tourelles est l'une des plus belles pièces de notre mobilier liturgique. On y relève 90 figures de personnages. Ce délicat travail est dû au talent d'artistes quimpérois, « honorables gentz Yvon, Jean et Pierre le Déan, maîtres sculpteurs » qui firent marché avec le général de Pleyben, le 7 Décembre 1666, pour la somme de 1.500 livres tournois.

L'autel du Rosaire est surmonté d'un retable à colonnes. Il fut confectionné, en 1698, par deux artisans de Pleyben, Jean Cévaër, et Jean le Séven, le premier, maître-sculpteur, le second, maître-menuisier, pour la somme d'environ 1.565 livres.

On doit à ces deux ouvriers les autels de la chapelle de N. D. de Guennili en Pleyben, celui du Rosaire à Lopérec, les retables de Saint-Sébastien en Saint-Ségal et ceux de Sainte-Marie du Menhom, qui sont de vrais chefs-d'œuvre de sculpture sur bois.

Le retable qui domine l'autel du Sacré-Cœur est loin de valoir celui du Rosaire : il n'est pas de la main des artisans ci-dessus. Cet autel était jadis l'autel de la Confrérie des Trépassés, dont il porte encore les attributs allégoriques : tibias croisés, sablier...

## LES ORGUES

D'une pièce des archives, datée de 1629, il apparaît que l'église de Pleyben possédait des orgues, placées dans une chapelle du côté de l'Évangile, dite de Saint-Sébastien. Elles furent remplacées, en 1688, par les soins de Maître Thomas Dallam, sieur de la Tour. Ce facteur d'orgues était Anglais d'origine : on lui doit plusieurs orgues du diocèse. Le marché passé entre lui et le général de Pleyben pour la confection des orgues nouvelles montait à 4.000 livres : a réception eut lieu le 19 Février 1693.

Les orgues en question furent renouvelées en 1784, puis en 1877 : le buffet qui les contient au bas de la grande nef rappelle ceux de Guimiliau, Lampaul et Saint-Thégonnec.

Les archives de Pleyben nous ont gardé les noms des organistes de 1634 à nos jours : les appointements qui leur étaient attribués se révélaient insuffisants à leur entretien et celui de leur famille.

## VOÛTE SCULPTÉE ET FRISES

L'église est couverte d'un lambris de bois en berceau ogival, divisé en panneaux par des nervures ornées de clefs pendantes, d'une extraordinaire variété. Ces clefs sont au nombre de 116 : on y remarque 62 exécutants, angelots, musiciens et acrobates. Sur les nervures formant la croisée des transepts se voient les sibylles antiques avec leurs attributs, les prophètes de l'Ancienne Loi, enfin, en encorbellement, les quatre évangélistes.

A la base de cette voûte, tout autour de l'immense vaisseau, règne une frise de bois sculpté, datant de 1571, où les scènes mythologiques alternent avec les épisodes tirés de l'Évangile ou des autres Livres saints. La description de ces scènes a été faite de main de

maître par M. le chanoine Abgrall dans son opuscule consacré à l'église de Pleyben (1908).

Nous avons relevé 524 personnages dans toute la boiserie sculptée de l'église de Pleyben : quel travail de patience, et quel nombre d'heures et de journées il a fallu pour l'exécuter ! Nos pères, désireux de léguer à leur postérité des ouvrages durables, y employaient tout le temps voulu.

## LES VERRIÈRES

Derrière le maître-autel s'élève la maîtresse-vitre avec ses quatre baies renfermant les scènes de la Passion et de la Résurrection du Sauveur. C'est une œuvre très belle de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle ou du commencement du xvii<sup>e</sup>, habilement restaurée en 1879, date à laquelle furent adjoints les vitraux qui l'accostent, représentant l'arbre de Jessé, d'une part, et l'interprétation figurée de cette parole du Sauveur : « Je suis la vigne, vous êtes les branches ».

Dans les transepts, deux vitraux modernes et de belle venue, dues au talent de M. Plouquet, artiste verrier de Paris, retracent la vie de saint Germain d'Auxerre et de sainte Catherine d'Alexandrie, patrons de l'église de Pleyben. Ils ont été placés, en 1917, par les soins de M. le chanoine Yves Le Coz, alors curé-doyen de Pleyben.

## L'EXTÉRIEUR DE L'ÉGLISE. —

## LA SACRISTIE. — L'ABSIDE

Dans les travées séparant le grand porche du transept Midi, deux fenêtres gothiques reliées par une porte accostée de deux lions qui semblent en interdire l'entrée aux profanes.

Au-dessus de la porte, l'inscription latine suivante : *Lan 1583. Ve vobis gentes in templo vana loquentes.* Sévère rappel à l'ordre dont chacun devrait faire son profit.

La branche du transept Sud, qui suit immédiatement les fenêtres et la porte gothiques, est de style Renaissance, ce qui ne laisse pas de surprendre le visiteur.

L'explication de ce changement de style provient du fait que la foudre, en 1699, ayant abattu le lanternon du grand clocher sur cette partie de l'église, écrasa le transept gothique qui y existait et qui fut remplacé en 1718 par le transept Renaissance actuel.

Le travail de restauration du transept fut effectué par maîtres François et Germain Favennec, architecte et maçon, tous deux de Pleyben. On leur doit également celui de la sacristie si originale, qui succéda à l'ancienne sacristie également atteinte par la catastrophe de 1699. La sacristie, à elle seule, suffirait pour constituer un monument très remarquable, et cela d'autant plus qu'il n'est dans le diocèse de Quimper que deux sacristies de ce genre, à Guimiliau et à Pleyben. Honneur aux artisans pleybennois qui exécutèrent avec une telle habileté le travail qui leur fut confié ! L'intérieur même de la sacristie est digne d'une visite et témoigne d'une réelle maîtrise dans l'agencement des matériaux.

Quant à l'abside, quel contraste entre elle et la sacristie toute voisine : ici le genre Renaissance, là le gothique fleuri avec en soubassement une série de médaillons qui nous reporte à l'ornementation du règne de François I<sup>er</sup>. L'ensemble nous donne l'impression de la dernière période du gothique et l'œil en est satisfait.

### L'ARC - DE - TRIOMPHE

Cette porte monumentale sise au Midi et à quelque distance de l'église se dit en breton : *porz ar maro*, la porte de la mort, parce que la coutume existe à Pleyben d'introduire en l'église par cet arc triomphal tous les cadâvres, de quelque point de la paroisse qu'ils parviennent. Ce petit monument date de 1725 : sa construction a coûté 469 livres, 3 sols, d'après les comptes de fabrique.

### L'OSSUAIRE OU RELIQUAIRE

Maintes fois décrit, il est planté sur le mur Ouest de l'ancien cimetière, aujourd'hui transformé en placître. Il en est question, pour la première fois, en 1611, d'après une pièce des archives, mais il est antérieur de cent ans environ et doit être placé d'après ses caractères architectoniques dans les premières années du xvi<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui désaffecté et converti en salle de débarras, il servait jadis à abriter les reliques extraites des tombes.

En 1736, le reliquaire fut converti en chapelle des Trépassés et placé sous le vocable des saints Simon et Jude : dès ce moment, il servit à des inhumations, jusqu'en 1756, où il fut fait défense de par le Roi d'inhumer dans les églises et lieux de culte.

Le reliquaire a servi d'école primaire en 1827, plus tard de bureau de poste. En 1850 s'y tenaient quelques-uns des services de la mairie, les conseils de revision et les séances de vaccination.

Quoique n'étant pas le premier en date des nombreux ossuaires du diocèse, celui de Pleyben présente néanmoins cette particularité d'être le plus ancien

d'entr'eux, en tant qu'édifice complètement séparé de l'église. Il a été le point de départ de beaucoup de constructions analogues, dont quelques-unes d'une extrême richesse de détail, telles celles de Sizun, Guimiliau, La Roche-Maurice, Saint-Thégonnec, etc...

### CROIX SITUÉES EN PLEYBEN

Il en est dix-neuf encore debout sur le territoire de la paroisse : à leur tête, le Calvaire, dont nous dirons un mot dans la suite.

Croaz-an-holen : la croix du sel, ainsi dénommée, parce que c'était sur les marches de cette croix que les sauniers du pays de Guérande et de Batz débitaient le sel qu'ils venaient vendre dans la région. Cette croix sans date ni ornement d'aucune sorte se voit aujourd'hui dans le placître entourant l'église paroissiale.

Les chapelles de Pleyben sont accostées de croix placées dans les enclos environnant ces édifices : plusieurs, telles celles de la Madeleine, de la Trinité, de Guennily, sont récentes ; celles de Saint-Laurent, de Lannélec, de Garz-Maria sont garnies de croisillons portant divers saints personnages et sont datées généralement.

En dehors de ces six croix, nous citons celles de la Garenne (1890), de Kerprat (1610), de Croaz-nu (1554), Croaz-ar-Gorec, celle du Drevers, celle de Keryéquel, celles de Restavidan, de Garzolik-Troléo, Croaz-ar-c'hure, la croix de Pont-Coblanc, celle de Pennault, et enfin la nouvelle croix du cimetière.

La croix dite Croaz-nu, placée au bord de la route de Plonévez-du-Faou à Châteaulin, est dite *Croaz an neuz* dans une déclaration de 1554. Une tradition veut que les fourches patibulaires étaient situées aux environs de cette croix, devant laquelle le condamné était

mené demander pardon à Dieu et au Roi, avant son exécution. Le mot *heuz*, qui rappelle le mot « hue » du français pourrait bien être un souvenir de ces exécutions judiciaires : on le trouve accolé à des noms de villages tout voisins : Leineuz-Vraz et Bihan, et à une pièce de terre appelée Stang-Heuz. Leineuz voudrait dire la colline ou hauteur de l'épouvante ou de l'effroi ou de la huée (*lakaat an hu*, crier haro sur quelqu'un), d'où Croaz-an-hu ou Croaz-'nu.

Plusieurs des croix que nous venons de citer sont accompagnées d'armoiries, de calices, de statues, d'inscriptions qu'il serait bon de relever.

Il est des croix ruinées à Saint-Algon, à Kerforc'h-Vraz, à Kerouron, à Saint-Sulliau, à Cosquerven : il en est d'autres dont il ne demeure que le souvenir, Croaz-Tiben, Croaz-Ru (celle-ci élevée en mémoire du naufrage survenue en rivière de l'Aulne en 1693), Croaz-ar-Foullou.

### LE CALVAIRE DE PLEYBEN

On ne sait ce qui a déterminé l'exécution et l'érection de ce Calvaire si remarquable par tant de côtés. Sait-on, du moins, à quelle époque il a été érigé ? Les archives paroissiales sont muettes sur ce point, mais nous croyons pouvoir, sans témérité, lui assigner la date de 1555. Nous en avons donné les motifs dans un article paru au *Bulletin diocésain* (1). La date de 1650 que porte le Calvaire ne peut être celle de son origine : elle a trait tout simplement à l'adjonction de nouveaux groupes ou de personnages isolés à ceux préexistants en 1555 sur le Calvaire primitif. Ce travail d'embellissement fut exécuté par Thomas Ozanne,

(1) 1925, pp. 94-111.

que l'on trouve à Pleyben, de 1650 à 1661, dirigeant la mise en place des groupes provenant des ateliers de Maître Yves Ozanne, son frère, architecte-sculpteur à Brest, comme le porte une inscription placée sur le Calvaire.

Le Calvaire, tel que nous le voyons aujourd'hui, s'est donc peu à peu enrichi. Il fut entièrement transformé, et d'une grandiose façon, lorsqu'en fin 1738, on songea à lui changer de place et à le transporter au lieu qu'il occupe présentement. Le motif de ce déplacement fut qu'il masquait l'entrée du grand porche dont il était trop rapproché et entravait la circulation des fidèles les jours de grande affluence.

De 1738 à 1743 durèrent les travaux de translation et de réédification : à la plate-forme primitive de 1555, succédait l'imposante et magistrale œuvre d'art que nous admirons aujourd'hui. 1800 livres furent assignées comme salaires aux entrepreneurs Guillaume Le Goff, Yves Quiniou et François Motreff, habiles artisans originaires de Pleyben et y résidant.

Nous n'entreprendrons pas ici la description des scènes, groupes, personnages qui animent le Calvaire : elle a été faite avec soin et avec fidélité par M. le chanoine Abgrall dans l'opuscule paru sur Pleyben en 1908.

De quelque côté qu'on regarde ce monument, dit le savant Chanoine, il offre une silhouette très heureuse, grâce surtout aux personnages et aux cavaliers qui garnissent la plate-forme.

Parmi les calvaires de premier ordre situés dans le diocèse, celui de Pleyben devrait, d'après la date que nous lui fixons (1555), venir en troisième rang, après ceux de Tronoën et de Plougouven.

Comme l'église elle-même, l'arc-de-triomphe et l'ossuaire, le Calvaire de Pleyben est classé au nombre des monuments historiques.

## FONTAINES SAINTES

On signale l'existence de onze fontaines saintes sur la paroisse de Pleyben : celles de Saint-Pabu ou Tugdual à Penguilly-Vraz, de Sainte-Catherine sur la route menant au Moulin-du-Chantre, de Notre-Dame à la chapelle de Gars-Maria, de la Madeleine à la chapelle du même nom, sont recouvertes de petits édicules sans grand style. Celles de Notre-Dame de Guennily, de Saint-Etienne, à l'issue du bourg sur la route de Châteaulin, de Saint-Germain sur la route de Meil-ar-Chantre, de Saint-Laurent et de Saint-Cadou à la chapelle qui leur est dédiée, de Saint-Véneç, au voisinage de la chapelle de Notre-Dame de Lannélec, de Notre-Dame de la Clarté à Lilisven, en sont dépourvues pour la plupart.

Quelques-unes de ces fontaines sont réputées parmi les fidèles comme ayant des propriétés curatives et sont l'objet de certaines pratiques que l'on rencontre en d'autres endroits du diocèse : immersions, lavages, douches, etc..., selon les affections et infirmités dont on veut obtenir l'amélioration ou la guérison par leur vertu bienfaisante jointe à l'intercession des saints dont elles portent le vocable.

## LES CHAPELLES

Dans un pieux cantique dédié à Saint Germain, nous lisons ce couplet qui a trait aux chapelles de Pleyben :

*Gant an Dreinded 'ra kurunen  
Sant Loranz hag ar Vadalen  
Garz-Varia ha Guennili  
Ha Lannelek, 'vit ho meuli !*



On ne saurait mieux dire : c'est, en effet, une immense couronne, s'étendant à neuf kilomètres, que celle formée par nos vieilles chapelles autour de l'église-mère. Aux six chapelles mentionnées par le cantique il faut adjoindre la chapelle de la Congrégation ou « chapelle Neuve », sise au bourg.

Nous ne possédons sur l'établissement des chapelles aucun texte authentique : quelques pièces des archives nous signalent seulement, de temps à autre, l'intervention de quelque généreux seigneur ou d'un prêtre pieux dans leur restauration. Exposons tout d'abord l'histoire des trois chapelles dédiées à Notre Dame et situées à la campagne ; nous examinerons ensuite la chapelle de la Congrégation et enfin les trois dernières, en ajoutant quelques notes sur les chapelles tombées en ruine, les oratoires domestiques. A tout seigneur, tout honneur : la chapelle de Notre-Dame de Lannélec étant la plus ancienne en date, nous allons en parler.

#### LANNÉLEC

Placée au Nord-Est du bourg, à trois kilomètres, elle est située sur une éminence où d'aucuns croient retrouver des traces d'un ancien camp romain. C'était jadis la chapelle de la Trefnescop : en 1241, il est question du territoire de Lannélec ou Lanheloc, comme nous l'avons déjà dit.

Touchant la fondation de la chapelle même, rien de précis : doit-on y voir le vestige d'un ancien prieuré de l'abbaye de Landévennec ? Peut-être : tout le voisinage immédiat rappelle l'état monastique, mais sans nulle trace apparente d'occupation. Une inscription gothique, placée sur la première colonne du côté gauche de l'épître, nous apprend l'époque où fut construite la chapelle : « *lan mill CCCCHXX et X fust fondé ceste esglise* ». Bâtie en 1490, la chapelle compte

aujourd'hui 448 ans d'existence et paraît devoir résister encore de longues années.

Elle comprend une nef centrale, deux bas-côtés, deux transepts, une abside droite. Elle renferme 5 autels en pierre. Le maître-autel est surmonté d'un retable en bois comportant 3 panneaux en bas-relief représentant l'ensevelissement de la Sainte Vierge, la mort de la Sainte Vierge, son Assomption.

De chaque côté de l'autel, les statues de pierre de Notre Dame et de Sainte Barbe, renfermées dans des niches à volets, où sont reproduits en panneaux coloriés des épisodes tirés de la vie de la Sainte Vierge et de celle de Sainte Barbe.

La statue de cette dernière porte la date de 1578 ; celle de Notre Dame, du côté de l'Évangile, l'inscription : *Nostre Dame de M. R. I. C. S.* (miséricorde ?) *P. E. pour nous.*

Au-dessus du maître-autel, une grande baie ou vitre où demeurent quelques panneaux coloriés figurant la Vierge et Saint Jean au pied de la croix, et Sainte Barbe avec l'inscription latine : *Sancta Barbara, o. p. n.* Au-dessus du Christ en croix une Pieta. Au sommet de la vitre, un écusson à 5 fusées de gueules.

Les deux autels latéraux sont surmontés d'antiques statues : la Vierge avec l'Enfant-Jésus, un saint Evêque, Saint Matthieu avec une banderole portant les mots : *Inde venturus est judicare*, puis la date : 1667, et Saint André en croix, renfermé dans une niche, avec : *Saint André P. P. N. 1667.*

Aux colonnes de la nef sont adossées les statues de Notre Dame et de Saint Jean ; sur les autels, appuyés aux colonnes, une statuette de saint évêque ou abbé, et un groupe moderne en bois de Notre Dame du Rosaire, bénite en 1864.

La chapelle de Lannélec reçut au cours des âges des restaurations et des embellissements : les sabli-

res, les corbels et corniches, les statues, les autels portent diverses dates : 1578, 1619, 1664, 1667, 1742, 1764. Le lambris de l'un des transepts porte : *F (fait) fair par M. Léon, recteur : de : Pleiben : M. : Guillaume : Le : Born. Gan : Palant : Mathias : Direson : fabric : fait lan 1772.*

*Yves Rioual fabric.*

Les comptes des fabriciens de Notre-Dame de Lannélec, de 1722 à 1780, existent aux archives paroissiales. Ils nous apprennent qu'un chapelain desservait la chapelle, à raison de 21 livres de traitement annuel.

La sacristie fut construite en 1741-42 : Jacq. Plasard, fabrique, pour la somme de 225 livres.

Les offrandes faites à Notre-Dame de Lannélec n'ont rien de spécial : elles montent à 104 livres une année.

Le 19 Février 1764 fut bénite une cloche, sous le nom de Marie, destinée à la chapelle.

La chapelle de Lannélec fut vendue nationalement le 25 Thermidor an IV (12 Août 1796), à Yves Lanniel, du bourg, avec le cimetière ou placître et les issues.

Il la céda avec ses dépendances, le 14 Nivôse an IX (4 Janvier 1801), contre 90 livres, à Jacques Kergoat, Henri Le Suignard, Jeanne Coathalen, veuve de René Léon, et Guillaume Kergoat, tous de Kerlann, et autres consorts, qui la remirent à la commune de Pleyben, les fabriques n'étant pas constituées à cette époque, ce dans l'intention d'en empêcher la profanation.

Les seigneurs de Ker-an-Claff ou Kerc'hlanv étaient prééminenciers de cette chapelle, où ils fondèrent une chapellenie, dès avant 1532, pour laquelle ils avaient droit de présentation.

A signaler sur la porte Nord de la chapelle deux panneaux en bas-relief représentant un personnage

ecclésiastique revêtu de la chape, peut-être l'Evêque de Quimper, qu'une tradition prétend avoir été le fondateur primitif de cette chapelle sise sur un terrain lui appartenant en propre. Il est agenouillé sur un accoudoir ou prie-Dieu : une banderole montant au-dessus de sa tête porte cette supplication : *mater Dei, ora pro me*, qui s'adresse à la Vierge figurée sur le panneau d'en face, laquelle, couronne en tête, tient l'Enfant Jésus sur le bras gauche et tend la main droite ouverte vers le suppliant. Sous cette scène on lit : *1546. fust faict par G. Favennec.*

Au haut de cette porte : *Fait faire par F. Le Roux, fabrique lan MDCCLXIV.*

La flèche qui couronne la chapelle a été bâtie en 1883.

Le pardon de la chapelle a lieu en Septembre, vers la fête de la Nativité de N.-D. On vient demander à la Vierge la santé des enfants, que l'on conduit en procession, un cierge à la main, à l'issue des vêpres.

Une messe s'y célèbre aux fêtes de N.-D., et la procession des Rogations s'y rend chaque année.

#### NOTRE-DAME DE GUENNILI

Cette chapelle, dite jadis *Guern-ilis Penity* ou *Ilis-ar-Vern*, sous le vocable de N.-D. de Vrai-Secours, est située au bord de l'ancienne route de Châteaulin à Pleyben, à cinq kilomètres du bourg, en l'ancien fief de Treffzéguidy.

Rien de précis sur la fondation de cet édifice : d'après une tradition, elle serait due à un vœu fait par l'un des seigneurs du château voisin de Trézéguidy durant sa captivité pendant les Croisades ! On croit généralement aussi qu'il y a eu, à l'origine, à Guennilis, un prieuré : le village proche de la chapelle, appelé le Moustoir (moustier, de *monasterium*), où encore jadis le manoir du Guern, indiquerait le

lieu de résidence des religieux desservant ce prieuré. Ce village aurait donné son nom à la chapelle : Guern-ilis, Ilis-ar-Vern.

La date la plus ancienne concernant la chapelle nous est fournie par un ancien soubassement de calvaire gisant dans l'enclos. Cette date est : 1577, surmontée d'une autre : 1821, rappelant apparemment une restauration du calvaire.

Les registres paroissiaux, à la date du 25 Janvier 1655, font mention d'une célébration de mariage en la chapelle, après licence obtenue de l'officialité de Cornouaille.

L'édifice, menaçant ruine, fut rebâti en 1689, comme l'indique la date inscrite au pignon de l'abside.

Le seigneur baron de Tréziguidy, comme premier prééminencier de la chapelle, fit les avances d'argent nécessaires à la reconstruction, que lui soldèrent, dans la suite, les fabriciens de la chapelle.

En 1691 et en 1699, des travaux de lambrissage et d'embellissement y furent exécutés par Jean le Séven et Jean Cévaër, artisans de Pleyben, qui sculptèrent les autels.

Jadis on y célébrait plusieurs pardons par an : le 19 Mars, fête de saint Joseph, le 1<sup>er</sup> Mai, fête des saints apôtres Jacques et Philippe, le 25 Août, fête de saint Barthélémy, et aux jours de fête de Notre-Dame, spécialement le 25 Mars.

La messe des jours de pardon était tarifée 5 sols pour la messe basse ou matinale, 10 sols pour la messe chantée.

Des nombreux pardons qui se célébraient autrefois à Guennili, deux se maintinrent après la Révolution : celui du premier dimanche de Mai, et celui du 8 Septembre. Ce dernier a été supprimé vers 1842.

Les offrandes des fidèles étaient de diverses natures : les unes, constituées en espèces, provenaient

surtout des « testaments » ou legs volontaires, dont on compte 47 en 1694. On relève parmi les autres oblations celles de chemises, légumes, habits, bride de cheval, lattes et tuiles, puis de pierres forinales (à four), de la valeur de 12 livres deux sols.

Il y avait aussi la « renderie » ou quête de fil, lin et chanvre, dont le revenu était variable suivant les époques, de 10 à 27 livres par an. Les collecteurs du fil recevaient, en 1688, 24 sols, en dédommagement « d'avoir amassé le dict fil » à travers les villages de la trève.

Les revenus de la chapelle étaient importants : en 1689, de 490 livres, en 1782, de 917 livres, 10 sols, 4 deniers. En 1734, le Pape Clément XII accordait à la chapelle le bénéfice d'une indulgence plénière, par bref du 18 Août, conservé aux archives paroissiales.

Les statues en vénération à Guennili sont celles de N.-D. de Vrai-Secours, dominant le maître-autel, de saint Joseph, de saint Barthélemy, travesti en saint Antoine !, de saint Paul, de saint Philibert ! (jadis saint Philippe), de sainte Catherine d'Alexandrie, de saint Nicodème, de saint Eloi. Celles de saint Paul et de sainte Catherine, surmontant les autels latéraux, y ont été placées par les seigneurs de Trézéguidy, Paul de Kerlec'h et Catherine-Françoise Fouquet, en l'honneur de leurs patrons respectifs. Les armoiries de ces donateurs sont reproduites au sommet des trois autels de la chapelle : d'autres armoiries se voient encore aux vitraux et rappellent d'anciennes familles de Trézéguidy.

La chapelle de Notre-Dame de Guennili fut vendue comme bien national, le 25 Thermidor an IV, à Guillaume Moulin, cultivateur de Kergogan, qui la revendit le 28 Floréal an XII (28 Avril 1804), à Allain Hascoët de Kerdreux, François le Léon, de Moguen et autres, contre la somme de 60 francs, montant des francs d'achat avancés par lui, ce pour en empêcher

la profanation. Les nouveaux acquéreurs remirent la chapelle et ses dépendances à la commune, qui les restitua à l'Église.

Notre-Dame de Guennili était desservie les jours de dimanche et fêtes par un prêtre, chapelain ou auxiliaire, rétribué pour ce service, et résidant d'ordinaire dans le voisinage même de la chapelle.

#### NOTRE-DAME DE GARZ-VARIA

Cette chapelle, dédiée à N.-D. de Bonne-Nouvelle, est située au Sud de la paroisse, à trois kilomètres du bourg. D'après une tradition rapportée par le R. Père Le Moign, jésuite, elle aurait été fondée pour accomplir un vœu fait par une demoiselle de la Boissière qui aurait promis de bâtir une chapelle en l'honneur de Notre-Dame, si la peste qui avait envahi la paroisse venait à cesser.

En 1550, le 6 Septembre, Derien, sieur de la Boissière, fonde, en la chapelle de Garz-Varia, une chapelnie qui est donnée à Guillaume L'Haridon, prêtre.

Les archives paroissiales possèdent les comptes de cette chapelle de 1722 à 1781 : les offrandes qui sont de même sorte que dans les autres chapelles montent à 122 livres, en 1722. Le chapelain ou prêtre desservant Garz-Varia reçoit 30 livres d'honoraires, en 1779.

Le fabricien de 1725 mentionne une dépense de 18 livres 10 sols pour frais d'impression d'une bulle d'indulgences accordée par Rome à l'occasion des travaux de réparation à la dite chapelle.

Les registres paroissiaux signalent, le 8 Juillet 1648, le baptême fait en la chapelle de Notre-Dame à Garz-Maria, de René Lesparler, fils des seigneurs de la Boissière, qui a pour parrain haut et puissant l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur René du Louët, monseigneur l'Evêque de Cornouaille, qui signe au registre.

La chapelle fut renversée par le tonnerre en 1746 :

les paroissiens par leurs offrandes volontaires, le recteur par une fondation de 360 livres et les seigneurs de la Boissière par leurs libéralités, contribuèrent à sa réédification.

Un différend survint, en 1742, au sujet de la propriété de la chapelle, entre le sieur de Coatcaric La Boissière et la fabrique de Saint-Germain : l'accord se fit sur reconnaissance des droits du sieur Coatcaric comme seigneur foncier de la chapelle, mais fut rompu de nouveau, en 1840, par le marquis de Bizien du Lézard, qui admit une transaction acceptable par les deux parties en cause. Le droit de propriété du marquis fut entièrement sauvegardé en 1901, et l'église admise à y célébrer le culte dans les mêmes conditions que pour les autres chapelles situées sur la paroisse. Depuis lors Garz-Varia alterne avec Guennili et la Trinité pour le service de la messe dominicale, et est chapelle de secours.

Elle ne fut pas vendue sous la Révolution parce que le sieur de Bizien du Lézard qui la revendiquait comme sa propriété, n'avait pas émigré.

Les statues qui y sont en vénération sont : Notre Dame portant le divin Enfant : sous ses pieds le démon figuré en serpent avec buste de femme et tenant une pomme en main : une réduction de cette représentation se voit au fronton du rétable de l'autel.

Une statue de Sainte Anne enseignant Marie, dont une réplique se voit également au rétable. Sainte Marguerite terrassant un dragon. Un Ecce Homo. Dans une niche à volets, placée au transept Sud, une statue de Saint Denys, martyr, tenant la tête en ses mains : sur les panneaux des volets, les scènes de son martyre. Enfin une statue de Sainte Barbe avec la tour traditionnelle à trois fenêtres.

Autour de la nef règne une corniche sculptée, sans grand intérêt.

Le pardon de la chapelle se célèbre en Septembre.

## LA CONGRÉGATION OU « CHAPELLE NEUVE »

Cette chapelle est sise au bourg même de Pleyben : fondée par les seigneurs de la Boissière, elle tire son nom de la Congrégation d'hommes et jeunes gens dont elle fut jadis le siège.

La première mention qu'on en trouve remonte à l'an 1700, où y fut enterré, le 5 Mai, le cœur de Messire Paul de Kerlec'h du Chastel, baron de Trézéguidy. Le 2 Mars 1741, y fut également déposé le cœur de Messire Jean-Jacques de Bizien, seigneur abbé du Lézard, docteur en Sorbonne, chantre et premier dignitaire de l'église cathédrale de Tréguier et vicaire général du dit diocèse, mort à Brest le 15 Février. Précédemment, le 24 Février 1737, « fut convoié le cœur de Madame de la Boixière depuis la chapelle de son château jusque dans l'église paroissiale d'où on l'a transporté dans la chapelle de la Congrégation et mis auprès de celui de défunt Monsieur de la Boixière, son époux, fondateur de la dite chapelle. et ce aux fins de sa dernière volonté, et la dite dame s'appelle Marie-Sébastien de Bizien du Lézard ».

Cette dame avait épousé René-Corentin Lesparler, sieur de Coatgaric, la Boissière, etc...

La chapelle fut vendue pendant la Révolution à Germain Salaun, du bourg : ses héritiers la remirent en 1806, purement et simplement, à la disposition de la paroisse, représentée par trois marguilliers provisoires. Elle fut entièrement reconstruite en 1889, à l'exception d'une partie du pignon donnant sur la grande place. Plan et devis furent dressés par M. le chanoine Abgrall, architecte diocésain, et exécutés pour 8.000 francs par M. Gassis, entrepreneur à Châteaulin. Le clocher fut bâti par M. Le Naour, de Quimper, pour la somme de 800 francs, d'après devis.

La chapelle sert aujourd'hui de lieu de réunion pour la Congrégation d'Enfants de Marie, le Tiers-Ordre

de Saint François, les retraites de confréries, de communion d'enfants, de patronage, les catéchismes.

Elle a son fabricien comme les autres chapelles de la paroisse. Les statues en vénération sont : Notre Dame, Saint Joseph, Saint François d'Assise.

## LA TRINITÉ

Elle est située à cinq kilomètres au Nord du bourg de Pleyben : nul renseignement n'existe sur sa fondation.

D'après un aveu de 1603 (1), Pierre de Coatrediez, seigneur de Pennaut, réclamait le patronage de plusieurs chapelles : celle de la Trinité était la principale de sa seigneurie.

En 1654, il s'y célèbre un mariage (2).

Quelques dates se lisent çà et là sur les murs de la chapelle, à l'extérieur : 1675, à l'abside ; 1726, au clocher où se lit l'inscription incomplète : *Christophe Le Bris, fabrique, l'an...* (la date est 1726, d'après la liste conservée des fabriciens de la chapelle). A l'intérieur : 1664, sur l'armoire de la sacristie ; 1666, sur un ancien confessionnal.

La chapelle fut restaurée en 1727 : un pavé y fut placé : le montant des travaux fut de 319 livres 10 sols.

En 1737, le peintre-doreur Meziven-Grall, de Landerneau, reçoit 200 livres pour travaux de peinture et d'embellissement.

Les offrandes annuelles montaient à près de 300 livres, et ne différaient pas de celles des autres chapelles.

Les statues en vénération à la Trinité sont : le groupe de la Trinité, au maître-autel, dans une niche, du côté de l'Épître, puis du côté de l'Évangile, une

(1) Arch. départ.

(2) Arch. paroissiales.



gracieuse statue de Notre Dame avec l'Enfant Jésus.

Dans les transepts, un autre groupe de la Trinité, où manque la colombe figurant le Saint-Esprit, puis une ancienne statue, remarquable, de l'archange Saint Michel terrassant le démon et tenant en main la balance où, suivant la tradition, il pèse les mérites et démérites des âmes.

Une statue de Sainte Anne seule, lisant un rouleau des Ecritures ; Sainte Catherine d'Alexandrie, portant ses attributs, enfin une statue de Saint Charles (Borromée) en saint évêque, portant le rabat ecclésiastique du clergé français !

La maîtresse vitre a des armoiries : un écusson parti au 1<sup>er</sup> de trois saumons, au 2 d'un léopard, aux 3 et 4 des mêmes à l'inverse. — Un autre écusson divisé verticalement en deux parties : celle de gauche subdivisée en deux horizontalement. La partie de droite représente un damier de trois carrés sur chaque rang, verre blanc alternant avec verre rouge. Le haut de la partie de gauche est formé de trois bandes horizontales, une blanche entre deux rouges ; le bas renferme un léopard.

Le premier écusson est reproduit à l'extérieur à la base du clocher, au-dessus du porche et se retrouve également au fronton de l'abside, accosté du second écusson. Ce sont les armoiries du sieur de Pennaut.

Sur les pans du bénitier, près de la porte latérale, sont sculptés deux saumons, lesquels se voyaient aussi sur le chapiteau d'une croix, brisée par la tempête en 1892.

La chapelle fut entièrement réparée en 1881 : on y dépensa 3.559 fr. 65.

Vendue nationalement au moment de la Révolution au sieur Yves Lanniel, fils, du bourg de Pleyben, le 25 Thermidor an IV, elle fut cédée avec cimetièrre ou placître et dépendances, le 30 Fructidor an VI (16 Septembre 1798) à Pierre Cozic, du manoir de Pen-

naut pour 120 francs. Ce dernier, à son tour, la céda au fabrique de l'église paroissiale.

La Trinité avait son chapelain ou matinalier qui recevait 24 livres par an pour son office.

La chapelle sert, à son tour, de chapelle de secours, pour les messes du dimanche.

Le pardon s'y célèbre le dimanche même de la Trinité.

#### SAINT-LAURENT

Elle est située à 1.500 mètres au Nord-Ouest du bourg : on ne connaît rien de sa fondation, mais elle doit remonter au-delà du xv<sup>e</sup> siècle, puisqu'en l'an 1500, il était question de faire d'importantes réparations, comme en fait foi une bulle d'indulgences découverte aux Archives départementales et signée de 22 cardinaux, diacres et évêques.

Dans cette bulle, la chapelle est dite de Saint-Tugdual : on y signale les fêtes de Saint Marc, évangeliste, de Saint Tugdual, de Saint Laurent, de Saint Roch, comme y étant célébrées. La bulle est obtenue par Noble Fiacre Leinloët, clerc du diocèse de Quimper, en faveur des restaurations à effectuer à la dite chapelle.

Cette bulle fut utilisée à nouveau en 1662, lors d'une nouvelle restauration ; elle fut alors retranscrite, et la chapelle y est, cette fois, dite de « Monsieur Saint Laurent ».

Ce sanctuaire a porté les noms de Saint-Papu ou Tugdual et de Saint-Laurent indifféremment, jusqu'en 1756, où elle s'est appelée définitivement chapelle de Saint-Laurent.

On relève aux registres paroissiaux de l'an 1652 qu'on trouva sur l'autel de la chapelle « ung enfant emmaillotté dans des drapeaux, dont on ne cognoit ny père ny mère, et qui estoit une fille ».

De 1724 à 1781, la chapelle reçut de fréquentes et coûteuses réparations : en 1861, elle était à peu près



écroulée, et on dut la reconstruire en partie pour un devis de 2.500 francs.

Jadis il était de tradition que la procession du Saint-Sacrement se rendit du bourg à la chapelle, le dimanche dans l'octave du Sacre, où avait lieu le pardon de Saint Papu ou Tugdual. Aujourd'hui, seule la procession des Rogations s'y rend.

La chapelle était desservie par un chapelain, qui recevait 18 livres 15 sols par an pour ses fonctions.

On y compte trois autels qui sont en pierre.

Le maître-autel est accosté de deux niches enguirlandées de festons et munies de statuets d'apôtres et de saints personnages.

Dans l'une, une statue de Saint Pabu, en évêque. Saint Tugdual, évêque de Tréguier, est l'un des plus remarquables parmi nos vieux saints bretons : nos ancêtres vénéraient extrêmement ce bon saint dont ils disaient : « S'il n'est pas Dieu le Père, c'est qu'il ne l'a pas voulu ! ».

Du côté de l'épître, une niche contient la statue de Saint Laurent avec le gril, instrument de son supplice. Une autre statue du même martyr se voit près d'un des autels latéraux, sur lequel est placée une très originale statue en pierre de Saint Marc accosté d'un lion qui semble apprivoisé.

Au-dessus de ce même autel, une vieille statue de Notre-Dame avec l'Enfant-Jésus.

Au transept Nord, les statues de Saint Sulliau et de Saint Cadou, provenant de deux chapelles tombées en ruines et dédiées au culte de ces deux saints bretons.

Dans la nef, une statue d'un saint personnage assis tenant un livre sur les genoux.

On peut admirer quelques bizarres sculptures sur bois dans les frises qui règnent à l'intérieur de la chapelle et qui portent la date de 1686.

A l'intérieur, sous le clocher, au-dessus de la porte, se lit l'inscription : *Fait faire par I. FAVENNEC, 1731.*

Vendue pendant la Révolution, la chapelle de Saint-Laurent fut remise à la commune le 21 nivose an X, par Françoise le Gall, veuve de Guillaume le Moulin, de Kergogant, qui s'en était rendu acquéreur en secondes mains, le premier acquéreur se nommant Jacques Kergoat, de Botlan. Guillaume le Moulin l'avait achetée à ce dernier dans l'intention d'en empêcher la profanation.

Le pardon de Saint-Laurent a lieu le deuxième dimanche d'Août, aux environs de la fête du saint diacre (10 Août).

#### LA MADELEINE

Elle est située au Nord-Est de la paroisse, à 9 kilomètres du bourg, dans la Treffléau, seigneurie de Quillien.

D'après les papiers de famille de M. de Kerret, du château voisin de Quillien, en l'an 1500, permission fut accordée à Noble Ollivier de Quillien de faire célébrer l'office divin en la chapelle de « Nostre Dame de la Magdeleine (*sic*) en la paroisse de Pleiben, près Brasparts ». C'est la plus ancienne mention qui soit faite de cette chapelle.

Le chapiteau d'une ancienne croix brisée de l'enclos porte la date de 1652. La statue de la Madeleine, également brisée, a été restaurée et placée en 1923 dans la niche qui recouvre la fontaine sainte qui joint le porche principal.

On signale en 1740 qu'il est payé « aux sieurs pres-tres de la paroisse de Brasparts pour venir dire et chanter la messe les jours de pardon, 3 livres 10 sols ».

Le chapelain de la Madeleine était payé 34 livres par an en 1734, 30 livres en 1743, 36 livres en 1779.

En 1731, la chapelle fut agrandie et restaurée du côté Midi. A l'angle du pignon du transept Sud, on lit : *F. F. (fat faire) par Hervé Joncour Fa. (fabrique) 1731.*

En 1858, une importante restauration (4.554 fr.) fut effectuée à la chapelle par les soins de M. Lamarque, curé-doyen.

Les statues en vénération à la Madeleine sont : celles toutes modernes de la sainte pénitente tenant en mains une tête de mort, et de Saint Yves argumentant ; puis placées çà et là, les statues de Saint Antoine de Padoue, des apôtres Pierre et Paul.

La balustrade de clôture du maître-autel offre des colonnettes sculptées qui ne sont pas sans intérêt.

Les trois principales fenêtres furent restaurées en 1891 par les soins de M. René de Kerret de Quillien. Dans les soufflets de deux d'entr'elles se voit l'image de Sainte Marie-Madeleine au pied de la croix, tenant en mains le vase d'aromates.

Les armes de la maison de Quillien figurent dans la vitre du transept Mid, avec la devise : *Tevel hag ober, se taire et agir.*

On peut voir dans l'enclos de la chapelle un if très ancien dont les végétations tourmentées offrent l'aspect le plus bizarre : une statue en granit de Sainte Madeleine est enfermée dans le creux de l'arbre.

La chapelle de la Madeleine ne fut pas vendue pendant la Révolution, probablement parce que les seigneurs de Quillien, qui en étaient reconnus comme prééminenciers, n'avaient pas émigré. La fabrique de Pleyben fut mise en possession de la chapelle et d'un pré en dépendant, après le Concordat.

Le pardon de la chapelle se célèbre le deuxième dimanche de Juillet.

#### SAINT-SULLIAU (1)

Les archives paroissiales contiennent les comptes des fabriciens de Saint-Sulliau, de 1716 à 1780, desquels il appert qu'on y disait la messe « festes et

(1) Cette chapelle a disparu ainsi que les trois suivantes.

dimanches » et que le chapelain au matinalier recevait par an 24 livres d'appointement fixe pour cet objet.

Les offrandes s'élevaient à environ 90 livres par an et étaient parfois assez singulières, telle cette « mère d'abeille » ou ruche, donnée en 1717 et estimée valoir 4 livres 2 sols 6 deniers.

La chapelle fut vendue nationalement, lors de la Révolution, au citoyen Yves Lanniel, père, qui la céda, le 27 nivose an XI, pour la somme de 75 livres, à M<sup>r</sup> Robert de Leissègues, demeurant au village voisin de Leuré-Saint-Sulliau, qui la fit démolir pour en construire sa maison d'habitation. Elle était située au Nord-Ouest de la paroisse, à environ deux lieues du bourg, à l'endroit qui porte encore aujourd'hui le nom de Saint-Sulliau.

Le saint y était invoqué contre la fièvre.

Le placître où était bâtie la chapelle fut vendu le 4 Avril 1837.

A quoi attribuer l'érection d'une chapelle en l'honneur de Saint Sulliau, en Pleyben ? Il serait malaisé de le dire. Notons qu'un village, sis au bord du canal de Nantes à Brest, dans la trêve de Garz-Varia, porte aussi le nom de Sullio.

La fête de Saint Sulliau échoit au 1<sup>er</sup> Octobre : Albert le Grand a raconté dans les *Vies de Saints de Bretagne*, l'histoire de Saint Sulliau ou Saint Sulliac de la Rance, patron également de Sizun qui possède des reliques de ce saint dans un merveilleux reliquaire de 1625.

#### SAINT-CADOU

Suivant une ancienne tradition, le patron des lutteurs et des guerriers aurait eu une chapelle située aux issues de Penguilly-Vraz, à un kilomètre de la chapelle Saint-Laurent.

De cet édifice, il ne demeure actuellement aucune trace. Les archives paroissiales ne le mentionnent

jamais et n'en gardent aucun compte, ce qui laisse supposer qu'il a dû disparaître depuis fort longtemps ou qu'il n'était qu'un simple oratoire, dont les matériaux auraient été utilisés pour les réparations fréquentes de la chapelle Saint-Laurent, qui conserve la statue du dit Saint Cadou. Dans le champ où se serait jadis élevé l'oratoire, une antique fontaine porte encore le nom du saint. L'appareillage des moellons et matériaux entrés dans sa construction la ferait remonter très loin dans le passé.

#### SAINT-DALGON

Les seigneurs de Trézéguidy étaient dits, au XIV<sup>e</sup> siècle, sieurs de Saint-Delvout, en Pleyben.

La chapelle dédiée à ce saint, si tant est qu'elle ait existé, devait se trouver au village de Saint-Algon ou Dalgon situé près du hameau de Pont-Coblanc, sur le bord du canal de Nantes à Brest. D'après une tradition locale, la chapelle était désaffectée et ruinée lors de la Révolution : la statue du saint aurait été jetée à l'eau et recueillie à Port-Launay, où elle serait placée, sous le nom de Saint Albin ou Aubin, dans une chapelle dépendant de Port-Launay. Il reste auprès du village de Saint-Dalgon un fût de calvaire décoré.

Disons que, comme pour Saint-Cadou, les archives sont muettes sur Saint-Dalgon.

#### NOTRE-DAME DE LA CLARTÉ

Inconnue par les archives, cette chapelle, vraisemblablement un petit édicule ou oratoire, aurait été bâtie dans un champ appelé *Park an Ilis-Venn*, au village de Lilisvenn, en Pleyben, où, dit-on, se voit une fontaine sainte, aux eaux de laquelle on attribue un pouvoir merveilleux pour la guérison des ophtalmies : l'oratoire aurait été dédiée à N.-D. de la Clarté, d'après la tradition locale.

#### ORATOIRES PRIVÉS ET CHAPELLES DOMESTIQUES

Les seigneurs du manoir de *Trézéguidy* possédaient une chapelle domestique, dont les murs percés de fenêtres ogivales, sont encore debout, à gauche, à l'entrée de la cour d'honneur.

Le 11 Juin 1663 y fut célébré le mariage de Messire Morice de Kermoisan, seigneur du Gouesmap, le Ples-six, etc... et de demoiselle Magdeleine de Kerlec'h, fille unique de Messire Renée de Kerlec'h, chevalier baron de Trézéguidy.

Le 5 Septembre 1664, y fut ondoyée leur fille, Françoise, par Messire Jean-Baptiste de Kerret, vicaire perpétuel de Pleyben.

En 1640, permission fut accordée par Mgr Le Prestre de Lézonnet, évêque de Quimper, à Messire Philippe de Kerret, seigneur de Quillien, de construire une chapelle en son château (1).

En 1656, Jean le Goff, prêtre de Pleyben, y célèbre un mariage, avec permission de l'Evêque.

Le 14 Septembre 1664, y est baptisé, par autorisation de Mgr René du Louët, évêque de Quimper, Jean-René, fils de Messire René de Kerret et de dame Jeanne-Marie de Rosmar, seigneur et dame de Quillien.

Le 27 Janvier 1734, mariage, en la chapelle, de Messire François Aléno, chevalier seigneur de Saint-Alouarn et de demoiselle Marie-Josèphe Pélagie de Kerret de Quillien.

Le 19 Février 1757, y fut ondoyé Louis-François-Marie, fils de Messire Louis-Jean-Marie, chef de nom

(1) Papiers de la famille Kerret.

et d'armes de Kerret, seigneur de Quillien, et de dame Sylvie-Perine Aléno, du dit château de Quillien.

Le 6 Février 1758, y fut célébré le mariage de Messire François-Hyacinthe Pic de la Mirandole et de demoiselle Renée-Mauricette de la Boexière, fille de Messire Pierre-Julien de la Boexière-Kerret.

Il ne reste aujourd'hui de cet ancien oratoire qu'un pan de mur.

On signale un oratoire privé au château de la Boissière, lors du transfert à la chapelle de la Congrégation, au bourg, du cœur de Mme de la Boissière, en 1737.

En 1753, le 3 Janvier, et en 1775, le 6 Août, il y est célébré des mariages de domestiques du château.

Une chapelle, démolie en 1924, fut construite au Manoir de Leinloët, en 1667, par Messires Hervé et Charles Frabolot, prêtres, qui, en 1642, acquirent de Messire Guy de Brézal le manoir du dit Leinloët.

Le 15 Février 1694, Messire Jacques Rannou, docteur en Sorbonne, supérieur du Séminaire de Quimper et recteur de Plouguernével (originaire de Pleyben), y bénit le mariage de Maître Gilles le Bescond et de Jeanne Favennec, fille d'honorable homme Michel Favennec, du Chevers.

La chapelle domestique qui, aujourd'hui, sert d'étable au manoir de Keriliou (anciennement Keririou), fut bâtie par Messires Philippe et Jean-Baptiste de Keryvon, prêtres, qui y résidaient (1681).

Un petit oratoire, transformé en étable, se voit encore au village de Kerzeuc'h (ancien manoir) ; à l'intérieur une niche pratiquée dans le mur, puis un bénitier. A l'extérieur, une porte cintrée, puis une porte avec fronton sculpté.

(A suivre.)

## SAINT THURIAVE

### MOURUT-IL ÉVÊQUE DE DOL ?

(SUITE ET FIN)

Ne pouvant reproduire ici le chant de l'office de S. Thuriave, lequel d'ailleurs est de moindre intérêt, vu qu'il n'est plus en usage nulle part, nous nous bornerons à donner le texte de l'office, tel que nous le fournit le manuscrit 13765.

#### HISTORIA DE SCO TURIAVO

IN. I. VESPERIS

Ad Magnificat

Ant. — *Exultet Sion inclita — Pro filiorum gloria — Quorum gaudens perpetuo — TURIAVUS consortio — Pius occurrat precibus — Sua festa colentibus. Amen.*

AD MATUTINUM

Invitatorium

*Adoremus Christum Regem — Eternum pontificem — Cui TURIAVUS placitum — Libavit sacrificium.*

IT(em). — *Adoremus regem regum — Cordis reverentia — Per quem pater TURIAVUS — Felix est in gloria.*

In i Nocturno

1. Ant. — *Ecclesiae murus — Christo moderante futurus — Gente Britannorum — Turiavus suscipit ortum.*

2. Ant. — *Hic puer ex utero — succensus amore superno — Sponte reliquit opes — et quos habuit genitores.*

3. Ant. — *Plura philosophico — de fonte bibens opulento — Musica quem monstrat — nec cantum nosse recusat.*

4. Ant. — *Grammatica doctum — predulci voce melodum — Presul Dolensis — sibi federe nectit amoris.*

5. Ant. — *Egregium juvenem — morum probitate cluentem — Omnimodis decorat — studiis celestibus ornat.*

6. Ant. — *In cunctis humilem — placido sub pectore mitem — Gratia celestis — facit elucescere signis.*

1. Resp. — *Gloriosus Christi praesul Turiavus — A pueritia morum probitate adolevit — Et sanctitatis gratia decoratus — Miraculis choruscavit.*

℣. — *Terrenis omnibus derelictis — Christum sequi studuit. — Et sanctitatis.*

2. Resp. — *Egregiae indolis adolescens — Non sine presagio — Pastor factus pecorum — Pastor in Ecclesia — Factus est animarum.*

℣. — *Ut lucerna Christi — Candelabro superposita — Altius claresceret. — Pastor factus.*

3. Resp. — *Praedo furens plures — incendit praesulis edes — Sed veniam meruit — cum facti penituisset.*

℣. — *Dampna ferens illi — terretur celitus hostis. — Sed veniam.*

4. Resp. — *Orat vir sanctus — reus in se ne moriatur — Impetrat, et spacium — vitae melioris ad usum.*

℣. — *O pietas justi — bona retribuens inimicis. — Impetrat — Gloria Patri.*

## In 2. Nocturno

1. Ant. — *Christi magnificum — presul Dolensis amicum — Ordinibus decorat — celesti dogmate format.*

2. Ant. — *Aspirante Deo, — pariter poscente popello, — Laude sibi dignum — succedere fecit alumpnum.*

3. Ant. — *Pontificale decus — merito virtutis adeptus — Cœpit apostolicis — passim clarescere signis.*

4. Ant. — *Ad verbum fidei — curantur celitus egrum — Auditus surdis redit — et lux pristina cecis.*

5. Ant. — *Antistes orans — revocat de morte puellam, — Reddit et attonitum — Christo preconia vulgus.*

6. Ant. — *Pontificis cineres — extinguunt celitus ignes, — Corpus et assumpti — radiat per signa patroni.*

1. Resp. — *Dulcis amice Dei — patuit cui janua celi, — Exorans Christum — nobis aperi paradisum.*

℣. — *Quem contemplaris — cuius vultu satiaris. — Exorans — Inter humana pericula — Esto semper omnibus nobis tutela — Qui Deum cernis in gloria — Possidens felicia celi gaudia — Pie pontifex, pande nobis paradisum.*

2. Resp. — *Speciali visione — insignitus pontifex — Archam videt testamenti — deferri ab angelis — Quia erat archa legis — templum Sancti Spiritus.*

℣. — *Adhuc manens carne mundo — sed in celis animo. — Archam videt.*

3. Resp. — *Sancte Dei, precibus — nostros dissolve reatus — Qui plerumque reis — veniam pius obtinuisti.*

℣. — *Erige labentes — confirma deficientes. — Qui plerumque.*

4. Resp. — *Sancte Turiave.*

℣. — *O Sancte Turiave.*

4. Resp. — *O quam magnifice — celum petis, Thuriave, — Ad cenam regis — tanquam conviva fidelis — Invitatus ades, — resonant celestia laudes.*

℣. *Ad deitatis opes — post hujus lucis agones. — Invitatus — Gloria Patri.*

Prosa. — *Ut queamus in patria gaudere superna — Ut jugiter letitia fruamur divina — Da pater, oramus te, nobis auxilium — Removens divinitus catervas hostium — Quo pariter valeamus Domino cantare laudes.*

### In 3 Nocturno

Ant. — *Celica cum sanctis — depromens cantica laudis, — Collaudat sanctus — Dominum Sabaoth Thuriavus.*

1. Resp. — *Vir Israhel.*

2. Resp. — *Pontificale decus — linquens humilis Thuriavus — Sub patre Leutfredo — monachatur in ordine sacro.*

℣. — *Magnificus presul — pro Christo pauper et exul. — Sub patre.*

3. Resp. — *Prepositus sceptrum — Michael retinens animarum — Pontificis sacra — residens apparuit ulna.*

℣. — *Angelicum signando virum. — mundo crucifixum. — Pontificis.*

4. Resp. — *O senator paradisi — celi lampas aurea — Surge, pater, offer Deo — laudum sacrificia — Quae pro tue sanctitatis — reddimus memoria.*

℣. — *Serva, sancte, gregem tibi laudum. ||||*

L'office de S. Thuriave s'arrête après le mot *laudum*, laissant le verset du Répons incomplet ; le dernier folio a disparu, et peut-être depuis assez longtemps, car une main, qui pourrait bien être du xiv<sup>e</sup> siècle, a ajouté au bas de la page le *Gloria Patri*, dans son entier, en prenant soin de mettre les nell-

mes au-dessus du texte, et qui plus est, en observant une certaine diastématique.

Grâce au P. Dreves (1), qui a publié intégralement l'office du saint, tel qu'il l'a trouvé dans le Bréviaire de Saint-Germain des Prés, du xiv<sup>e</sup> siècle, il nous est aisé de rétablir le texte complet du verset, auquel deux mots manquaient :

℣. — *Serva, sancte, gregem tibi laudum vota ferentem.*

La mélodie de ces deux derniers mots nous est fournie par le copiste qui a écrit le *Gloria Patri*.

Nous empruntons aussi à Dreves le texte des Laudes, et des 2<sup>mes</sup> vêpres.

### IN LAUDIBUS

#### Antiphonae

1. — *Sanctus primaevo — semper Thuriavus ab aevo — Actibus et verbis — testis fuit omnipotentis.*

2. — *Hymnos laetitiae — persolvens nocte dieque — Cantat cum Seraphim — ter Sanctus nunc Trinitati.*

3. — *Excubiis crebro — detentus amore superno — Caeli deliciis — felix exsultat opimis.*

4. — *Praesulibus sanctis — qui dant praeconia laudis — Adjunctus, merito — gaudet benedicere Christo.*

5. — *Laudant ecclesiae — sanctorum te sine fine — Rex Deus, in sanctis — qui mira potens operaris.*

#### Ad Benedictus

Ant. — *Ave, praesul, Dei vultum — contemplans cum angelis, — Quem ex parte tectus carne — meruisti cenere, — Funde preces apud ipsum — pro nobis assidue.*

(1) *Analecta Hymnica* xviii., loc. cit., p. 253-255.



## IN 2. VESPERIS

## Ad Magnificat

Ant. — *O pater Turiave — dulcis in memoria — Sed cum Christo jam perenni — dulcior in gloria — Quibus ipse jucundaris — inter celi vernulas — Fac ut ad celestis Agni — admittamur epulas.*

Ces Antiennes de Laudes, telles que nous les voyons reproduites ici, appellent une petite remarque. Le R. Père a disposé tout l'office de la manière que nous venons de voir, c'est-à-dire, qu'il a divisé les Antiennes en quatre petits membres, de façon à faire ressortir les assonances voulues par le compositeur. Pour les Répons, il a gardé le même procédé, encore qu'on n'y voie pas d'assonances.

Ce procédé de composition était assurément intéressant à constater, mais il y avait plus. En réalité, chaque antienne est formée tout simplement de deux vers hexamètres ; la première antienne va nous servir d'exemple.

*Sanctus primaevo semper Turiavus ab aevo  
Actibus et verbis testis fuit omnipotentis.*

Toutes les autres sont exécutées sur ce même type, sauf les deux antiennes à *Magnificat*, et celle du *Benedictus*. Aux 1<sup>re</sup> Vêpres, l'antienne à *Magnificat* comprend huit membres, associés deux à deux, ayant tous également huit syllabes. Ce qui a préoccupé le versificateur, ce n'est nullement la quantité prosodique, mais la place du dernier accent, qui doit se trouver sur la syllabe antépénultième.

L'antienne du *Benedictus*, et celle du *Magnificat* aux 2<sup>es</sup> Vêpres sont faites d'une autre manière ; les membres impairs, 1, 3, 5, 7 doivent avoir huit syllabes, avec l'accent sur l'avant-dernière syllabe, tandis

que les membres pairs, 2, 4, 6, 8 n'ont que sept syllabes, avec l'accent sur l'antépénultième. On ne sait pourquoi il y a une exception à cette règle ; le premier verset de l'antienne à *Magnificat*, qui devait avoir huit syllabes, n'en comporte que sept : *O pater Turiave* ; il est possible que la mélodie venait remédier à cette irrégularité, l'office ayant été composé pour être chanté.

La plupart des Répons sont aussi écrits en hexamètres ; quatre seulement ont été faits, sans aucune préoccupation métrique : *Gloriosus* ; — *Egregiae indolis* ; — *Speciali* ; — *O senator*.

Entre cet office du xi<sup>e</sup> siècle (Paris B. N. ms 13765), et celui du xiv<sup>e</sup> (ms 13239), tel que l'a publié le P. Dreves, il y a quelques différences qu'il faut signaler.

A l'antienne de *Magnificat* aux 1<sup>re</sup> Vêpres, Dreves a écrit *gaudet*, tandis que le manuscrit du xi<sup>e</sup> porte *gaudens*. C'est sans doute aussi par distraction qu'il a imprimé à la 4<sup>me</sup> antienne du premier nocturne, le mot *foedare* qui ne veut rien dire ; le texte porte *federe* pour *foedere*. De plus, il a oublié de donner les deux premiers Répons au premier nocturne *Gloriosus*, et *Egregiae*, se bornant à publier le troisième et le quatrième, qu'il appelle à tort premier et second.

De même, au troisième nocturne, il n'a mentionné que trois Répons, au lieu de quatre, ne s'apercevant pas que le premier est indiqué seulement par l'incipit : *Sancte Turiave*. Ici il y a une différence avec l'office du xi<sup>e</sup> siècle, qui donne aussi un incipit : *Vir Israël*. Le Répons *Sancte Turiave* était marqué, sans doute *ad libitum*, comme huitième Répons, à la place de *O quam magnifice* dans le manuscrit 13765. Nous ne possédons pas le texte complet des deux Répons : *Sancte Turiave*, et *Vir Israël*.

Le Codex 13765 avait encore quelques particularités qui lui étaient propres ; ainsi il donnait à Matines deux Invitatoires, tandis que le Bréviaire de Saint-Germain n'en avait qu'un seul *Adoremus Christum Regem*. Après le premier Répons au deuxième nocturne, il avait une petite prose ; il en avait une autre également au quatrième Répons, c'est-à-dire à ce Répons *Dulci amice* que les moines de Saint-Germain devaient chanter, nous l'avons vu, quand ils allaient en procession à la chapelle du Saint au jour de sa fête, et au Répons, *O quam magnifice*. Il y avait, en effet, deux longues vocalises sur les mots *paradisum* et *caelestia* ; et ces proses étaient une manière de les retenir.

Notker le Bègue, ce moine de Saint-Gall, qui vécut de 830 à 912, a raconté lui-même comment il fut amené à composer ses Séquences qui l'ont rendu si célèbre. Il rapporte que, étant très jeune, il se lamentait de ce que sa mauvaise mémoire ne lui permettait pas de retenir les longues mélodies que tant de fois il lui avait confiées. Un jour, dit-il, un prêtre du monastère de Jumièges, qui venait d'être ravagé par les Normands, vint nous trouver ; il apportait avec lui son antiphonaire, dans lequel on pouvait voir des vers écrits sous les longues vocalises ; mais ces vers ne valaient pas grand chose. Je fus ravi de cette découverte, mais ennuyé de trouver de si mauvais vers. Voulant l'imiter, je me mis à composer des vers de ma façon (1).

Il est intéressant de constater que c'était non loin de l'abbaye de La Croix Saint-Leufroy, à Jumièges, que l'on avait pour la première fois, peut-être, inauguré ces petites proses, ces tropes, qui eurent un succès si marqué dans le haut Moyen-Age.

(1) Patr. lat, t. CXXXI, col. 1003.

Le compositeur de l'office de S. Thuriave utilisa ce procédé pour retenir les longues vocalises. Au Répons *Dulcis amice*, le mot *paradisum* lui en fournit l'occasion ; il écrivit donc la prière suivante :

*Inter humana pericula — esto semper omnibus — nobis tutela — Qui Deum cernis in gloria — possidens felicia — caeli gaudia — pie pontifex — pande nobis paradisum.*

Chaque syllabe du texte devait reproduire une seule note de la mélodie, sauf à la finale *paradisum* ; et les mots *qui Deum cernis* jusqu'à *caeli gaudia* répétaient le même chant que les trois premiers vers. Il faut reconnaître que, dans cette prose, il y a des erreurs, qui sont le fait, non du compositeur, mais d'un correcteur maladroit. Si l'on examine attentivement le manuscrit, on constate en effet que les lettres qui donnaient le nom de la note à exécuter ont été grattées en maints endroits, pour être remplacées par d'autres, de telle sorte que la mélodie primitive n'a pas été conservée, mais transposée une seconde plus haut. La mélodie ne montait qu'au *sol*, et le correcteur l'a fait aller jusqu'au *la*.

On pourrait signaler une autre erreur dans le Répons *O quam magnifice*, où la prose *Ut queamus* a été adaptée, de façon analogue, à une partie seulement de la longue vocalise qui se trouvait sur le mot *caelestia*.

Laissons maintenant complètement de côté la partie musicale pour conclure. Le diplôme de Charles le Simple, de 918, mentionnait comme apportées à Saint-Germain-des-Prés les reliques de S. Ouen, archevêque, et des Bienheureux confesseurs Leufroy et Agofroy, *pro veneratione sanctorum cinerum Audoeni scilicet archiepiscopi, nechon beatorum confessorum Leutfredi fratrisque ejus Ago-*

*fredi* (1) ; or, l'introduction du nom de S. Ouen est absolument fautive, on en a aujourd'hui la preuve irrécusable. Mais ce que personne n'a jamais nié jusqu'ici, c'est que, parmi les trois corps saints venus de Normandie, il y ait eu celui d'un archevêque. Or, voici qu'au XI<sup>e</sup> siècle, un moine de Saint-Germain-des-Prés, — celui qu'on appelle le continuateur d'Aimoin — sans avoir le moins du monde la prétention de corriger le diplôme de 918, écrit : *Tunc etiam corpus S. Leutfridi, una cum ossibus S. Agoffredi fratris sui, necnon S. Thuriani Dolensis archipraesulis, apud monasterium S. Germani in suburbio Parisiense translata sunt.* Ne serait-on pas dans le vrai, en remplaçant le nom de S. Ouen par celui de S. Thuriave, puisqu'il est sûr que le corps de S. Thuriave vint à Saint-Germain en même temps que celui de S. Leufroy ?

Une autre chose certaine encore, c'est que les moines qui, au début du XI<sup>e</sup> siècle, partirent de Saint-Germain pour aller relever le monastère de La Croix détruit par les Normands, emportèrent avec eux la conviction que S. Thuriave avait été jadis moine là-bas ; et cette conviction, ils la traduisirent, dans l'office qu'ils composèrent en l'honneur de leur saint, en écrivant ces mots significatifs :

*Pontificale decus linquens humilis Turiavus,  
Sub patre Leutfredo monachatur in ordine sacro.*

Tout ceci tend à prouver que, dès le X<sup>e</sup> siècle, c'était chose admise à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où cette tradition n'avait pu être apportée que par les moines de La Croix au moment de l'invasion normande.

fr. A. MÉNAGER, m. b.,

Abbaye de Solesmes.

(1) Cf. Mesnel. *Op. cit.* p. 68.

## RELEVÉ D'ACTES

### concernant les Mutations de Recteurs dans des paroisses de Cornouaille

au XVIII<sup>e</sup> Siècle (1)

La perte des registres du greffe des insinuations ecclésiastiques et du secrétariat de l'Evêché de Cornouaille, nous prive des sources essentielles pour dresser un tableau complet des mouvements de titulaires des paroisses. Il n'en subsiste qu'un seul registre du greffe commençant le 19 Avril 1787 et finissant le 7 Février 1791, qui est classé aux archives départementales sous la cote 1 G 427.

Il est cependant possible de connaître les mutations de recteurs en dépouillant les registres de contrôle d'actes de notaires provenant des bureaux de l'enregistrement (2). Mais c'est là une besogne de longue haleine, dont on peut imaginer l'ampleur, lorsque l'on saura que ce fonds ne comprend pas moins de 2757 registres de plusieurs centaines de pages chacun ! Et, pour être complet, il faudrait, non seulement parcourir les registres des bureaux situés dans le Finistère actuel, mais encore ceux des bureaux des régions de la Cornouaille qui ont été annexées aux départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan.

(1) Nous savons particulièrement gré à M. D. Bernard de cette nouvelle et précieuse contribution au *Bulletin diocésain* (H. P.).

(2) Ces registres commencent pour la plupart entre 1692 et 1700. Ils sont classés aux Archives départementales dans la série C.

En dépouillant les registres des bureaux de Quimper et de Pont-Croix, dans un autre but, nous avons relevé les actes de prise de possession, de démission ou de résignation de bénéfices, dressés par les notaires apostoliques et enregistrés, sous une forme succincte, mais généralement assez précise (1).

On sait que la Bretagne était un « *pays d'obédience* » : pendant six mois de l'année (Janvier, Mars, Mai, Juillet, Septembre et Novembre), le Pape avait le droit de pourvoir aux bénéfices vacants par suite de décès ou de résignation ; pendant les autres six mois, le droit de conférer appartenait à l'évêque diocésain. C'était ce qu'on appelait *l'alternative*. Les prêtres pourvus par le Pape devaient obtenir le *visa* de l'évêque avant de pouvoir prendre possession canonique de leurs paroisses ; parfois, l'évêque refusait son visa ; d'autres fois, les bulles de collation arrivaient en retard et l'évêque avait déjà choisi son sujet lorsqu'elles lui étaient présentées. On se trouvait ainsi en présence de deux candidats pour un même bénéfice. Généralement, sans doute, tout s'arrangeait amiablement, mais nous ignorons de quelle façon. Cependant, nous voyons certains pourvus par le Pape s'adresser au présidial pour solliciter une sentence leur permettant de prendre *possession civile* des paroisses dont ils avaient obtenu la collation, ce qui leur était toujours accordé.

Il y a donc parmi les prises de possession que nous avons relevées, un certain nombre de prises de possession civiles, dont les bénéficiaires ne devinrent pas titulaires définitifs des paroisses. Il y a aussi, probablement, quelques prises de possessions fictives.

(1) Les actes, dont les dates d'établissement sont postérieures au 19 Avril 1787, ont été fournis par le registre 1 G 427.

On devra tenir compte de ces remarques avant d'utiliser notre répertoire. Une confrontation avec les registres de catholicité permettra, dans la plupart des cas, de déterminer la nature exacte de l'acte.

On trouvera également mention d'actes de présentation et de nomination à certaines paroisses, dont la collation appartenait à des dignitaires séculiers ou réguliers. Ces dignitaires présentaient leurs candidats à l'agrément de l'évêque, qui, presque toujours, leur accordait les provisions. Les recteurs ainsi pourvus prenaient le titre de *vicaire perpétuel*, tandis que leurs présentateurs gardaient le titre de *recteurs primitifs* (1). Certains ordres religieux, tels que les chanoines réguliers de Saint Augustin, assuraient la desserte des paroisses relevant de leur abbaye. Ces paroisses portaient le nom de *prieurés-cures* et leurs titulaires celui de *prieurs-recteurs*. Dans l'évêché de Cornouaille, les paroisses dépendant de l'abbaye de Daoulas se trouvaient seules dans ce cas.

Les indications fournies par le relevé qui suit, quoique fragmentaires, pourront servir à compléter et parfois à rectifier les listes de recteurs publiées dans *Les Notices sur les paroisses* ; elles seront également utiles aux recteurs actuels pour dresser la liste de leurs prédécesseurs.

Ajoutons, pour terminer ce préambule, que nous avons transcrit les noms de personnes tels qu'ils figurent dans les actes, sans préjuger de leurs formes véritables.

Daniel BERNARD.

(1) Pour les paroisses à la collation du chapitre, voir : Peyron, *Prébendes et revenus du chapitre de Cornouaille* (Bull. de la Société Archéologique du Finistère, 1900, p. 273 et s.).

## NOMS DES PAROISSES. OBJET ET DATES DES ACTES (1).

*Argol.* — D. par Alain Dagorn, aux mains de l'évêque (18 Mai 1709). — Présentation de Yves-Jean Rio, par l'abbé de Landévennec (14 Août 1731). — P. par Charles Le Jollec, pourvu par l'évêque, le 25 Juin (2 Juillet 1787).

*Bannalec.* — P. par Guillaume-Gabriel Thomé, présenté par François-Guillaume Le Goff, recteur primitif, et nommé par le chapitre (4 Mai 1736). — Nomination par le chapitre de Joseph-Rosanne de la Grève de Porzanzal, prêtre de Saint-Sauveur, diocèse de Tréguier, à la suite du décès de G.-G. Thomé (12 Février 1753). — D. de Joseph-Rosanne de la Grève (15 Septembre 1772). — Nomination par le chapitre de Louis-Corentin de Perrien, recteur de Locronan (18 Septembre 1772). — D. de Louis-Corentin de Perrien, aux mains de l'évêque (4 Mai 1786).

*Baye.* — D. de François Le Guillou, aux mains de l'évêque (16 Octobre 1766).

*Berrien.* — P. par Corentin Quiniou (20 Août 1719). — P. par Corentin Kernaléguen, curé de Crozon, pourvu par l'évêque, le 16 Août (31 Août 1787).

*Beuzec-Cap-Caval.* — P. par Jean Hérou, présenté par le grand archidiacre de Cornouaille (10 Juillet 1735). — Présentation par le chapitre, sur nomination par le grand archidiacre, de François-Marie Le Gallo (17 Juillet 1748). — P. par Jean Le Manach, prêtre de Plogastel (1<sup>er</sup> Décembre 1760). — Nomination par le chapitre de R.-C. Nédélec, à la suite du décès de Jean Le Manach (7 Mai 1765). — Nomina-

(1) P. signifie : Prise de possession.

R. — : Résignation.

D. — : Démission.

tion par le chapitre de Guillaume-Marie-Pierre Le Siner (9 Octobre 1781). — D. de G.-M.-P. Le Siner (14 Mars 1783). — P. par Jérôme-Marie Loëdon, présenté par le grand archidiacre (4 Avril 1783).

*Beuzec-Cap-Sizun.* — Nomination par le chapitre de Pierre Le Masson (29 Octobre 1721). — Nomination par le chapitre de François-Joachim Chesnau, recteur de Plomelin, à la suite du décès du sieur Faget (23 Mars 1737). — Nomination par le chapitre de Louis Raoult, à la suite du décès de Denis de Kerven (4 Novembre 1777). — R. par Louis Raoult, en faveur de Jean Billon (9 Mars 1780).

*Beuzec-Conq.* — P. par Claude-Guillaume Marigo, pourvu par l'évêque (19 Mai 1722). — D. par Claude-Guillaume Marigo, en faveur de Charles-Corentin Chapeau, prêtre de Concarneau (2 Décembre 1743). — P. par Charles-Corentin Chapeau, pourvu en cour de Rome (2 Août 1744). — D. par Jean Le Gall, aux mains de l'évêque (5 Novembre 1782).

*Bodéo.* — D. par Hervé-Marie du Couédic, aux mains de l'évêque, en faveur de François Le Goff, curé de Merléac, moyennant une pension viagère de 250 livres (31 Mars 1787). — P. par François Le Goff, muni du visa de l'évêque du 22 Avril (30 Avril 1787). — P. par Jean Le Clézio, curé de Saint-Caradec, pourvu par l'évêque, le 10 Janvier, à la suite du décès de François Le Goff (22 Janvier 1789).

*Bodivit.* — D. par Jean Le Corre, aux mains de l'évêque (26 Septembre 1714). — P. par Guillaume Michelet, pourvu le 3 Octobre (14 Octobre 1714). — P. par Noël Kernevez, pourvu par l'évêque (20 Octobre 1744). — D. par Noël Kernevez, recteur de Bodivit et de Gouesnac'h, aux mains de l'évêque (7 Mars 1763). — P. par Corentin-Pierre Duval (28 Mars 1763). — P. par Thomas-François Compagnon, curé

d'office de Bodivit et ancien curé de Peumerit, pourvu en cour de Rome et muni du visa de l'évêque, du 27 Juin (29 Juin 1790).

*Bothoa.* — D. par René-Vincent Gilart de Larchantel, aux mains de l'évêque (13 Juillet 1786). — P. par Yves Beubry, recteur de Clohars-Carnoët, pourvu en cour de Rome le 1<sup>er</sup> Septembre et muni du visa de l'évêque, du 18 Octobre, à la suite du décès de Yves Poho (6 Novembre 1788).

*Brasparts.* — P. par Jean Pichavant (1<sup>er</sup> Mai 1707). — P. par Jacques Botrel, pourvu en cour de Rome (16 Novembre 1719). — P. par Jean Drouillart, pourvu par l'évêque (23 Mars 1751). — D. par Jean Drouillart, aux mains de l'évêque (25 Février 1760).

*Briec.* — P. par Louis-Charles du Baudiez, à la suite de la résignation du S<sup>r</sup> Huelvan (19 Octobre 1734). — D. par Louis-Charles du Baudiez au profit d'Alain Pennareun, curé de Landudal (27 Janvier 1755). — P. par Alain Pennareun (15 Mai 1755). — D. par Alain Pennareun (11 Décembre 1762). — P. par Guenal Le Yaouanc (8 Septembre 1768). — P. par Jean-Baptiste Chevalier, curé de Kerlaz, nommé par le chapitre, le 6 Février, à la suite du décès de Guenal Le Jeune (*sic*) (15 Février 1773).

*Camaret.* — R. par Alain Keraudren (16 Juillet 1712). — P. par François Lélias, prêtre de Crozon, pourvu par l'évêque, le 13 Décembre (31 Décembre 1741). — P. par Michel Rigolou, à la suite du décès de François Lélias (2 Juillet 1757). — D. par Michel Rigolou, recteur de Telgruc (28 Novembre 1769).

*Carnoët.* — D. par Pierre Le Faucher (31 Octobre 1699). — P. par François Le Bigot (30 Décembre 1699.) — Permutation de paroisses entre Ollivier Le Pape, recteur de Carnoët et Henri Meniel, recteur de Coray (12 Septembre 1775).

*Cast.* — P. par Alain-Ambroise Moran, pourvu par l'évêque (7 Septembre 1738). — P. par Guillaume Henry, recteur de Locunolé, pourvu par l'évêque, le 6 Août, à la suite du décès d'Alain-Ambroise Moran (7 Août 1742). — D. par Jean Goubin, nommé recteur de Langolen, aux mains de l'évêque (14 Février 1763). — P. par Yves Rospars, pourvu par l'évêque (7 Mars 1763). — P. par Guillaume Le Bait, pourvu en cour de Rome, à la suite du décès de Rospars (9 Juillet 1774).

*Châteaulin.* — R. par G.-J. Bigeaud, au profit de Louis Edy, chapelain de Saint-Jean l'Évangéliste à Saint-Pol de Léon (28 Mai 1728). — Nomination de Mathurin Lemoyne, prêtre du diocèse de Vannes, par l'abbé de Landévennec (25 Avril 1740). — D. par Jean-Marie de Leissègues, recteur de Châteaulin et de Plouhinec, aux mains de l'évêque (20 Novembre 1778). — Nomination de Michel-Jean-Alexandre Laënnec, par l'abbé de Landévennec (27 Novembre 1778). — D. par Michel-Jean-Alexandre Laënnec, aux mains de l'évêque (12 Avril 1779). — D. par François-Marie Lharidon-Penguily, aux mains de l'évêque (19 Juin 1789). — P. par Jean Le Coz, l'un des directeurs du Séminaire de Quimper, pourvu par l'évêque, le 26 Juin (2 Juillet 1789).

*Châteauneuf.* — R. par Henri Suberville, en faveur de Noël Furic (29 Septembre 1714). — P. par François-Marie Lharidon-Penguily, pourvu par l'évêque, le 19 Juin, à la suite du décès de Maurice-Louis Le Du (22 Juin 1789).

*Cléden-Cap-Sizun.* — R. par Pierre Depail, en faveur de Pierre Navarre (25 Octobre 1708). — D. par Guillaume Derien (26 Octobre 1735). — P. par Jean Dagorn, licencié de la Faculté de Théologie de Paris, auparavant recteur du Vieux-Bourg-Quintin (28 Octo-



bre 1735). — P. par Alexis-Hyacinthe D'Arcy (3 Octobre 1745). — R. par A.-H. D'Arcy, en faveur de François Perichon (14 Avril 1757). — D. par François Perichon (28 Juillet 1768).

*Cléden-Poher.* — D. par Jean Le Gléau, en faveur de Claude-Marie-Toussaint Dumain, recteur de Lannilis (18 Septembre 1752).

*Clohars-Carnoët.* — D. par Hervé Le Cocq, aux mains de l'évêque (23 Juin 1753). — P. par Pierre-Julien-Marie Le Gorgeu, ci-devant recteur de Saint-Thurien, pourvu par l'évêque, le 29 Décembre 1788 (5 Janvier 1789).

*Clohars-Fouesnant.* — P. par André Tardivel, chapelain du Guéodet (26 Avril 1733). — D. par André Tardivel, aux mains de l'évêque (7 Mai 1733). — P. par Jean Séradin, curé de Pouldergat (21 Juin 1733). — R. par Jean Séradin, en faveur de Jacques Roland, curé de Clohars-Fouesnant (9 Septembre 1757). — P. par Valentin Le Quémener, chanoine de la Collégiale de Carhaix, pourvu par l'évêque (28 Octobre 1761). — D. par Valentin Le Quémener, aux mains de l'évêque (4 Juin 1764). — P. par Yves Julien, curé de la paroisse (18 Juillet 1764). — P. par Hervé Le Berre, curé de Saint-Julien, à la suite du décès de Jean-Marie Le Padec (23 Février 1780). — P. par Jean-Baptiste Demizit, pourvu par l'évêque (13 Juin 1786).

*Combrit.* — P. par Paul de Poulmic (6 Septembre 1705). — P. par A.-F. de Lisle (19 Mars 1719). — P. par Jean-Pierre du Baudiez, présenté par le chapitre, le 28 Juin (1<sup>er</sup> Juillet 1731). — P. par Jean Cozic, recteur de la Chandeleur, présenté par le chapitre, le 13 (15 Décembre 1737). — P. par Jean Riou, présenté par le chapitre, le 31 Août, à la suite du décès de Jean Cozic (3 Septembre 1747). — Nom-

nation par le chapitre de Augustin Le Traon de Kerguidan (9 Juillet 1773). — P. par Mathurin Le Méhauté, présenté par le chapitre, le 5 Novembre (14 Novembre 1783). — P. par Joseph Le Dilhuit, pourvu par l'évêque, sur présentation du chapitre, du 12 Mars (25 Mars 1784).

*Coray.* — P. par François Devalant (1<sup>er</sup> Janvier 1724). — P. par Yves Cadiou, pourvu en cour de Rome, et qui adressa à l'évêque, le 29 Mai, une réquisition pour visa (2 Août 1724). — Opposition par François Devalant à la prise de possession précédente (2 Août 1724). — D. par Ollivier Le Pape, aux mains de l'évêque (19 Juin 1784). — P. par Etienne Porlodec, pourvu par l'évêque (30 Juin 1784). — P. par Jérôme Kergourlay, curé de Rosporden, pourvu par l'évêque, le 22 (28 Janvier 1787).

*Corlay.* — D. par Joseph-Gervais Georgelin, recteur de Corlay et de Saint-Mayeux, aux mains de l'évêque (20 Novembre 1771). — D. par Joachim Conan, aux mains de l'évêque (23 Août 1776).

*Crozon.* — D. par François-Hyacinthe de la Fruglaye, official du diocèse de Quimper, nommé évêque de Tréguier (23 Mars 1732). — P. par René Lozach, recteur de Plogonnec (17 Août 1732). — P. par François de Lesquen, recteur de Guiscriff, pourvu en cour de Rome, au concours (24 Novembre 1745). — D. par François de Lesquen, aux mains de l'évêque (29 Septembre 1759). — P. par Joseph-Marie du Beaudiez, recteur de Scaër, pourvu par l'évêque (1<sup>er</sup> Novembre 1759).

*Cuzon.* — R. par Pierre Le Bihan, aux mains du Pape, en faveur de Joseph-François Le Laë (4 Octobre 1698). — P. par Jean Goarizon (24 Août 1706). — P. par Yves Lahuec (25 Septembre 1707). — D. par Yves Lahuec (30 Octobre 1711). — P. par Yves Le Moal (6 Novembre 1711). — P. par Claude Offret

(9 Octobre 1718). — D. par Claude Auffret, aux mains de l'évêque (29 Août 1731). — P. par Jean Calloch (11 Septembre 1731). — D. par Jean Le Calloch (4 Juillet 1735). — P. par Jean Glévarec (10 Juillet 1735). — R. par Pierre-Jean Glévarec, en faveur de Michel Péron (23 Avril 1739). — P. par Michel Pezron, pourvu en cour de Rome, le 11 Mai (12 Juillet 1739). — P. par Jean Pezron, pourvu en cour de Rome (24 Août 1747). — P. par Yves Kerloch, curé de Gourlizon, pourvu en cour de Rome, au concours du 6 Février 1750 (22 Avril 1750).

*Daoulas.* — D. par François Bocher, religieux profès de l'Ordre de St Augustin, aux mains de l'évêque (20 Décembre 1756). — D. par Jean-Pierre Bourillon, aux mains de l'évêque (22 Mai 1780).

*Dinéault.* — P. par Alain Le Cargour (14 Mai 1700). — Opposition par Claude Keraudren à la prise de possession précédente (14 Mai 1700). — P. par Jean Kervern (9 Novembre 1703). — Nomination de Nicolas de Linlouët par l'abbé commendataire de Landevennec, à la suite du décès de Gabriel Le Guen (8 Décembre 1732). — P. par François-A. Falcher, pourvu par l'évêque (15 Mars 1781).

*Dirinon.* — R. par Guillaume Yven, en faveur de Alain Rochcongar (22 Juin 1717). — D. par Jacques-Marie Hydroë, recteur de Peumerit, en faveur de Guillaume Brénéol, curé de Penmarch (2 Octobre 1759).

*Edern.* — P. par Yves Poher (15 Décembre 1697). — R. par Yves Poher, en faveur de Marc Le Moign (3 Décembre 1711). — P. par Gabriel de Rospiec (8 Juin 1719). — R. par G. de Rospiec, en faveur du sieur Toulancoat (18 Décembre 1723). — R. par Augustin Le Roy, en faveur de Mathias Gouéze, vicaire d'Edern (9 Mai 1789). — P. par Joseph Le Pennec, curé de Langolen, pourvu par l'évêque, le 27 Mai (28 Mai 1789).

*Elliant.* — P. par Bonaventure-Ollivier Le Pape (25 Février 1712). — P. par Goulven Pervez (7 Avril 1712). — P. par Goulven Péricart (17 Juillet 1712). — P. par Jacques Pathelin, pourvu en Cour de Rome, et qui adressa à l'évêque, le 8 Mars, une réquisition pour visa (1) (10 Mars 1727). — D. par Yves Le Roux, en faveur de Guillaume Le Roux (22 Mai 1740). — Nomination par l'évêque de Louis-Joseph de La Marche, à la suite du décès de Yves Le Roux (26 Juin 1740). — Permutation de paroisses entre Yves Le Guillou, recteur d'Elliant, et Jean-Alexandre Laënnec, recteur de Loctudy (16 Février 1780).

*Ergué-Armel.* — P. par le sieur Dolo (6 Janvier 1694). — P. par Yves Fréour (2 Mars 1708). — P. par M<sup>re</sup> de Rosily, bachelier de Sorbonne, demeurant au Séminaire de Quimper, pourvu par l'évêque (24 Mars 1740). — D. par Pierre de Rosily, aux mains de l'évêque (28 Décembre 1740). — P. par Hervé Magueréz, prêtre de Quimper, pourvu par l'évêque, le 31 Décembre (1<sup>er</sup> Janvier 1741). — R. par Hervé Le Magueréz, en faveur de Yves-François Le Mellin, prêtre de la cathédrale de Quimper, aux mains du Pape (28 Août 1759). — Révocation de la résignation précédente (22 Janvier 1760). — R. par Hervé Magueréz, en faveur de Pierre-Louis Ollivier, curé de Saint-Sauveur du Faou (22 Janvier 1760). — P. par Pierre-Louis Ollivier (30 Avril 1760). — R. par Louis-Pierre Ollivier, en faveur de Corentin-Marie de Kergozien, chapelain de l'hôpital général (23 Novembre 1774). — P. par Corentin de Kergozien, pourvu en Cour de Rome, le 8 Mars (17 Avril 1775). — P. par François-

(1) Jacques Pathelin, originaire du diocèse de Vannes, avait été pourvu en cour de Rome, après concours, le 16 Janvier 1727. L'évêque lui refusa son visa sous prétexte « du défaut de présence du suppliant ». Celui-ci en appela au présidial de Quimper qui, par sentence du 8 Mars 1727, « lui permit de prendre possession civile du bénéfice, pour la conservation de ses droits ». (Arch. du Finistère, B 398.)

Augustin Falher, professeur des humanités au Collège de Quimper, pourvu par l'évêque, le 18 Mars (25 Mars 1778). — D. par François-Augustin Falcher, aux mains de l'évêque (12 Mars 1781). — P. par Jean-Vincent Le Bahezre, pourvu par l'évêque (13 Mars 1781). — D. par Jean-Vincent Le Bahezre de Lanlay, aux mains de l'évêque (13 Février 1787). — P. par Jean-François Daniélou (21 Février 1787).

*Ergué-Gabéric.* — P. par Jacques Boisart (6 Septembre 1716). — P. par François-Hyacinthe de la Haye (15 Novembre 1722). — P. par Jean Edy, pourvu par l'évêque (7 Septembre 1727). — P. par Claude Guillo, secrétaire de l'évêché, pourvu par l'évêque, le 31 Mai (5 Juin 1748). — D. par Claude Guillo, aux mains de l'évêque (28 Septembre 1748). — P. par Paul de Suasse de Kervégan, recteur de Trégunc, pourvu par l'évêque (29 Septembre 1749). — P. par Daniel-Jean de Lécluze, prêtre de Primelin (8 Octobre 1755). — D. par Daniel-Jean de Lécluze, pourvu de la cure de Plovan, aux mains du Pape (19 Août 1772). — P. par Clet de Lécluze, pourvu en cour de Rome, le 7 Septembre, sur la résignation en sa faveur par Daniel-Jean de Lécluze, son oncle (3 Novembre 1772). — Permutation de paroisses entre Clet-Marie de Lécluze, recteur d'Ergué-Gabéric, et Joseph-Emmanuel Galloy, recteur de Laz (12 Octobre 1781). — P. par Pierre-Alain Denis, recteur de Lennon, pourvu par l'évêque (28 Décembre 1783). — D. par Pierre-Alain Denis (22 Août 1787). — P. par Laurent-Marie Lalau, pourvu par l'évêque (18 Septembre 1787). — D. par Laurent-Marie Lalau, pourvu par l'évêque (21 Septembre 1787). — P. par Alain Dumoulin, pourvu par l'évêque le 5 Octobre (10 Octobre 1787).

(A suivre.)

## TABLE DES MATIÈRES DU BULLETIN DIOCÉSAIN

POUR L'ANNÉE 1938

	PAGES
H. PÉRENNÈS : Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et du Léon :	
Motreff .....	1
Mur .....	11
Neuillac .....	12
Nevez .....	13
Nizon .....	37
Paule .....	49
Pencran .....	51
Penhars .....	97
Penmarc'h .....	122
Pestivien .....	155
Peumerit-Cap-Caval .....	156
Peumerit-Quintin .....	166
Plabennec .....	167-193
Dom MÉNAGER : <i>Saint Thuriaue mourut-il évêque de Dol ?</i> .....	66-180-265
Daniel BERNARD : <i>Relené d'Actes concernant les mutations de Recteurs, dans les paroisses de Cornouaille, au XVIII<sup>e</sup> siècle (à suivre)</i> .....	275
A. LE BEUX : <i>Particularités du breton à Nevez</i> ....	61
<b>NÉCROLOGIE</b>	
M. le chanoine Alfred LE ROY.....	89
M. le chanoine LE BORGNE.....	93
<b>DISTINCTIONS</b>	
Chanoine CARDALIAGUET. — Marthe LE BERRE....	189

BIBLIOGRAPHIE

PAGES

R. Canon DOBLE : « *Cornish Saint* » *Séries*. — *Encyclopédie Alpine Illustrée. Calvaires bretons*. — Louis LE GUENNEC : *Choses et Gens de Bretagne*. — L.-A. BERGOUIGNOUX : *De Quercy en Cornouaille : Guillaume du Buys, poète satirique du XVI<sup>e</sup> siècle*. — J. THOMAS : *Le R. P. Mau, O. M. I. — Les Essais catholiques.....* 95

Chanoine KERBIRIOU : *Nos vieux Saints bretons et la critique moderne ; avec une Notice sur Albert Le Grand, par le R. Canon DOBLE*. — M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon (1854-1937). — Chanoine PÉRENÈS : *Roscoff, Perle du Léon.....* 190